This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 052 999

LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

"Legere et Carpere."

MT. ST. MARY'S

COLLEGE LIBRARY.

No.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPLICATION

HISTORIQUE,

DOGMATIQUE ET MORALE.

BAIL MEMORIAL LIBRARY,
THE ABBEY OF
GETHSEMANI, KY.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPLICATION

HISTORIQUE, DOGMATIQUE ET MORALE

DE TOUTE

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

ET CATHOLIQUE

CONTENUE DANS L'ANCIEN CATÉCHISME DU DIOCÈSE DE GENÈVE :

Ouvrage utile à tous les Fidèles, et spécialement aux pères de famille et autres personnes chargées du devoir de l'instruction,

PAR M. L'ABBÉ DU CLOT,

ANCIEN ARCHIPRÊTRE ET CURÉ DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

Qui diligunt eum replebuntur lege ipsius.
ECCL. II. V. 19.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME CINQUIÈME,

contenant

La Doctrine sur l'Eucharistie, comme Sacrement et comme Sacrifice ; l'explication des prières et des cérémonies de la Messe, et de tout ce qui a rapport à cet auguste mystère.

BATZ MEMORIAL LIBRARY
THE ABBEY OF
GETHSEMANI

A LYON,

CHEZ RUSAND, LIBRAIRE, IMPRIMEUR DU ROI.

1822.

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

BX1962
D9
1822
v.5

EXPLICATION HISTORIQUE, DOGMATIQUE ET MORALE DE TOUTE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE ET CATHOLIQUE.

CXXIII. DISCOURS.

DE LA NATURE DU SACREMENT DE L'EUCHARISTIE.

Cùm dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

Jésus-Christ ayant aimé les siens qui étoient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

JOAN. XIII. V. 1.

L'AMOUR de J. C. est le grand maître du Christianisme, dans le dogme ainsi que dans la morale: connoître la charité de J. C., c'est connoître en abrégé toute la Religion. Vaines recherches, frivoles disputes, vous ne nous apprendrez rien de plus que ce que l'amour opère dans le mystère de l'Eucharistie, dont nous commencerons aujourd'hui l'explication. Prenez donc garde, concluoit le grand Apôtre (1),

(1) Eph. 5. v. 6.

Digitized by Google

de vous laisser surprendre par de vaines subtilités; la charité de J. C. est le seul flambeau qu'il nous faut suivre pour entrer dans les profondeurs des mystères de la Religion. Nous possédons vous et moi, M. F., le Corps adorable de J. C. : il nous a aimés, et il veut nous aimer jusqu'à la fin : non, nous ne pouvons plus douter de l'amour de J. C. à notre égard; nous en avons tant de preuves, qu'il faut ou fermer les yeux à ses bontés, ou convenir de son amour. Mais quelles sont les dernières marques d'un amour si ardent dans son commencement, si bienfaisant dans ses effets, si long dans sa durée, et toujours incompréhensible et divin? Le mystère de l'Eucharistie. J. C. prend du pain et du vin, et nous laisse, sous les espèces de ce pain et de ce vin, son Corps adorable et son Sang précieux. C'est par-là qu'un Dieu nous témoigne que son amour n'est point affoibli. Mais si tel est l'amour de J. C., quel doit être le nôtre? C'est, M. F., ce que je me propose de vous apprendre dans la suite des instructions que nous allons commencer sur le sacrement de l'Eucharistie : aujourd'hui nous parlerons de la nature de ce mystère adorable.

Pour concevoir l'excellence de l'Eucharistie au-dessus des autres Sacremens, il suffit de considérer, 1.° que J. C. veut y être présent lui-même, au lieu que dans les autres Sacremens il opère comme absent et comme éloigné. Il ne vient pas lui-même dans l'eau du Baptême ou entre les mains du ministre qui l'applique, il ne s'y trouve que par l'opération de sa puissance; 2.° il n'applique pas seulement des élémens sensibles qui sont les instrumens, pour

Digitized by Google

ainsi dire, dans les autres Sacremens, comme l'eau dans le Baptême, il fait de son propre Corps le Sacrement qui nous sanctifie, et son Sang est le moyen qui nous applique son Sang même; 3.° il est vrai que tous les Sacremens sont cause de la grâce, mais ils la produisent d'une manière morte et inanimée; mais comme J. C. est présent au sacrement de l'Eucharistie, il s'applique activement lui-même, et comme, lorsqu'il faisoit des miracles sensibles par l'attouchement de ses mains, ou par quelqu'autre action, il appliquoit la puissance de son Père à ces effets prodigieux; de même, à proportion, nous pouvons dire qu'en même temps qu'il unit sa chair à nos cœurs, il nous applique cette même puissance pour produire la grâce.

Dieu pour nous rendre ce Sacrement plus respectable, a voulu qu'il fût précédé de plusieurs figures. Les plus expressives étoient, 1.° l'arbre de vie que le Seigneur planta au milieu du paradis terrestre, dès la naissance du monde (1); et de même que cet arbre portoit des fruits dont la vertu étoit de préserver l'homme de toute maladie et de la mort, dans l'état de sa première innocence, aussi la chair de J. C. devoit un jour être au milieu de l'Eglise la nourriture des ames fidèles, pour les préserver de la corruption du péché, et les conduire à une bienheureuse immortalité dans le ciel; 2.° le pain et le vin que Melchisédech offrit en sacrifice. Melchisédech, dit S. Paul (2), fut tout ensemble roi et grand Sacrificateur, et par ces deux qualités, il fut

(1) Gen. 2. v. 9.

(2) Gen. 14. Heb. 7. v. 1.

Digitized by Google

une image anticipée de J. C. Comme roi de Salem, qui signifie roi pacifique, il représenta J. C. qui, comme un roi de paix, devoit délivrer son peuple de la tyrannie du Démon. Par son sacrifice où il offrit du pain et du vin, il représenta celui de J. C., où il devoit offrir son Corps et son Sang sous ces deux espèces différentes; 3.° l'agneau que les Juifs mangeoient en célébrant leur Pâque, dont S. Grégoire (1) explique fort au long les rapports avec l'Eucharistie; 4.° la manne que Dieu fit pleuvoir pour nourrir les Israélites dans le désert, dont les avantages, quoique semblables à ceux de l'Eucharistie, ainsi que le Sage nous l'apprend (2), étoient bien moins considérables, comme S. Ambroise le démontre (3), que ceux du Sacrement de nos autels.

5.° Les pains de proposition qui devoient toujours être exposés devant le Seigneur, comme il est marqué au chap. XL. de l'Exode. Quoique ces pains ne dussent être mangés que par des personnes bien purifiées, et qu'en cela ils eussent du rapport avec l'Eucharistie, S. Jérome dit qu'il y avoit autant de différence entre ces pains et l'oblation de l'Eucharistie, qu'il y en a entre l'ombre et le corps, l'image et la vérité.

l'Eucharistie est un Sacrement de la nouvelle loi, qui contient véritablement et réellement, sous les espèces du pain et du vin, le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de J. C. qui l'a institué pour être la

(1) Hom. 22. in Evang.
(2) Sap. 16.
(2) Du Liv. de iis qui initiantur mysteriis, cap. 9.

Digitized by Google

nourriture spirituelle de nos ames. Le mot *Eucharistie* signifie *actions de grâces*. J. C. en l'instituant, rendit grâces à son Père; en l'offrant ou en la recevant, nous rendons aussi à Dieu l'action de grâces la plus agréable qu'on puisse lui rendre. L'Eucharistie a encore d'autres noms : on l'appelle le *très-saint Sacrement* par excellence, parce que c'est le plus grand de tous les Sacremens, qui contient non-seulement la grâce, mais encore J. C., l'auteur et la source de toutes les grâces; le *Sacrement de l'Autel*, parce que c'est sur l'Autel qu'il est offert et consacré; la *sainte Table*, ou la *Table du Seigneur*, parce que c'est un festin spirituel auquel J. C. invite tous les vrais Fidèles, pour les nourrir de son propre Corps et de son propre Sang; la *sainte Cène*, c'est-à-dire le saint souper, parce que J. C. l'institua après le dernier souper qu'il fit avec ses Apôtres; le *pain des Anges*, parce qu'elle renferme J. C., le vrai pain des Anges qui est descendu du ciel; la *Communion*, parce qu'elle unit tous les Fidèles entr'eux et avec J. C. leur chef; le *Viatique*, parce qu'elle fortifie les Fidèles durant les travaux et l'exil de cette vie, et leur donne la force de passer de cette terre malheureuse à ce séjour immortel, où il n'y aura plus rien à désirer.

L'Eucharistie étoit connue par les premiers Chrétiens sous le nom de *fraction du pain*, comme ces paroles du chap. 2. du livre des Actes nous l'apprennent : *Erant autem perseverantes in doctrinâ Apostolorum et communicatione fractionis panis*, à quoi S. Ignace, martyr, fait allusion dans sa lettre aux Ephésiens, quand il dit : *Unum panem fran-*

Digitized by Google

gentes, quod est pharmacum immortalitatis : les Pères ont nommé souvent l'Eucharistie tout court, *le Corps et le Sang du Seigneur* (1).

Enfin on nomme l'Eucharistie *Sacrifice*, parce que l'on y offre, d'une manière non sanglante, J. C. qui s'est offert sur la Croix pour la Rédemption du genre humain.

On a toujours cru dans l'Eglise que l'Eucharistie étoit un véritable Sacrement de la nouvelle loi. Cela est si clairement marqué dans l'Evangile, que l'Eglise n'a pas eu besoin de faire un décret particulier pour établir cette vérité, qui a toujours paru très-certaine; il est évident, en effet, que tout ce qui est de l'essence et de la nature d'un Sacrement, se rencontre dans l'Eucharistie.

L'Eucharistie est un *signe visible;* car les espèces du pain et du vin conservent leur forme extérieure, quoique la substance du pain et du vin soit changée au Corps et au Sang de J. C. Ce signe signifie trois choses : la première est la Passion de notre Sauveur (2) : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la Mort du Seigneur.* La seconde est la grâce de Dieu qui nous est donnée, par ce Sacrement, pour la nourriture et le soutien de nos ames (3) : *Ma Chair est véritablement viande, et mon Sang est véritablement breuvage : celui qui mange ma Chair et boit mon Sang demeure en moi, et moi*

(1) Tert. Lib. de Resur. c. 8. Cyr. Cath. myst. 5. Hier. Ep. 1. ad Heliod. Aug. Lib. 3. de Trinit. etc.

(2) 1. Cor. 11. v. 26.

(3) Joan. 6. v. 56.

Digitized by Google

en lui. La troisième est la gloire de la vie éternelle qu'il nous annonce (1) : *Celui qui mangera de ce pain, vivra éternellement.* Quoique l'Eucharistie soit composée de deux espèces sacramentelles, savoir, de celles du pain et du vin, ce n'est pourtant qu'un seul sacrement et non deux sacremens, parce que ces différentes espèces ne tendent toutes deux qu'à une seule et même fin, qui est la réfection spirituelle de l'ame des Fidèles, comme le manger et le boire ne font qu'un repas, parce qu'ils n'ont qu'une même fin, qui est de nourrir nos corps.

Les Pères du Concile de Trente expliquant la foi de l'Eglise Catholique sur l'Eucharistie, déclarent que ce Sacrement contient véritablement, réellement et substantiellement le Corps et le Sang, avec l'Ame et la Divinité de N. S. J. C., et qu'ainsi il contient J. C. tout entier; et ils condamnent ceux qui disent que J. C. est seulement dans l'Eucharistie comme dans un signe, ou en figure, ou en vertu (2) : *Si quis negaverit in sanctissimæ Eucharistiæ sacramento contineri* verè, realiter et substantialiter *Corpus et Sanguinem unà cum animâ et Divinitate D. N. J. C. ac proindè totum Christum, sed dixerit tantummodò esse in eo ut in signo, vel figurâ, aut virtute, anathema sit.*

Le terme de *verè* signifie que l'Eucharistie n'est pas une pure figure, ni un simple signe du corps de J. C., comme le vouloit Zwingle. Celui de *realiter* signifie que J. C. n'est pas seulement dans l'Eucharistie comme un objet que la Foi y conçoit présent,

(1) Joan. 6. v. 59.

(2) Sess. 13. Can. 1.

Digitized by Google

ainsi que Calvin se l'imaginoit. Le terme de *substantialiter* marque que l'Eucharistie ne contient pas seulement une vertu émanée du Corps de J. C.; ainsi les termes dont le Concile s'est servi, sont directement opposés aux différentes manières de parler, que les sacramentaires emploient pour expliquer la présence de J. C. dans l'Eucharistie, dont les uns disent qu'on ne reçoit, en recevant l'Eucharistie, que le signe et la figure du Corps et du Sang de J. C., et non la substance de son Corps et de son Sang, qui est tellement renfermée dans le ciel, qu'elle n'est point du tout réellement présente sur la terre. Les autres disent qu'en recevant l'Eucharistie, on reçoit le Corps et le Sang de J. C., parce qu'on reçoit les effets de sa Mort et de sa Passion. Par-là l'Eglise Catholique opposant la réalité à la figure, la présence véritable de J. C. à la mémoire de son Corps, et la substance à ce qui n'en auroit que la vertu, fait profession de croire, 1.° que J. C. qui étoit dans le ciel et qui étoit dans le sein de la Sainte Vierge Marie, est le même dans l'Eucharistie; que c'est son même Corps, et que c'est son même Sang; 2.° que J. C. est aussi véritablement et aussi réellement présent sous les espèces Eucharistiques, qu'il est véritablement et réellement dans le ciel, et qu'il l'étoit dans le sein de Marie.

Nous entendons par les *espèces Eucharistiques*, sous lesquelles sont réellement contenus le Corps et le Sang, l'Ame et la Divinité de N. S. J. C., ce qui paroît à nos sens après la consécration, comme la couleur, l'odeur, la figure et le goût du pain et du vin que nous continuons d'apercevoir comme au-

Digitized by Google

paravant. Il est de Foi que la substance du pain et du vin ne demeure plus après la consécration, puisque, comme le Concile de Trente l'a déclaré, il se fait un entier changement de toute la substance du pain et du vin au Corps et au Sang de J. C.; cependant, après la consécration, la couleur, l'odeur, la figure et le goût du pain et du vin paroissent à nos sens les mêmes : ces accidens leur représentent le pain et le vin comme ils faisoient auparavant, et nous en ressentons les mêmes effets; ce sont donc les *apparences du pain et du vin.*

Or, que J. C. soit véritablement présent dans le ciel et dans l'Eucharistie, en mille et mille endroits divers en même temps; qu'il puisse être contenu tout entier dans un si petit espace que celui d'une hostie, c'est ce qu'à la vérité notre esprit ne comprend pas, tout comme nous ne comprenons pas le péché originel, les mystères de l'Incarnation et de la Résurrection, et moins encore le mystère de la Trinité, qui est le plus incompréhensible de tous, et cependant les Protestans croient ces derniers tout comme nous, le mystère de l'Eucharistie n'est pas plus incompréhensible. Nous ne concevons pas comment la substance d'un œuf se change en la substance d'un poulet composé de chair et de sang et de tant d'autres parties si différentes. Nous ne concevons pas comment le suc de la terre se change, dans les arbres et dans les plantes, en feuilles, en fleurs et en fruits qui sont d'une variété infinie pour leur figure, leurs couleurs, leur goût, leurs qualités et leurs propriétés. Nous ne comprenons pas comment la nourriture que nous prenons tous les jours, se

Digitized by Google

change en notre propre substance et devient notre corps et notre sang. Si notre esprit ne peut comprendre des choses naturelles qui se passent tous les jours sous nos yeux, ne seroit-ce pas le comble de la témérité que de vouloir comprendre les merveilles de la toute-puissance d'un Dieu? Sans doute que tous nos sens contredisent le mystère de l'Eucharistie; mais que croirions-nous si nos sens devenoient les juges de notre Foi? Qu'un Protestant se transporte à Bethléem, ses sens lui diront-ils que l'enfant qui vient de naître et qui est couché sur la paille, est le Verbe de Dieu? Qu'il monte au Calvaire, qu'il considère ce Corps sanglant, défiguré, ce corps en Croix; ses sens lui diront-ils que ce puisse être un Dieu? Mais, dira-t-il peut-être, les notions les plus simples doivent faire rejeter ce dogme; il n'est pas possible qu'un corps soit multiplié tant de fois; que les apparences d'une substance puissent rester, la substance même étant détruite. Je pourrois ici avoir recours à des comparaisons que de grands hommes ont employées pour exprimer ce qui paroît si difficile à concevoir: je pourrois alléguer la voix humaine : *une* dans la bouche de celui qui parle, *multipliée* cependant et toujours *la même* dans les oreilles d'un peuple infini qui l'écoute. Je pourrois ajouter que chacun de nous peut avoir une présence multipliée en cinquante miroirs, et même en cinquante morceaux de chacun de ces cinquante miroirs mis en pièces; mais outre que ces comparaisons sont imparfaites, n'étant que des *comparaisons*, et non point des *exemples* et *identités*, comme s'expriment les Philosophes, je

Digitized by Google

renvoie ici les Protestans à S. Ambroise, dont voici la réponse : Apprenez, dit ce Saint, que tant de merveilles s'opèrent par la force invincible d'un Dieu infini en toute-puissance et en bonté; et combien d'autres fois n'a-t-il pas renversé l'ordre de la nature pour nos besoins? Que de prodiges n'a-t-il pas opérés en tous les temps en notre faveur? Interrogez tous les élémens, et tout vous répondra, dans le concert le plus harmonieux, que l'amour de notre Dieu n'est satisfait que quand il a, pour ainsi dire, épuisé sa toute-puissance. Soumettons-nous donc à la Foi, M. F., captivons nos esprits en les soumettant à l'autorité de cet Etre suprême, qui peut faire une infinité de choses qui passent de beaucoup les bornes si étroites de notre esprit, et sans cela seroit-il infini? Plus un mystère qu'il nous a révélé est au-dessus de nos foibles lumières, plus il est digne de sa puissance et de sa sagesse, selon la remarque d'un ancien Père. Rendons-lui donc, je le répète, les hommages de notre esprit par la soumission de notre Foi, et ceux de notre cœur, par la ferveur de notre amour et de notre reconnoissance. Car si nous croyons et si nous honorons J. C. dans le mystère Eucharistique, nous aurons le bonheur de le voir un jour face à face et de le posséder à jamais dans le ciel. *Amen.*

Digitized by Google

CXXIV. DISCOURS.

DE LA PRÉSENCE RÉELLE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCHARISTIE.

Habitabit cum eis et ipsi populus ejus erunt, et ipse cum eis erit eorum Deus.

Il habitera parmi eux et ils seront son peuple, et leur Dieu sera au milieu d'eux.

APOC. XXI. v. 3.

QUELLE est donc cette race choisie, quel est ce peuple heureux, quel est cette nation privilégiée, qui doit posséder son Dieu de si près et au milieu d'elle-même? Ah! M. F., c'est nous-mêmes; oui, c'est dans nos tabernacles que réside véritablement un Dieu, quoique caché sous des symboles mystérieux. C'est parmi nous que le Saint des Saints a placé son trône, et qu'il reçoit les adorations des Anges et des hommes. O Sion! tressaillez d'alégresse; Jérusalem, quittez vos habits de deuil, et vous, nations dispersées dans toutes les parties de cet univers, venez rendre hommage à sa puissance et à sa gloire. Voici sur cet Autel celui que vous attendez depuis tant de siècles; il est enfin descendu du ciel, il est au milieu de vous, vous l'avez réellement présent. Ah! que ne puis-je, Chrétiens, vous inspirer les sentimens de respect, de crainte, d'amour et de reconnoissance, dont vous devriez être transportés à la vue de cette Majesté anéantie par

Digitized by Google

l'excès de la plus ardente charité! mais comme ces sentimens ne sont fondés que sur la croyance certaine que vous le possédez ce Dieu véritablement et réellement dans le sacrement de l'Eucharistie, ne trouvez pas étrange que j'entreprenne aujourd'hui de vous affermir dans cette précieuse Foi; et puisque l'incrédulité ose bien élever contre ce dogme merveilleux une voix téméraire, souffrez que je lui oppose la mienne, toute foible qu'elle est, et que je me joigne pour seconder le zèle de tant de grands hommes qui ont défendu avec tant de chaleur le Testament de leur Père, et qui se sont intéressés si vivement à le maintenir.

Il n'est pas étonnant que le dogme de la présence réelle ait été attaqué dès les premiers siècles de l'Eglise; il tient de si près au mystère de l'Incarnation, qu'il n'étoit pas possible de combattre celui-ci, sans donner atteinte au premier. Ainsi les sectes de *Gnostiques*, qui soutenoient que J. C. n'avoit qu'une chair fantastique et apparente, ne pouvoient pas admettre que son Corps fût réellement dans l'Eucharistie. Les Manichéens, au troisième siècle, et les Pauliciens au septième nioient le changement du pain et du vin au Corps et au Sang de J. C. (*bibliot. max. PP. tom.* 16 *p.* 756); les Albigeois firent de même dans le onzième et le douzième. Dans le même temps Bérenger, archidiacre d'Angers, nia ouvertement la présence réelle et la transsubstantiation. Il fut cité dans divers Conciles où il fut convaincu d'erreur et se rétracta; mais il y a lieu de douter si ses rétractations ont été sincères.

Au seizième, les prétendus réformateurs ont

Digitized by Google

attaqué l'Eucharistie, mais il n'ont jamais pu s'accorder. Luther et ses sectateurs, en admettant la présence réelle, ont rejeté la transsubstantiation. Zwingle a enseigné que l'Eucharistie n'est que la figure du corps et du sang de J. C. Calvin a prétendu que l'Eucharistie renferme seulement la *vertu* du Corps et du Sang de J. C., qu'on ne les reçoit dans ce Sacrement que par la Foi, et d'une manière spirituelle. Voy. Bossuet, (*Hist. des variations*, sur les divisions que ces divers sentimens ont causés parmi les Protestans).

Selon Calvin, le dogme de la présence réelle et le culte de l'Eucharistie est une véritable idolâtrie. Cependant, par une inconséquence évidente, les Calvinistes ont consenti à fraterniser, en fait de religion, avec les Luthériens qui croient la présence réelle.

D'un côté, Luther a soutenu de toutes ses forces que les paroles de J. C., *ceci est mon corps*, emportent évidemment une présence réelle; de l'autre, Calvin a répliqué qu'il est impossible d'admettre une présence réelle, sans supposer une *transsubstantiation*, et sans autoriser le culte de l'Eucharistie. Ainsi, ces ennemis de l'Eglise Catholique, en se réfutant l'un l'autre, ont prouvé, sans le vouloir, la vérité de notre doctrine. Ils n'en sont pas moins demeurés chacun dans leur opinion, quelque inconcevable que soit un tel aveuglement.

Les Théologiens Catholiques prouvent la vérité de la présence réelle par deux voies, l'une qu'on appelle de *discussion*, l'autre de *prescription*. On peut y en ajouter une troisième qui est la voie des *conséquences*.

Digitized by Google

La première consiste à prouver la présence réelle par les textes de l'Ecriture-Sainte, dont les uns renferment la promesse de l'Eucharistie, les autres son institution, les troisièmes l'usage de ce Sacrement.

Arrêtons-nous d'abord à la promesse que le Fils de Dieu nous a faite de son Corps, et si, au lieu de le posséder réellement dans l'Eucharistie, il n'y avoit effectivement que du pain et du vin, ou qu'il n'y fût qu'en figure, qu'avoit à faire J. C. avant de faire cette promesse authentique, de disposer l'esprit de ceux à qui il parloit, à la croyance de ce mystère par le miracle surprenant de la multiplication des pains, et par un discours sublime sur l'excellence de la Foi qui demande un esprit soumis, et promet la vie éternelle à tous ceux qui, fermant les yeux aux raisonnemens humains, les ouvriroient à l'autorité souveraine d'un Dieu qui peut plus faire que notre foible entendement ne sauroit concevoir (1)? *Hoc est opus Dei ut credatis.* Or, si dans le Sacrement de l'Autel il ne devoit y avoir que du pain et du vin, à quoi bon ce discours? Qu'étoit-il besoin de tant de docilité, et d'une Foi si soumise, d'opérer des prodiges et de promettre la vie éternelle à ceux dont la Foi seroit assez vive, pour croire que le pain signifie son Corps, et que le vin représente son Sang? De plus, en ajoutant que le prodige de la manne n'étoit que comme un essai de celui qu'il vouloit faire, ne falloit-il pas qu'il voulût leur faire entendre qu'il devoit exécuter

(1) Jean. 6. v. 20.

Digitized by Google

des choses capables de les surprendre et de révolter même leurs sens et leur raison? Mais comment s'exprime-t-il ensuite? Voici ses propres paroles (1): Je suis le pain de vie, s'écrie-t-il : *Ego sum panis vitæ.* Le pain que je vous donnerai, c'est ma chair: *Panis quem ego dabo caro mea est.* Remarquez ici qu'il ne se trouve personne de ceux qui entendent ces paroles, qui ne les prenne à la lettre; et bien loin d'y soupçonner un langage figuré, des énigmes ou des signes, nul ne croit qu'elles soient obscures; elles font bien naître à la vérité différentes difficultés; les Juifs s'en scandalisent : Comment, disent-ils entr'eux, cet homme peut-il nous donner sa chair à manger (2)? *Quomodò potest hic carnem suam dare nobis ad manducandum?* Mais malgré ces disputes, le Sauveur modère-t-il sa proposition? Ah! s'il n'eût voulu parler que de pain donné en signe de son Corps, et que la présence réelle eût été impossible, comme quelques-uns se l'imaginoient, les auroit-il laissés plus long-temps dans l'erreur? et celui qui étoit venu au monde pour dissiper les ténèbres du mensonge, et pour faire triompher la vérité, n'eût-il pas donné, dans cette rencontre, tout l'éclaircissement que demandoit une promesse si nouvelle et inouie jusqu'alors, particulièrement voyant qu'ils s'en scandalisoient? Mais, ô triomphe éclatant de la vérité des paroles d'un Dieu sur l'insensibilité des hommes! il ne dit point que les paroles dont il s'est servi sont métaphoriques et qu'elles ne doivent point être prises à la lettre; il

(1) Joan. 6. v. 48. (2) Ibid. v. 53.

en

Digitized by Google

ne dit point que ce mystère est impossible, mais il répète ses premières paroles; il y donne un nouveau poids par le jurement qu'il y ajoute, en s'adressant à ceux qui avoient douté de son pouvoir (1) : *Amen dico vobis, nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis* : Je vous le dis en vérité, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes. Or n'eût-il pas ici trompé les Juifs, s'il leur eût parlé d'une autre chair que de sa chair véritable? Et afin que vous ne soyez pas surpris, leur ajoute-t-il, que le Fils de l'homme vous invite à manger sa chair, sachez que ma chair est VÉRITABLEMENT une nourriture, et mon sang VÉRITABLEMENT un breuvage (2) : *Caro enim mea* VERÈ *est cibus, et sanguis meus* VERÈ *est potus.* Bien loin donc de modifier ou d'expliquer ce qu'il venoit de dire, il le fortifie par des termes encore plus formels et plus énergiques, puisqu'il ne dit pas seulement que sa chair est viande; mais comme s'il eût craint de ne s'être pas expliqué assez clairement, il ajoute qu'elle est VÉRITABLEMENT viande, VERÈ *est cibus;* et que son sang est VÉRITABLEMENT breuvage, VERÈ *est potus.* Pour prévenir enfin et obvier à toutes les contestations et à toutes les interprétations qu'on pourroit donner à ces paroles, en disant que cette chair n'est pas la sienne, il ne dit plus : Celui qui mange ma chair, mais celui qui me mange moi-

(1) Joan. 6. v. 54. (2) Ibid. v. 56.

Digitized by Google

même, vivra pour moi : *Et qui manducat me, vivet propter me* (1).

Mais, dit ici le Calviniste, J. C. a expliqué lui-même ensuite toutes les paroles que vous venez de rapporter, et par l'explication qu'il en a faite, il a exclu de la manière la plus claire le sens que vous leur donnez. Pour dissiper le scandale des Juifs et même de plusieurs de ses Disciples, il a ajouté (2) : *C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien; les paroles que je vous ai adressées sont esprit et vie.* Ce qui signifie qu'il auroit été fort inutile de manger la chair de Jésus-Christ; qu'il suffisoit de lui être uni par l'esprit, et que les paroles précédentes ne devoient être entendues que dans un sens spirituel et vivifiant.

J'observe d'abord que, dans cette proposition, *la chair ne sert de rien*, on doit être bien éloigné de penser que J. C. ait voulu parler de sa propre chair. Le Sauveur en effet auroit-il pu dire que sa propre chair ne sert de rien; cette chair dans laquelle se sont opérés les grands mystères de l'Incarnation, de la Nativité, de la Mort et de la Passion du Fils de Dieu; cette chair qui nous a procuré tant de grâces, qui a été le fondement de notre salut ? *C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien;* c'est-à-dire, vous ne devez point entendre ces paroles d'une manière charnelle et grossière, mais d'une manière spirituelle et vivifiante. Il est certain que les Capharnaïtes auxquels J. C. parloit, conçurent qu'il leur donneroit véritablement sa chair pour nourriture ; mais ils

(1) Joan. 6. v. 58. (2) Ibid. v. 64.

Digitized by Google

s'égarèrent dans leur pensée, en voulant raisonner sur la manière dont J. C. leur feroit ce don : *Comment celui-ci*, dirent-ils (1), *peut-il nous donner sa chair à manger ?* Ils pensèrent que J. C. leur donneroit sa chair à manger, de la même manière dont ils mangeoient la chair commune qui leur servoit d'aliment ordinaire, c'est-à-dire, une chair coupée en différens morceaux ; c'est cette interprétation charnelle que J. C. voulut exclure en leur disant que *la chair* mangée de cette manière *ne sert de rien*, *que c'est l'esprit qui vivifie*, et *que ses paroles étoient esprit et vie ;* c'est-à-dire, qu'elles devoient être entendues d'une manière spirituelle, vivifiante et miraculeuse, en ce que sa chair seroit véritablement nourriture, mais nourriture présentée aux Fidèles d'une manière qui n'auroit rien de révoltant pour la nature, et qui ne seroit pas contraire au respect dû à la chair du Fils de Dieu. C'est le raisonnement de saint Augustin (*Tract. XXVII. in Joan.*)

Pour nous convaincre de plus en plus de la vérité du dogme que nous établissons, venons à l'institution de cet auguste mystère ; c'est là que le Sauveur nous découvre encore mieux ses pensées, et nous persuade invinciblement que c'est son propre corps qu'il a pris dans le sein de Marie, et qu'il a livré à la fureur de ses ennemis, qu'il nous promet. C'est un *Testament* que J. C. fait en instituant l'Eucharistie : *Novum Testamentum*, *sanguis novi Testamenti.* Eh ! qui ignore que le Testament est la dernière voix de la nature et de la raison, par laquelle les hommes

(1) Joan. 6. v. 53.

Digitized by Google

déclarent leurs dernières volontés avec toute la netteté et la précision dont ils sont capables, afin de prévenir toutes les querelles et les contestations que l'obscurité ou l'ambiguité des paroles pourroient faire naître. Or, J. C. dans son Testament nous donne son corps et son sang en termes formels. Remarquons d'abord le consentement et l'uniformité des Ecrivains sacrés, à rapporter les paroles de cette institution divine sans changement, sans commentaire, sans explication, quoique partout ailleurs ils en usent autrement, et que l'explication fût ici plus nécessaire que dans tout autre endroit. Il prit du pain, disent-ils unanimement, le bénit, le donna à ses disciples en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps ;* et prenant ensuite le calice, il rendit grâces et leur dit : *Prenez et buvez, car ceci est mon sang.* Le Fils de Dieu pouvoit-il parler plus clairement pour nous faire entendre qu'il donnoit à ses Apôtres son vrai corps et son vrai sang sous les apparences du pain et du vin? Quelle expression plus naturelle pouvoit-il employer que ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang ?* et pour montrer qu'il entendoit parler de son corps réel et véritable, et non de la figure de son corps, il ajoute : *qui est donné* pour vous : *Quod pro vobis tradetur.* Or, c'est son vrai corps qui a été donné pour nous, et non *la figure* de son corps; et pour le sang, il ajoute : Ceci est mon sang qui sera répandu pour plusieurs : *Hic est sanguis meus qui pro multis effundetur ;* or, c'est son vrai sang, et non point la *figure* de son sang qui a été répandu pour la rémission des péchés des hommes.

Digitized by Google

Je demande en outre à un Sacramentaire, en quel sens du *pain* est-il livré pour nous? *une coupe de vin* est-elle répandue pour nous? Si J. C., en substituant l'Eucharistie à la Pâque des Juifs, n'avoit établi qu'une figure de son corps et de son sang; l'agneau qu'il venoit d'immoler selon la loi de Moïse ne l'auroit-il pas beaucoup mieux représenté?

Il est donc évident que ces paroles de J. C.: *Ceci est mon corps*, doivent être entendues dans leur sens littéral et naturel, à moins de prétendre que le Sauveur a parlé à ses Apôtres d'une manière inintelligible, absurde et capable de les induire en erreur. Car si nous voulons examiner de près les règles du langage humain, nous devons juger de cette expression: *Ceci est mon corps*, selon la manière dont les hommes parlent eux-mêmes; et comme ils ne s'aviseroient jamais, en instituant un signe, de ne pas avertir que la chose dont ils parlent doit être regardée comme un signe, lorsqu'elle n'est déjà pas considérée comme telle ou naturellement ou par institution, nous devons croire que si J. C. avoit voulu donner l'Eucharistie comme un simple signe et une simple image, il en eût infailliblement averti ses Disciples, parce qu'il est évident que le pain Eucharistique présenté par le Sauveur à ses Apôtres, n'étoit ni par lui-même, ni par convention des hommes *le signe de son corps*. Un pain ne représente point par lui-même le corps humain; au temps de J. C., ni avant lui, ni depuis, les hommes ne sont jamais convenus que du pain signifieroit le corps d'un homme. J. C. n'auroit donc pu donner

Digitized by Google

au pain le nom de son corps, sans jeter ses Disciples dans une erreur monstrueuse.

En vain le Calviniste voudra-t-il autoriser le sens figuré qu'il donne aux paroles de l'institution de l'Eucharistie, par d'autres discours de J. C., dans lesquels en parlant de lui-même il a dit : *Je suis le cep de la vigne, la porte de la bergerie, le berger, etc.*; expressions qui certainement ne peuvent pas être prises dans le sens littéral. Dans toutes les circonstances, dit-il, J. C. a donné au signe le nom de la chose signifiée; pourquoi en instituant l'Eucharistie comme signe et figure de son corps qui alloit être livré à la mort, n'aura-t-il pas pu en user de même, lui surtout qui parloit si souvent en figures et en paraboles?

Il est vrai que N. S. parloit souvent aux Juifs en figures et en paraboles, mais ce style n'étoit pas pour les Apôtres; et s'il s'en est servi quelquefois avec eux, il le leur a aussitôt éclairci en leur découvrant le véritable sens de ses paroles. Or, nous ne voyons point qu'il ait jamais expliqué celles dont il s'est servi en instituant l'Eucharistie; il a donc voulu qu'ils les prissent dans leur sens naturel et littéral.

D'ailleurs il faut reconnoître une grande différence entre le style d'un sermon et celui d'un Précepte. Le premier admet des comparaisons et des paraboles; mais l'institution d'un Sacrement et d'un nouveau Précepte exige un style clair et précis. Cette seule réflexion devroit suffire pour faire rejeter ces prétendues comparaisons de différens textes de l'Ecriture, par lesquels on se laisse abuser; mais j'ai quelque chose de plus fort à répondre.

Digitized by Google

J'ai déja fait voir que le pain n'est ni signe naturel, ni signe de convention du corps de J. C.; pour prétendre donc que ces paroles : *Ceci est mon corps*, dussent être entendues dans un sens figuré, il faudroit citer en exemple des expressions figurées dont J. C. se seroit servi, et pareillement sans aucune explication ni aucun commentaire. Mais on allègue au contraire différentes expressions de J. C., dont chacune porte avec elle son explication et son commentaire; ainsi quand le Sauveur a dit : *Je suis le cep de la vigne, la porte de la bergerie, etc.*, il a expliqué aussitôt lui-même la figure, et si clairement qu'il ne pouvoit rester le moindre doute. N'étoit-il, pas évident que J. C. se disoit le *cep* dans le même sens dans lequel il disoit son Père le *vigneron*, et ses Apôtres des *branches de vignes* : ceux-ci ne pouvoient ignorer que le Père céleste n'étoit pas et ne pouvoit pas être un vigneron, comme on en voit sur la terre; ils sentoient bien qu'ils n'étoient pas eux-mêmes de véritables branches de vignes; il étoit donc pour eux de la dernière évidence que ces expressions étoient figurées, et par conséquent que celle de *cep* l'étoit aussi. Qu'on nous montre quelque chose de pareil dans l'institution de l'Eucharistie, et un seul mot qui porte avec lui une explication des paroles de J. C. La comparaison de ces paroles : *Je suis le cep*, avec celles-ci : *Ceci est mon corps*, n'est donc pas tolérable. On peut appliquer le même raisonnement à différens autres textes dont on abuse comme de celui-là, ainsi que nous allons le voir dans un moment.

Une nouvelle démonstration de la présence de

Digitized by Google

J. C. sur nos autels se tire des paroles de S. Paul sur la participation de ce grand mystère. Car, après avoir rapporté les mêmes paroles : *Ceci est mon corps*, il ajoute (1) : *Quiconque mangera ce pain, ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur ; quiconque mange le pain, ou boit ce calice indignement, mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur.* Si, comme les Calvinistes l'imaginent, l'Eucharistie n'étoit pas le *vrai corps* et *le vrai sang* de N. S., l'Apôtre ne diroit pas que celui qui la reçoit indignement est coupable du corps et du sang du Seigneur ; car il seroit seulement coupable d'avoir profané la figure de son corps et de son sang : S. Paul n'ajouteroit pas qu'il mange sa condamnation en ne discernant pas le corps du Seigneur; car si l'Eucharistie n'est pas le *vrai corps* de J. C., on ne peut pas dire qu'on n'en fait pas le discernement.

Disons donc avec le Concile de Trente (2) que c'est un très-grand crime d'interpréter par des figures et des métaphores imaginaires, les paroles que les Evangélistes et S. Paul nous rapportent avoir été employées par J. C. pour instituer le Sacrement de l'Eucharistie, puisque leur propre sens qui est très-clair se découvre d'abord.

Disons enfin que le vrai sens des paroles de J. C. ne peut être mieux connu que par la pratique des premiers Fidèles. S. Jean, dans l'Apocalypse (V. v. 6.) fait le tableau de la liturgie des Apôtres. Il repré-

(1) 1. Cor. 11. v. 27. (2) Sess. 13, v. 1.

Digitized by Google

sente au milieu d'une assemblée de prêtres, un autel et un agneau en état de victime, auquel on rend les honneurs de la Divinité. S. Justin, cinquante ans après, nous la peint de même (Apoc. 1. n.° 65 et suiv.). On a donc toujours cru que J. C. étoit réellement présent à la cérémonie : la prétendue idolâtrie de l'Eglise romaine dateroit du temps des Apôtres.

Les Protestans ont si bien senti les conséquences de ce tableau, que pour ne pas renoncer à leurs erreurs, ils ont plutôt rejeté l'Apocalypse, supprimé l'autel, les prêtres, les prières et tout l'appareil du sacrifice.

Ils ne se lassent pas de répéter que dans l'Ecriture-Sainte *le signe* reçoit le nom de la chose signifiée. Ainsi Joseph, disent-ils encore, expliquant le songe de Pharaon, dit : Les sept vaches grasses et les sept épis pleins sont sept années d'abondance. Daniel expliquant la vision de Nabuchodonosor dit : Vous êtes la tête d'or, etc., etc.

Mais le Sauveur, en instituant l'Eucharistie, n'expliquoit ni songe, ni vision, ni parabole, ni type de l'ancienne loi ; au contraire, il mettoit une réalité à la place des figures, il établissoit, comme nous l'avons déjà observé, un Sacrement qui devoit être souvent renouvelé, dont il étoit important d'expliquer clairement la nature.

D'ailleurs, dans tous ces exemples cités par les Protestans, nous avons fait voir qu'il y a de la ressemblance et de l'analogie entre le signe et la chose signifiée, et qu'ici il n'y a aucune ressemblance entre du pain et le corps de J. C. ; mais si

Digitized by Google

le Sauveur a fait du pain *son propre corps*, ainsi qu'il l'a dit clairement, n'est-il pas vrai, dès ce moment, que ce qui paroît du pain est *le signe* du corps de J. C., puisqu'alors ce corps ne paroît à nos yeux que sous les qualités sensibles du pain? donc, lorsque les SS. PP., dans quelques passages, ont appelé le pain consacré le *signe du corps de J. C.*, loin d'en conclure que les paroles du Sauveur doivent s'entendre dans un sens figuré, il en faut conclure précisément le contraire, puisque ce pain ne peut être *le signe* du corps, à moins que le corps n'y soit réellement. En disant : *Ceci est mon corps*, J. C. n'a rien changé à l'extérieur du pain; le pain consacré ne ressemble pas plus au corps de J. C. que le pain non consacré; il ne peut donc pas être la figure de ce corps, si J. C. ne l'y met pas, et ne change pas la substance même du pain.

La voie de *prescription* consiste à faire voir que, depuis les Apôtres jusqu'à nos jours, l'Eglise universelle a toujours entendu à la lettre les textes de l'institution de l'Eucharistie. Il me seroit aisé de le prouver par une infinité de passages, que le temps ne me permet pas de rapporter. Je me contenterai d'observer que, dans les premiers siècles de l'Eglise, on exhortoit les Fidèles à l'adoration de l'Eucharistie, comme il paroît par les écrits de S. Augustin (1), de S. Jean Chrysostôme et de S. Cyrille de Jérusalem; et qu'on expliquoit alors au peuple la Foi de l'Eucharistie, avec autant de netteté et de pré-

(1) Cyr. in 5. a. Catech. Mystag. Aug. in Ps. 98. Chrys. hom. 24. in I. Cor.

Digitized by Google

cision qu'aujourd'hui. Bornons-nous à quelques passages pour nous en convaincre. (1) Ecoutons en premier lieu ce que disoit un illustre martyr qui touchoit de fort près au temps des Apôtres; c'est S. Ignace : « Les hérétiques, dit-il, (2) s'éloignent » de nos assemblées, parce qu'ils ne veulent pas » confesser que ce que nous appelons *Eucharistie* » et *actions de grâces*, est véritablement la chair » du Sauveur Jésus, cette *même chair* qui a été » tirée du sein de Marie, qui a été attachée à la Croix, » et que le Père, par sa toute-puissance, a tirée du » tombeau : » *Hæretici Eucharistias non admittunt, quòd non confiteantur Eucharistiam esse* CARNEM *Salvatoris nostri J. C., quæ pro peccatis nostris passa est, quam Pater suâ benignitate suscitavit.* Or, la chair qui a souffert pour nous, qui a été ressuscitée, est-elle une chair en figure? Voilà cependant les propres expressions d'un homme qui pouvoit avoir conversé sinon avec les Apôtres, du moins avec les Disciples immédiats des Apôtres. S. Justin qui vivoit au second siècle, ne s'est pas expliqué moins énergiquement (3) : « Comme nous » savons, dit-il, que notre Sauveur s'est revêtu de » chair et de sang pour notre salut, de même nous » croyons que l'Eucharistie est la chair et le sang du » même Fils de Dieu : » *Quemadmodùm J. C. Sal-*

(1) Ceux qui voudront s'assurer de plus en plus de la croyance des anciens Pères, au sujet de la présence réelle, pourront consulter Optat de Milève, liv. 4. Greg. Nyss. in Orat. Catech. Cent. 4. Gaud. Tract. 2. de ration. Sacrament. Damasc. de Fid. orthod. lib. 4. Tertull. de Resur. carnis. Hieron. in c. 8. Eccl. Basil. in summ. Mor. Cyr. Alex. libr. 17. de Adorat. S. Leo. de Pass. Dom., etc., etc., etc.

(2) Ign. Ep. ad Smyrn. (3) Just. in 2. Apolog.

Digitized by Google

vator noster carnem et sanguinem pro salute nostrâ habuit, sic Eucharistiam illius incarnati Jesu et carnem et sanguinem esse edocti sumus. S. Irénée supposant comme incontestable la vérité de la présence réelle, se sert de ce prodige pour établir la Divinité de J. C. : *S'il n'étoit pas Dieu*, dit ce saint Docteur (1), *comment pourroit-il changer le pain en son corps ?* S. Cyprien ne reconnoît-il pas autre chose que de simples signes dans l'Eucharistie quand il dit (2) : « Ce pain changé non en apparence » (remarquez cette expression), mais réellement et » dans sa nature, est fait chair par la toute-puis- » sance de Dieu : » *Panis iste non effigie, sed naturâ mutatus, omnipotentiâ Dei factus est caro :* « Je ne veux pas que vous vous trompiez aux appa- » rences, disoit S. Hilaire (3), croyez très-certai- » nement que ce qui vous paroît du pain n'en est » pas, mais le corps même de J. C. » *Quamobrem non sic hæc attendas velim, tanquàm sint nudus et simplex panis ; corpus enim sunt et sanguis Christi.* S. Ambroise, comme prévenant les difficultés que devoient former nos frères séparés, s'exprime ainsi (4) : « J'avoue que le pain n'est que du pain » avant les paroles du Sacrement ; mais après la » consécration je crois et je confesse que c'est le » corps et la chair de J. C. » *Non erat ante consecrationem Corpus Christi ; sed, post consecrationem, dico tibi quòd corpus Christi est :* « Vous voudriez voir J. C. dans l'Eucharistie, dit » S. Chrysostôme (5), et vous ne faites donc plus

(1) Iræn. lib. 4. contra. Hæres.
(2) Cypr. de Cœnâ Domini.
(3) Hil. lib. 8. de Trinit.
(4) Ambr. de iis qui initiantur, C. 9.
(5) Chrys. Homil. 60. ad pop. Antioch.

Digitized by Google

» attention qu'il vous a été accordé de le toucher ; » que dis-je ? il s'incorpore à vous, et vous le recevez » non-seulement par la Foi, mais réellement et en » vérité : » *Verùm et semetipsum in nobis commiscet, et non Fide tantùm, sed et ipsâ re.* S. Augustin enseigne la même vérité de la manière du monde la plus précise et la plus formelle, lorsqu'il nous dit que « J. C. étoit porté entre ses mains d'une manière » ineffable et incompréhensible, lorsque parlant de » son corps il disoit à ses Apôtres : Ceci est mon » corps ; car alors, ajoute S. Augustin, il portoit » son propre corps entre ses mains (1) » : *Ferebatur enim Christus in manibus suis, quandò commendans ipsum suum corpus, ait : Hoc est corpus meum ; ferebat enim illud corpus in manibus suis.* S. Cyrille de Jérusalem s'exprime ainsi dans ses Catéchèses, où certainement ce S. Docteur étoit attentif à parler exactement (2) : « Puisque J. C. a » déclaré, en parlant du pain, que c'étoit son corps, » qui osera le révoquer en doute ? et puisqu'il a » assuré que c'étoit son sang, qui osera en douter ? » Il changea autrefois l'eau en vin à Cana en Galilée » par sa seule volonté, et il ne méritera pas d'être » cru quand il change le vin en son sang ? Si, étant » invité à des noces humaines il a fait ce prodigieux » miracle, à plus forte raison devons-nous croire » qu'il en fait d'également grands, quand il admet » les enfans de l'Epoux au banquet sacré qu'il leur » a préparé ; recevons donc avec une entière certi-

(1) Aug. Serm. I. in Psalm. 33. tom. 8, imprim. Mélin, Paris, 1571.
(2) Cyr. Hier. in Catech. Mystag. 4.e édit. Paris, pag. 237.

Digitized by Google

» tude le corps et le sang de J. C.; car sous l'espèce
» du pain ce corps vous est donné, et sous l'espèce
» du vin on vous donne son sang.... Sachez et tenez
» pour certain, que ce qui vous paroît du pain
» n'est pas du pain, mais le corps de J. C.; et
» que ce qui vous paroît du vin n'est pas du
» vin, quoique cela paroisse au goût, mais le sang
» de J. C.»

Je le demande, étoit-il possible que S. Cyrille s'expliquât plus clairement? Trouvera-t-on rien de plus précis dans aucun catéchisme ou livre de piété de l'Eglise romaine? Et ce qui achève de démontrer que notre Foi est celle de l'ancienne Eglise, c'est que les sociétés chrétiennes d'Orient, *qui sont séparées, depuis plus de douze cents ans de la même Eglise romaine*, qui sont divisées entr'elles en beaucoup de points, s'accordent toutes néanmoins avec nous sur l'Eucharistie; et nous avons des déclarations authentiques (1) des Grecs, des Arméniens, des Nestoriens, des Jacobites, des Cophtes, des Syriens, des Moscovites, qui attestent tous qu'ils ont la même Foi que nous, qu'ils ont toujours enseigné et toujours cru que J. C. Fils unique de Dieu étoit réellement, substantiellement dans l'Eucharistie, tel qu'il fut dans le sein de sa bienheureuse mère.

Une troisième preuve de la présence réelle, ce sont les conséquences qui s'ensuivent de l'erreur des Protestans : nous soutenons qu'elle donne atteinte à la divinité de J. C., et qu'elle ne pouvoit manquer de faire naître le Socinisme et le Déisme, comme

(1) Voyez perpét. de la Foi, tom. I, liv. 12. tom. 3, liv. 8.

Digitized by Google

cela est arrivé en effet. Je dis *comme cela est arrivé en effet*; car nous voyons l'Eglise protestante de Genève même, de Genève la *Rome*, la *métropole* des Eglises réformées, donner comme tant d'autres le scandale de la défection et de l'apostasie. Déjà d'Alembert (*art. Genève de l'Encyclopédie*) avoit accusé les Pasteurs de cette ville de ne plus croire à la divinité de J. C.; déjà Rousseau, leur compatriote, leur avoit reproché la même chose; déjà un de leurs Ministres (*Jacob Vernes*) avoit appris au monde chrétien qu'il ne regardoit ni la Trinité, ni la divinité de J. C., ni le péché originel, ni la nécessité de la révélation, comme des dogmes essentiels et fondamentaux; enfin un ministre Genevois (*Henri-Louis Empaitaz*) dans un écrit intitulé: *Considérations sur la divinité de J. C., etc.* (1); fait voir que le dogme de la divinité du Sauveur est tout-a-fait éliminé du symbole des ministres actuels de cette ville, qui a été le berceau du Calvinisme, et qui en est encore regardé comme le chef-lieu. Il le montra par leur catéchisme, par leur liturgie, par les traités de leurs professeurs de Théologie, par la version de la Bible qu'ils ont adoptée, par les prédications des Pasteurs, et par les thèses publiques que l'on fait soutenir aux aspirans au ministère. S'il restait encore la plus petite étincelle de l'ancienne Foi parmi les Ministres actuels de Genève sur la divinité de J. C., ceux-ci ne se seroient-ils pas empressés de réfuter des reproches

(1) Chez Adrien Leclerc, Paris, 1817.

Digitized by Google

aussi graves, et d'imposer silence à M. Empaitaz, en publiant une profession de leur Foi claire et précise? Ne rougiroient-ils pas de se voir accusés de Socianisme et de Déisme, au lieu de s'en honorer peut-être comme d'un titre de gloire? O vous Calvinistes français, qui jusqu'à présent, au mépris des Pasteurs légitimes et apostoliques établis par l'autorité de J. C. même pour vous diriger dans les voies du salut, n'avez écouté que des maîtres formés par de tels Docteurs, continuerez-vous encore à recourir à cette source, et n'ouvrirez-vous jamais les yeux sur les affreux précipices qui vous environnent de toutes parts? Mais revenons à mon sujet, et voyons les conséquences de l'erreur des Protestans sur la présence réelle, par rapport au Socianisme et au Déisme.

1.° Il n'est aucun des miracles du Sauveur qui n'ait pû être opéré par un pur homme envoyé de Dieu; mais que J. C. se rende présent en corps et en ame dans toutes les hosties consacrées, c'est un prodige qui ne peut être operé que par un Dieu. S. Irénée avoit remarqué cette connexion qu'il y a entre la présence réelle et la divinité du Verbe. (*Adv. hær. l. IV. c.* 18. *n.*° 4.)

2.° Ce divin Maître n'a pu ignorer les suites terribles que produiroit parmi les Chrétiens la manière dont il avoit parlé de l'Eucharistie, ni l'erreur énorme dans laquelle ils alloient tomber immédiatement après la mort des Apôtres, dans la supposition que la Foi catholique est une erreur. En effet, ou il l'a prévue, ou il ne l'a pas prévue. S'il l'a prévue et qu'il n'ati pas voulu la prévenir, il a manqué aux promesses qu'il avoit faites à son Eglise d'être avec elle

Digitized by Google

elle jusqu'à la consommation des siècles; s'il ne l'a pas prévue, il n'est pas Dieu.

3.° Selon la croyance des Protestans, le Christianisme, dès le commencement du second siècle, est devenu la Religion la plus fausse qu'il y ait sur la terre, une Religion pleine de superstition, d'idolâtrie même. Un Dieu seroit-il venu sur la terre pour y établir une Religion si monstrueuse ? il n'y a donc d'autre parti à prendre que d'embrasser le Déisme ?

Enfin, si dans les premiers siècles on avoit eu de l'Eucharistie la même idée que les Protestans, auroit-on caché avec tant de soin nos saints mystères aux païens? en auroit-on interdit la connoissance aux Catéchumènes, même avant le Baptême ? Arrêtons-nous un peu à ce point de discipline qui regarde le secret inviolable que tous les Fidèles observoient spécialement sur le Sacrement de l'autel. Jésus-Christ en avoit fait à ses Disciples un Précepte, en leur commandant, sous des expressions figurées (*Matth.* 7.), de ne point jeter les perles devant les pourceaux. Quand il institua son auguste Sacrement, il ne voulut avoir que ses Apôtres pour témoins, et à son exemple les Apôtres ne le célébroient que dans le secret (*Act.* 2. *v.* 46.). Dans les premiers siècles les Sacremens étoient désignés sous le nom général de *mystères*, qui signifie *choses cachées*. On les administroit dans les assemblées privées, après avoir fait sortir tous ceux qui n'étoient pas initiés. Jusqu'au moment de la célébration, il étoit permis aux Catéchumènes, aux étrangers, même infidèles, de s'y trouver; ils assistoient aux prières, aux lec-

Digitized by Google

tures de l'ancien Testament, faites par des lecteurs, et du nouveau, faites par des prêtres ou des diacres; ils pouvoient même écouter l'explication de l'Ecriture, réservée ordinairement aux évêques. Dans ces homélies ou explications publiques de l'Ecriture, le prédicateur se donnoit bien de garde de parler des *mystères;* ou s'il étoit obligé d'y faire allusion, il le faisoit avec réserve, couvrant la doctrine sous des termes énigmatiques : « Nous ne parlons pas » clairement des mystères devant les Catéchumènes, » disoit S. Cyrille de Jérusalem (*Catéch.* 6.); mais » nous sommes contraints souvent d'user d'expres- » sions obscures, afin que ceux qui ne sont pas » instruits n'en puissent être blessés. » On voit dans d'autres Pères, surtout dans S. Augustin, souvent des réticences, des phrases suspendues, obscurcies à dessein sur l'Eucharistie.

Si cette réserve ne quittoit point les prédicateurs du Christianisme, quand ils parloient en public, elle ne les abandonnoit pas davantage quand ils composoient des écrits pour confondre les hérétiques, les païens et les Juifs; s'ils avoient éventé le secret dans leurs ouvrages, il eût été aussi ridicule qu'inutile de le ménager avec tant de discrétion dans leurs sermons. Saint Cyrille d'Alexandrie se contente de répondre aux objections de Julien l'Apostat (*contra Julian. l.* 7.) : « Que les mystères sont si profonds, » si relevés, qu'ils ne peuvent être compris que par » ceux qui ont la Foi; qu'ainsi, de peur qu'en dé- » couvrant les mystères aux non initiés, il offensât » J. C. qui défend de donner les choses saintes aux » chiens, et de jeter les perles devant les pourceaux,

Digitized by Google

» il n'entreprendra point de traiter ce qu'ils ont de » plus profond. » Et après en avoir touché quelque chose, il ajoute: « Qu'il en diroit bien davantage » s'il ne craignoit point d'être entendu des non » initiés, parce que, dit-il, on se moque ordinai- » rement de ce qu'on ne comprend pas. » Cette habitude de précaution et de silence s'est étendue jusqu'au cinquième siècle, où l'on voit qu'Innocent I, répondant même à un évêque qui l'avoit consulté (*ad Decentium Cugubinum episc.*), n'ose s'ouvrir par écrit sur la partie mystérieuse de l'Eucharistie; « qu'au reste il n'est point permis d'écrire: nous » pourrons vous en parler de vive voix quand vous » serez ici. »

Quelque vrai et incontestable que soit cet exposé historique, des Docteurs calvinistes ont osé le contredire. On est frappé d'étonnement de les entendre avancer que cette discipline sur le secret des mystères, loin de remonter aux Apôtres, a été inconnue aux trois premiers siècles, et ne date son origine que du quatrième; mais y a-t-il rien de plus contraire aux faits, et même au bon sens? Comment peut-on se mettre en tête que ce qui étoit généralement connu durant les trois premiers siècles a cessé tout d'un coup de l'être au quatrième? Auroit-on pu cacher au monde ce qui depuis trois siècles étoit connu de toute la terre? A la vérité, le quatrième siècle abondant davantage en monumens de toute espèce, nous fournit bien plus de preuves sur la discipline du secret, que les trois premiers qui furent agités par des persécutions continuelles; mais si ces premiers siècles nous offrent moins de preuves directes

Digitized by Google

que le suivant, ils nous en présentent d'indirectes qui ont encore plus de force. En effet, si dans ces siècles anciens on n'avoit fait aucun mystère de l'Eucharistie, si la doctrine et la pratique en avoient été connues des Juifs, des païens et des Catéchumènes, eût-on jamais songé à faire sur ce Sacrement les calomnies atroces dont on chargeoit les Chrétiens, qu'on faisoit passer pour des êtres abominables, indignes de voir le jour, qui, sous le masque de vertus extérieures, se livroient, dans le secret de leurs mystères, aux derniers excès de cruauté et de débauche, qui égorgeoient un enfant nouveau-né, en réservoient le sang pour le boire? Ces accusations accréditées sur des notions informes du corps et du sang, auxquels on avoit entendu dire que les Chrétiens participoient entr'eux, ne démontrent-elles pas d'une part l'ignorance où les infidèles étoient de la Foi de l'Eglise, et de l'autre le secret impénétrable que gardoient les Chrétiens sur leurs mystères? (*Voyez, sur ces imputations, Origen. l. VI. contr. Celsum; Tert. Apol. chap.* 7; *Eusèb. Hist. l. IV. chap.* 7.)

Allons plus loin. Si dans les trois premiers siècles on n'avoit fait aucun mystère de l'Eucharistie, pourquoi les philosophes qui écrivoient alors contre les Chrétiens, leur reprochoient-ils l'obscurité dans laquelle ils se tenoient: *Pourquoi*, disoit Cécilius (dans Minutius Félix), *les Chrétiens ont-ils tant besoin de se cacher et de dérober leur culte aux yeux des hommes, puisqu'on ne craint point d'exposer à la lumière ce qui est honnête?* Pourquoi encore appliquoit-on des Chrétiens à la torture, pour en arracher l'aveu des crimes qu'on leur imputoit?

Digitized by Google

(*Voyez la lettre de Pline à Trajan an* 103, dans *Œcumenius an* 177). Or, cette discipline générale du secret qui réunit tous les genres de preuves, suppose nécessairement la croyance de la présence réelle. Cette discipline convient exactement à la croyance catholique, et elle ne sauroit se concilier avec la doctrine des Protestans; car on cachoit alors ou la doctrine du sens figuré, ou celle de la réalité. Je dis d'abord que cette discipline convient à la croyance catholique; car si elle croyoit comme nous, comment devoit-elle s'y prendre avec les infidèles? elle devoit avant tout leur prouver la certitude de la révélation, les convaincre, par les miracles de J. C., de la divinité de sa mission, et n'en venir à leur confier sur l'Eucharistie des dogmes si élevés, si effrayans à l'intelligence humaine, qu'après y avoir suffisamment préparé les esprits et les cœurs; sans cela on eût révolté les sens et les imaginations des hommes, et éloigné de la Religion ceux qu'on vouloit y attirer. Jugeons de ce qu'auroient dit des gens qui n'étoient pas chrétiens, par ce que nous entendons dire habituellement à ceux qui ont cessé de l'être.

Je dis en second lieu que la discipline du secret n'auroit pu convenir en aucune façon à la doctrine des Protestans : suivant cette doctrine, on s'unit à Notre-Seigneur, mais seulement en esprit et par la Foi; on adresse des vœux, des hommages à J. C. à la droite de son Père, mais nullement sur l'autel, dont on le croit aussi loin que la terre l'est du ciel; on se rappelle sa mort, mais sans prétendre renouveler l'oblation qu'il a faite de lui-même sur la Croix; car cette opinion ne connoît ni sacrifice, ni

Digitized by Google

victime. Elle expose, il est vrai, et distribue à ses adeptes le pain et le vin, mais toujours *tels* que nos sens les aperçoivent : pour elle, tout changement de substance est une erreur grossière, l'adoration une idolâtrie; le pain et le vin n'ont ici d'autre mérite pour elle, que d'avoir été choisis par J. C. comme figures de son corps et de son sang; qu'auroit donc pu trouver à redire à une telle doctrine le Juif, le païen, ou l'incrédule le plus opiniâtre? qu'y avoit-il là qui pût choquer les idées, qui pût donner ombre de scandale aux hommes, et par conséquent y avoit-il rien là qui exigeât qu'on en fît un secret impénétrable? Tout mystère ôté une fois du Sacrement, la primitive Eglise n'auroit pas eu la plus petite raison pour s'en taire; que dis-je? elle auroit eu les plus fortes pour s'en expliquer : on la chargeoit d'actions atroces et abominables, et elle ne s'en justifie pas; ce qui lui auroit été si facile, en déclarant nettement ce qu'elle croyoit, ce qu'elle pratiquoit. Pourquoi même n'ouvroit-elle pas ses portes? pourquoi n'invitoit-elle pas ses accusateurs de venir dans ses assemblées? pourquoi ne célébroit-elle pas sa Cène religieuse en leur présence? rien n'eût été plus simple, plus naturel dans le système du sens figuré, dont les païens ne pouvoient être choqués.

Reconnoissons donc, M. F., cette vérité capitale, que J. C. est réellement présent dans son Sacrement; et, pour fruit de cette instruction, ranimons pour cet adorable mystère les sentimens de Foi, de reconnoissance et de respect qui doivent nous pénétrer. L'infidélité et le mépris des étrangers et des héré-

Digitized by Google

tiques doivent ajouter une nouvelle ferveur à la vénération et à la piété des Fidèles, qui sont, comme dit l'Apôtre, les domestiques de Dieu, et obligés, en cette qualité, de soutenir la gloire de leur divin maître. Ne cessons donc jamais de montrer notre Foi par les œuvres; ne cessons jamais d'adorer et de glorifier dans nos Eglises celui qui est béni dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

CXXV. DISCOURS.

DE LA TRANSSUBSTANTIATION.

Magnum est pietatis Sacramentum.

C'est le Sacrement de l'amour de notre Dieu.

1. TIMOTH. III. v. 16.

AINSI le grand Apôtre parla de l'Incarnation du Verbe divin pour le salut de tous les hommes; et sans craindre de faire violence au sens naturel de ces belles paroles, nous pouvons en faire une juste application à l'auguste Sacrement de nos autels, puisqu'il est par excellence le grand mystère du plus parfait amour : *Magnum est pietatis Sacramentum.* Vous avez admiré jusqu'ici, M. F., l'amour ingénieux, la charité immense de J. C. qui, pour nous combler de ses grâces, a trouvé le secret de demeurer avec nous sur la terre, sans ôter au ciel la consolation de le posséder; et nous avons prouvé par toutes les autorités possibles la vérité de sa présence

Digitized by Google

réelle dans la sainte Eucharistie. Pour vous en donner autant d'idées que pouvoit le permettre la foible portée de l'esprit humain, nous avons rapporté les figures admirables qui en furent comme les ébauches et les promesses; et pour ne laisser aucun doute dans la croyance de ce dogme merveilleux, nous avons expliqué le vrai sens des passages de l'Ecriture et des Pères, qui l'établissent si invinciblement. Nous continuerons aujourd'hui de vous développer de plus en plus la nature de ce Sacrement; nous nous arrêterons spécialement au dogme de la transsubstantiation.

J. C., après avoir institué l'Eucharistie, adressa à ses Apôtres, et dans leur personne à tous ceux qui, dans la suite des siècles, devoient avoir part à leur Sacerdoce, ces paroles (1) : *Faites ceci en mémoire de moi*, c'est-à-dire, faites ce que je viens de faire, en mémoire de moi. Or, que venoit-il de faire? Il venoit de prendre du pain et du vin qu'il avoit bénis, et qu'il leur avoit distribués en disant : *Ceci est mon corps qui sera livré pour vous; ceci est mon sang qui sera répandu pour la rémission des péchés.* Il venoit de changer du pain et du vin en son corps et en son sang. Nous avons démontré, dans l'instruction précédente, qu'il changea *réellement* le pain et le vin en *son corps* et en *son sang;* il donna donc alors à ses Apôtres et aux Prêtres leurs successeurs, le même pouvoir de changer aussi du pain et du vin en son corps et en son sang,

(1) Luc. 21. v. 19.

Digitized by Google

puisqu'il leur ordonna de faire la même chose qu'il venoit de faire lui-même.

Les Calvinistes nous objectent ici que ces paroles: *Faites ceci en mémoire de moi*, prouvent contre nous que J. C. n'est pas *réellement* présent dans la sainte Eucharistie : le Sauveur, disent-ils, a voulu instituer un Sacrement et un mémorial de lui-même; or, on ne fait point mémoire d'une chose présente; donc J. C. n'est pas présent dans le Sacrement.

Nous convenons avec eux que J. C. a établi l'Eucharistie comme un mémorial, dont l'effet devoit être de rappeler sans cesse à tous les Fidèles ses bienfaits, les travaux qu'il a entrepris pour leur salut, et surtout ses souffrances et la mort qu'il alloit subir pour eux; mais peut-on en conclure que ce mémorial ne puisse pas contenir son propre corps, présent d'une autre manière qu'il n'étoit alors présent et visible à ses Apôtres? Ne voit-on pas que cette prétendue difficulté est la même pour eux et pour nous? Peuvent-ils disconvenir que dans la Cène le pain Eucharistique ne fût le mémorial de J. C.? Qu'ils nous expliquent donc comment il a pu faire cette mémoire de lui-même en sa propre présence? car il étoit certainement présent quand il donna à ses Apôtres *son corps, selon nous*, et selon eux, *la figure et le mémorial de son corps.*

L'Apôtre S. Paul nous donne la solution de cette difficulté (1) : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.*

(1) 1. Cor. 11. v. 26.

Digitized by Google

J. C. vivant et faisant la Cène avec ses Apôtres, leur ordonna de célébrer après lui, en mémoire de la mort qu'il alloit subir; c'est-à-dire, que J. C. vivant institua ce mémorial de lui-même, mourant pour nous. J. C. présent invisiblement dans l'Eucharistie pour y nourrir nos ames de cet aliment céleste, est le mémorial de J. C. présent visiblement sur la terre, instruisant ses Disciples et conversant avec eux. J. C. présent invisiblement dans l'Eucharistie, et représenté dans un état de mort (puisque les espèces qui contiennent son corps et son sang y paroissent séparées), est le mémorial de J. C. mourant réellement pour nous sur l'arbre de la Croix, où son ame fut séparée de son corps, où son sang adorable coulant par toutes ses plaies, se sépara de sa chair.

J. C. vivant visiblement sur la terre et J. C. présent invisiblement dans l'Eucharistie, J. C. mourant sur la croix et J. C. représenté dans un état de mort, est réellement et substantiellement le même; il n'y a de différence que dans la manière d'être : il étoit visible sur la terre, il mourut véritablement sur la Croix; dans l'Eucharistie il est invisible, il paroît seulement en état de mort; c'est la même victime, le même sacrifice, sanglant sur la Croix, et non sanglant sur nos autels. Tel est le mémorial que J. C. nous a laissé dans l'Eucharistie; mémorial efficace, bien capable de nous rappeler sensiblement tous les bienfaits de ce Dieu Sauveur, et de nous pénétrer de la plus vive reconnoissance. Quel mémorial, au contraire, présente la Cène des Calvinistes? Du pain commun mangé, et du vin commun bu

Digitized by Google

en mémoire de J. C., avec je ne sais quelle participation par la Foi à la chair de J. C., participation que leurs plus habiles Docteurs n'ont pu bien expliquer; sur laquelle même ils se contredisent entr'eux; voilà pour eux toute la merveille. Qu'ils cessent donc de nous envier notre bonheur, et qu'ils nous permettent de gémir sur leur aveuglement.

Les Luthériens et les Calvinistes qui croient que le Prêtre ne prononce ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est le calice de mon sang*, qu'historiquement et par manière de narration, disent que le Prêtre ne consacre pas effectivement le pain et le vin par ces paroles, et qu'il les prononce seulement pour affirmer que ce qu'il tient entre les mains est le corps et le sang de J. C. Le pape Eugène IV, avoit enseigné, au contraire, dans le décret aux Arméniens, que les paroles dont N. S. J. C. se servit quand il institua le Sacrement de l'Eucharistie, lesquelles le Prêtre prononce en son nom sur le pain et le vin, sont *la forme* de l'Eucharistie; car c'est par la vertu de ces paroles que le pain et le vin sont changés au corps et au sang de N. S. J. C. à la sainte Messe, ce que nous appelons *consacrer*.

Par ces paroles : *Ceci est mon corps* : *Hoc est corpus meum*, l'on consacre le pain; par ces autres: *Ceci est le calice de mon sang*, on consacre le vin. Le Concile de Trente nous enseigne la même doc-doctrine (1). Il dit que le corps de J. C. est sous les espèces du pain, et le sang sous les epèces du vin,

(1) Sess. 13. c. 3.

Digitized by Google

par la force et la vertu des paroles dont N. S. s'est servi en instituant l'Eucharistie; la vertu de ces paroles est de produire l'effet qu'elles signifient, savoir, le changement du pain et du vin au corps et au sang de J. C. Il suit de là que les Prêtres consacrent réellement, quoiqu'il soit vrai, en même temps, qu'ils n'agissent que comme les Ministres du Seigneur; car ce qu'ils font ne vient pas d'eux, mais de la puissance infinie de Dieu, qui daigne se servir de signes sensibles et de leur ministère pour produire des effets si admirables.

Tous les Théologiens catholiques conviennent qu'en parlant de l'Eucharistie, on entend par le mot de *transsubstantiation*, un changement qui se fait de toute la substance du pain dans la substance du corps de J. C., et de toute la substance du vin dans la substance du sang du Sauveur, qui se trouvent présentes au lieu de celles du pain et du vin, sous les espèces sacramentelles après la consécration.

L'Eglise Catholique fait profession de croire cet admirable changement et le nomme *transsubstantiation.* Elle a prononcé, dans le Concile de Trente, anathème contre ceux qui diroient le contraire (1); Luther n'avoit pas d'abord donné atteinte à cette croyance de l'Eglise romaine; mais écrivant contre Henri VIII, roi d'Angleterre, il s'avisa de dire que c'étoit une impiété de croire que le pain fût transsubstantié dans le corps de J. C. Selon lui, il ne se fait pas une transsubstantiation, mais une *consubstantiation* qui unit la substance du corps et du sang

(1) Sess. 13. c. 2.

Digitized by Google

de J. C. avec la substance du pain et du vin qui demeure après la consécration.

Nous demeurons d'accord que le terme de *transsubstantiation* n'est pas fort ancien, mais le dogme exprimé par ce terme n'est pas introduit de nouveau, et on a seulement donné un nom nouveau à une doctrine ancienne; car ce terme n'exprime et ne signifie que ce que l'Eglise universelle a cru dans tous les temps. De même l'Eglise introduisit autrefois le mot *consubstantiel* qui étoit nouveau, pour marquer que le Fils de Dieu est de même substance que son Père; ce qui n'étoit pas une doctrine nouvelle, mais celle qu'on avoit reçue dans toute l'Eglise depuis les Apôtres.

Cette mère des Fidèles, hors de laquelle il n'y a point de salut, a toujours cru que J. C. est le Prêtre et la victime dont le corps et le sang sont vraiment contenus dans le Sacrement de l'autel sous les espèces du pain et du vin, le pain étant transsubstantié au corps de J. C., et le vin en son sang par la puissance Divine. Aussi quand Viclef osa avancer le contraire, il fut aussitôt condamné dans les Conciles tenus à Londres, à la fin du XIV siècle, et ensuite dans celui de Constance: de même les Luthériens ayant renouvelé cette hérésie ont été anathématisés par le Concile de Trente.

Les preuves que nous avons apportées précédemment pour prouver la perpétuité de la Foi de l'Eglise catholique touchant la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, devroient suffire pour établir la perpétuité de la Foi de la même Eglise touchant la transsubstantiation, parce que le changement du pain et

Digitized by Google

du vin au corps et au sang de J. C. est une suite et une dépendance nécessaire de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie; car s'il est vrai que le corps de J. C. soit sous les espèces du pain et du vin après la consécration, il faut nécessairement qu'il y soit, ou par une création, ou par un changement de place, ou par la conversion de quelqu'autre chose dans le corps de J. C. Or, le corps de J. C. ne peut être dans l'Eucharistie par un changement de place; car on en concluroit qu'il auroit quitté le ciel. Il ne peut pas non plus y être par une création; cette pensée ne peut venir dans l'esprit des hommes; il faut donc qu'il y soit par le changement du pain et du vin : ainsi, croyant la présence réelle, on est obligé de croire la transsubstantiation; d'où vient que Calvin avoue ingénûment que si J. C. est réellement dans l'Eucharistie, il y est plutôt par le changement de la substance du pain et du vin en la substance de son corps et de son sang, que de la manière dont les Luthériens pensent qu'il y est. La croyance de ces derniers, selon Calvin lui-même, est moins conforme aux paroles de J. C. Et en effet, si la substance du pain demeuroit sous les espèces sacramentelles après la consécration, il auroit fallu que J. C. eût dit : *Ici est mon corps*, ou *mon corps est dans ce pain*, et non pas : *Ceci est mon corps;* car si c'est son corps, ce n'est plus du pain, une même chose ne pouvant être pain et chair en même temps.

Au reste, quoique nous ne lisions pas dans les ouvrages des Pères des premiers siècles le mot de *transsubstantiation*, nous y trouvons des expres-

Digitized by Google

sions équivalentes, qui signifient clairement la même chose, savoir un changement véritable et réel de la substance du pain et du vin dans le corps et le sang de J. C.; et quel autre sens pourroit-on donner aux paroles des Pères, qui disent que le pain et le vin sont *convertis*, *changés*, *transélémentés*, *transformés* au corps et au sang du Seigneur? Si les SS. Pères n'avoient entendu qu'un changement de figure, de signification ou de vertu, il ne leur auroit pas paru difficile à croire ni à concevoir; ils ne l'auroient point regardé comme miraculeux, et ils n'auroient point apporté les plus grands miracles de l'ancien et du nouveau Testament, comme le changement de la femme de Loth en sel, de la verge de Moïse en serpent, des rivières d'Egypte en sang, de l'eau en vin aux noces de Cana, pour prouver le changement qui se fait dans l'Eucharistie (1).

Ecoutons S. Ambroise qui, s'étant proposé cette objection : *Vous me direz peut-être, je vois autre chose ; comment me dites-vous que je reçois le corps de J. C.?* répond aussitôt qu'il va faire voir que ce n'est point ce que la nature a formé, mais ce que la bénédiction a consacré, et que la bénédiction a plus de force que la nature, puisque par la bénédiction la nature même est changée. Ce Père prouve la vérité de sa réponse par les changemens miraculeux de la verge de Moïse en serpent, par la création : *La parole de J. C.*, dit-il (2), *qui a pu faire de rien ce qui n'étoit pas, ne pourra-t-elle*

(1) Ambr. de iis qui initiant. c. 9. Cyr. Jerus. Catech. Myst. 4.
(2) Ambr. de Sacram. lib. 4. Cap. 4.

Digitized by Google

pas changer les choses qui sont en ce qu'elles ne sont pas? enfin, par l'Incarnation, en disant : *Pourquoi cherchez-vous l'ordre de la nature dans le corps de J. C., puisque N. S. est né lui-même d'une Vierge contre l'ordre de la nature?* S. Cyrille de Jérusalem ne s'est pas expliqué moins clairement : *Il changea autrefois,* dit ce Père (1), *l'eau en vin à Cana par sa seule volonté, et il ne méritera pas d'être cru quand il change le vin en son sang?* Ajoutez à des témoignages si clairs et si décisifs, que dans les liturgies de saint Jacques, de S. Marc, de S. Basile, de S. Chrysostôme, dans celle de l'Eglise latine, dans celles des Arméniens, des Ethiopiens, des Syriens, des Cophtes, on prie Dieu *que par son esprit il fasse du pain qu'on offre, le corps de J. C., et du vin son sang;* expressions dont Tertullien (2), S. Gaudence, évêque de Bresse, S. Cyrille de Jérusalem, S. Ambroise, S. Isidore de Damiette, se sont servis : or peut-on dire que l'Eglise prie Dieu qu'il fasse par son esprit, que le pain soit une figure du corps de J. C.? Est-il besoin d'une opération du Saint-Esprit pour destiner le pain à signifier le corps de J. C.

Mais, disent les Protestans, le miracle de la transsubstantiation est *impossible.* Eh! de quel droit ces grands philosophes prétendent-ils mettre des bornes à la toute-puissance de Dieu? Il est vrai, nous ne concevons point comment peuvent subsister les

(1) Catech. Myst. Cap. 4.

(2) Tert. liv. 4. cont. Marc. S. Cyr. Catech. 5. S. Amb. liv. 4. de Sacr. S. Isid. de Damiet. Lett. 106.

qualités

Digitized by Google

qualités sensibles du pain et du vin, lorsque leur substance n'est plus; ni comment le corps de J. C. peut être dans l'Eucharistie, sans avoir aucune de ses qualités sensibles; mais savons-nous seulement ce que c'est que la substance des corps distingués de cette qualité sensible? et que s'ensuit de là, sinon que l'Eucharistie est un mystère, et qu'on a tort de vouloir en raisonner?

Les Protestans eux-mêmes sont-ils venus à bout d'ôter de l'Eucharistie tout miracle et tout mystère, de nous faire seulement concevoir leur croyance? Les Luthériens disent que le corps de J. C. est véritablement présent dans l'Eucharistie, avec la substance, ou sous la substance du pain, du moins quand on le reçoit; cependant il n'y est revêtu d'aucune de ses qualités sensibles. Il faut donc qu'ils nous expliquent comment deux substances corporelles peuvent subsister ensemble sous les qualités sensibles d'une seule, ce que c'est que le corps de J. C. séparé de toutes les qualités sensibles qui lui sont propres.

Selon les Calvinistes, le corps de J. C. n'y est pas; mais en mangeant le pain on reçoit le corps de J. C. spirituellement par la Foi: or, *manger un corps spirituellement*, n'est-ce pas une chose aussi incompréhensible que de *manger un esprit corporellement?*

Leur plus forte objection contre le miracle de la transsubstantiation est celle de Tillotson, que Bayle, Abbadie, la Placette, David Hume, ont repétée et regardée comme invincible. Ils disent: Quand ce dogme seroit clairement révélé dans l'Ecriture, nous

Digitized by Google

ne pourrions avoir de sa vérité qu'une certitude morale, semblable à celle que nous avons de la vérité de la Religion chrétienne en général : or, nos sens nous donnent une certitude physique que la substance du pain se trouve partout où nous en sentons les accidens; donc cette certitude doit prévaloir à la première, et déterminer notre croyance.

Il est étonnant que des hommes instruits et si éclairés d'ailleurs, se soient laissé éblouir par ce sophisme.

1.° Il attaque aussi directement la présence réelle que la transsubstantiation, et conséquemment les Luthériens aussi bien que nous. En effet, nous sommes physiquement certains qu'un corps n'est point dans un lieu où il n'y a aucune de ses qualités sensibles, puisque nous ne sommes instruits de l'existence des corps que par ces qualités : or, dans l'Eucharistie le corps de J. C., selon les Luthériens, n'a aucune de ses qualités sensibles; donc nous sommes physiquement certains qu'il n'y est pas. Aucune preuve morale, tirée de la révélation, ne peut prévaloir à celle-là.

2.° Suivant ce raisonnement, tous ceux qui voyoient J. C. pendant sa vie mortelle et conversoient avec lui, n'auroient pas dû croire à l'incarnation; car nous sommes physiquement certains qu'il y a une personne humaine partout où nous voyons les propriétés sensibles de l'humanité : or, on voyoit toutes ces propriétés réunies en J. C.; donc on devoit croire que c'étoit une personne humaine, et non une personne divine : la certitude morale, tirée de sa parole et de ses miracles, ne pouvoit l'emporter sur une certitude physique.

Digitized by Google

3.° Ce raisonnement nous défend d'ajouter foi à aucun miracle, à moins que nous ne l'ayons vérifié par le témoignage de nos sens, et que nous n'en ayons ainsi acquis une certitude physique: aussi David Hume s'en est servi pour attaquer la certitude morale à l'égard de tous les miracles.

4.° De cette prétendue démonstration il s'ensuivroit encore qu'un aveugle né est un insensé, lorsqu'il croit à la parole des hommes qui lui attestent une chose contraire au témoignage de ses sens. Il est physiquement certain par le tact, qu'une superficie plate ne produit point une sensation de profondeur; il ne doit donc pas croire à ce qu'on lui dit d'un miroir ou d'une perspective.

5.° Il s'ensuivroit enfin qu'un homme qui voit de loin une tour quarrée, qui lui paroît ronde, est bien fondé à soutenir qu'elle est ronde en effet.

Tous ces exemples démontrent que le principe sur lequel se fonde Tillotson, est absolument faux; savoir que la certitude morale, poussée au plus haut degré ne doit pas prévaloir à une prétendue certitude physique, qui n'est dans le fond qu'une ignorance ou un défaut de connoissance, puisque cette certitude ne tombe que sur les apparences et non sur la réalité et la substance des choses.

Quelle certitude avons-nous à l'égard des corps, de quoi déposent nos sens? Que les qualités sensibles des corps sont partout où nous les sentons; qu'ainsi les accidens, les apparences, les qualités sensibles du pain et du vin sont dans l'Eucharistie, puisque nous les y sentons; et elles y sont en effet. Mais nos sens attestent-ils que la substance du pain est

Digitized by Google

partout où sont ces qualités sensibles? nous ne savons seulement pas ce que c'est que la substance des corps dépouillés de ces mêmes qualités. Cette substance ne tombe donc pas sous nos sens; ils ne peuvent rien en attester.

Il est vrai que de la présence des qualités sensibles nous concluons que le corps, auquel elles appartiennent ordinairement, existe; mais cette conséquence n'est pas essentielle : David Hume lui-même et d'autres l'ont démontré; nous ne devons donc pas la déduire lorsqu'une autorité suffisante nous avertit que nous nous tromperions.

Il n'est donc pas vrai que nos sens nous trompent à l'égard de l'Eucharistie, dès que Dieu nous avertit, par la révélation, que ce n'est plus du pain, mais le corps de J. C. : en nous fiant à sa parole, nous sommes à l'abri de toute erreur.

Concluons donc, M. F., que l'Eglise a toujours cru qu'il se fait un changement de substance par la consécration, puisqu'afin que le pain et le vin soient faits le corps et le sang de J. C., il faut que Dieu agisse d'une manière qui surpasse les forces de la nature, et que par cette raison l'Eglise l'en prie et l'invoque. Mais ce n'est pas assez de croire ce changement merveilleux dans la spéculation, il faut que notre piété envers cet auguste mystère soit une preuve toujours subsistante de la sincérité de notre Foi, afin que croyant fidèlement, et honorant religieusement J. C. dans le Sacrement de son amour, nous méritions de le voir à découvert et de le posséder éternellement dans le ciel. *Amen.*

Digitized by Google

CXXVI. DISCOURS.

SUITE DE LA NATURE DU SACREMENT DE L'EUCHARISTIE, DE LA COMMUNION SOUS UNE SEULE ESPÈCE.

Sic Deus dilexit mundum.

C'est ainsi que Dieu a aimé le monde.

JOAN. III. v. 16.

UN Dieu humilié, un Dieu anéanti, un Dieu caché sous des voiles et sous des apparences terrestres pour se donner aux hommes, et pour leur servir de nourriture, c'est ce que l'on peut regarder comme le dernier effort de l'amour, comme le miracle de l'amour, comme l'assemblage complet de toutes les inventions, de tous les chefs-d'œuvres, de tous les sacrifices de l'amour. Cet amour paroissoit épuisé par tout ce qu'il avoit déjà fait pour notre salut. Il s'étoit fait homme; quoi de plus étonnant! *Ayant la forme et la nature de Dieu, il avoit pris la forme d'esclave* (1); heureux dans le ciel, il étoit venu souffrir et mourir sur la terre. Que pouvoit-il faire de plus? que pouvoit-il ajouter à des marques si singulières et si éclatantes de sa charité divine? Cependant son amour n'est pas encore satisfait; il imagine de nouvelles ressources : *Jésus sachant* (2) *que l'heure étoit venue où il devoit quitter le monde pour aller à son Père, après avoir aimé les siens qui étoient sur la terre, les aima jusqu'à la fin*, c'est-à-dire,

(1) Philip. 2. v. 6. (2) Joan. 13. v. 1.

Digitized by Google

jusqu'au comble et à la perfection de l'amour; puisqu'après avoir aimé les hommes jusqu'à se rendre semblable à eux, il voulut encore les nourrir de sa chair et de son sang pour les rendre semblables à lui. En se faisant homme il avoit éclipsé sa Divinité; dans ce Sacrement il cache, il dérobe à nos yeux son humanité même; il disparoît, il demeure dans des ténèbres impénétrables à nos sens, pour assurer le mérite de notre Foi.

Approfondissons de plus en plus, M. F., ces mystères d'amour : quoi de plus propre à enflammer nos cœurs? c'est dans cette vue que nous continuerons à vous expliquer la nature de l'Eucharistie.

C'est un article de Foi, qu'après la consécration il ne reste du pain que les accidens qui nous le rendent sensible; tels que sont la quantité, la couleur, le goût, la saveur, la propriété de nourrir et de sustenter corporellement, en un mot toutes les qualités physiques qui sont ordinairement dans la substance du pain. J'en dis autant des accidens du vin. Nous les voyons, nous les touchons, nous les goûtons, nous en sentons les effets. Ces accidens ou espèces restent donc après la consécration; mais il est de Foi que la substance du pain et du vin n'y sont plus, comme nous l'avons prouvé dans la dernière instruction.

Il est vrai que l'Eglise continue de donner à la sainte Eucharistie le nom de *pain* après la consécration; mais ce n'est que dans un sens figuré et allégorique, parce que J. C. a dit (1) : *Je suis le pain*

(1) Joan. 6. v. 48.

Digitized by Google

vivant qui suis descendu du ciel. « On qualifie de » *pain* cet auguste Sacrement, dit le Catéchisme » du Concile de Trente (1), parce que sous les es- » pèces ou apparences du pain il conserve toujours » la propriété de nourrir le corps, qui est une qua- » lité propre et naturelle au pain. » Tel est d'ailleurs le style ordinaire des Lettres sacrées, de donner à une chose le nom de ce qu'elle paroît être. Ainsi il est dit dans la Genèse (2), que trois hommes apparurent à Abraham, quoiqu'en effet ce fussent trois Anges sous des figures d'hommes. Il est dit aux Actes des Apôtres (3) qu'après l'Ascension du Sauveur, deux hommes apparurent aux Apôtres pour les consoler de son absence; et néanmoins il est constant que c'étoient en effet deux Anges. Il est donc vrai aussi que, quoique l'Eucharistie soit qualifiée de *pain* par une expression allégorique, la substance du pain n'y est plus, mais qu'il n'y en a que l'apparence ou espèce.

Avant de répondre à la question, savoir si, en rompant les espèces, on rompt le corps de J. C., il est à propos de remarquer que les Théologiens distinguent trois choses dans l'Eucharistie : la première qui est appelée simplement *sacrement*, la seconde qui est appelée *chose* et *sacrement*, la troisième qui est appelée *chose* et non *sacrement*. La première, ce sont les espèces du pain et du vin, car elles sont le *signe visible* du corps et du sang de J. C.; la seconde, c'est le vrai corps et le vrai sang de J. C.

(1) Catech. Conc. Trid. part. 2. n. 38. de Euch.

(2) Gen. 18. v. 2.

(3) Act. 1. v. 10.

Digitized by Google

contenus sous les espèces ou apparences du pain et du vin, qui signifient le corps mystique de J. C., qui est l'Eglise, et la grâce qui est produite dans l'ame de ceux qui reçoivent dignement l'Eucharistie. La troisième, c'est le corps mystique de J. C. et la grâce, qui ne sont pas contenus sous les espèces, mais qui sont seulement signifiés : c'est pourquoi l'Eglise, comme étant le corps mystique de J. C., et la grâce sont la *chose* et non le *sacrement.*

Cela supposé, nous disons 1.° que quand on rompt une hostie consacrée, on ne divise que le *sacrement*, c'est-à-dire, le signe visible qui paroît à nos sens. Le corps de J. C. qui est la chose contenue sous le *sacrement*, demeure tout entier sous chaque partie divisée. Telle est la Foi de l'Eglise : *Le corps de J.C.*, dit S. Grégoire de Nysse dans le discours en forme de Catéchèse, *est immortel dans l'Eucharistie, et par l'union avec cette chair immortelle, nous sommes faits participans de son immortalité.* Le corps de J. C. est donc incorruptible, impassible et indivisible dans l'Eucharistie. D'où vient que S. Jean de Damas dit (1) : *Que le corps de J. C. dans l'Eucharistie est céleste et divin.* La raison est que le corps de J. C. dans l'Eucharistie est selon l'état dans lequel il est au ciel, puisque c'est le même corps. Quoiqu'on mange donc tous les jours la chair de cet Agneau, il demeure vivant en son entier; et quoique les espèces, suivant la condition des alimens ordinaires, se corrompent, le corps et le sang de J. C. ne se corrompent point.

(1) Liv. 4. de Fide Orthod. c. 14.

Digitized by Google

Nous avons déjà expliqué précédemment cette indivisibilité du corps de J. C. par deux exemples, dont l'un est celui de l'image d'un homme que l'on voit tout entière dans un miroir avant qu'il soit rompu, et qui se trouve pareillement tout entière dans chaque pièce du miroir qui a été rompu. L'autre exemple est celui *de la parole* qui est entendue par celui qui parle, et par tous ceux qui sont présens; et quoique plusieurs l'entendent, ils n'en entendent pas pour cela une partie seulement, mais ils entendent tout entière la parole de celui qui parle.

2.° Les Théologiens catholiques disent que dans le Sacrement de l'Eucharistie, il y a des choses qui sont présentes sous les espèces du pain et du vin par la vertu des paroles sacramentelles: ce sont celles qui sont exprimées précisément par les paroles sacramentelles; car elles opèrent ce qu'elles signifient. Selon les mêmes Théologiens, il y a des choses qui ne sont présentes que par *concomitance*, c'est-à-dire, par l'union étroite qui est entr'elles et celles qui sont présentes par la vertu des paroles; de sorte que si cette union étoit rompue, elles ne se trouveroient point sous les espèces. Par exemple: si dans les trois jours de la mort de J. C. on avoit consacré l'Eucharistie, alors ni le sang, ni l'ame de J. C. n'auroient point été sous l'espèce du pain, et le corps ni l'ame n'auroient point été dans le calice; mais comme le corps de J. C. est vivant et animé, et qu'un corps ne peut être vivant et animé qu'il ne soit joint à son sang et à son ame; comme le corps de J.C. est immortel, et qu'un corps ne peut être immortel s'il peut être séparé de son sang ou de son ame; et comme le corps

Digitized by Google

avec le sang est uni hypostatiquement à la divinité, nous croyons que le corps est dans le calice, que le sang est dans l'hostie consacrée, et que l'ame et la divinité à laquelle ils sont unis, sont sous l'une et l'autre espèce par *concomitance*, c'est-à-dire, par l'union inséparable qui est entre toutes ces parties de J. C.; quoique, par la vertu et la force des paroles de la consécration, il n'y ait que le seul corps qui soit sous l'espèce du pain, et qu'il n'y ait que le seul sang qui soit sous l'espèce du vin.

Cette doctrine est celle de l'ancienne Eglise, comme l'enseignent les Conciles de Constance et de Trente. Ce dernier ajoute qu'il y a autant sous une espèce comme sous les deux; car J. C. est tout entier sous l'espèce du pain, et tout entier sous l'espèce du vin : il est même tout entier sous chaque partie de chaque espèce. Ainsi la plus petite hostie, et le plus petit fragment de l'hostie, s'il est sensible, contient J. C. tout entier comme la plus grande hostie. J. C. n'est point divisé en chaque particulier qui le reçoit, mais il se communique tout entier à chacun de ceux qui le reçoivent; par conséquent, celui qui reçoit une petite portion d'une hostie, reçoit autant que celui qui reçoit une hostie toute entière.

Mais quoique J. C. soit tout entier sous chaque espèce consacrée, il convenoit fort que la consécration du corps se fît séparément de celle du sang, afin, comme dit S. Thomas, de représenter l'effusion du sang du Sauveur, qui fut répandu pour nous à sa Passion; outre que le Sacrement de l'Eucharistie étant destiné pour être la nourriture spirituelle de nos ames, il devoit nous être donné en forme de

Digitized by Google

viande et de breuvage, l'un et l'autre étant requis pour la parfaite nourriture des corps.

Nous venons de prouver que J. C. dans l'Eucharistie est tout entier sous chacune des espèces, que son sang est dans l'hostie, et que son corps est dans le calice; conséquemment qu'on le reçoit tout entier en ne recevant qu'une espèce, tout comme si on les recevoit toutes deux; il n'est donc pas nécessaire de communier sous les deux espèces pour recevoir tout le Sacrement. Cependant les Luthériens et les Calvinistes, à l'exemple de Jean Hus, ont prétendu qu'il y avoit un Précepte divin qui obligeoit tous les Fidèles à communier sous les deux espèces. A les en croire, ne pas donner la coupe au peuple, ce n'est rien moins que profaner le Sacrement, le mutiler, n'en donner que la moitié; agir contre l'intention, l'ordre, l'institution de J. C.; contrevenir à son Testament, et frustrer les Fidèles de l'effet de sa dernière volonté. Des reproches si graves, et qui sont un des plus spécieux prétextes de leur séparation, demandent sans doute de notre part une pleine et entière justification de l'usage où nous sommes de ne donner aux laïques que la seule espèce du pain.

Je dis donc que non-seulement en recevant une seule espèce on reçoit autant qu'en recevant les deux, comme il vient d'être établi, mais de plus, 1.° que J. C. a promis à ceux qui n'en reçoivent qu'une, les mêmes avantages qu'à ceux qui reçoivent conjointement l'une et l'autre; 2.° que les premiers Chrétiens ne se sont fait aucune obligation de communier sous les deux espèces, s'étant très-souvent contentés

Digitized by Google

de n'en recevoir qu'une; 3.° enfin, que dans tout l'Evangile il ne se trouve aucun Précepte qui oblige tous les Fidèles à participer à la coupe.

Et d'abord, il n'y a qu'à lire le chapitre VI de S. Jean, et l'on y trouvera que J. C. promet jusqu'à quatre fois la vie éternelle à ceux qui mangent le pain sacré avec la disposition convenable. Penseroit-on que c'est sans aucun dessein que le Sauveur a répété jusqu'à quatre fois la même promesse? N'est-il pas plus juste de croire qu'en cela il n'a eu d'autre vue que de nous bien inculquer une vérité sur laquelle il a prévu qu'il naîtroit un jour de grandes contestations; savoir qu'il suffit pour le salut de recevoir la divine Eucharistie sous une seule espèce, puisque les mêmes avantages sont promis à ceux qui se bornent à la manducation : *Celui qui mange ce pain vivra éternellement.* Nous mangeons certainement de ce pain; donc nous obtiendrons sûrement la vie éternelle, si nous le mangeons avec les dispositions convenables. Aussi les premiers Chrétiens (et c'est ma seconde proposition) ne se sont fait aucune obligation de communier sous les deux espèces, et ils se sont très-souvent contentés d'en recevoir une. S. Luc (1) ne fait mention que de l'espèce du pain dans les Actes des Apôtres. S. Paul dit (2) qu'il suffit d'avoir reçu le corps *ou* le sang du Sauveur. Dans les premiers siècles de l'Eglise, c'étoit l'usage d'emporter et de conserver chez soi la sainte Eucharistie sous l'espèce du pain seulement.

(1) Act. 2. v. 42. 46. (2) 1. Cor. 11. v. 27.

Digitized by Google

Tertullien (1) voulant détourner sa femme d'épouser en secondes noces un infidèle, au cas qu'il vînt à mourir avant elle, lui représente, entr'autres choses, qu'elle ne pourroit librement recevoir tous les jours l'Eucharistie : *Car ce mari infidèle*, lui dit-il, *ne saura pas ce que vous prenez le matin en secret avant toute autre nourriture ; et quand il le sauroit, il ne pourroit se persuader que ce pain est tel que vous le croyez.* S. Cyprien nous apprend (2) qu'une femme coupable de péché, se disposant à prendre l'Oblation sainte, qu'elle gardoit chez elle sous la clef, en fut détournée par une flamme miraculeuse. Nous apprenons de S. Ambroise (3) que son frère Satyre se trouvant sur le point de faire naufrage, lorsqu'il n'étoit encore que Catéchumène, demanda aux Fidèles qui étoient avec lui sur le même vaisseau, une partie de la sainte Eucharistie qu'ils conservoient pour leur usage, et que se l'étant attachée au col dans un linge, il se jeta dans la mer, et qu'il échappa par le secours de ces armes de la Foi d'une manière miraculeuse. Au rapport de S. Basile, les solitaires de son temps gardoient dans leur solitude la sainte Eucharistie, et se communioient eux-mêmes lorsqu'ils manquoient de Prêtres. Ce Saint (4) ajoute que c'étoit aussi la pratique du peuple d'Alexandrie et de toute l'Egypte. Or, qui ne voit par tous ces faits rapportés par les auteurs du temps, que les communions domestiques, si généralement répandues, se faisoient avec la seule espèce du pain,

(1) Tert. lib. 2. ad Uxor.
(2) Cypr. ser. de Laps.
(3) Ambr. de Obitu Satyri.
(4) Bas. in Apolog. contra Jovinian.

Digitized by Google

n'y ayant aucun vestige dans les auteurs que je viens de citer, d'un vin consacré mis en réserve; d'où il est évident que l'usage d'une seule espèce a été, dans les premiers siècles de l'Eglise, beaucoup plus fréquent que l'usage des deux; car les Fidèles communioient, comme nous venons de le voir, tous les jours, ou presque tous les jours dans leurs maisons, au lieu qu'ils le faisoient beaucoup plus rarement dans les assemblées publiques.

Mais ce n'est pas seulement par un effet de la dévotion des particuliers que le Pain eucharistique se mettoit en réserve; la même chose se faisoit par tous les Pasteurs qui conservoient l'Oblation sainte pour le besoin des malades. Nous en voyons plusieurs exemples dans l'Histoire ecclésiastique, entr'autres Honorat, évêque de Verceil, communia ainsi saint Ambroise (1). S. Denis, évêque d'Alexandrie, mort en 266, nous apprend dans une lettre rapportée par Eusèbe (2), qu'un nommé Sérapion ayant succombé à la violence de la persécution, fut mis en pénitence jusqu'à sa dernière maladie, et qu'alors voulant recevoir le saint Viatique il envoya un jeune homme prier son Pasteur de le lui apporter. Le Pasteur étant indisposé *confia au jeune homme une petite parcelle de l'Eucharistie avec ordre de la détremper dans de l'eau; avant que de la mettre dans la bouche du vieillard;* ce qui fut exécuté.

Un autre usage universel est que le jour du Vendredi-Saint on n'a jamais consacré l'Eucharistie, comme l'assure le pape Innocent qui vivoit au IV.me

(1) Ed. Frob. in vit. S. Amb. P. 11, (2) Euseb. L. 6. c. 44.

Digitized by Google

siècle; quoique ce jour-là le Célébrant et même tout le peuple fidèle communiassent sous la seule espèce du pain, qui avoit été consacrée la veille. (Voyez Alcuin, Raban, Amalarius, etc.)

Enfin, on donnoit anciennement l'Eucharistie aux enfans sous la seule espèce du vin; d'où je tire deux conséquences : 1.° contre les Luthériens, que dès-lors l'Eglise reconnoissoit que J. C. est réellement tout entier sous chaque espèce; puisqu'elle prétendoit communier dûment ces enfans, en ne leur donnant que les espèces du vin; 2.° contre les Calvinistes qui disent qu'on ne reçoit J. C. que par la Foi, puisqu'elle se donnoit à des enfans qui n'étoient pas encore en état de faire des actes de Foi.

J'ai dit en troisième lieu que dans tout l'Evangile il ne se trouve aucun Précepte qui oblige le commun des Fidèles à participer à la coupe. En vain les Protestans prétendent trouver ce Précepte au chapitre XXVI de S. Matthieu, où il est dit : *Après que le Seigneur eut pris la coupe, il la donna à ses Disciples en disant : Buvez-en tous;* car, 1.° J. C. dit ces paroles à ses Apôtres pour les avertir qu'ils devoient boire les uns après les autres, afin que celui à qui il présenta le premier le calice, ne bût pas tout le précieux Sang qui y étoit contenu.

2.° Qui ne sait que ce que le Sauveur a dit à ses Apôtres, n'a pas toujours été dit pour tous les Fidèles; qu'en parlant à ses Disciples il n'a eu souvent en vue que leurs seules personnes; que d'autres fois il leur a parlé comme à ceux qui devoient être les Pasteurs de l'Eglise, voulant que les avis, les pouvoirs qu'il leur donnoit, passassent

Digitized by Google

également à leurs successeurs, et que d'autres fois, en leur adressant la parole, il a prétendu dire la même chose à tous les Chrétiens? Lorsqu'il leur faisoit des leçons de morale, elles étoient sans doute pour tous les Fidèles; et quand il leur dit : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez*, ces paroles s'adressoient uniquement aux Disciples, et à ceux qui devoient leur succéder; et lorsqu'il leur disoit : *Vous vous scandaliserez tous à mon sujet cette nuit*, qui ne voit que cela se terminoit à leurs seules personnes?

Cela étant, qui pourroit prouver que ces paroles : *Buvez-en tous*, aient été dites pour tous les Chrétiens? Premièrement cette parole *tous*, employée dans ce texte *buvez-en tous*, et dans cet autre : *Vous vous scandaliserez tous cette nuit à mon sujet*, s'adresse aux mêmes personnes; car c'est une continuité de discours; et le premier texte est suivi de fort près du second, n'y ayant que trois versets entr'eux. Or, il est évident que le *tous* du second texte ne s'étend pas à tous les Chrétiens; car ce n'est qu'aux seuls Apôtres qu'il a été dit : *Vous vous scandaliserez tous cette nuit;* donc le *tous* du premier texte : *Buvez-en tous*, ne doit pas non plus s'étendre à tous les Chrétiens.

En second lieu, on ne peut mieux juger qui sont ceux à qui l'ordre de prendre la coupe a été adressé, qu'en considérant ceux qui obéirent. Il est dit d'une part (1) : *Buvez-en tous*, voilà l'ordre; il est dit de

(1) Matth. 26. v. 27. Marc. 14. v. 23.

l'autre :

Digitized by Google

l'autre : *Et ils en burent tous*, voilà l'exécution. C'est incontestablement le même *tous* de part et d'autre : or, lorsqu'il est dit : *Ils en burent tous*, on ne peut entendre par le mot *tous*, tous les Fidèles qui dès-lors croyoient en J. C.; car les soixante-douze Disciples et les femmes dévotes ne se trouvèrent point au banquet sacré; donc quand il est dit : *Buvez-en tous*, ce n'est pas non plus à tous les Fidèles que la parole a été adressée.

En troisième lieu, il faut restreindre ces paroles: *Buvez-en tous*, aux personnes à qui le Sauveur adressa celles-ci : *Faites ceci en mémoire de moi:* or, ces dernières certainement ne regardent que les Apôtres et leurs successeurs, et nullement les laïques et les femmes qui n'ont pas le pouvoir de consacrer.

Les Calvinistes sont eux-mêmes forcés d'entendre ces paroles : *Buvez-en tous*, comme nous; car autrement ils ne pourroient jamais dispenser de prendre le calice, ceux qui ne peuvent boire du vin. En effet, s'il y avoit un Précepte divin de communier sous les deux espèces, auroient-ils le pouvoir d'en dispenser qui que ce soit? et si les deux espèces étoient essentielles à la Communion par l'institution de J. C., ne devroient-ils pas refuser tout-à-fait le Sacrement à ceux qui ne peuvent pas recevoir les deux espèces, et non pas le leur donner imparfait d'une manière contraire à l'ordre de J. C.? Cependant les Calvinistes ont arrêté dans le synode de Poitiers, tenu en 1560, *qu'on doit administrer le pain de la Cène à ceux qui ne peuvent boire de vin, etc.;* paroles qu'ils ont insérées dans l'art. 7.

Digitized by Google

du chap. 12. de leur discipline sur la Cène, après les avoir approuvées dans le synode de la Rochelle en 1571, Brentius Luthérien avoit déjà dit la même chose dans son Apologie de la confession de Wirtemberg.

Au reste, c'est pour des raisons très-graves que l'Eglise a retranché la Communion du calice aux laïques et aux clercs qui ne célèbrent point. La crainte de répandre par terre le sang de J. C. en le distribuant aux Fidèles, le dégoût que plusieurs personnes ont pour le vin, la difficulté de conserver l'espèce du vin, sans qu'il s'aigrît, pour la porter aux malades, la seule vue de réprimer l'erreur de ceux qui disent que J. C. n'est pas tout entier sous chaque espèce; tout cela étoit plus que suffisant pour retrancher la coupe au peuple. Aussi personne n'avoit trouvé mauvais ce retranchement qui s'étoit introduit sans aucun décret de l'Eglise, jusqu'à ce que Pierre de Dresde et Jean Hus, à la fin du quatorzième siècle, excitèrent sur cela des troubles en Bohême, prétendant que l'usage de la coupe étoit absolument nécessaire. L'Eglise les a condamnés, aussi bien que les Protestans qui ont renouvelé cette erreur. Hélas! ces derniers regardent encore à présent comme un avantage de communier sous les deux espèces, malgré les défenses de l'Eglise, et ils ne pensent pas à déplorer le retranchement total qu'on leur a fait du Sacrement, puisqu'il n'y a plus chez eux de consécration valide; puisque le plus grand nombre d'entr'eux, c'est-à-dire, les Calvinistes et autres sacramentaires, ne croient pas même la présence réelle du corps et du sang de

Digitized by Google

J. C. sous les deux espèces ensemble. Pour vous, M. F., on vous refuse, il est vrai, l'usage du calice; mais l'on vous donne tout autant que si vous le receviez; on vous donne dans la Communion le vrai corps et le vrai sang de J. C., en un mot ce Dieu Sauveur tout entier. C'est donc vous qui posséuez toutes sortes de biens dans la participation de nos sacrés mystères, tandis que nos frères séparés n'ont que des figures et des images. Tâchez donc de répondre aux bienfaits du Seigneur, qui vous a ainsi favorisés au-dessus des autres peuples. Témoignez-lui une reconnoissance proportionnée au don ineffable qu'il vous a fait, quand il vous a donné son corps et son sang, qui sont encore le gage des biens éternels qu'il vous prépare, et que je vous souhaite. *Amen.*

CXXVII. DISCOURS.

SUITE DE LA NATURE DU SACREMENT DE L'EUCHARISTIE, DE L'ADORATION QUI LUI EST DUE.

Accipite et comedite; hoc est corpus meum.

Prenez et mangez; ceci est mon corps.

MATTH. 26. v. 26.

REPRÉSENTONS-NOUS, M. F., cette nuit sacrée dont parle S. Paul, où J. C. touchoit au moment de son sacrifice; voyons-le au milieu de ses Disciples: il prend du pain, et *il lève les yeux au ciel;* que de mystères renfermés dans ce regard de J. C.! Il

Digitized by Google

lève les yeux vers le ciel, 1.° pour avertir les hommes qu'il va leur donner, non un pain terrestre et corruptible, mais un pain vivant descendu du ciel, un pain miraculeux, le pain des Anges, une manne cachée, qui ne doit être reçue que par ceux dont la conversation est dans le ciel, c'est-à-dire, par ceux qui travaillent à détruire en eux l'homme terrestre, pour y former cet homme nouveau, que S. Paul appelle aussi *un homme céleste ;* 2.° pour leur apprendre que ce pain, qui est descendu du ciel, est destiné à nous y conduire, et qu'il doit être en nous le germe d'une heureuse immortalité.

Suivons ce regard de J. C.; élevons avec lui nos esprits et nos cœurs vers le ciel; c'est de là que ce pain sacré tire son origine. Il n'offre à nos yeux que des apparences terrestres; mais la Foi nous découvre que sous ces voiles obscurs il renferme tous les dons du ciel, et tous les trésors de la Divinité, puisqu'il renferme la Divinité même. Ici toutes les figures disparoissent, toutes les ombres s'évanouissent. Ici commence la vérité et la réalité de l'Evangile. *L'arbre de vie* qui fut ôté à l'homme pécheur en punition de sa désobéissance, est rendu à l'homme justifié par la grâce et lavé dans le sang de J. C., la manne appelée dans l'Ecriture, *le pain du ciel et le pain des Anges*, est remplacée par un don plus excellent encore et plus merveilleux, par le véritable pain du ciel que les Anges adorent, qui est l'objet éternel de leurs louanges, et qui doit l'être des nôtres. En effet, ces voiles, ces ombres qui le couvrent et le dérobent à nos yeux, ne doivent rien diminuer du respect profond que nous devons

Digitized by Google

à notre Dieu, à Notre-Seigneur et à notre Maître; aussi nous sera-t-il aisé de vous démontrer aujourd'hui que nous devons rendre à la sainte Eucharistie le culte suprême de latrie et d'adoration, après que nous aurons achevé de vous expliquer la nature de ce mystère.

Les Luthériens, quoiqu'ils reconnoissent la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, *ne l'y croient* présent qu'au moment de la manducation actuelle; ils disent qu'il n'y est pas auparavant. Pour les Calvinistes, ils disent que comme l'eau n'est Sacrement dans le Baptême qu'au moment qu'on la répand sur la tête du Catéchumène, l'Eucharistie n'est aussi Sacrement que dans la manducation actuelle; parce que, selon eux, ce n'est que dans ce moment que l'Eucharistie rappelle à l'esprit de ceux qui la reçoivent, les promesses que J. C. a faites de justifier ceux qui mangent ce pain.

L'Eglise catholique au contraire, comme elle est convaincue que J. C. est réellement présent dans l'Eucharistie indépendamment de ceux qui la reçoivent, soutient que ce Sacrement subsiste hors de l'usage, et que J. C. y est présent, non-seulement quand on mange l'Eucharistie, mais encore avant qu'on la reçoive, dès que le Prêtre a prononcé les paroles de la consécration, et qu'il demeure présent dans les hosties consacrées, qu'on garde après la Communion des Fidèles. La preuve de cette vérité se tire des Evangélistes qui, en rapportant l'institution de l'Eucharistie, nous marquent fort clairement que le Sauveur prononça ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, avant

Digitized by Google

que ses Disciples reçussent le Sacrement qu'il leur présentoit. Cela étoit nécessaire pour les instruire de ce qu'ils alloient recevoir, et leur faire connoître l'excellence du mets qu'ils alloient prendre. Or, il est très-sûr que les paroles de J. C. ont été vraies au moment même qu'il les prononça; d'où il est évident, contre les Luthériens, que le corps et le sang ont été présens avant l'usage, je veux dire, avant que les Apôtres approchassent le pain sacré de leur bouche pour en manger, et avant qu'ils appliquassent leurs lèvres à la coupe pour boire de ce qui y étoit contenu; car si le corps et le sang n'avoient pas été présens dès-lors, et avant que les Apôtres se rendissent à l'invitation du Sauveur, ses paroles se seroient trouvées fausses au moment même qu'elles furent prononcées.

Examinons de plus près ces divines paroles (1): *Ceci*, dit J. C., *est la coupe de la nouvelle alliance en mon sang, laquelle coupe est répandue pour vous*; car c'est ainsi que S. Luc s'exprime dans le texte grec, qui est l'original. Or, il suit de cette expression que le sang étoit véritablement dans la coupe avant de passer dans la bouche des Disciples; car il n'y eut jamais de vin répandu pour nous, mais uniquement *le sang* de J. C.; donc, puisqu'il est dit que la coupe a été répandue pour nous, il faut que ce soit le sang de J. C. qui ait été dans la coupe, et non pas du vin. Remarquons encore que ces paroles : *Ceci est mon sang*, n'ont été prononcées qu'une seule fois sur la coupe, et que les Apôtres

(1) Luc. 22. v. 20.

Digitized by Google

buvant les uns après les autres n'ont pas laissé de mettre quelque temps pour la faire passer jusqu'au dernier. Or, je demande si, pendant les intervalles que les Apôtres ne buvoient pas, le sang de J. C. étoit véritablement dans la coupe, ou s'il n'y étoit pas. Si l'on nous dit qu'il y étoit, voilà donc le sang hors de l'usage; et si l'on nous dit qu'il n'y étoit pas, il faudra donc soutenir que le sang cessoit d'y être toutes les fois qu'un des Disciples éloignoit la coupe de la bouche, et que le sang commençoit à y être de nouveau, à mesure que quelqu'un d'entr'eux rapprochoit la coupe, et buvoit de ce qui y étoit contenu; ce qui non-seulement n'a aucun fondement dans l'Ecriture, mais présente des absurdités palpables. Que si on prétend que le sang n'a jamais été dans le calice, mais seulement dans la bouche des Disciples, on met sur le compte du Sauveur une fausseté insigne, puisqu'il a dit : *Ceci est mon sang*, et que ces paroles n'ont pu être vraies si le sang n'a jamais été effectivement dans le calice.

Reconnoissons donc, M. F., que les paroles toutes puissantes du Fils de Dieu opérèrent tout ce qu'elles énoncent aussitôt qu'elles furent prononcées; comme quand le Seigneur dit au lépreux (1) : *Je le veux, soyez guéri;* dans le moment même il fut guéri. Quand il dit au paralytique : *Levez-vous, emportez votre lit;* à l'instant il marcha. Quand il cria au Lazare (2) : *Sortez dehors;* aussitôt le mort sortit du tombeau. De même, aussitôt que J. C. eut pro-

(1) Matth. 8. v. 3. Joan. 5. v. 8.
(2) Ibid. 11. v. 43.

Digitized by Google

noncé ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang;* dans le même instant son corps et son sang furent présens sous les espèces sacramentelles. Aussi l'Apôtre S. Paul dit (1) : *Que le pain que nous rompons est la Communion du corps du Seigneur.* L'Eucharistie renferme donc le corps du Seigneur avant qu'on la distribue et qu'on la mange.

Si S. Optat de Milève n'en avoit pas été persuadé, il n'auroit pas appelé l'autel, *le trône du corps et du sang de J. C.*, et les Calices, *les porteurs de son sang* (2). Il croyoit donc que le corps et le sang de J. C. ne sont pas seulement présens dans l'Eucharistie, au moment que nous la recevons en notre bouche, mais sur l'autel et dans les calices avant qu'on nous la distribue.

Selon S. Thomas, comme le corps et le sang de J. C. succèdent dans le Sacrement de l'Eucharistie à la substance du pain et du vin, ils cessent d'être présens sous les espèces sacramentelles, quand il est arrivé à ces espèces un changement si grand, qu'il auroit été suffisant pour corrompre la substance du pain et du vin si elle y étoit encore. Mais si le changement arrivé aux espèces est peu considérable, le corps et le sang de J. C. ne cessent pas d'être sous les espèces sacramentelles. Il suit de ce principe que J. C. est encore présent au milieu de nous-mêmes après la Communion, jusqu'à ce qu'il arrive dans notre estomac un changement considérable aux espèces qui contiennent son corps et son sang.

Lorsqu'après la Communion il arrive un change-

(1) 1. Cor. 10. v. 16. (2) Liv. 6. Contr. Parmen.

Digitized by Google

ment considérable aux espèces eucharistiques, J. C. cesse d'être présent corporellement au milieu de nous, c'est-à-dire, que nous cessons de posséder son corps et son sang dans nous-mêmes; mais il habite encore dans nos cœurs par sa grâce, quand nous l'avons reçu dignement: *Celui qui mange ma chair, et qui boit mon sang, demeure en moi, et je demeure en lui*, nous a-t-il dit lui-même (1). En instituant l'Eucharistie, son principal dessein a été de s'unir à nous, et de nous unir à lui; aussi il demanda cette union à son Père dans la prière qui termina la Cène, et il ne demanda rien moins qu'une union entre lui et nous, qui ressemblât en quelque sorte à celle qui subsiste entre son Père et lui: *Afin qu'ils soient un*, dit-il, *comme nous sommes une même chose.*

Ainsi par la Communion J. C. nous change, pour ainsi dire, et nous transforme en lui-même; il s'attache à nous, et nous attache à lui par un lien si étroit et si merveilleux, qu'il le compare lui-même à ce lien d'unité qui l'égale à son Père. Que cette union est grande, M. F.! qu'elle est puissante et incompréhensible, puisqu'on peut dire en un sens qu'elle nous rend une même chose avec Dieu! O lien sacré! ô union divine et mystérieuse! combien ne devons-nous pas craindre de vous perdre, et avec quelle scrupuleuse attention ne devons-nous pas veiller sur nous-mêmes pour vous conserver?

Ah! M. F., la vie de notre ame est la grâce, et J. C., en se donnant à nous dans la Communion, est

(1) Joan. 6. v. 57.

Digitized by Google

pour nous une source intarissable de grâces. Mais hélas! dès le moment que nous retombons dans le péché mortel, nous sommes dépouillés de la grâce sanctifiante, nous chassons J. C. de notre cœur; et ne cherchons pas ici à nous abuser, M. F., car il ne sauroit y avoir aucune alliance entre Dieu et le péché, entre J. C. et Bélial, entre la lumière et les ténèbres; notre Dieu n'habitera jamais dans une ame souillée par le péché, par le cruel ennemi de sa sainteté, par cet ennemi qu'il a toujours haï, toujours poursuivi, toujours détesté. Ah! s'il a réduit en poudre l'idole de Dagon, parce qu'il ne put souffrir qu'elle restât dans un même lieu avec l'arche de sa première alliance, comment souffriroit-il de rester intimement uni au pécheur aussi profane peut-être que cette idole, et plus coupable encore que ceux qui l'adoroient?

Nous conservons l'Eucharistie dans les tabernacles, pour la porter aux malades et pour la consolation des Fidèles.

Cet usage de conserver l'Eucharistie dans nos Eglises, après la célébration des saints mystères, est de Tradition apostolique; on l'a toujours pratiqué et on le pratique encore dans toutes les Eglises du monde, à l'exception des Protestans. La raison pour laquelle on conserve l'Eucharistie dans l'Eglise, c'est afin de pouvoir la porter à toute heure aux malades, et pour donner la consolation aux Fidèles de venir adorer J. C. qui est réellement présent dans cet auguste Sacrement. Je dis que cet usage est de Tradition apostolique, et cela se voit par les pratiques de l'Eglise la plus voisine du temps des

Digitized by Google

Apôtres. S. Justin qui n'est mort qu'une soixantaine d'années après l'apôtre S. Jean, nous marque (1) qu'on envoyoit de son temps par des diacres l'Eucharistie à ceux qui, pour de bonnes raisons, n'avoient pu assister à la célébration des saints mystères. S. Irénée qui gouvernoit l'Eglise de Lyon peu après, fait mention (2) d'un usage semblable. S. Grégoire de Nazianze dit de S.te Gorgonre sa sœur (3), qu'elle se retira une nuit dans l'Eglise, et que s'étant prosternée en la présence du S. Sacrement avec une vive Foi, elle fut délivrée d'une dangereuse maladie. Ajoutez à ces témoignages ceux de Tertullien, de S. Denis d'Alexandrie, de S. Basile, de S. Ambroise que nous avons rapportés dans l'instruction précédente, et concluez de tous ces faits de la plus haute antiquité, que l'on conservoit dans la primitive Eglise, comme de nos jours, l'Eucharistie après la célébration des divins mystères, et conséquemment que le Concile de Trente a eu raison de condamner ceux qui disent (4) qu'il n'est pas permis de la réserver dans le Sanctuaire, et de la porter avec pompe aux malades.

Enfin, dès que nous croyons que J. C. est réellement présent dans l'Eucharistie, c'est pour nous un devoir indispensable de l'y adorer; car on doit adorer J. C. partout où il est. La sainte Vierge, S. Joseph, les Mages et les bergers, l'ont adoré dans la crèche de Béthléem où il est né, les Apôtres l'ont adoré sur la montagne des oliviers d'où il monta dans

(1) In 2. Apolog.
(2) Euseb. lib. 5. Hist. eccles.
(3) In orat. S. Gorg.
(4) Sess. 13. Can. 7.

Digitized by Google

le ciel, les bienheureux l'adorent dans le séjour de la gloire, et confessent qu'il est digne dans cet état de recevoir avec son Père toutes sortes de louanges et de bénédictions. Les Fidèles qui sont sur la terre doivent donc l'adorer dans l'Eucharistie, où la Foi leur enseigne qu'il est réellement présent. Aussi ç'a toujours été l'usage constant de l'Eglise d'adorer J. C. dans le très-saint Sacrement. Origène (1) recommande aux Fidèles de s'humilier devant le Sauveur caché sous les voiles de l'Eucharistie. S. Cyrille de Jérusalem, instruisant les Néophytes pour la Communion, leur recommande (2) de se courber, de s'incliner et de donner toutes les marques de la plus profonde vénération : *Accede pronus, adorationis in modum et venerationis, dicens : Amen.* Nous adorons encore aujourd'hui, dit S. Ambroise (3) la chair de notre Rédempteur, et nous l'adorons dans les mystères qu'il a institués lui-même, et qui se célèbrent tous les jours sur nos autels : *Caro Christi, quam hodiè quoque in mysteriis adoramus.* Nous adorons tous les jours la chair de J. C. avant de la manger, dit S. Augustin (4), non-seulement sans superstition, mais avec tout le mérite de la Foi; et bien loin que nous péchions en l'adorant, ce seroit un crime de ne l'adorer pas : *Nemo carnem manducat, nisi priùs adoraverit, et non solùm non peccamus adorando, sed peccamus non adorando.* Le raisonnement des Protestans qui insistent sur

(1) Orig. hom. 5. in divers nov. Testam. locos, tom. 2.
(2) Cyr. in Catech. myst. 5.
(3) Ambr. lib. 3. de Spiritu Sancto, c. 12.
(4) Aug. in. ps. 98.

Digitized by Google

ce qu'il n'est pas dit dans l'Ecriture que J. C. soit dans l'Eucharistie pour y être adoré, est quelque chose de bien pitoyable ; car ne suffit-il pas qu'il y soit présent pour mériter nos adorations et nos respects ? sa présence n'emporte-t-elle pas l'obligation de l'adorer, sans qu'il soit nécessaire de nous en faire un commandement exprès ? Qu'ils cessent donc de nous reprocher que nous sommes des idolâtres, parce que nous adorons, disent-ils, les espèces du pain et du vin, ce qui est très-faux ; car nous n'adorons point les espèces eucharistiques, mais seulement nous adorons J. C. sous les espèces eucharistiques, comme ceux qui adoroient J. C. vivant sur la terre, l'adoroient revêtu de ses habits. C'est donc à J. C. seul que se termine l'adoration que nous rendons à l'Eucharistie ; il est seul l'objet de notre confiance et de notre amour, et ne mérite-t-il pas tout notre cœur ? C'est pour nous qu'il réside sur nos autels ; c'est pour nous qu'il repose dans nos tabernacles ; c'est là où son amour infini nous appelle tous, afin de nous faire sentir les effets de sa magnificence et de sa libéralité. Approchons donc avec confiance de ce trône de grâce, afin d'y recevoir les secours dont nous avons besoin. Rendons à l'Agneau qui a été immolé, et qui s'immole encore tous les jours pour nous, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles. *Amen.*

Digitized by Google

CXXVIII. DISCOURS.

DE LA COMMUNION.

Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus; escam dedit timentibusse.

Le Seigneur miséricordieux et plein de clémence a éternisé la mémoire de ses merveilles, en donnant une nourriture céleste à ceux qui le craignent.

Ps. 110. v. 4.

C'est ainsi, M. F., que parle le roi Prophète de la manne que le Seigneur fit tomber du ciel dans le désert pour nourrir le peuple qui l'adoroit et le craignoit; et c'est ainsi que le S. Esprit figuroit sous cette admirable nourriture celle du corps de J. C., qui est cette viande incorruptible et le véritable pain descendu du ciel, qu'il veut bien nous donner sans que nous l'ayons mérité, parce qu'il est plein de bonté et de miséricorde à notre égard: *Misericors et miserator Dominus.* Nous devons regarder ce mystère comme un mémorial et un abrégé de toutes ses merveilles : *Memoriam fecit mirabilium suorum.* Quel devoit être le mémorial de tant de grâces, de l'Incarnation, de la vie et de la Mort de J. C., de ses souffrances, de notre Rédemption, de sa Résurrection et de tous ses autres bienfaits? quel devoit être, dis-je, ce mémorial? Ne falloit-il pas qu'il fût aussi excellent que les grâces dont il étoit la figure? Or, il n'y avoit que

Digitized by Google

J. C. dans l'Eucharistie qui pût être une image des actions divines et des grâces infinies du même J. C. C'est donc ici le grand chef-d'œuvre de son amour et de sa sagesse; il a voulu demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles, pour être la nourriture de ceux qui le craignent : *Escam dedit timentibus se.* Je dis de ceux qui le craignent; car quoique l'Eucharistie soit reçue de tous, elle ne nourrit cependant et ne vivifie que ceux qui sont remplis de la crainte du Seigneur.

C'est de cet auguste Sacrement que nous allons continuer l'explication, après avoir déjà établi dans nos instructions précédentes ce que nous en devons croire.

Avant de partir de ce monde, dit le Disciple bien-aimé, J. C. qui avoit aimé les siens, les aima jusqu'à la fin. Par un dernier effort de sa sagesse et et de son amour, il livra sa propre chair pour servir d'aliment aux hommes : quel don ineffable; M. F.! quel prodige nouveau qui surpasse tous les autres, qui renferme toutes les faveurs, qui réunit tous les mystères!

Afin de nous unir à lui plus étroitement, J. C. nous a donné son propre corps à manger, et son sang précieux à boire. Plus tendre mille fois, dit S. Jean Chrysostôme (1), plus généreux en son amour que la mère la plus tendre, qui ne donne à ses enfans que son lait, il nous nourrit de toute sa substance; et après nous avoir aimés jusqu'à se rendre semblable à nous, il nous aime encore jusqu'à

(1) Hom. 61. ad pop. Antioch.

Digitized by Google

nous nourrir de lui-même pour nous rendre semblables à lui; après s'être abaissé jusqu'à prendre un corps mortel dans le chaste sein d'une vierge, afin de pouvoir le sacrifier pour nous, il renouvelle mille fois le jour ce sacrifice dans ce Sacrement d'amour; il ne lui a pas suffi de donner une fois sa vie, il a fallu encore que sa tendresse, aussi puissante qu'elle est ingénieuse, cherchât les moyens de la prodiguer, cette vie, autant de fois qu'on célébreroit les sacrés mystères de nos autels. Ce n'est pas encore assez. Après s'être livré et sacrifié pour nous pendant notre vie, il a voulu encore nous servir de viatique à la mort; c'est-à-dire, qu'il a voulu nous fortifier par sa présence dans ces momens critiques, et nous donner les forces nécessaires pour passer de ce pélerinage à la céleste patrie.

A la vue de tant d'amour n'êtes-vous pas surpris, M. F.? Hélas! accoutumés dès votre enfance à entendre parler de la Messe et de la Communion, vous vous familiarisez en quelque sorte avec ces merveilles; mais qui est-ce qui pourra comprendre des mystères aussi ineffables? qui est-ce qui trouvera dans les révolutions de tous les siècles et de toutes les histoires, un événement aussi digne de notre reconnoissance et de notre admiration? Quel miracle plus inconcevable et plus extraordinaire? Ce prodige ne l'emporte-t-il pas, selon la pensée de S. Jean Chrysostôme, sur la création même de l'univers? Car ici, Dieu donne à la vérité les plus grandes marques de sa sagesse et de sa puissance; mais là il se donne lui-même; de sorte que, selon l'expression de S. Thomas consacrée par l'Eglise, l'homme

Digitized by Google

l'homme le plus abject et le plus pauvre reçoit dans le Sacrement de nos autels, le corps, le sang, l'ame et la Divinité de J. C. : *O res mirabilis! manducat Dominum pauper, servus et humilis.* Le ciel s'allie avec la terre, Dieu s'associe à l'homme, daigne obéir à la voix de sa créature, et continuer le même sacrifice que celui de la Croix : *Obediente Deo voci hominis* (1).

Ici que ne puis-je, M. F., vous faire entrer dans le cœur adorable de J. C., vous faire pénétrer dans ce secret sanctuaire, vous y faire admirer, contempler, adorer les caractères sacrés de cet amour immense et tout divin qu'il porte à des créatures qui en sont si peu dignes! Amour ineffable tout à la fois et dans ses sentimens, et dans ses circonstances. *Amour tendre* et *sincère*, jusqu'à épuiser en quelque manière la sensibilité et toutes les effusions de son cœur pour nous. *Amour libéral*; que peut-on donner de plus grand quand on se donne soi-même, quand on donne son cœur, et dans le cœur tous les biens dont il est la source? *Amour désintéressé*; heureux par lui-même, que pouvoit-il attendre de nous? Quel autre motif que sa bonté infinie a pu l'engager à nous donner son amour? N'est-ce pas dans son cœur et dans l'Océan inépuisable de ses bontés, qu'il a puisé les motifs qui l'engagent à nous aimer malgré nos imperfections? *Amour efficace*; ce n'est pas par des paroles qu'il nous le marque : ce sont les prodiges, ce sont les excès. *Amour généreux*, jusqu'à s'immoler lui-même pour nous, jus-

(1) Jos. 10. v. 14.

Digitized by Google

qu'à se rendre victime pour notre salut. *Amour ardent*, jusqu'à nous presser de nous unir à lui : *Venez à moi*, nous dit-il (1), *vous tous qui êtes accablés et fatigués, et je vous soulagerai.* Mais quoi, Seigneur, vous que la vaste étendue des cieux ne sauroit contenir, vous que les Archanges révèrent avec un respect si profond, vous daignez appeler de foibles mortels ; vous voulez qu'ils s'approchent de vous ; vous les encouragez par un commandement exprès ; vous portez même la bonté jusqu'à exciter leur indifférence par des menaces, en leur disant (2) : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.* Enfin, *Amour constant ;* si nous ne l'abandonnons les premiers, ne craignons pas qu'il nous abandonne jamais ; il nous avoit aimés pendant sa vie, il nous a aimés jusqu'à la mort ; et la mort même, loin d'éteindre les flammes de son amour, n'a fait que les allumer davantage : *Cùm dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos* (3).

Mais si l'amour que J. C. nous témoigne dans l'Eucharistie est ineffable dans ses sentimens, il l'est encore davantage dans ses circonstances. Quel est, en effet, le temps que choisit cet adorable Sauveur pour nous donner son cœur, pour établir le Sacrement où il nous laisse un bien si précieux ? Ah ! s'il l'eût établi lorsqu'entouré d'une multitude innombrable qui le suivoit sur la montagne, il leur faisoit

(1) Matth. XI. v. 28.
(2) Joan. VI. v. 54.
(3) Joan. 13. v. 1.

Digitized by Google

entendre les oracles de sa sagesse; s'il l'eût établi lorsque le peuple, sortant en foule de Jérusalem, venoit au-devant de lui pour le recevoir en triomphe, en faisant retentir les airs de chants d'alégresse, encore alors seroit-ce un bienfait infini, un don ineffable; mais non, ce n'est point ce temps qu'il choisit pour nous donner la plus grande preuve de son amour, et quel temps prend-il donc? Le temps de sa Passion, la veille de sa Mort, la nuit même où il devoit être trahi et sacrifié : *In quâ nocte tradebatur.* O amour! ô cœur! ô prodige! Tout Jérusalem est en feu, toute la populace en fureur, les cœurs animés, forcenés, conspirant sa perte, et comme des tigres altérés ne pensant qu'à se désaltérer dans son sang; et c'est alors même qu'il leur prépare le plus grand, le plus ineffable de tous les bienfaits, c'est-à-dire que, tandis que les hommes forment contre lui des projets de mort, trament contre lui la noirceur des complots, il n'a pour son peuple que des pensées de douceur et de paix; c'est-à-dire que, pendant qu'on ne pense qu'à élever une Croix infâme où, en qualité d'anathème, il doit être immolé à la haine publique, il ne pense qu'à élever un autel où, en qualité de victime de propitiation, il veut s'immoler lui-même chaque jour pour notre salut; c'est-à-dire que, tandis qu'on se prépare à verser son sang et à le profaner, il se dispose à leur préparer de ce sang même un breuvage d'immortalité pour la consolation et le bonheur de leurs ames. O Seigneur! quelle intelligence, quelle qu'elle soit, pourra penser à tant d'amour sans ravissement et sans extase? Jusqu'à

Digitized by Google

quel excès l'avez-vous donc porté cet amour pour de misérables créatures? Eh! quoi, n'aviez-vous pas assez fait pour nous, lorsque vous aviez créé pour notre service le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment? N'aviez-vous pas accordé à l'homme d'assez riches présens, lorsque vous lui aviez donné toutes les choses d'ici-bas, que vous l'aviez établi le souverain des animaux de la terre, des oiseaux du ciel et des poissons de la mer, et que vous aviez même ordonné à vos Anges de le servir et de l'accompagner partout? Ne vous étiez-vous pas assez dépouillé et anéanti lorsque vous étiez descendu du ciel, et que vous vous étiez revêtu de notre nature dans le mystère de l'Incarnation? et n'aviez-vous pas enfin assez souffert pour notre salut pendant le cours de votre vie et dans votre mort, pour vous dispenser des sacrés excès où vous vous portez sur nos autels? Si du moins vous paroissiez visiblement au milieu de nous, avec cet air de majesté et cet éclat si convenable à votre adorable personne; si vous vous étiez moins déguisé, vous seriez plus respecté et plus honoré, il est vrai, mais vous seriez plus craint, et votre amour ne s'accommode pas d'une crainte qui effraie : tout ce qui peut diminuer ou affoiblir notre empressement et notre confiance, est contraire à votre amour; vous faites vos délices d'être avec nous, et vous cachez tout ce qui pourroit nous servir de raisons ou de prétextes à nous éloigner de vous.

Enfin, la force de l'amour que J. C. nous témoigne dans l'Eucharistie, paroît dans les grands miracles qu'il y opère. David appelle cette divine nour-

Digitized by Google

riture l'abrégé des miracles du Seigneur; S. Thomas, le plus grand de tous les miracles, et S. Augustin, le terme de la toute-puissance de Dieu. Aussi l'Evangéliste, avant de parler de l'institution de ce Sacrement, fait mention du souverain pouvoir que le Père a donné à son Fils, pour marquer qu'il en avoit besoin pour instituer ce grand mystère. Représentez-vous donc, M. F., tous les prodiges les plus frappans et les plus extraordinaires que Dieu ait opérés pour nous témoigner l'excès de son amour, et vous conviendrez que l'Eucharistie est l'abrégé de toutes ces merveilles (1) : *Memoriam fecit mirabilium suorum..... escam dedit timentibus se.* Oui, elle les contient toutes dans un degré plus éminent; c'est un témoignage perpétuel d'un amour encore plus grand, que Dieu ait daigné prendre un soin particulier de son Peuple; qu'il ait fait en sa faveur tant de signes miraculeux; qu'il ait suspendu les flots pour lui faire un chemin au milieu de la mer; qu'il l'ait nourri, dans le désert, d'une céleste manne; qu'il ait daigné être son défenseur et son guide; qu'il ait voulu rendre sensible son infinie majesté au milieu des tonnerres et des éclairs, et sa présence par une nuée dans le temple. Ce sont là, je l'avoue, des preuves d'une admirable bonté; mais que le Fils de Dieu, sans avoir égard à ce que nous sommes et à ce qu'il est, fasse, pour nous témoigner son amour, tant de miracles dans l'adorable Eucharistie; qu'il renverse pour cette fin toutes les lois de la nature; qu'il se soumette lui-même à la parole

(1) Ps. 110. v. 4.

Digitized by Google

d'un simple prêtre; qu'il anéantisse la substance du pain et du vin sans détruire les accidens; qu'il daigne se renfermer dans un espace presqu'indivisible, se reproduire en même temps en mille et mille endroits différens; se dépouiller de sa majesté, et ne s'en dépouiller, ne se cacher tout entier sous les apparences du pain et du vin, que pour nous servir de nourriture; rester jour et nuit renfermé dans nos tabernacles, et tout cela pour être sans cesse et réellement présent au milieu de nous; que vous en semble, M. F.? Est-ce là aimer avec tendresse? Est-ce là une preuve bien éclatante d'un grand amour? Et cet excès d'amour pour de si viles créatures, n'est-il pas une merveille encore plus incompréhensible que l'Eucharistie même? Quelque tendresse qu'un Souverain ait pour un favori, il sait garder des mesures; il n'y a que l'amour que J. C. nous porte dans ce mystère, qui se prodigue jusqu'à s'oublier lui-même pour ne penser qu'à nous. Cet amour qui ne vit que d'excès, comme dit Richard de S. Victor : *Amor excessibus vivit*, va jusqu'au transport et ne garde point de mesures : le souverain Maître de toutes choses se livre tout entier, se prodigue à ses sujets, qu'il regarde comme ses enfans. C'est ainsi, M. F., que J. C. nous a témoigné par des caractères sublimes et miraculeux, toute la force et l'étendue de son amour. Mais, ô honte de l'humanité! O ingratitude! O insensibilité monstrueuse! l'amour de J. C. fait une infinité de prodiges pour se mettre en état de se donner et de s'unir à nous, et nous, loin de faire quelqu'effort pour nous disposer à nous unir à lui, nous mettons

Digitized by Google

tous les jours, par le péché, de nouveaux obstacles à une union si précieuse et si désirable! les lois les plus constantes de la nature et les plus inviolables, en apparence, ne l'arrêtent point : son amour les renverse en un moment; et nous, malheureux esclaves des lois et des fausses bienséances du siècle, nous ne pouvons quelquefois nous résoudre à fouler aux pieds le respect humain pour nous approcher de lui! De vains amusemens, des plaisirs frivoles, une vie tiède et dissipée, la lenteur et le dégoût, ont le pouvoir de nous éloigner de lui!

Non, Seigneur, après la prodigieuse puissance que vous faites éclater dans ce Sacrement, je ne crois pas qu'il y ait rien dans le monde de plus étonnant que notre indifférence et notre ingratitude! Ajoutez donc un nouveau miracle à tous ceux que vous avez déjà faits pour nous : changez, par le divin secours de votre grâce, notre foiblesse en force, notre indifférence en ferveur, et notre langueur en zèle; embrasez nos cœurs du feu de votre amour; blessez-les par des traits qui en amollissent la dureté; rendez-les tendres et sensibles pour vous, afin que ne soupirant qu'après vous, ils se disposent par tous les sentimens de la piété la plus vive et la plus fervente, à s'unir parfaitement à vous dans le Sacrement de votre amour, et méritent par ce moyen de vous être unis éternellement dans le ciel. *Amen.*

Digitized by Google

CXXIX. DISCOURS.

DE LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

JEAN. VI. v. 5, etc.

EPOUVANTABLE déclaration dans la bouche d'un Dieu qui ne menace jamais en vain! Qui ne seroit pas effrayé d'entendre le Sauveur, dont la douceur fit toujours le caractère, prendre aujourd'hui un ton de maître, parler avec tant d'indignation à ceux qui négligent de manger à sa table, et qui n'y ont aucun attrait? N'avoir point la vie en soi, c'est être mort à la grâce, et cette mort surnaturelle n'aboutit à rien moins qu'a une éternelle réprobation. Quelle fatale destinée pour des Chrétiens qui, en qualité d'enfans de Dieu, sont les héritiers présomptifs de leur père céleste! Quel crime peut donc avoir causé un tel renversement dans les desseins de Dieu, que les citoyens du ciel deviennent les victimes de l'enfer, qu'un père qui eut tant de tendresse pour ses enfans, soit contraint de se déclarer leur juge et leur vengeur pour les punir sans pitié?

L'Evangile nous l'apprend par ces paroles de mon texte. C'est la criminelle indifférence des Chrétiens de nos jours, qui, plus coupables que les Israélites,

Digitized by Google

ne font paroître que du dégoût pour cette manne sainte, qui leur est envoyée du ciel dans le désert de cette vie de pélerinage, et passent les années entières sans communier; c'est l'ingratitude de ces pécheurs invétérés dans de mauvaises habitudes qu'ils ne veulent pas quitter, et qui, par un hypocrite rafinement de leur amour-propre, tâchent de couvrir leur secréte corruption des spécieux dehors d'une pieuse délicatesse, dans la crainte de profaner des mystères si saints. C'est à eux que J. C. dit dans sa colère : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous;* et c'est contre ces mauvais Chrétiens que je dois élever la voix aujourd'hui.

Depuis que l'Eglise a abrogé l'ancien usage de donner l'Eucharistie aux enfans, nous ne voyons point qu'elle ait déterminé précisément l'âge auquel on doit leur administrer la Communion; elle demande seulement qu'ils aient assez de connoissance et de raison, pour savoir discerner cette viande spirituelle d'avec la nourriture corporelle; qu'ils soient instruits des principaux articles de la Religion, de ce qui regarde le sacrement de l'Eucharistie, et qu'ils marquent avoir de la dévotion pour un si auguste mystère. Comme il y a des enfans, quoique moins âgés, qui ont le jugement plus formé que d'autres qui sont plus avancés en âge, l'Eglise laisse à leurs Pasteurs, à leurs Père et Mère, ou à ceux qui sont chargés de leur éducation, à juger de la maturité de leur esprit et de leurs dispositions. Sur quoi il faut remarquer qu'un très-grand nombre de Pères

Digitized by Google

et de Mères, de Maîtres et de Maîtresses, s'abuse grossièrement et se charge d'énormes péchés devant Dieu, en ne donnant pas tous leurs soins pour faire instruire leurs enfans ou leurs domestiques; en négligeant de les envoyer aux catéchismes, et peut-être en les occupant pendant ce temps si précieux pour eux, à d'autres ouvrages temporels; ce qui est cause qu'ils vivent dans une grande ignorance de leur Religion, et qu'ils se perdent ensuite misérablement, après qu'on a fait la première Communion.

On ne doit pas douter que les Fidèles ne soient obligés de communier plusieurs fois pendant la vie; le besoin qu'ils ont de l'Eucharistie doit les engager à la recevoir souvent, afin de réparer les forces spirituelles de l'ame, qui se diminuent insensiblement, et d'en acquérir de nouvelles pour résister aux tentations du démon, de la chair et du monde, auxquelles les plus saints sont exposés.

La ferveur et la dévotion des premiers Chrétiens pour l'Eucharistie étoient si grandes, que l'Eglise n'avoit point eu besoin de faire aucun commandement aux Fidèles, dans les premiers siècles, pour les engager à fréquenter ce Sacrement; mais quand on vit qu'elles étoient beaucoup ralenties, et que les laïques avoient presque perdu le goût de cette nourriture spirituelle des ames, on régla qu'ils communieroient au moins trois fois l'année, savoir : *A Pâques, à Pentecôte, et à Noël*; et le Concile d'Agde déclara (1) que les laïques qui ne commu

(1) An 506.

Digitized by Google

nieroient pas ces jours auxquels on célèbre les principaux mystères de la Religion chrétienne, ne seroient plus regardés comme enfans de l'Eglise. Enfin, le relâchement des Chrétiens étant tellement accru, et leur négligence pour le salut éternel étant venue à un tel point, que plusieurs passoient des années entières sans recevoir la sainte Communion, l'Eglise ordonna, dans le quatrième Concile de Latran, que (1) « Tout Fidèle de l'un et de l'autre » sexe qui a atteint l'âge de discrétion, reçoive avec » respect le S. Sacrement de l'Eucharistie, pour le » moins à Pâques, si ce n'est que, par l'ordre et » l'avis de son propre Pasteur, il fût jugé plus à » propos de différer à un autre temps la Commu- » nion, pour quelque cause juste et raisonnable : » que s'il vient à manquer à ce devoir, qu'il soit » interdit de l'Eglise pendant sa vie, et s'il meurt » en cet état, qu'il soit privé de la sépulture eccléi- » siastique. »

Le Concile de Trente a renouvelé et confirmé cette loi (2) en prononçant anathème contre ceux qui nieroient que chaque Fidèle de l'un et de l'autre sexe, qui a atteint l'âge de discrétion, n'est pas obligé de communier chaque année pour le moins à Pâques, suivant le Commandement de notre sainte mère l'Eglise.

Les Théologiens soutiennent de même qu'on est obligé de communier quand on est en danger de mort; un malade qui se trouve en cet état, quoi-

(1) 1215. Can. 21. (2) Sess. 13. Can. 9.

Digitized by Google

qu'il ait communié quelquefois dans l'année, est obligé de se procurer, s'il le peut, ce Sacrement ; autrement il pèche mortellement. Car il n'y a point de temps dans la vie où ce Sacrement soit si nécessaire, vu qu'en ce moment les attaques de l'ennemi de notre salut sont plus violentes, les tentations plus fortes, et le danger de la mort éternelle plus grand ; ainsi c'est dans ce temps-là qu'on a un plus grand besoin de forces et de secours pour passer heureusement du temps à l'éternité bienheureuse. L'Eglise a paru si persuadée de cette obligation, que la coutume générale de tous les siècles a été de conférer l'Eucharistie aux mourans, et de ne point laisser mourir les Fidèles sans la leur avoir donnée, afin que personne ne sortît de ce monde sans avoir reçu ce viatique si nécessaire. Comme les femmes enceintes sont exposées dans leurs couches au péril de mort, quand elles prévoient qu'elles accoucheront dans peu de temps, elles doivent recevoir la sainte Eucharistie; de même ceux qui se font faire une opération dangereuse, dans laquelle on sait que plusieurs meurent, ne peuvent être excusés de péché mortel, s'ils ne reçoivent pas auparavant les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie.

Ce n'est pas seulement dans ces circonstances qu'on doit recevoir l'Eucharistie, tout Chrétien qui veut sérieusement se sauver, doit communier souvent.

Les premiers Chrétiens communioient tous les jours. Origène et S. Cyprien le disent en termes exprès. S. Jérôme nous assure que de son temps

Digitized by Google

c'étoit encore la pratique de l'Eglise de Rome et de celle d'Espagne, de communier tous les jours (1).

Le besoin que les premiers Chrétiens avoient de se munir de l'Eucharistie pour être en état de donner leur vie pour J. C., les portoit, autant que la ferveur de la dévotion, à communier tous les jours : en prenant le sang de J. C., ils se préparoient à répandre le leur pour lui. Quand la fureur des païens fut apaisée, et que les persécutions eurent cessé, les Chrétiens, ne se trouvant plus exposés au danger de verser leur sang pour J. C., ne communioient plus tous les jours. Le relâchement devint même si grand dans la suite, qu'il s'en trouva qui ne communioient plus qu'une fois dans l'année, et c'est ce dont se plaignoient fortement S. Chrysostôme et S. Ambroise (2).

Le S. Concile de Trente marque (3) qu'il souhaitoit que les Fidèles communiassent non-seulement spirituellement à chaque messe où ils assistoient, mais même sacramentellement, afin de recevoir avec plus d'abondance les fruits merveilleux du très-saint Sacrement. Les SS. Pères ont employé toute leur éloquence pour animer les Fidèles à communier très-fréquemment; et ils se sont servis de divers moyens pour les y engager, leur faisant voir tantôt les grands fruits qu'on retire de la participation de l'Eucharistie; tantôt leur faisant connoître le besoin qu'ils en avoient; tantôt leur montrant le danger qu'il y

(1) Orig. hom. 10. in gen. S. Cypr. de lapsis. Hier. epis. 28. ad Lucin. et 50. ad Pamach.

(2) Chrys. hom. 17. in ep. ad Hebr. Amb. lib. 5. de sacram. c. 4.

(3) Ses. 22. c. 6.

Digitized by Google

a de s'éloigner de la table du Seigneur; tantôt leur reprochant les désordres de leur vie, qui les en détournoient; tantôt les reprenant de leur paresse.

Saint Basile dit (1) qu'il est bon et utile de communier tous les jours, puisque le Seigneur a dit que celui qui mange sa chair et boit son sang a la vie éternelle.

Saint Chrysostôme déclamant contre ceux qui ne communioient qu'une fois l'année, par respect, à ce qu'ils disoient, pour un si grand Sacrement, leur disoit (2): « Vous croyez que c'est avoir beaucoup de » respect et de Religion pour la table du Seigneur » que d'en approcher rarement, vous vous trompez; » car quand vous n'en approcheriez qu'une seule » fois l'année, si vous le faites indignement, vous » vous livrez aux supplices éternels; mais si vous » en approchez souvent avec de saintes dispositions, » vous assurez votre salut. Il n'y a point de témé- » rité à se présenter souvent à cette table; mais il » y en a infiniment à s'en approcher indignement » une seule fois dans tout le cours de la vie. »

Saint Ambroise reprenant ceux qui ne communioient qu'une fois l'année, leur dit que « L'Eu- » charistie étant le pain de chaque jour, pour- » quoi ne pas manger ce pain tous les jours, qui » sera toujours profitable, si on le mange digne- » ment (3)? »

Saint Cyrille d'Alexandrie blâme fort (4) ceux qui étoient long-temps sans communier. Il dit que

(1) Bas. ep. 289. ad Cesar.
(2) Chrys. hom. 5. in 1. Timoth.
(3) Amb. lib. 5. de Sacram. c. 4.
(4) Cyr. Alex. lib. 3. in Joan.

Digitized by Google

« Leur prétexte, quoiqu'il semble fondé sur la crainte » et le respect qu'ils ont pour ce Sacrement, n'est » qu'un piége et un scandale; car si on est indigne » de communier, on doit travailler à s'en rendre » digne par une bonne vie, et ensuite approcher » avec confiance de la table du Seigneur; et comme » le démon ne cherche qu'à nous surprendre par » ses artifices, après qu'il a retenu les ames par le » péché, il leur inspire de l'aversion pour la grâce » même qui les retireroit du vice. »

Enfin S. Isidore de Séville (1), et après lui les plus grands docteurs de l'Eglise, approuvent fort le sentiment de ceux qui disoient qu'il falloit tous les jours recevoir le sacrement de l'Eucharistie, comme étant le pain *quotidien* de notre ame.

Et en effet, pourquoi ne pas manger souvent de ce pain céleste que le Seigneur nous a préparé pour être la nourriture spirituelle de nos ames? Quoi! nous donnerons tous les jours de la nourriture à notre corps, et nous en laisserons manquer notre ame qui en a un extrême besoin? Si J. C. n'eût pas eu dessein de nous porter au fréquent usage de la Communion, il auroit sans doute institué le sacrement de son Corps sous les apparences de ces viandes rares dont on ne mange pas souvent; mais puisqu'il nous a offert son corps à manger et son sang à boire sous des espèces aussi communes que sont le pain et le vin, ç'a été évidemment pour nous insinuer, comme par autant de mystérieux symboles, que de même que nous avons un besoin continuel et jour-

(1) Isid. lib. de offic. eccles. c. 18.

Digitized by Google

nalier du pain et du vin pour nourrir notre corps, nous avons, à plus forte raison, un besoin fréquent de la divine Eucharistie pour la nourriture spirituelle de nos ames.

Outre cela, ce qui doit nous engager à communier souvent, c'est que la Communion produit les effets les plus salutaires dans nos corps et dans nos ames.

D'abord la sanctification qui est produite par le sacrement de l'Eucharistie, s'étend jusque sur les corps de ceux qui communient dignement; c'est ce que S. Cyrille de Jérusalem enseigne (1) fort clairement, quand il dit que les pains de propositions de l'ancienne loi n'avoient pas la vertu de sanctifier ceux qui les mangeoient, mais que dans la nouvelle loi le pain céleste et le breuvage du salut sanctifient le corps et l'ame; et cela est une suite naturelle de l'union de nos corps à celui de J. C. dans la Communion. Car de même, ajoute S. Cyrille d'Alexandrie (2), qu'en fondant deux morceaux de cire ensemble, on ne fait des deux qu'un même corps; ainsi, par la participation du corps de J. C. et de son sang précieux, il est en nous et nous lui sommes unis, un être corruptible comme le nôtre ne pouvant être autrement vivifié qu'étant uni corporellement au corps de celui qui est la vie par essence. La Communion sanctifie donc nos corps. Elle réprime aussi l'ardeur de la concupiscence, en étouffant cette loi cruelle de la chair qui règne dans

(1) Cyr. Jeros. Catech. myst. 4.
(2) Cyr. Alex. libr. 4. in Joan. c. 17.

nous

Digitized by Google

nous avec tant de fureur, et modère tous les emportemens et tous les troubles qui en sont les funestes suites; enfin, elle prépare nos corps à la résurrection bienheureuse. *Celui qui mange ma chair et boit mon sang*, dit J. C. (1), *je le ressusciterai au dernier jour.* Ce Sauveur pouvoit-il nous donner des assurances plus positives et des espérances plus glorieuses? Si Dieu n'a pas épargné son propre Fils; si, non content de l'avoir livré à sa justice pour en faire notre rançon, il nous l'a encore livré par miséricorde pour en faire notre nourriture; comment avec lui ne nous donnera-t-il pas toutes choses? je veux dire, la persévérance, et la gloire qui est le terme de ses œuvres (2) : *Cum illo omnia nobis donavit.* Avec J. C. nous avons tout reçu; non-seulement son corps et son sang, son ame et ses mérites, mais encore tous les trésors de sa grâce et tous les gages de sa gloire, la vertu de son Esprit qui ressuscitera nos corps (3) : *Vivificabit et mortalia corpora nostra.* Ayant reçu son Esprit et son corps, n'avons-nous pas un double gage de notre résurrection corporelle? La chair du Sauveur, suivant les Prophètes (4), ne pouvoit être la proie éternelle du tombeau, parce que sa sainteté l'affranchissoit des horreurs de la corruption. La nôtre, comme chair du péché, doit se dissoudre; mais parce qu'elle aura été sanctifiée par son union avec celle de J. C., elle conservera un germe de vie que les siècles accumulés ne pourront anéantir. Marquée

(1) Joan. 6. v. 55.
(2) Rom. 8. v. 32.
(3) Rom. 8. v. 11.
(4) Ps. 15. v. 10.

Digitized by Google

du sceau de J. C., il la reconnoîtra toujours comme une chair devenue son alliée et même sa sœur, comme parle Tertullien, et dès-lors il la ressuscitera, selon sa promesse : *Et ego ressuscitabo eum.* Non, je ne crains plus la nuit du tombeau ni les horreurs de la mort. Eh! quoi, les ossemens secs et arides du prophète Elisée rendirent la vie (1) à un mort jeté par hasard dans le tombeau de ce saint homme, et la chair vivifiante de J. C. ne ranimeroit pas la nôtre? Le serviteur seroit-il donc plus puissant que le maître de la nature? Des os secs et inanimés auroient-ils plus de vertu que le corps glorieux et immortel de J. C. notre Sauveur? Ne s'appelle-t-il pas la résurrection et la vie ? *Ego sum resurrectio et vita* (2).

Ce n'est pas tout : la sainte Communion augmente 1.° et fortifie la charité et la vie de la grâce que nous avons reçue dans le Baptême et dans les autres Sacremens : *Celui qui me mange vivra pour moi*, dit J. C. (3); mais elle ne confère pas la première grâce, par laquelle l'homme devient juste de pécheur qu'il étoit; car elle suppose la grâce sanctifiante en ceux qui la reçoivent; et de même que le pain ne fait qu'entretenir la vie des corps qui sont vivans, et ne serviroit de rien à ceux qui sont morts; de même l'Eucharistie ne profite qu'à ceux qui vivent de la vie spirituelle; 2.° elle nous unit étroitement à J. C.; de sorte qu'il demeure en nous et nous en lui, et par cette union admirable nous

(1) 4. Reg. 13.
(2) Joan. 11. v. 25.
(3) Joan. 6. v. 58.

Digitized by Google

sommes comme transformés en lui, dit S. Léon (1); 3.° l'Eucharistie ne nous est pas seulement donnée pour être la nourriture spirituelle de nos ames; mais aussi comme un antidote qui nous délivre des péchés journaliers, et nous préserve des mortels, dit le Concile de Trente (2); 4.° elle affoiblit la violence de nos passions, comme nous l'avons déjà dit, et nous donne de la force pour avancer dans la perfection chrétienne; 5.° elle nous fortifie contre les ennemis de notre salut, et nous rassure parmi les dangers où nous sommes exposés en cette vie. Enfin, elle nous est un gage de la vie éternelle. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, dit le Sauveur (3), a la vie éternelle : *Habet vitam æternam.* Pesez bien, M. F., ces paroles : *A la vie éternelle.* Le droit que l'Eucharistie nous donne à la gloire est si certain, que, quand J. C. en parle, il s'exprime comme si nous en jouissions déjà. Oui, si vous communiez dignement, vous recevez le sceau de l'immortalité, les arrhes de la vie éternelle : *Habet vitam æternam.* Que dis-je? vous possédez votre Dieu, et vous êtes déjà bienheureux par avance. Quel motif pour vous engager à communier souvent et à vous corriger de cette funeste négligence qui vous tient éloigné de la table sacrée! Ah! si le dégoût de la nourriture du corps est un préjugé funeste pour la santé, le dégoût de cette nourriture spirituelle n'est-il pas propre à donner une idée bien désavantageuse de la vie de l'ame? Peut-on dire qu'on aime Dieu, quand on ne

(1) Leo Serm. 4. de Passione Domini. (3) Joan. 6. v. 55.
(2) Sess. 13. c. 2.

Digitized by Google

désire pas de le posséder ? Si tout ce qu'il a fait pour se donner à nous, ne peut nous inspirer aucun désir de nous unir à lui, ne sommes-nous pas des monstres d'insensibilité et d'ingratitude ? Les Saints ont langui d'amour pour lui, et nous languissons de sécheresse et d'indifférence. L'ardeur et la vivacité de leurs désirs les faisoient tomber dans une espèce de défaillance ; nous y tombons par ennui, par dégoût, par tiédeur, par lâcheté. C'étoit l'amour qui les conduisoit à J. C. ; nous y sommes conduits par l'usage, par la coutume, par la bienséance ou par l'habitude. Leur ame s'élevoit, s'élançoit vers son Dieu avec une ardeur qui n'avoit pas besoin d'être préparée par de longues réflexions ; il suffisoit de lui dire qu'elle alloit lui être unie ; la nôtre, toujours charnelle et rampante, est obligée de faire mille efforts et mille réflexions pour répondre à la voix du Sauveur et suivre l'attrait de sa grâce. En vain, J. C. l'appelle, l'invite, la presse de s'unir à lui : elle ne sent pas son bonheur, elle ne le goûte pas. Il ne suffit pas qu'on l'attire, il faut qu'on l'entraîne. Elle balance, elle délibère entre le devoir et les passions ; elle recule, elle diffère, elle hésite ; et si les jours consacrés à la mémoire de nos plus augustes mystères ne venoient pas la tirer de son indolence et la réveiller de son assoupissement, à peine songeroit-elle à faire une démarche qui lui coûte : grand Dieu ! où est donc notre amour ? où est notre piété et notre religion ? Ah ! si nous vous aimions comme vous nous avez aimés, notre unique peine, notre unique douleur, notre unique inquiétude seroit de vivre éloigné de vous ; notre unique bien, notre unique

Digitized by Google

ressource, notre unique consolation seroit de vous posséder et de nous unir à vous pendant cette vie, pour mériter de vous posséder et de vous être unis à jamais dans le ciel. *Amen.*

CXXX. DISCOURS.

DE L'INDIGNE COMMUNION.

Plangite, Sacerdotes, ululate, Ministri altaris; ingredimini, cubate in sacro, Ministri Dei mei, quoniam interiit sacrificium et libatio.

Pleurez, Prêtres, Ministres de l'Autel, jetez de grands cris, et vous, souverains Ministres de mon Dieu, entrez dans le sanctuaire et vous y prosternez, parce que le sacrifice a été renversé et la victime profanée.

JOEL. I. V. 13.

Ce n'est pas pour la mort d'un prince ou pour la perte d'un héros que je viens aujourd'hui, M. F., solliciter vos gémissemens et vos larmes; mais je viens vous inviter à pleurer avec l'Eglise de J. C. son époux même, outragé sur ses autels et jusques dans son propre sein. C'est pour son sacrifice cruellement profané que je demande à ses ministres des soupirs et des sanglots : c'est pour le sang du Testament, répandu; pour la victime de propitiation foulée aux pieds; pour une nouvelle mort donnée à J. C., au milieu même de sa gloire; enfin, pour le crime de l'indigne Communion; sacrilége si noir et si détestable, que, comme il n'a pu être inventé que par les démons, il ne peut être dignement pleuré que

Digitized by Google

par les Anges ou par les Prophètes : *Plangite, Sacerdotes ; ululate, Ministri altaris.*

Mais que dis-je, M. F., et n'est-ce pas insulter à votre piété que de soupçonner qu'il puisse y avoir parmi vous de ces monstres d'impiété, de ces ames noires et perfides, capables de consommer leurs forfaits en recevant J. C. dans un cœur corrompu et encore sujet au péché ? Mais, hélas ! si l'Apôtre se plaignoit déja des Communions sacriléges dans un temps où la foule des Chrétiens étoit des Saints ; s'il étoit forcé de convenir qu'on profanoit le sang de J. C. dans des jours où les Fidèles répandoient si souvent le leur pour la gloire de son nom ; dans ce siècle corrompu, dans ces jours mauvais où la charité est si refroidie, la piété si foible, les plus grands crimes si communs, n'avons-nous pas mille sujets de craindre de pareilles horreurs ?

Grand Dieu, dont l'œil invisible porte la lumière jusques dans le fond des cœurs, si cet auditoire renfermoit une seule personne de ce caractère, parlez-lui vous-même : faites-lui entendre cette voix de tonnerre qui épouvante, qui foudroie, qui anéantit ; ou plutôt, cette voix efficace qui abat pour relever, qui blesse pour guérir, qui effraie pour convertir. Que s'il n'est personne dans cet affreux état, parlons toujours, ne fût-ce que pour vous en préserver à jamais.

La différence qu'il y a entre les bons et les mauvais Chrétiens, c'est que ceux-ci reçoivent le sacrement de l'Eucharistie d'une manière seulement sacramentelle, et que les bons Chrétiens la reçoivent et sacramentellement et spirituellement, c'est-

Digitized by Google

à-dire qu'ils reçoivent et le Sacrement et la vertu du Sacrement. Ainsi, dit S. Thomas, les bons et les méchans reçoivent le sacrement de l'Eucharistie; mais la différence qui s'y rencontre, c'est que les bons reçoivent le corps et le sang de N. S. J. C., sous les apparences du pain, et outre cela ils reçoivent la vertu du Sacrement, qui en est l'effet; et que les méchans reçoivent le corps de J. C. sous les apparences du pain, mais qu'ils ne reçoivent point la vertu de ce même Sacrement.

Quiconque, dit S. Paul, (1) *mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur :* paroles qui nous apprennent que S. Paul a enseigné que ceux qui s'approchent de l'Eucharistie sans s'être préparés à la recevoir, ne laissent pas de recevoir le Sacrement et le vrai corps de N. S.; et c'est pour cette raison qu'il dit qu'ils sont criminels, parce qu'ils ont reçu J. C. dans un état indigne de le recevoir, et qui les rend coupables de la profanation de son corps et de son sang. L'Apôtre enseigne donc qu'ils recoivent le corps de J. C.; car s'ils ne l'avoient pas reçu, ils ne seroient pas coupables de la profanation de ce précieux corps et de ce précieux sang. Les indignes donc, selon S. Paul, reçoivent ce Sacrement véritablement; mais selon cet Apôtre, ils n'en reçoivent pas l'effet, puisque bien loin d'être en état de recevoir cet effet admirable, ils sont coupables d'avoir profané le corps et le sang de J. C., et ils doivent attendre la peine qui est due au crime

(1) 1. Cor. 11. v. 27.

Digitized by Google

qu'ils ont commis par cette profanation, qui est d'être condamnés.

Oui, M. F., communier indignement, c'est commettre un horrible sacrilége, parce que c'est faire violence au corps de J. C.; c'est fouler aux pieds le corps de J. C.; c'est trahir de nouveau J. C., comme Judas; c'est renouveler le déicide des Juifs et immoler de rechef sacrilégement J. C.

Je dis que celui qui communie indignement fait violence au corps de J. C. La Foi nous apprend que c'est par un choix parfaitement libre de sa volonté que J. C. est dans l'Eucharistie; c'est librement qu'il vient en nous ; or, il n'y vient librement que quand il y vient avec plaisir, et il n'y vient avec plaisir que quand il trouve notre ame purifiée de ses taches et de ses souillures. La pureté du cœur est donc absolument nécessaire pour le recevoir. Dans l'ancienne loi même, il avoit été ordonné que la chair des victimes immolées ne pourroit être mangée que par celui qui seroit pur selon la loi, et que tout homme immonde qui oseroit participer au sacrifice du Seigneur, seroit exterminé du milieu de son peuple : or, dit S. Cyprien, sur ce passage, au mépris d'une loi qui regarde encore plus les Chrétiens que les Juifs, on approche de l'autel saint, on prend avec une témérité sacrilége le pain des Anges pour le placer sur une langue envenimée et corrompue ; on tire J. C. du lieu de son repos ; on force la sainteté essentielle de sortir de son tabernacle et de se mettre en des mains souillées. Certainement ce n'est qu'à regret que le sang de J. C. coule alors dans nos entrailles ; il ne descend qu'avec une

Digitized by Google

répugnance extrême dans ce lieu de corruption, et on ne sauroit faire à son sacré corps une plus insupportable violence (1) : *Vis infertur corpori ejus et sanguini.* Oui, M. F., c'est véritablement et à la lettre que l'indigne communiant fait violence au corps de J. C.; et voilà la différence essentielle qui se trouve entre ce crime et tous les autres, dont nous nous rendons coupables. Dans ceux-ci, à la vérité, nous nous révoltons contre les lois de Dieu, nous méprisons ses ordres et nous affrontons ses menaces; mais tout cela n'est point Dieu, ce sont ses dons, ses volontés, et non sa personne; mais dans l'indigne Communion, c'est Dieu lui-même, c'est J. C. en personne qu'on attaque; c'est sur son corps innocent qu'on porte des mains impures; c'est ce corps adorable qu'on enlève avec insolence d'entre les bras de l'Eglise. Ah! quelle violence pour J. C., d'unir son cœur plein de douceur avec celui d'un Chrétien colère et emporté, ou plein d'aigreur et de fiel! quelle violence pour J. C., d'unir son corps chaste et innocent à un corps incontinent, au corps d'un ivrogne! une chair vierge et immaculée à une chair corrompue! quelle violence, en un mot, d'unir la lumière avec les ténèbres, le bien avec le mal, le vice avec la vertu, J. C. avec Bélial : *Vis infertur corpori ejus et sanguini!*

Secondement, on foule aux pieds le corps de J. C. : *Conculcatur corpus et sanguis*, dit S. Ambroise.

Rien de plus digne de nos respects et de nos ado-

(1) Cypr. de Laps.

Digitized by Google

rations que le corps de J. C. dans l'Eucharistie, comme nous l'avons démontré précédemment : que ne lui devons-nous donc pas lorsqu'il vient en nous par la sacrée Communion? Il doit sans doute y régner en souverain, avoir la première place de notre cœur, être l'objet unique et le centre de toutes ses affections. Mais s'il entre dans le cœur d'un homme en péché mortel, ce n'est plus en roi, mais en captif qu'il y est introduit : ce Dieu qui devroit avoir tous nos respects se trouve méprisé; celui qui devroit donner la loi est chargé de chaînes; cette chair adorable, assise dans le ciel sur un trône de gloire, est ici-bas ensevelie dans la boue des passions, au milieu des ordures d'un cœur corrompu. Ah! M. F., n'est-ce pas fouler aux pieds le corps du Seigneur que de l'exposer aux railleries et aux insultes des malins esprits. En effet, les démons triomphent dans le cœur du sacrilége profanateur, et J. C. y est insulté, il est le jouet et le rebut des esprits de ténèbres; on lui préfère des passions honteuses et déshonorantes; on le fait même servir de voile pour dérober aux hommes la connoissance des mystères d'iniquités; un néant, un ver de terre met sous ses pieds le roi du ciel, insulte à son souverain, et foule aux pieds son créateur : *Conculcatur corpus et sanguis.*

Troisièmement, on trahit de nouveau J. C. comme Judas. C'est en collant, comme ce traître, une bouche impure sur sa face adorable, qu'on lui donne un baiser perfide. Voyez, en effet, le pécheur sacrilége se mêler dans la société des justes, faire par moquerie ce que les autres font par religion; son parti est

Digitized by Google

pris depuis long-temps : la haine dans le cœur, le respect sur le front, le perfide s'avance; il se range parmi les Fidèles, il prend place parmi les enfans. En vain, du fond de ses tabernacles, J. C. lui crie amoureusement (1) : Mon ami, quel est votre dessein, *amice, ad quid venisti?* La douceur de ces reproches ne fait qu'enhardir sa fureur; il embrasse J. C. et le trahit en lui donnant des marques extérieures de tendresse : *Quemcumque osculatus fuero.* Que dis-je? il ne dit pas seulement au démon : Saisissez-vous de celui que je baiserai, mais de celui que je mangerai, dont je me nourrirai, du sang duquel je vais m'abreuver. Lorsque son corps sera dans ma bouche, lorsque son sang teindra mes lèvres, saisissez-le, prenez-le, c'est lui : *Ipse est, tenete eum.* L'enfer inspira-t-il jamais rien de si exécrable? N'est-ce pas là le comble des horreurs, le dernier excès de l'insulte et de l'outrage, le trait le plus révoltant de la perfidie et de la haine?

On n'en reste pas là, puisque par le crime de l'indigne Communion, en trahissant J. C. comme Judas, on le crucifie de nouveau comme les Juifs, on lui plonge un fer meurtrier dans le sein ; on est même plus coupable que les Juifs. Il est vrai que ces malheureux, en mettant à mort le Sauveur, se rendirent coupables du plus noir attentat qu'on eût jamais vu; mais après tout, leur malice tourna même à la gloire de Dieu. Par ce déicide détestable, ils concoururent à la plus divine de toutes les actions, à la consommation du plus auguste sacrifice, à l'im-

(2) Matth. 26. v. 50.

Digitized by Google

molation du plus parfait des holocaustes. Par-là, les anciens sacrifices furent abolis et remplacés, la colère du Père céleste fut apaisée, l'amour de J. C. satisfait, les iniquités du monde effacées; mais, dans une indigne Communion, tout est sacrilége, tout respire l'inhumanité, la barbarie; rien n'y tourne à la gloire de Dieu; rien ne sert aux desseins de J. C.; c'est un attentat contre sa personne adorable; ce n'est plus l'application de son sang, c'en est l'effusion, la profanation; c'est un excès de fureur qui fait frémir le ciel, la terre et les enfers; en un mot, dit S. Chrysostôme, c'est un déicide et non un sacrifice : *Quoniam ea res dicit mactationem non sacrificium.*

2.° Les Juifs, il est vrai, firent expirer le Sauveur au milieu des plus cruels supplices : altérés, pour ainsi dire, de son sang, ils le répandirent jusqu'à la dernière goutte. Mais enfin, J. C. pouvoit alors mourir, il désiroit même la mort; ses ennemis, en contentant leur injuste passion, n'en servoient pas moins l'excès de son amour pour nous; mais dans la Communion on attaque un Dieu glorieux et triomphant, un Dieu qui ne peut plus goûter la mort ; on trempe des mains homicides dans un sang que l'amour seul fait couler, et le Sauveur succomberoit effectivement sous les traits d'une si noire malice, si le privilége de l'immortalité ne l'en garantissoit.

3.° Les Juifs, en demandant la mort de J. C., ne le reconnoissoient pas pour le Fils de Dieu; ils sollicitoient la mort d'un homme traité juridiquement d'imposteur, chargé de la malédiction des princes des prêtres, condamné par Pilate, abandonné de ses propres Disciples, devenu l'objet de la haine

Digitized by Google

publique, et réputé parmi les scélérats et les malfaiteurs; mais un Chrétien qui reconnoît sa divinité, qui avoue son innocence; un Chrétien qui n'en a reçu que des bienfaits, et qui, malgré cela, veut répandre son sang, n'est-il pas infiniment plus coupable?

Enfin, les Juifs consommèrent leur attentat contre J. C. sur le Calvaire, dans un lieu d'ignominies, destiné aux supplices des malfaiteurs; mais l'indigne communiant consomme son crime dans le lieu le plus saint, dans le temple du Dieu terrible, aux pieds des saints Autels, à la porte du tabernacle sacré : il choisit le moment où son Sauveur vient s'asseoir à sa table pour faire la Pâque avec ses Disciples, et il prend le moment d'un festin pour attenter à sa personne. Fut-il jamais une malice plus diabolique, un forfait plus digne de tous les traits de la fureur d'un Dieu?

Mais si le péché de l'indigne communiant est un crime et un sacrilége si énorme, les suites épouvantables de ce péché doivent achever de vous en inspirer toute l'horreur qu'il mérite.

Celui qui mange le pain sacré et boit le calice du Seigneur indignement, dit l'Apôtre S. Paul (1), *boit et mange son jugement, parce qu'il ne discerne pas, comme il le devroit, le corps du Seigneur*. Quelle expression, M. F., boire et manger son jugement! en est-il de plus terrible dans les Ecritures? c'est-à-dire, 1.° que cette auguste action qui devroit être la gloire d'un Chrétien devant Dieu, sa défense contre ses ennemis, son titre le plus

(1) 1. Cor. 11. v. 29.

Digitized by Google

honorable et le plus avantageux, n'est plus pour lui qu'une sentence de mort, qu'un arrêt de proscription, qu'une condamnation anticipée, mais terrible; c'est-à-dire, 2.° que cette viande sacrée, ce sang précieux qui devoit lui donner la vie et l'immortalité, devient à son égard un poison funeste et un breuvage corrompu qui lui donne sûrement la mort; c'est-à-dire, 3.° que, ce pain céleste, qui auroit dû être pour lui le principe de la sainteté et le germe fécond des plus héroïques vertus, n'étant plus en lui qu'un poison, bientôt toutes les facultés de son corps, toutes les puissances de son ame vont se pervertir, qu'il donnera dans les crimes les plus énormes et les plus affreux, et qu'enfin il mourra dans l'impénitence et sera réservé à la damnation éternelle. Et ne soyez pas surpris, M. F., de ces effroyables châtimens dont Dieu punit l'indigne Communion; car si, après que Balthasar eut profané les vases sacrés du temple de Jérusalem, Dieu, pour le punir, fit tracer aussitôt sur les murs de son palais l'arrêt de sa mort; traitera-t-il moins rigoureusement le Chrétien sacrilége? C'est de sa propre bouche que sort l'arrêt fatal qui le dévoue à la mort; oui, c'est le pécheur lui-même qui ratifie sa sentence: le Prêtre, en le communiant, lui dit: *Que le corps de N. S. J. C. conserve votre ame pour la vie éternelle;* et il répond tacitement ou verbalement: *Amen.* Par ce seul mot, il prononce contre lui-même. Ce n'est pas assez: non-seulement il prononce sa sentence, mais il la mange, il l'avale, il se l'incorpore: quelle nouvelle circonstance!

L'histoire fait mention d'un usage singulier chez

Digitized by Google

les Athéniens. Tout homme condamné à mort pour ses crimes étoit obligé de manger l'arrêt de sa condamnation. Par-là, on vouloit lui faire entendre qu'il étoit irrévocable, et qu'il n'étoit plus possible de le soustraire à la rigueur des lois. N'est-ce pas là ce qui arrive au profanateur? il avale sa propre condamnation; loin de recevoir son Sauveur, il ne reçoit que son juge et son vengeur. Cet arrêt va se changer en sa propre substance. Toute sa personne va être marquée d'un sceau de réprobation et de mort. Ce caractère affreux s'imprimera sur tous ses membres, dans toutes les parties de son corps. C'est cette malédiction dont parle le Prophète roi (1): Le pécheur s'en revêtira comme d'un vêtement: *Fiat ei sicut vestimentum quo operitur.* Ce n'est pas assez de la comparer à un vêtement, on peut s'en dépouiller quand on veut. Cette malédiction sera par rapport à lui comme l'eau qui perce et qui pénètre à travers les terres; elle ira jusque dans son intérieur, elle se répandra sur toutes les facultés de son ame: *Et intravit sicut aqua in interiora ejus.* Il enchérit encore: l'eau à la vérité pénètre assez aisément, mais elle se retire et s'écoule avec une égale facilité: pour mieux faire sentir tout le malheur de cette malédiction, il ajoute qu'elle sera comme l'huile, liqueur subtile qui se glisse là où l'eau ne sauroit pénétrer, qui répand partout une odeur forte, qui fait des taches qu'on ne peut laver. Ainsi cette malédiction pénétrera les chairs du pécheur; elle s'insinuera jusque dans la moelle de ses os: *Et sicut oleum in ossibus*

(1) Ps. 108. v. 19 et seqq.

Digitized by Google

ejus. Oh! l'affreuse sentence! qui a jamais oüi dire que l'arrêt de condamnation d'un criminel ait été imprimé sur sa chair, sur ses os, dans son sang et dans ses veines? Tel est le malheur d'un indigne communiant: Dieu ne voit plus dans cet homme qu'une victime de sa colère, déjà condamnée; il lit sur le front de cet impie, ce mot effrayant, écrit avec le sang de J. C.: *Anathème, malédiction;* et si nous avions une foi vive, nous verrions cette ame marquée du sceau odieux de la bête dont parle S. Jean; elle n'est plus qu'un objet d'horreur au ciel et à la terre, aux Anges et aux hommes: *Qui manducat et bibit indignè, judicium sibi manducat et bibit.*

Il est absolument nécessaire, M. F., pour éviter de si terribles malheurs, d'être en état de grâce, c'est-à-dire, d'être exempt de péché mortel; et pour cela il faut avoir conservé soigneusement l'innocence de son Baptême, ou du moins en avoir réparé les ruines par une véritable et sincère pénitence. Cette innocence qu'on doit apporter à la Communion, nous est représentée par la robe nuptiale dont on devoit être revêtu pour être admis au festin des noces qu'un père fit à son fils. D'ailleurs il suffit, pour être convaincu de cette vérité, de considérer que le sacrement de l'Eucharistie a été institué pour être la nourriture des ames; ces paroles de N. S. (1): *Ma chair est véritablement viande, mon sang est véritablement breuvage*, nous le marquent clairement: or, comme nous l'avons déjà observé, on ne donne point de la nourriture aux morts, mais aux vivans.

(1) Joan. 6. v. 56.

Il

Il faut donc que les ames qui reçoivent l'Eucharistie, soient vivantes de la vie de la grâce, qu'elles aient la conscience nette de tout péché mortel, et de toute affection au péché mortel qui donne la mort à l'ame. Si on est assez téméraire pour manger cette divine viande en péché mortel, qui est un état de mort, bien loin qu'elle soit profitable pour la vie éternelle, elle opère notre condamnation, comme nous venons de le voir.

Ah! M. F., Dieu vous préserve à jamais d'un malheur si épouvantable! fuyez plutôt, ayez horreur du sacrilége; et si vous vous êtes égarés dans les voies du péché, ah! craignez mille fois plus que la mort de communier en cet état; éloignez-vous des Sacremens plutôt que de les profaner; ou plutôt pleurez sincèrement vos fautes, et mettez-vous en état, par une véritable pénitence, de participer aux sacrés mystères, afin que vous n'approchiez jamais de la sainte table que pour y recevoir le gage de l'immortalité bienheureuse. *Amen.*

CXXXI. DISCOURS.

DES DISPOSITIONS A LA COMMUNION.

Sancti estote, quia ego sanctus sum.

Soyez saints, parce que je suis saint.

LÉVIT. 19. v. 2.

C'EST un Dieu qui parle, M. F.: *Venez à moi* (1), nous dit-il, mais souvenez-vous que je suis un

(1) Matth. 11. v. 28.

Digitized by Google

Dieu saint, qui hais souverainement l'iniquité; je cherche un cœur pur; c'est là que je veux habiter, c'est ma demeure chérie et le séjour de mon repos: *Préparez-moi donc une grande salle bien ornée, et je ferai chez vous la Pâque avec mes Disciples* (1). Purifiez-vous du levain de vos habitudes vicieuses, et repassez les déréglemens de votre vie dans l'amertume de votre ame.

Dans la primitive Eglise, lorsqu'on célébroit nos sacrés mystères, et qu'on étoit près de donner la Communion au peuple, un diacre élevant la voix, disoit aux Fidèles assemblés : *Les choses saintes sont pour les saints*, paroles qui sembloient appeler les ames purifiées à la table sainte, et en écarter les ames impures. C'est comme s'il eût dit: Approchez, ames pures et vertueuses, et nourrissez-vous de la chair de J. C.; vous méritez le nom de *saints*, puisque vous avez la grâce sanctifiante: les choses saintes sont pour vous. Retirez-vous au contraire, ô vous tous qui avez eu le malheur de la perdre, et qui ne l'avez pas encore recouvrée par la pénitence; les choses saintes ne sont que pour les saints : *Sancta sanctis. Loin d'ici* (2) *ces hommes esclaves de l'iniquité; les impies, les adultères, les blasphémateurs, les impénitens, tous ceux enfin qui commettent l'abomination et le mensonge, et qui n'ont pas lavé leurs robes dans le sang de la nouvelle alliance.* Voici le jour des noces de l'Agneau sans tache; il ne doit être suivi et accompagné que par des vierges. Voici l'Epoux qui arrive;

(1) Marc. 14. v. 15. (2) Apoc. 22. v. 15.

Digitized by Google

gardez-vous de vous présenter devant lui avec une lampe éteinte, un cœur endurci et corrompu: rien de souillé ne doit paroître à ses yeux. Instruisez-vous donc avec soin des dispositions où vous devez être pour ne pas blesser ses chastes regards, et ne pas profaner ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans l'univers.

La première disposition de l'ame, pour communier, est d'être en état de grâce, c'est-à-dire, être exempt de péché mortel. L'apôtre S. Paul nous fait connoître la nécessité de cette disposition quand il ordonne (1) que chacun s'éprouve avant de manger ce pain, c'est-à-dire, l'Eucharistie; car quiconque en mange indignement, mange sa condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur. Si l'on considère le sujet pour lequel l'Apôtre commande aux Corinthiens de s'éprouver avant que de manger l'Eucharistie qui contient le corps de N. S. J. C., on sera forcé d'avouer que cette épreuve ne consiste pas seulement à avoir la Foi, comme les Luthériens le prétendent; car l'Apôtre ne reprend point les Corinthiens de n'avoir point la Foi, mais de ce qu'ils manquoient de respect pour cet auguste Sacrement: « Cette viande » céleste, dit S. Augustin (2), non-seulement ne » peut pas être méprisée, de même que la manne » ne vouloit pas qu'on eût du dégoût pour elle; » mais elle veut qu'on la distingue des autres viandes » par un respect tout particulier. C'est pourquoi, » ajoute ce Père, l'Apôtre reproche aux Corinthiens

(1) 1. Cor. 11. v. 28. (2) Aug. ep. 54.

Digitized by Google

» qu'ils mangeoient leur jugement, parce qu'ils ne
» recevoient pas cet auguste Sacrement avec l'hon-
» neur et le respect qui lui étoient dus, venant
» à la sainte table souillés de crimes. »

L'on étoit si persuadé, dans la primitive Eglise, que ceux qui se présentoient à la table du Seigneur doivent être exempts de péché, qu'au rapport de S. Justin (1) on ne conféroit l'Eucharistie qu'à ceux qui faisoient profession de la doctrine de J. C., qui avoient été lavés dans les eaux du Baptême, et qui, après avoir obtenu le pardon de leurs péchés, menoient une vie conforme à ce que J. C. nous a enseigné.

Par cette raison S. Cyprien (2) s'opposoit fortement à la témérité de ceux qui, après avoir sacrifié aux idoles pendant la persécution, pressoient les prêtres de leur donner l'Eucharistie, dans le temps qu'ils avoient encore la bouche fumante des viandes qu'ils avoient mangées sur les autels des idoles.

La Foi est véritablement une disposition nécessaire pour recevoir dignement l'Eucharistie, et personne ne doit en approcher sans être instruit de ce qui regarde ce Sacrement; mais cela ne suffit pas, il faut encore avoir une grande pureté de conscience. J. C. nous l'a fait connoître en lavant les pieds à ses Disciples, avant de leur donner son corps et son sang, comme le rapporte S. Jean (3).

« Il faut, dit S. Basile (4), que nous soyons nets
» de toute souillure du péché pour approcher des

(1) Justin. Apol. 2.
(2) Cypr. de Laps.
(3) Joan. 13.
(4) Basil. lib. 2. de Baptis. st. 3.

Digitized by Google

» S. mystères; autrement nous subirions le jugement » qui a été prononcé contre ceux qui ont fait mourir » le Seigneur. Nul traître, nul avare, nul homme » cruel, nul impitoyable, nul impudique, ne doit » approcher de la table du Seigneur, dit S. Chry- » sostôme (1). » C'est-à-dire que nul homme coupable de péché mortel ne doit se présenter en cet état à la sainte table : Il n'y a, dit ailleurs le même Père (2), que la sincérité et la pureté de cœur qui nous rendent dignes d'en approcher. Avec elles approchons-en toujours; sans elles n'en approchons jamais.

Or, pour avoir la pureté de conscience, la coutume de l'Eglise, selon la remarque du Concile de Trente (3), nous apprend que quand on se sent coupable de quelque péché mortel, il n'est pas permis, quelque contrition qu'on ait, de communir qu'auparavant on ne se soit purifié par le Sacrement de Pénitence, c'est-à-dire, qu'on ne se soit confessé et qu'on n'ait reçu l'absolution du Prêtre. Ce Concile ne s'est pas contenté de nous enseigner qu'on a toujours tenu cette conduite dans l'Eglise; il a déclaré que cette préparation est absolument nécessaire à tous ceux qui ont commis quelque péché mortel. Au reste, il n'a fait en cela que confirmer ce que les SS. Pères ont enseigné. Saint Ambroise nous avertit (4) qu'aucun ne doit recevoir le corps de J. C., qu'il n'ait obtenu auparavant le pardon de ses péchés par le remède de la pénitence.

(1) Chrys. hom. 82. in Matth.
(2) Homil. 3. in Ephes.
(3) Ses. 13. C. 7.
(4) Ambr. lib. 6. in Luc.

Digitized by Google

S. Léon (1) veut qu'on garde cet ordre, savoir, qu'on se confesse, et qu'on soit réconcilié à Dieu par l'absolution du Prêtre, avant de communier.

Au reste, il ne faut pas se flatter que, pour s'être confessé, on soit toujours rentré en grâce avec le Seigneur, et encore moins qu'on doive toujours se présenter aussitôt à la sainte table, particulièrement quand on a été dans l'habitude du péché mortel. Il est souvent très à propos et même quelquefois nécessaire, pour se dégager de toute affection au péché mortel, et se purifier des imaginations qui restent des déréglemens passés, de s'éprouver durant quelque temps par des œuvres de pénitence et par l'exercice des vertus opposées aux habitudes criminelles dans lesquelles on s'étoit trouvé engagé. Les SS. Pères non-seulement le conseillent, mais encore le recommandent très-fort: Car, comme S. Isidore de Séville le dit après S. Augustin, c'est recevoir indignement l'Eucharistie, que de la recevoir dans le temps qu'on doit faire pénitence (2).

C'est à quoi les pécheurs d'habitude, particulièrement ceux qui se sont souillés par les sales voluptés de la chair, doivent faire une sérieuse attention; car rien n'est si opposé à la pureté de l'Agneau sans tache, et à la vie souffrante et mortifiée du Sauveur, que les péchés d'impureté. Aussi est-il du devoir des Confesseurs d'éprouver ces sortes de pécheurs pendant un temps considérable? S'ils de-

(1) Leo, epist. 91. ad Theod.
(2) Isid. lib. 1. de Offic. eccles. c. 18. Aug. ep. 54.

Digitized by Google

mandent avec instance de communier aussitôt après leur confession, on peut juger, avec S. Ambroise (1), qu'ils ne pensent pas à décharger leur conscience, mais à charger celle du Prêtre, à qui il est défendu de donner les choses saintes aux chiens, et les pierres précieuses aux pourceaux, c'est-à-dire, l'Eucharistie aux immondes.

Pour communier souvent, l'état de grâce n'est pas la seule disposition requise; il faut encore approcher de cet auguste Sacrement avec beaucoup de piété et de dévotion, et n'avoir aucune affection au péché véniel. C'est pourquoi chacun doit consulter un directeur éclairé, pour régler ses Communions.

Ceux qui communient fréquemment doivent examiner s'ils se sentent plus portés aux bonnes œuvres, plus circonspects en leurs paroles et en leurs actions, s'ils augmentent en charité envers Dieu et le prochain. S'ils sont dans ces dispositions, ils doivent continuer à communier souvent, quoiqu'ils ne soient pas entièrement dégagés de toutes les imperfections dont ils gémissent en leur cœur, ni guéris de toutes leurs langueurs; car il faut distinguer les maladies des saintes ames, d'avec les plaies des péchés mortels, puisque le juste en ce monde est plein de contrariétés apparentes, quant à la partie inférieure.

On ne demande pas non plus, pour la Communion fréquente, qu'on soit exempt de tout péché véniel (l'infirmité de la nature humaine est trop grande); mais il faut être exempt de péchés mortels, et de

(1) Ambr. lib. 2. de Pœnit. c. 9.

Digitized by Google

toute affection et complaisance pour le péché véniel : « Car, comme dit S. Chrysostôme (1), si quelqu'un » n'est pas saint, qu'il n'approche pas de la table » du Seigneur. Ce n'est pas assez d'être exempt de » péché, il faut être saint. » C'est le sentiment de S. François de Sales (2), et ce dévot Evêque met une grande différence entre le péché véniel et l'affection à ce péché : « Les affections aux petits » péchés sont directement contraires à la dévotion; » elles diminuent les forces de l'esprit, empêchent » les consolations divines, ouvrent la porte aux » tentations, et bien qu'elles ne tuent pas l'ame, » elles la rendent extrêmement malade. » On ne doit donc pas permettre aux personnes qui conservent quelque affection au péché véniel, la sainte Communion; car, comme dit Jean Avila (3), il y a un grand danger de porter en son sein un feu divin sans en ressentir les ardeurs, de vivre d'un pain céleste sans en goûter les douceurs, et d'avaler la plus excellente de toutes les médecines, et se trouver toujours dans les mêmes foiblesses.

Quoique donc la pureté de conscience, c'est-à-dire, l'état de grâce, puisse être une disposition suffisante pour ne pas communier indignement, et qu'à la rigueur il suffise de s'être confessé et purifié de tout péché mortel et de toute affection au péché, il ne faut pas néanmoins se contenter d'une si foible disposition, mais tâcher, le plus qu'il est

(1) Chrys. hom. 19. in Hebr.
(2) Introd. à la vie dévote, 1. part. c. 22.
(3) Première part. lett. 65.

Digitized by Google

possible, de se mieux préparer, joignant à la pureté de conscience plusieurs autres saintes dispositions, afin que l'Eucharistie produise tous les fruits que le Sacrement est capable de communiquer aux ames véritablement saintes; car chacun reçoit en soi la justice selon qu'il plaît à Dieu, et selon sa propre disposition et coopération. Il faut donc joindre à la pureté de conscience une Foi vive, une espérance ferme, une charité ardente, une humilité profonde, un saint empressement, une dévotion actuelle et fervente.

1.° Une Foi vive, qui croie fermement que le vrai corps et le vrai sang de J. C. sont réellement présens sous les espèces consacrées, sans vouloir pénétrer par des recherches curieuses les profondeurs de ce mystère qu'on doit adorer comme le chef-d'œuvre de la puissance divine.

2.° Une ferme espérance; car que ne devons-nous point attendre d'un Sacrement dans lequel le Maître du ciel et de la terre se donne lui-même tout entier à nous?

3.° Une charité ardente; car c'est là que J. C. nous témoigne le plus d'amour, et qu'il s'unit à nous de la manière la plus tendre. C'est là qu'il nous fait le plus de bien, et qu'il nous donne le pain de vie; c'est donc à cette table que nous devons aussi lui témoigner plus d'amour et une parfaite reconnoissance.

4.° Une humilité profonde et semblable à celle du centenier, qui se crut indigne de recevoir J. C. en sa maison; car c'est le même Dieu que nous recevons chez nous.

Digitized by Google

5.° Un saint empressement, c'est-à-dire, un désir très-ardent de s'unir à J. C. et de se sanctifier, semblable à celui avec lequel les enfans tettent la mamelle de leurs mères.

6.° Une dévotion actuelle, c'est-à-dire, exempte de tiédeur, de négligence, de précipitation et sans distraction. Pour s'exciter à ces sentimens et à cette dévotion, on doit s'y préparer quelque temps avant la Communion, en faisant à cette intention des prières, des réflexions et de bonnes œuvres; ne pas imiter certains Chrétiens indévots qui vont communier quelquefois sans aucune préparation, qui, au sortir du confessionnal, voyant qu'on administre la sainte Communion aux Fidèles, vont tout droit à la table sacrée; ce qui prouve qu'ils n'ont ni Foi, ni piété, ni crainte de communier indignement.

Enfin, quoique nous sentions en nous toutes ces dispositions, nous ne devons pas nous présenter à la Communion si nous ne sommes en paix et en union avec le prochain, puisque J. C. a dit (1): « Si lorsque vous présentez votre don à l'autel, » vous vous souvenez que votre frère a quelque » chose contre vous, laissez là votre don devant » l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec » votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre » don. »

Au reste il n'est pas surprenant que le Sacrement de l'Eucharistie demande dans l'ame de ceux qui le reçoivent de plus saintes dispositions que les

(1) Matth. 5. v. 23.

Digitized by Google

autres, puisqu'il est le plus excellent et le plus auguste de tous, et que dans ce Sacrement nous recevons notre Dieu, notre Juge et le Saint des Saints. Il s'ensuit de là, comme nous l'avons déjà dit, que la Communion indigne est le plus grand de tous les sacriléges, que c'est celui que nous avons le plus à craindre, et que nous devons plus soigneusement éviter.

Nous éviterons, M. F., de si grands malheurs, si nous n'approchons jamais de la sainte table que pour glorifier Dieu, répondre à l'amour de J. C., et obtenir les grâces qui nous sont nécessaires.

Jésus-Christ a institué l'Eucharistie, 1.° par un excès incompréhensible de l'amour le plus tendre, qui l'a porté à se donner lui-même tout entier à nous, et à vouloir établir sa demeure au milieu de nous; 2.° pour nous donner un moyen de glorifier son Père céleste d'une manière digne de lui, en nous présentant devant sa Majesté suprême, nourris de la chair adorable de son Fils bien-aimé; 3.° enfin, pour nous faire part de toutes sortes de grâces et de bénédictions. Nous ne devons donc jamais approcher des sacrés mystères que pour honorer Dieu, répondre à l'amour infini de notre Sauveur, et aller puiser dans son Sacrement une abondance de grâces pour nous sanctifier; et puisque la Communion, quand elle est faite avec les dispositions dont nous avons parlé, ne peut manquer d'opérer cette sanctification, quel motif pressant, M. F., pour nous engager à nous mettre en état d'en approcher souvent! C'est là qu'est notre véritable vie; seroit-il possible que nous fussions assez ennemis de nous-

Digitized by Google

mêmes pour aimer mieux une mort funeste? Rentrons donc en nous-mêmes; réglons si bien toutes nos actions, toutes nos paroles, que rien ne nous empêche d'aller souvent à la sainte table nous nourrir du pain des Anges, nous unir à J. C.; afin qu'après l'avoir reçu dignement sur la terre, nous méritions de le voir et de le posséder à jamais dans le ciel. *Amen.*

CXXXII. DISCOURS.

SUITE DES DISPOSITIONS A LA COMMUNION.

Opus grande est; neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.

L'entreprise est grande, puisque ce n'est pas pour un homme, mais pour Dieu même que nous voulons préparer une demeure.

I. PARALIP. 29. v. 1.

DAVID ayant résolu de bâtir un temple au Seigneur pour y placer l'arche d'alliance, et l'autel où on lui devoit offrir des parfums et des sacrifices, disoit à ceux qui lui paroissoient étonnés des soins et des mouvemens qu'il se donnoit pour préparer cet édifice: *L'entreprise est grande; ce n'est pas à un homme qu'on prépare une demeure, mais à un Dieu.*

C'est ce même Dieu qui se donne à nous, M. F., dans la sainte Eucharistie. Nous devenons par la sainte Communion un temple auguste consacré par sa présence, et rempli de sa Majesté: que ne devons-nous pas faire pour lui préparer une demeure digne

Digitized by Google

de lui? Hélas! il a bien daigné préparer lui-même le banquet mystique où il nous nourrit de son corps et de son sang! il l'a préparé dès le commencement du monde: à peine le premier homme eut-il commis le péché funeste qui a infecté sa malheureuse postérité, que l'incarnation du Fils de Dieu, et l'institution de tous les Sacremens de la loi nouvelle, qui devoient être les remèdes du péché, furent résolus dans les conseils de la sagesse éternelle. Il l'a préparé, lorsque la veille de sa mort il donna à ses Apôtres le pouvoir de changer la substance du pain et du vin en celle de son corps et de son sang, et de transmettre ce pouvoir étonnant, ce pouvoir divin à tous les Prêtres de son Eglise: il l'a préparé, lorsqu'il prit lui-même le sacré caractère de Prêtre et de Pontife éternel de la nouvelle alliance, et lorsqu'il voulut que son sacerdoce fût figuré par celui de Melchisédech. Il se représente lui-même (1) sous la figure *d'un homme qui prépare un grand festin.* Si un Dieu se prépare ainsi pour venir à nous, avec quel soin ne devons-nous pas nous préparer pour venir à lui? Non-seulement nous devons préparer nos cœurs, orner nos ames de toutes les vertus, mais encore sanctifier nos corps même. Comme nous avons déjà parlé des dispositions de l'ame pour la Communion, nous vous entretiendrons aujourd'hui de celles du corps.

La première disposition du corps qu'on demande en ceux qui s'approchent de la sainte table, est qu'ils soient à jeun depuis minuit; ce qui doit s'entendre

(1) Luc. 14. v. 16.

Digitized by Google

d'un jeûne naturel qui exige une abstinence entière de toutes sortes de viandes ou de boissons, même de celles qu'on prendroit par manière de remèdes ou de médecines, qui ne romproient point le jeûne ecclésiastique; de sorte qu'il ne faut rien avoir avalé depuis minuit, pas même une goutte d'eau: *Virgine adhuc salivâ*, dit Tertullien (1).

Il est vrai que J. C. institua le Sacrement de l'Eucharistie après avoir soupé, et qu'il le distribua à ses Disciples qui avoient mangé avec lui; mais comme dit S. Augustin (2), « le Sauveur en usa ainsi, afin » que donnant à ses Apôtres ce gage de son amour » au moment qu'il alloit les quitter pour souffrir » la mort, la grandeur de ce mystère fît une plus » grande impression dans leur cœur et dans leur » mémoire. »

Ce Père estime que cela ne doit pas être tiré à conséquence, puisque N. S. ne leur ordonna pas de communier à l'avenir après avoir mangé; mais il leur donna le pouvoir et laissa à leur prudence d'ordonner, pour l'administration de ce Sacrement, ce qu'ils jugeroient être le plus convenable au respect avec lequel on doit le recevoir: autrement ils n'auroient jamais changé l'ordre que leur Maître avoit gardé; et ils n'ont ordonné qu'on approchât de la sainte table à jeun, que pour rendre un plus grand honneur à Jésus-Christ.

La coutume de ne communier qu'à jeun a toujours en effet été regardée comme une tradition des Apôtres, et a été observée depuis eux par toute

(1) Tert. lib. 2. ad uxor. c. 5. (2) Aug. ep. 118 ad Januar.

Digitized by Google

l'Eglise. Outre le témoignage de Tertullien, rapporté ci-dessus, nous avons celui de saint Cyprien (1). S. Basile dit de même (2) qu'il n'est pas permis de célébrer les SS. mystères sans être à jeun; et S. Chrysostôme qui a fleuri quelque temps après S. Basile, enseigne que pour communier dignement il faut être à jeun. On pourroit cependant, suivant S. Thomas (3) et le commun des Théologiens, communier quoiqu'on eût avalé par inadvertance quelque reste d'aliment du soir précédent, qui auroit demeuré entre les dents. Il en faut dire de même, si en se rinçant la bouche avec de l'eau, on en avoit avalé quelque petite goutte sans y penser. Pour ceux qui goûtent des bouillons ou autre chose, quoiqu'ils puissent communier lorsqu'ils sont certains qu'ils n'ont rien avalé de ce qu'ils ont goûté, il est de la décence néanmoins, dit S. Antonin (4), qu'ils s'en abstiennent. On doit dire, à plus forte raison, la même chose de ceux qui prennent par la bouche du tabac en machicatoire ou en fumée; car s'ils en avalent du suc ou de la fumée, le jeûne naturel est rompu, et ils ne pourroient communier. Quant à ceux qui prennent du tabac par le nez, comme il ne descend point dans l'estomac, il ne paroît pas qu'il doive empêcher de communier. Remarquons cependant ici, en passant, qu'il est très-indécent de prendre du tabac à l'Eglise. Le pape Urbain VIII l'a défendu à toutes sortes de personnes, et aux Prêtres en particulier (5).

(1) Cypr. epist. 63.
(2) Basil. hom. 7. de jejun.
(3) V. P. Q. 80. a. 8.
(4) Sil. in locum citatum. S. Thomas.
(5) Bulle du 30 janvier 1641.

Digitized by Google

L'usage des Eglises, approuvé par plusieurs canons, est qu'on donne la sainte Communion aux personnes qui sont dangereusement malades, quoiqu'elles ne soient pas à jeun, afin qu'elles satisfassent au Précepte divin qui oblige de communier quand on est en danger de mort. La raison de cet usage est que l'obligation de communier à jeun ne vient que d'un Précepte de l'Eglise : or, le Précepte divin est plus pressant et doit l'emporter sur le Précepte ecclésiastique, quand on ne peut observer l'un et l'autre.

Le mot *viatique*, qui signifie la provision qu'on prend pour faire un voyage, est à présent consacré par l'usage pour signifier le Sacrement de l'Eucharistie, quand on l'administre aux malades qui sont en danger de mort, quoiqu'ils ne soient pas à jeun. On le nomme ainsi, parce que l'Eucharistie fortifie les mourans, et leur donne les forces nécessaires pour passer de ce pélerinage à la céleste patrie. Sur quoi il faut remarquer qu'il ne faut pas attendre qu'un malade soit à l'extrémité pour lui donner le viatique qui lui est si nécessaire, et dont il doit recevoir de puissans secours pour le salut de son ame. Quand il y a danger de mort, on ne peut trop tôt porter l'Eucharistie aux malades. Si on diffère, l'expérience fait connoître que souvent ils ne peuvent la recevoir avec piété et avec dévotion, ou qu'ils ne peuvent se bien préparer à une si sainte action.

Ceux qui sont auprès des malades ne sont pas exempts de péchés s'ils ne les avertissent pas de se munir de ce saint viatique, quand ils les voient en danger de mort, sans attendre qu'ils soient à l'extrémité.

Quand

Digitized by Google

Quand on est véritablement convaincu que le corps et le sang du Fils de Dieu sont réellement présens dans le Sacrement de l'Eucharistie, on ne se présente à la sainte table qu'avec une sainte frayeur, une humilité profonde et une grande modestie : ceux qui y viennent avec des yeux égarés, un maintien peu réglé, donnent lieu de croire qu'ils n'ont ni Foi, ni Religion, ni piété : les hommes et les femmes doivent recevoir à genoux l'Eucharistie, ayant les mains nues; les hommes doivent être sans armes, et les femmes modestement habillées. Si une femme ou une fille étoit si hardie que de se présenter à la sainte table, ayant le sein découvert, on devroit lui refuser la Communion; sur quoi il est à propos d'observer que ce mystère exige une pureté de corps si grande et si parfaite, qu'il faut être exempt de toute souillure; au point que S. Charles et le Catéchisme du Concile de Trente enseignent (1) qu'il convient que les personnes mariées gardent la continence quelques jours avant que d'approcher de la Communion. Le même S. Charles avertit aussi qu'on doit bien prendre garde de ne pas cracher quelque temps après avoir communié, parce qu'il pourroit arriver qu'on rejetât avec la pituite quelque partie du Sacrement.

Dès qu'on a reçu la sainte Hostie, il faut tâcher de l'avaler le plutôt possible, avant de quitter la table de la Communion. Que si elle venoit à s'attacher au palais, il faut alors, sans se troubler et sans s'inquiéter, la détacher doucement avec la

(1) Catech. ad par. pag. 2. n. 61.

Digitized by Google

langue, se donnant bien de garde de la toucher avec les doigts.

En sortant de la sainte Table, il faut s'arrêter pendant quelque temps dans l'Eglise, à rendre des actions de grâces à Dieu, du don précieux qu'on vient de recevoir de sa bonté ineffable; manquer à le faire, c'est une ingratitude très-grande, et c'est perdre l'occasion la plus favorable d'obtenir du ciel ses besoins. Il faut alors entrer dans les sentimens de l'Epouse des Cantiques, et dire avec elle à J. C.: J'ai trouvé celui qu'aime mon ame; je l'ai arrêté et ne le laisserai point aller : *Inveni quem diligit anima mea; tenui eum, nec dimittam* (1). Comment pourrai-je, Seigneur, répondre à votre charité si libérale et si magnifique? Que vous rendrai-je pour tout ce que j'ai reçu de vous? Vous m'avez admis à un festin préparé par l'amour, où je suis pénétré et environné de ses flammes! ô amour! ô feu divin! qui brûlez toujours, et qui ne vous éteignez jamais! O Dieu qui êtes la charité même! embrasez-moi de ces saintes ardeurs qui vous rendent semblable *à un feu dévorant!* Que j'en sois épris et enivré pour ne penser qu'à vous, pour n'aimer rien autant que vous. Mettez mon amour à toutes les épreuves possibles, et donnez-moi en même temps les forces nécessaires pour les soutenir, afin qu'à l'exemple de S. Paul je puisse dire jusqu'au dernier soupir de ma vie (2):

« Qui pourra me séparer de l'amour de J. C.? » Sera-ce l'affliction ou les déplaisirs, ou les persé-

(1) Cant. 3. v. 4. (2) Rom. 8. v. 35.

Digitized by Google

» cutions, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, » ou le fer, ou la violence? parmi tous ces maux » je demeurerai victorieux par celui qui m'a aimé; » car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les » Anges, ni les Principautés, ni les choses pré- » sentes, ni les futures, ni tout ce qui est au plus » haut des cieux, ni au fond des enfers, ni toute » autre créature ne pourra jamais m'arracher l'amour » de Dieu que J. C. N. S. m'a inspiré par la Com- » munion. »

Il ne suffit pas, après la Communion, de remercier J. C. dans le lieu saint, d'avoir en horreur la conduite de ces Chrétiens ingrats et indévots qui n'ont pas plutôt communié et recité quelques actes fort courts, qu'ils sortent aussitôt de l'Eglise, qui attendent quelquefois à peine que le sacrifice soit achevé pour se retirer; mais on doit de plus passer le jour entier de la Communion dans la pratique des bonnes œuvres, en de saintes lectures, aux divins offices, être plus attentif à éviter de tomber dans les moindres fautes, ne point rechercher les plaisirs, et éviter les compagnies profanes et dangereuses. Il ne faut pourtant pas conclure de là qu'il n'est pas permis de prendre aucun plaisir les jours qu'on a communié. S. François de Sales a fort bien remarqué (1) que les plaisirs honnêtes et qu'on ne recherche pas, ne sont nullement défendus ces jours-là, quand ils sont exempts de tout danger, et qu'ils ne portent point d'obstacles aux bonnes œuvres auxquelles on doit vaquer. Ce saint Evêque, au même endroit,

(1) Liv. 2. de ses lettr. let. 49.

Digitized by Google

avertit les personnes de piété qui communient les jours ouvrables, qu'il n'y a point de mal à travailler à toutes sortes d'ouvrages permis, et qu'il y en auroit à ne rien faire.

Enfin, si l'on veut se sanctifier par l'usage de la Communion, on doit veiller, après la réception du Sacrement, avec un grand soin sur soi-même pour exécuter fidèlement les bonnes résolutions qu'on a prises, ne pas les oublier comme les Chrétiens sacriléges et profanateurs qui retombent, après avoir participé aux saints mystères, dans les mêmes péchés et les mêmes excès qu'auparavant; ce qui est une preuve évidente qu'ils ont communié sans s'être éprouvés, et qu'ils n'étoient pas réellement animés au fond du cœur de ces beaux sentimens de piété et de conversion qui paroissoient au-dehors. Evitez, M. F., de tomber dans un si grand malheur qui est la marque la plus certaine d'une indigne Communion, et qui n'est que trop commun. Pour cela n'approchez jamais de nos redoutables mystères que vous ne soyez solidement changés et convertis. C'est le vrai moyen de ne plus retomber dans le péché mortel après avoir reçu J. C. : la Communion vous disposera à une autre Communion; et après avoir communié saintement pendant la vie, vous pourrez espérer de le faire utilement à la mort, et d'y trouver le gage de la bienheureuse immortalité. *Amen.*

Digitized by Google

CXXXIII. DISCOURS.

DE LA FÊTE ET DE LA PROCESSION DU SAINT SACREMENT.

Sedenti in throno, et Agno, benedictio, et honor, et gloria, et potestas in secula seculorum.

A celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles.

APOC. 5. v. 13.

JÉSUS-CHRIST a deux trônes, où il reçoit les adorations des Anges et des hommes : l'un dans le ciel, où il est adoré avec Dieu son Père par les Esprits bienheureux et les Saints, dont il fait le bonheur et la félicité; l'autre sur la terre, où il est dans l'Eucharistie l'objet de notre Foi et de notre Religion. Les Anges, les Saints ne cessent point de l'adorer dans le séjour de sa gloire, et obéissent parfaitement à cet ordre qui leur a été donné (1) : *Adorate eum, omnes Angeli ejus.* Il est bien juste que les hommes l'adorent aussi sur la terre, et qu'ils lui rendent dans nos églises les hommages qui lui sont dus (2): *Adorate Dominum in atrio sancto ejus.* Parce que nous ne pouvions nous élever jusqu'à lui, il a voulu descendre et s'abaisser jusqu'à nous : ô roi de gloire! qui est semblable à vous? Se peut-il bien que vous résidiez réellement au milieu de nous, vous dont le ciel et la terre ne peuvent pas renfermer la gloire?

(1) Ps. 96. v. 8. (2) Ps. 95. v. 9.

Digitized by Google

Un Dieu habite avec les hommes! est-il bien croyable qu'ils en soient favorisés jusqu'à ce point? *Ergòne credibile est ut habitet Deus cum hominibus super terram* (1)?

Ah! M. F., si nous avions une Foi vive, un tendre attachement pour J. C., que ne ferions-nous pas pour témoigner le cas que nous faisons du gage précieux de son amour? Nous nous laisserions aller à tous les mouvemens de notre reconnoissance; nous la ferions éclater en toute occasion; nous en ferions le principe, la règle et le motif de tout le détail qui compose notre culte. Ranimons donc notre profond respect pour l'auguste Sacrement de nos autels; entrons dans les sentimens de la sainte Eglise, et apprenons ce que nous devons faire pour honorer dignement J. C. au jour sacré de la fête de son corps et de son sang.

L'Eglise a toujours honoré au jour du Jeudi-Saint l'institution de l'adorable Eucharistie; mais lorsqu'elle a voulu rendre un culte plus solennel à ce mystère, quand la vérité de la présence réelle de J. C. a été contestée, elle a jugé que la pompe et la célébrité de la Fête qu'elle vouloit instituer, ne s'accordoit pas avec le deuil où elle est plongée dans ce temps, consacré spécialement à la mémoire des ignominies, des souffrances et de la Mort de son divin époux. C'est pourquoi elle a déterminé le premier jeudi après l'octave de la Pentecôte pour cette solennité, afin, dit S. Thomas (2), que les Fidèles rendissent des honneurs particuliers à ce mystère,

(1) 2. Paral. c. 6. v. 18. (2) In Opus. 57.

Digitized by Google

dans le temps où l'Esprit-Saint les a éclairés singulièrement sur sa nature ineffable, et où ils ont commencé eux-mêmes à y participer.

L'état d'anéantissement où J. C. s'est mis pour l'amour de nous dans l'Eucharistie, a excité le zèle de l'Eglise; plus il a paru oublier sa gloire, plus elle a cru devoir chercher à la relever. Nous savons que le paganisme encensoit ses idoles; c'étoit un honneur rendu à de fausses divinités, et que nous détestons par cet endroit; mais nous croyons très-convenable de le rendre à celui que nous adorons comme notre véritable Dieu. Magdeleine, prosternée aux pieds de J. C., et les arrosant de ses larmes, intéressa le Sauveur à sa défense, et le porta à faire l'éloge de ses soins officieux; quel motif pour nous engager à imiter cette sainte pénitente dans ses pieux empressemens! Que ne firent pas les habitans de Jérusalem pour marquer leur respectueuse alégresse à l'approche du Sauveur? Ils couvrirent le chemin de leurs habits, et y répandirent des rameaux; c'est dans la même vue que nous ornons nos Autels, et que, pour faire honneur à celui qui y réside, nous faisons briller tout ce que nous avons de plus riche et de plus précieux. Parce que Joseph avoit pourvu de pain toute l'Egypte dans le temps de la stérilité et de la famine (1), le roi Pharaon le fit monter sur un char, et le fit conduire par toutes les provinces de son royaume, avec ordre à chacun de se prosterner devant lui : le Fils de Dieu nous a donné le pain céleste qui est son corps;

(1) Gen. 41.

Digitized by Google

aussi est-ce pour cela que l'Eglise le fait paroître comme sur un trône et sous le dais, et que dans cet état elle le conduit dans les places publiques, ordonnant à tous les Fidèles de fléchir les genoux devant lui, et de lui présenter leurs respects et leurs adorations. Qui oseroit blâmer ces pieuses et sacrées cérémonies, qui rassemblent les Fidèles autour de son corps, porté comme en triomphe au jour destiné à célébrer sa fête? Qui pourroit s'offenser de ce que nous cherchons à faire à J. C. une réparation authentique de tous le opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem, lorsqu'il fut traîné de tribunal en tribunal? N'en doutons pas, c'est une des principales intentions de l'Eglise; elle veut lui faire satisfaction de cette injure, et c'est dans cette vue qu'elle le porte publiquement, et le fait suivre de tout le peuple, avec des acclamations et des chants d'alégresse. Au lieu que, par une inhumanité inouie, il fut couronné d'épines, c'est dans ce jour une dévotion tendre qui le couronne, ou de fleurs, ou de pierres précieuses; au lieu des cris confus et insensés qu'une aveugle fureur fit pousser au peuple acharné à sa perte, l'air retentit du son harmonieux des instrumens, d'un agréable concert de cantiques sacrés, et de bruyantes salves d'artillerie, si propres à marquer la présence du Dieu des armées : les ris moqueurs et insultans sont remplacés par la piété et la religion peintes sur le visage des vrais Fidèles: ce n'est plus une canaille vile et insolente qui pousse, presse et outrage en mille manières l'innocent opprimé; ce sont les personnes les plus distinguées et tout ce qu'il y a de plus illustre dans le monde,

Digitized by Google

qui s'empressent de faire au Roi de gloire un magnifique cortége.

Que le Protestant nous vante son amour pour J. C. et sa confiance en ses mérites; ce que nous sentons pour lui, nous croyons le manifester beaucoup mieux par des faits et par des actions que par de simples paroles : nous agissons conformément à notre croyance; c'est notre persuasion qui règle nos devoirs, et la conformité de notre conduite avec nos sentimens ne fait pas seulement notre justification, mais aussi notre gloire. La Foi nous enseigne J. C. présent, c'en est assez pour ne mettre plus aucune borne à nos respects, et même, s'il est permis de le dire, pour nous rendre en quelque façon ingénieux à les lui marquer.

Mais, nous dit-on, il ne se trouve rien de ce culte dans l'Ecriture : un culte que Dieu n'a pas ordonné, comment peut-il lui être agréable? Quoi! il n'est point dit (1) : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu;* Dieu a-t-il détaillé toutes les espèces particulières d'adoration qui peuvent être légitimes? Le Précepte général ne les autorise-t-il pas toutes? et dès que Dieu n'en détermine aucune, ne les abandonne-t-il pas aux sages règlemens de son Eglise?

Si David (2), quoiqu'il n'en eût reçu aucun ordre de Dieu, poussé par le mouvement de sa propre dévotion, et plein de respect pour la majesté du Très-Haut qui habitoit dans l'arche d'alliance, et d'estime pour les dons précieux qu'elle renfermoit,

(1) Matth. 4. v. 10. (2 2. Reg. 6. 1. Paral. 15.

Digitized by Google

crut devoir faire éclater les sentimens les plus vifs de piété et de religion, au transport de ce riche trésor d'Israël, l'Eglise n'a-t-elle pas autant de raisons de porter avec pompe et magnificence l'arche de la nouvelle alliance? Celle-ci est-elle moins une source de bénédictions pour nous que ne l'étoit celle-là pour les Israélites, et Dieu y fait-il moins éclater les effets de sa puissance? La manne méritoit-elle mieux les honneurs d'une célèbre fête que le véritable pain du ciel, dont la manne n'étoit que l'ombre et la figure?

Mais, ajoute-t-on, il ne se pratiquoit rien de semblable dans les premiers temps du Christianisme. Non, sans doute. Voudroit-on que les Chrétiens fussent sortis des grottes et des cavernes où ils se tenoient cachés, pour donner le spectacle d'une dévotion publique aux païens qui les cherchoient pour les mettre à mort? la sage réserve avec laquelle on parloit de nos mystères dans l'assemblée même des Chrétiens, de peur que quelqu'infidèle présent ne s'en offensât, n'étoit certainement pas compatible avec l'éclat de nos cérémonies.

Mais l'exercice de la Religion chrétienne, dit-on enfin, étant devenu parfaitement libre sous les premiers Empereurs chrétiens, on ne voit pas pour cela que les Fidèles, maîtres de leurs actions, aient porté l'Eucharistie dans les rues avec l'appareil d'aujourd'hui.

Non, on ne l'a pas fait pour lors, parce qu'il n'y avoit pas la même raison de le faire: il ne s'étoit pas encore élevé d'hérésiarques qui combattissent

Digitized by Google

ce divin mystère; mais depuis que Bérenger, au treizième siècle, s'éleva contre la présence réelle dans le Sacrement, il fut à propos d'instruire, d'une manière bien sensible, les peuples de ce qu'ils devoient croire. Or, l'Eglise pouvoit-elle en faire une leçon plus à la portée de tous, même des plus simples et des plus idiots, que par la célébrité de cette fête? Tous, en effet, ne comprennent-ils pas aisément, à la magnificence de la pompe, que l'Eglise a en vue d'honorer quelque chose de plus que du pain? Il convint donc très-fort d'ordonner dans le treizième siècle un nouveau triomphe à J. C., parce qu'il venoit de triompher d'une nouvelle erreur très-pernicieuse.

Si dans l'ancienne loi on devoit être pénétré d'une religieuse frayeur à la vue de l'arche d'alliance, qui n'étoit, comme nous l'avons déjà observé, qu'une simple figure des biens dont la réalité fait aujourd'hui la gloire de l'Eglise chrétienne; si le Seigneur fit mourir sur-le-champ un Lévite qui avoit étendu la main pour soutenir l'arche sur le chariot qui la portoit, jugeons de là, M. F., combien doit être grand le respect que nous devons à l'arche de la nouvelle loi, au corps et au sang du Verbe fait chair! Jugeons aussi de la punition que méritent tant de Chrétiens qui assistent à la procession du S. Sacrement comme à un ecérémonie profane, qui regardent le trône de l'Agneau, non-seulement sans piété, mais sans respect; dans lesquels on ne voit ni recueillement, ni modestie, mais un air de légèreté et de dissipation, qui va quelquefois jusqu'à l'impiété. Ils grossissent la foule, ô mon Dieu! sans

Digitized by Google

augmenter le nombre de vos adorateurs : ils vous suivent dans toutes les rues, sans penser à vous; et s'ils fléchissent le genou comme pour recevoir votre bénédiction, c'est d'une manière à faire voir qu'ils en sont indignes.

Eh! que dirons-nous de ceux qui assistent à cette procession en état de péché mortel, avec une ame toute couverte d'iniquités, sans aucun désir de conversion, sans aucun dessein de changer de vie? Pendant que le Prêtre porte dans ses mains le corps de J. C., ils portent le péché dans leur cœur, et ils osent marcher ainsi à la suite de leur Dieu, comme pour insulter à sa Majesté souveraine! on nettoie, on pare les rues, et leur ame croupit indignement dans les ordures du péché! J. C. se cahe sous les apparences du pain pour recevoir nos hommages, et ils paroissent à la suite déguisés sous l'extérieur d'enfans de Dieu, pendant qu'ils sont réellement les esclaves de satan! Puissent-ils enfin écouter les remords de leur conscience, et sincèrement touchés du malheureux état où ils sont, assister à la procession, aux offices, aux bénédictions, au moins avec les sentimens et dans la posture de pénitens qui détestent leurs péchés, qui élèvent la voix et crient après J. C. comme le lépreux de l'Evangile: Seigneur, prenez pitié de mon ame, et faites-moi miséricorde! Puissions-nous tous, M. F., être animés d'une Foi vive, d'un amour ardent, et d'une tendre reconnoissance envers nos saints mystères; assister à nos exercices sacrés avec une décence, une gravité, une modestie, un recueillement, une dévotion capable de fermer la bouche aux impies, et d'ins-

Digitized by Google

pirer à nos frères la crainte et l'amour du Dieu que nous honorons! Faisons souvent à J. C. des amendes honorables de tant de profanations qui se sont faites, et qui se font encore tous les jours contre le Sacrement de son amour; mettons-nous surtout en état d'y participer dignement par de saintes Communions: c'est alors que J. C. parlera lui-même à nos cœurs, et que nous écouterons en silence cette parole intérieure, pleine d'une onction vivifiante dont nous serons tous pénétrés.

Sagesse éternelle de mon Dieu, qui, pour vous accommoder à notre foiblesse, nous avez prescrit un culte extérieur et sensible comme le signe et l'expression du culte intérieur, que toute créature raisonnable doit vous rendre en esprit et en vérité; c'est vous qui avez inspiré à votre Eglise l'auguste appareil des cérémonies de ce culte qui soutient notre Foi, ranime notre piété, et qui, en frappant nos sens, élève nos pensées et nos désirs jusqu'au trône invisible de votre gloire.

Nous nous empresserons donc à l'envi d'orner tous les lieux que vous devez honorer de votre présence; mais nous n'oublierons pas que notre ame est le temple que vous vous êtes spécialement consacré, et que nous devons l'orner de toutes sortes de vertus pour vous le rendre agréable. Les fleurs que nous jetterons sur votre passage, les hymnes, les cantiques sacrés, le son de nos cloches, les torches ardentes, l'encens que nous brûlerons devant vous; tout cela sera comme l'image et l'expression de la joie intérieure que vous seul pouvez donner à nos ames, et du feu sacré de votre amour dont

Digitized by Google

elles doivent être embrasées et dans le temps et dans l'éternité bienheureuse. *Amen.*

CXXXIV. DISCOURS.

DU SACRIFICE EN GÉNÉRAL.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi.

LUC. 22. v. 19.

JÉSUS-CHRIST n'a pas seulement institué l'Eucharistie comme Sacrement, il en a fait encore le sacrifice perpétuel de son Eglise, en adressant à ses Apôtres et à tous ceux qui, dans la suite des siècles, devoient avoir part à leur sacerdoce, ces paroles: *Faites ceci en mémoire de moi.* Il leur donna le pouvoir d'offrir le même sacrifice qu'il alloit consommer sur la Croix pour les péchés du monde. Près de s'immoler pour nous à la justice de son père, il voulut laisser à son Eglise un sacrifice qui, quoique non sanglant, mais en effet très-réel, représentât celui qu'il alloit offrir sur la Croix par l'effusion de son sang; et parce que son sacerdoce ne devoit pas être éteint par sa Mort, comme parle le Concile de Trente (1), il eut soin que la mémoire nous en restât jusqu'à la fin des siècles.

Après avoir mangé avec ses Apôtres l'ancienne Pâque que tout Israël célébroit en mémoire de la

(1) Sess. 22. c. 1.

Digitized by Google

sortie d'Egypte, il institua cette nouvelle Pâque comme un mémorial perpétuel de notre heureuse délivrance de la captivité du démon. Comme Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech, il offrit le sacrifice de son corps et de son sang sous les espèces du pain et du vin; et parce qu'il établissoit ses Apôtres les Ministres du Testament nouveau, il leur ordonna de faire la même chose en mémoire de lui : *Hoc facite in meam commemorationem.* C'est de cet auguste sacrifice que nous devons vous entretenir, et après avoir représenté la sainte Eucharistie comme le grand Sacrement de l'amour d'un Dieu envers les hommes, il faut vous la faire admirer comme le plus parfait sacrifice que nous puissions offrir à Dieu. Aujourd'hui nous nous bornerons à vous instruire de la nature du sacrifice en général.

Le sacrifice est le devoir le plus essentiel et l'obligation la plus indispensable de la Religion. Le premier objet de la Religion est de rendre hommage à Dieu comme à l'Etre suprême, au Maître absolu, au principe unique de toutes choses, et par ce culte de nous lier à Dieu par une parfaite oblation de nous-mêmes.

Nous remplissons ce devoir par des actes intérieurs et extérieurs. Les premiers sont les mouvemens d'un cœur qui s'occupe de la grandeur de Dieu, qui reconnoît son souverain domaine sur nous et sur toutes les créatures, qui sent, qui avoue son état, sa foiblesse et sa dépendance absolue; les seconds sont des signes visibles, des marques sensibles de ces sentimens, de ces mouvemens du cœur, des actions extérieures par lesquelles nous reconnois-

Digitized by Google

sons la souveraine grandeur de Dieu, nous lui témoignons notre soumission et notre dépendance; la Religion exige les uns et les autres. Nous sommes composés d'esprit et de corps, et Dieu mérite d'être honoré par tout notre être.

Les premiers sont le fondement des seconds, lesquels ne doivent jamais en être séparés. Sans le cœur nous ne trouverions dans ces démonstrations extérieures qu'une Religion feinte, que dissimulation, qu'hypocrisie. Dieu, sans doute, n'a pas besoin d'un appareil extérieur de culte: s'il l'ordonne, c'est parce qu'il est la marque et le témoignage de la dévotion intérieure, ou parce qu'il sert de moyen pour l'exciter.

Or, de tous les actes extérieurs de Religion, il n'en est point de plus essentiel que le *sacrifice*. On entend sous ce nom l'oblation d'une chose sensible, faite à Dieu pour être détruite, ou souffrir quelque changement. Cette oblation a quatre fins: la première, de reconnoître le souverain domaine de Dieu, et de l'adorer dans tous ses attributs.

1.° Dans sa sainteté, selon laquelle il est si grand, si saint, si retiré en lui-même, si éloigné des créatures, que pour le témoigner, et déclarer que la créature n'est pas digne que Dieu la regarde, tant il est saint, elle est détruite, consumée en sa présence. La victime, en mourant, témoigne que Dieu n'est pas attaché à ses créatures, ni engagé dans ses ouvrages, puisqu'en les lui offrant on les fait mourir. C'est ce que J. C. en Croix dit, que son Père n'a point d'attachement à lui comme créature, quoiqu'il l'aime comme son fils; parce qu'il n'y a rien de créé qui soit

Digitized by Google

soit digne d'arrêter Dieu, et que sa sainteté le met au-dessus de tout et le sépare de tout : *Tu autem in sancto habitas* (1). Il n'est pas surprenant que la sainteté de Dieu demande que, pour l'honorer, on détruise les effets de sa puissance ; car comme la justice de Dieu ne reçoit aucun préjudice de sa miséricorde, de même sa puissance n'en reçoit point de sa sainteté ; mais toutes deux sont connues et honorées, l'une par la création, l'autre par le sacrifice. Or, la sainteté de Dieu paroît évidemment en ce que nous protestons, par le sacrifice, que Dieu est détaché de tout le monde.

2.° Dans le souverain domaine qu'il a, non-seulement sur la vie et la mort, mais sur l'être même ; et pour cela le sacrifice demande la consommation, la destruction de l'être. Si les sacrifices sont consommés par la mort des victimes, cela vient de l'imperfection du culte humain et de l'impuissance de l'homme, qui ne peut rien davantage ; de sorte que la mort n'est proprement qu'une représentation de cette entière destruction de l'être, qui devroit se faire dans le sacrifice, en hommage de l'Etre divin et de son domaine sur tout être créé.

3.° Dans sa plénitude, c'est-à-dire, que Dieu se suffit à lui-même, et que nulle créature ne lui est nécessaire. C'est ce que disoit David (2) : Vous êtes mon Dieu, vous n'avez nul besoin de mes biens : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges.* Oui, Dieu est si parfait que toute créature lui est inutile. C'est ce qu'exprime le sacrifice ; car la

(1) Ps. 21. v. 4.
(2) Ps. 15. v. 1.

Digitized by Google

victime représente l'univers et tient sa place. En la lui offrant, en la détruisant, nous sommes censés sacrifier tout à Dieu, nous protestons qu'il est tout; en détruisant tout, nous protestons qu'il n'est rien de tout ce qui est dans l'univers, et que tout n'est rien en comparaison de lui.

La seconde raison du sacrifice, c'est pour rendre des actions de grâces à Dieu, et lui témoigner notre reconnoissance pour ses dons et ses bienfaits. Tout ce que nous avons, sans exception, dans l'ordre de la nature et de la grâce, est un don gratuit de sa bonté et de sa miséricorde; nous devons donc lui en marquer notre reconnoissance et notre gratitude.

La troisième fin du sacrifice, c'est pour rendre à la justice de Dieu la satisfaction qui lui est due pour nos péchés, et nous le rendre propice. Voilà pourquoi la victime est détruite, consumée, ou souffre quelque changement, pour marquer, par cette destruction, que, comme pécheurs, nous méritons la mort par nos offenses, et que la victime est substituée et mise à notre place.

Enfin, la dernière fin du sacrifice est de reconnoître la dépendance où nous sommes de Dieu, pour faire le bien auquel nous sommes obligés, et ainsi d'invoquer incessamment le secours de sa grâce, et d'en obtenir les biens, tant temporels que spirituels, qui nous sont nécessaires.

Voilà ce que la lumière naturelle a inspiré à tous les hommes. Ils ont tous compris que la Religion ne peut subsister sans sacrifice; qu'on ne peut reconnoître la Divinité sans lui offrir de sacrifice, et qu'on ne peut l'offrir qu'à la seule Divinité; que de dé-

Digitized by Google

tourner les hommes du sacrifice, ou les porter à sacrifier à quelqu'autre qu'à Dieu seul, étoit deux crimes également énormes, et deux sacriléges. Voilà ce qui, de tout temps, a donné aux peuples de si hautes idées du sacrifice et de tout ce qui le regarde; voilà ce qui lui a rendu si vénérable la majesté des temples, la sainteté des autels, la dignité des Prêtres: on a toujours reconnu que le sacrifice étoit ce qu'il y avoit de plus divin et de plus respectable.

Mais ce que nous devons bien comprendre, M. F., c'est que tel grand que soit le sacrifice extérieur, il suppose le sacrifice intérieur; et telle respectable que soit la victime extérieure qui est immolée, elle représente la victime intérieure, qui est le cœur. Le sacrifice intérieur est donc l'offrande que nous faisons à Dieu de nous-mêmes, pour nous unir à lui, pour faire en tout sa volonté; sacrifice qui emporte la destruction de la concupiscence et des passions, la mort à nous-mêmes, le changement du cœur. Sans cette oblation intérieure, le sacrifice extérieur ne sert de rien; c'est ce que disoit David (1): *Si vous aimiez les sacrifices, je vous en offrirois, mais les holocaustes ne vous sont point agréables; le sacrifice que vous demandez est un cœur humilié.* C'est pourquoi Dieu rejetoit les sacrifices des Juifs, lorsqu'ils se contentoient de lui offrir ce qu'il y avoit d'extérieur, sans offrir le sacrifice intérieur de leur cœur.

Et comment Dieu se tiendroit-il honoré d'une action qui est une hypocrisie? En est-il une plus grande, que de protester extérieurement ce qu'on

(1) Ps. 50, v. 18.

Digitized by Google

n'a pas dans le cœur? Quoique le sacrifice des Chrétiens, qui est l'oblation de J. C. même, comme nous le démontrerons dans l'instruction suivante, soit très-agréable à Dieu, puisque c'est l'oblation d'un Dieu; cependant l'action des Fidèles qui offrent J. C. par les mains des Prêtres, n'honore point Dieu s'ils ne s'offrent eux-mêmes par l'amour, et si le feu de cet amour divin n'embrase en même temps leur cœur.

Arrêtons-nous, M. F., à cette idée générale du sacrifice, et appliquons-la au sacrifice auquel nous assistons tous les jours. Qu'est-ce qu'assister au sacrifice du Dieu vivant? C'est être présent à une action 1.° dont la fin prochaine et immédiate est d'honorer la majesté de Dieu; 2.° à une action qui consiste particulièrement à humilier la créature devant Dieu; 3.° à une action qui est la seule par où le culte d'adoration suprême puisse être extérieurement et authentiquement rendu à Dieu. Si donc nous n'accomplissons pas ce devoir avec la piété, le respect, le recueillement qu'il demande, ne faut-il pas conclure que le principe de la Foi est, ou altéré, ou corrompu dans nos cœurs, et que nous sommes coupables de la plus énorme impiété?

J'ai dit qu'assister au sacrifice, c'est assister à l'action dont la fin prochaine et immédiate est d'honorer la majesté de Dieu. Dans les autres devoirs de Religion, l'homme agit plutôt pour lui-même et pour son intérêt, que pour l'intérêt de Dieu; car si je prie, c'est pour m'attirer les grâces de Dieu; si je fais pénitence, c'est pour m'acquitter auprès de la justice de Dieu; si je fais de bonnes œuvres, c'est pour m'enrichir de mérites devant Dieu; mais quand

Digitized by Google

je vais au sacrifice, ce n'est que pour honorer Dieu: voilà le seul objet que je me propose, et qui doit être le terme de mon intention.

Or, que penser d'un Chrétien qui fait servir à déshonorer Dieu, ce qui doit uniquement servir à le glorifier? Dieu, en instituant le sacrifice, a dit à l'homme: Voilà l'hommage que j'exige de toi pour reconnoître la souveraineté de mon domaine; voilà le devoir que je te prescris, et à quoi tu satisferas en assistant au sacrifice. Cela supposé, profaner le sacrifice par des immodesties et des scandales, y venir comme à un passe-temps, à un spectacle, à une assemblée mondaine; en sortir sans y avoir nul sentiment, nul souvenir de Dieu; ah! M. F., c'est cette espèce d'abomination que le prophète Daniel avoit prévue avec horreur, et qui devoit paroître dans le lieu saint.

2.° Le sacrifice consiste dans une protestation actuelle que nous faisons à Dieu de notre dépendance, dans un aveu respectueux de notre misère et de notre bassesse, dans un exercice, pour ainsi dire, d'anéantissement, de destruction de nous-mêmes, pour reconnoître le souverain domaine de Dieu sur tous les êtres créés et sur nous-mêmes; et si nous sommes pécheurs, dans une confession humble et sincère de nos péchés. Tout cela doit entrer dans le sacrifice, considéré de la part de l'homme qui l'offre, et qui y assiste: c'est pour cela que l'hostie est détruite et consommée, pour marquer, par cette consomption entière de l'hostie, que l'homme n'est qu'un néant, qu'il devroit honorer Dieu aux dépens de ce qu'il est, et être détruit lui-

Digitized by Google

même; et parce que Dieu ne lui permet pas cette destruction et cet anéantissement, il lui offre une victime qui le représente, qui tient sa place, et souffre pour lui cette destruction. Il suit de là que le sacrifice est inséparable de l'humilité, et que c'est le comble du désordre, lorsque l'homme assiste au sacrifice, non-seulement sans cette humilité religieuse, mais souvent avec tout l'orgueil du libertinage et de l'impiété; lorsqu'à peine il y fléchit un genou, qu'il y parle, qu'il y agit sans nul égard, et qu'il insulte, pour ainsi dire, à l'autel et aux mystères qui s'y célèbrent.

3.° Enfin, le sacrifice est une protestation solennelle où l'homme appelle toutes les créatures en témoignage de sa soumission et de sa Religion; comme s'il disoit: Il y a un Dieu que j'adore; un Dieu souverain maître de toutes choses, de qui je dépends, de qui je tiens l'être, la vie, le mouvement, les biens, en un mot, tout ce que je suis, et à qui seul toute la gloire appartient: c'est dans le sacrifice et par le sacrifice que je viens hautement reconnoître son domaine absolu sur moi, et m'y soumettre. Il n'y a proprement que le sacrifice où l'homme puisse parler de la sorte; le seul sacrifice est l'aveu solennel, authentique de notre néant, de notre dépendance et de ce que nous devons à Dieu.

Mais, M. F., par un renversement déplorable, n'y donnez-vous pas des preuves de votre irréligion? Vous y venez avec une imagination distraite, avec des pensées toutes profanes, avec des yeux égarés. Tant de crimes que vous y commettez sont autant de profanations. Un entretien même indifférent par

Digitized by Google

sa nature, devient ici une offense grièvе. Souvenez-vous donc que le sacrifice est la plus grande action de la Religion; qu'y assister avec un cœur plein de désirs terrestres, endurci au crime, c'est se mettre hors d'état de participer à une action aussi sainte, parce que Dieu n'accepte que le sacrifice de ceux qui l'adorent en esprit et en vérité, et qu'il n'y aura que ceux qui l'auront ainsi adoré sur la terre, qui mériteront de l'adorer éternellement dans le ciel. *Amen.*

CXXXV. DISCOURS.

DES SACRIFICES DE L'ANCIENNE LOI ET DE CELUI DE JÉSUS-CHRIST.

Christus, assistens Pontifex futurorum bonorum, per amplius et perfectius tabernaculum..... introivit semel in sancta.

Jésus-Christ, le Pontife des biens futurs, est entré une seule fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus saint et plus parfait.

HEBR. 9. v. 11. 12.

Nous n'épuiserions jamais, M. F., la comparaison du sacrifice des Chrétiens avec les sacrifices judaïques, si, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, nous voulions rapprocher les caractères de l'ancienne loi, de ceux du culte nouveau; les prérogatives du Testament donné par Moïse, des avantages de l'alliance faite avec Dieu par J. C.; le mérite des Sacrificateurs d'une loi de mort, de la puissance du Prêtre de la loi de grâce; le prix des victimes

Digitized by Google

charnelles, de l'efficacité de l'hostie vivante et véritable. Ah! n'envions pas au Juif l'appareil de ses cérémonies, la majesté de son temple, l'ordre de ses sacrifices, le nombre de ses Prêtres et de ses Lévites, la richesse des vêtemens de ses Sacrificateurs. Qu'il annonce la grandeur du Dieu qu'il adore, par la multitude des victimes qu'il immole à sa Majesté suprême, par la beauté des cantiques qu'il chante à sa gloire; nous, M. F., dont la religion et le culte se bornent à adorer un Dieu caché, à immoler une victime invisible, à offrir un sacrifice non sanglant, nous ne regretterons ni cette pompe, ni ces spectacles éblouissans, et nous dirons avec confiance comme l'Apôtre: Nous avons, pour nous dédommager de cette foule de victimes, une seule hostie; pour remplacer ce temple et ce tabernacle, un seul autel; pour suppléer à tous ces sacrifices, une seule oblation; mais une hostie si vivante, un autel si saint, un sacrifice si pur, que toutes les purifications légales ne sauroient donner droit aux anciens Sacrificateurs de participer à l'oblation que nous offrons à Dieu (1): *Habemus altare, de quo edere non habent potestatem qui tabernaculo deserviunt.* C'est, M. F., l'excellence de cet auguste sacrifice de la loi Chrétienne, au-dessus de toutes les anciennes oblations, que je dois vous faire comprendre aujourd'hui.

Nous avons vu que le souverain domaine de Dieu sur l'homme est le principe de l'obligation de lui offrir des sacrifices; le néant de l'homme, son indi-

(1) Hebr. 13. v. 10.

Digitized by Google

gence, sa misère, son indignité, son péché, prouvent la nécessité du sacrifice.

Mais qu'offrir à Dieu? Quelle victime faut-il lui sacrifier? Quelle hostie sera digne de lui, et capable de remplir tous ces différens devoirs? L'homme s'offrira-t-il lui-même, et se rendra-t-il sa victime? Il le devroit, puisqu'il est obligé de reconnoître le souverain domaine de Dieu sur lui, de lui demander ses grâces, de le remercier de celles qu'il en a reçues, et de satisfaire à sa justice; mais depuis le péché il est irrégulier pour le sacrifice. On ne doit rien offrir à Dieu qui ne soit saint, qui ne soit pur et sans tache; c'est déshonorer Dieu que de lui offrir une victime souillée : elle est l'objet de sa haine, et il ne peut l'accepter. Tel est l'homme pécheur; Dieu le déteste et l'abhorre. Voilà donc l'homme hors d'état de satisfaire à une obligation essentielle à son être. Il devroit s'offrir lui-même à Dieu comme une hostie pure et agréable à ses yeux; et il est souillé, chargé de sa malédiction.

Qu'offrira-t-il donc à Dieu, et quelles victimes lui seront substituées? Toutes les créatures sont, pour ainsi dire, infectées du péché de l'homme, et Dieu a étendu sur elles sa malédiction, comme il est dit dans la Genèse (1) : *Maledicta terra in opere tuo.* Toute la nature va donc demeurer dans l'impuissance de rendre au Créateur le premier devoir de la Religion, qui est le sacrifice. Non, M. F., Dieu a bien voulu que les hommes immolassent et sacrifiassent des animaux à leur place. Il a approuvé cette

(1) Gen. 3. v. 17.

Digitized by Google

substitution; il a ordonné même plusieurs sacrifices, il en a prescrit l'ordre et les cérémonies. Par-là il a déclaré sa volonté, qu'il ne veut être adoré que par le sacrifice. Il a prescrit dans les différens sacrifices qu'il a institués, l'immolation, l'occision de l'animal offert, pour apprendre à l'homme que pour peine de son péché il est indigne d'être offert à Dieu, et incapable d'être reçu pour victime.

Mais quoique ces sacrifices fussent ordonnés par la loi divine, ils étoient incapables par eux-mêmes de plaire à Dieu : ils n'avoient ni force, ni vertu; et S. Paul dit absolument : Il est impossible que le sang des boucs et des taureaux efface les péchés (1): *Impossibile est sanguine taurorum et hircorum auferri peccata.* Pourquoi donc Dieu les a-t-il institués? Pour être comme la figure du sacrifice de son Fils. Il a choisi quelques animaux pour le représenter : par ce choix il leur a donné une sainteté figurative; il les a relevés de l'irrégularité, et les a rendus capables d'être offerts à la place des hommes.

Quand Dieu acceptoit ces sacrifices, qu'il les recevoit comme un doux parfum selon l'expression de l'Ecriture, c'est lorsqu'ils lui étoient offerts par des hommes de Foi, tels qu'Abel, Abraham, Jacob et les autres qui vivoient dans l'attente du Messie, qui avoient en vue l'Agneau sans tache, qui efface les péchés du monde; mais lorsque le commun des Sacrificateurs et du peuple ne s'est arrêté qu'à la cérémonie extérieure, et a séparé du sacrifice

(1) Hebr. 10. v. 4.

Digitized by Google

la Foi qui en faisoit tout le mérite, les holocaustes n'ont pu plaire à Dieu : *Holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt* (1). Quelques soins que pussent prendre les Prêtres de choisir des animaux sans tache et sans défaut, ce n'étoient plus que de simples figures, tout-à-fait vides et inanimées: ainsi tous ces sacrifices étoient par eux-mêmes inutiles et impuissans.

Dieu, par un effet d'une miséricorde incompréhensible, a suppléé à l'imperfection et à l'inutilité des victimes charnelles offertes dans l'ancienne loi, par l'incarnation du Verbe. Il a envoyé son Fils unique au monde; il l'a revêtu d'un corps passible et mortel, afin qu'il fût capable de lui être offert par voie d'immolation et de mort. C'est ce qu'il lui fit connoître dès le moment de son entrée dans le monde. Il lui déclara que tous ces sacrifices ne lui étoient point agréables; qu'il ne lui avoit formé ce corps qu'afin qu'il fût sa victime, par laquelle il vouloit purifier les cœurs des œuvres mortes du péché, et les rendre dignes de servir le Dieu vivant. Et J. C., ce fils bien-aimé, se soumettant à la volonté de Dieu son Père, s'offrit à lui dès ce moment pour faire sa volonté, et pour accomplir et consommer, par l'unique oblation de son corps, ce que la multitude de tant de victimes qui avoient précédé, avoit figuré et promis, mais n'avoit pu donner. Voilà donc un Homme-Dieu qui fait pour les hommes ce qu'aucun homme ne pouvoit faire; il satisfait pour eux au devoir essentiel que leur

(1) Hebr. 10. v. 6.

Digitized by Google

imposoit la Religion, de se sacrifier à Dieu ; il répare, il expie le péché, en se rendant sacrifice d'expiation; il leur obtient toutes les grâces dont ils ont besoin.

Comment ce sacrifice ne seroit-il pas agréable à Dieu? Il est offert, dit S. Augustin, par un Prêtre juste, saint et innocent, qui n'a pas besoin d'être lui-même purifié par le sacrifice de ses propres péchés. Quelle victime plus digne de Dieu peut être offerte pour les hommes, que la chair d'un Homme-Dieu? Est-il rien de si propre à être immolé qu'une chair mortelle? Peut-on trouver rien de si pur, qu'une chair née dans le sein et du sein d'une vierge, sans avoir rien contracté de la concupiscence de la chair? Y a-t-il quelque chose dont l'oblation puisse être aussi agréable à Dieu, que la chair d'un Homme-Dieu? Par un enchaînement mystérieux, celui qui sacrifie est une même chose avec Dieu à qui il sacrifie, et par sa chair il est une même chose avec les hommes pour qui il se sacrifie.

De ces principes il s'ensuit 1.° que, depuis le péché d'Adam jusqu'à la consommation des siècles, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais qu'une vraie victime, qui par elle-même soit expiatrice des péchés des hommes, et agréable à Dieu; et cette victime ne peut être que la chair du Fils de Dieu fait homme. 2.° Il s'ensuit encore qu'il n'y a jamais eu qu'une seule victime, ni qu'un seul vrai sacrifice, qui lui aient été offerts en tous les temps et dans tous les lieux de l'univers, ou en figures jusqu'à la venue de J. C., ou en réalité depuis la Mort et Passion du Fils de Dieu. Si avant que ce grand Prêtre eût paru au

Digitized by Google

monde, en s'offrant lui-même pour victime, on a offert en sacrifice des animaux, ces sacrifices n'étoient ni commandés de Dieu, ni offerts à Dieu, ni acceptés et reçus de lui, qu'en tant qu'ils promettoient, qu'ils prédisoient, qu'ils prophétisoient et qu'ils représentoient cet unique et singulier sacrifice, par lequel Dieu devoit être apaisé; et ils n'étoient sacrifices que par rapport à celui-là, ou plutôt ils ne faisoient qu'un seul sacrifice avec celui de J. C.

C'est pour cela que le Fils de Dieu fait homme est appelé dans l'Ecriture l'Agneau immolé dès la création du monde (1) : *Agnus occisus ab origine mundi;* c'est-à-dire, en figure, en mystère, en représentation. C'est lui, dit S. Augustin, qui étoit prédit et signifié dans les anciens sacrifices; c'est le sacrifice de sa chair et de son sang, qui étoit prophétisé par la chair et le sang des animaux, qui étoient, dit l'Apôtre, les ombres des choses qui devoient arriver, et dont J. C. étoit le corps et la vérité : *Quæ sunt umbræ futurorum, corpus autem Christi* (2).

Toutes les choses nécessaires à la perfection du sacrifice, se sont trouvées excellemment et d'une manière toute divine dans celui de J. C., qui est le sacrifice du nouveau Testament : 1.° *La consécration*, la sanctification de l'humanité de J. C., choisie pour victime appropriée à Dieu, destinée à lui être immolée. Elle s'est faite par le mystère de l'Incarnation. Dès-lors le Père éternel sanctifia pour soi et

(1) Apoc. 13. v. 8. (2) Coloss. 2. v. 17.

Digitized by Google

se consacra singulièrement le corps de J. C. Il en prit possession par toute la divinité à laquelle l'humanité fut unie (1) : *Quem Pater sanctificavit ;* il destina ce corps, dès le premier moment de l'Incarnation, à lui être immolé, et J. C. ne reçut son corps que comme une victime sanctifiée et consacrée à Dieu.

2.° *L'oblation.* Elle s'est faite dès le premier instant de l'Incarnation. J. C. connoissant la volonté de son Père, lui adressa ces paroles : Vous m'avez formé un corps; alors j'ai dit : Me voici; je viens pour faire, ô mon Dieu! votre volonté : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (2).

3.° *L'occision* et *l'immolation.* Elle s'accomplit sur le Calvaire, où la vie sainte que J. C. avoit prise d'Adam, fut sacrifiée à Dieu; c'est là que comme victime sur la Croix, chargé de tous les péchés du monde, il fut mis à mort par les Gentils hors de Jérusalem.

Il est donc incontestable, M. F., que J. C. s'est fait victime pour nous. Par sa vie il a mérité toutes les grâces que les hommes ont jamais eues, ont présentement, et auront jusqu'au jour du jugement dernier. Par sa mort, il a ôté l'obstacle qui empêchoit les hommes de recevoir les grâces, parce qu'il a satisfait pour leurs péchés à la justice de Dieu, qui, les regardant auparavant comme criminels et débiteurs insolvables, devoit les punir, bien loin de leur donner sa grâce. Admirons, M. F., dans J. C. cette charité ardente par laquelle il a con-

(1) Joan. 10. v. 36. (2) Hebr. 10. v. 7.

Digitized by Google

sacré à Dieu son humanité, offert sa Mort pour la réparation du péché, et pour nous obtenir toutes les grâces qui nous sont nécessaires : offrons-lui de notre côté le sacrifice intérieur de nos cœurs, qui réponde à tant d'amour; c'est-à-dire, une disposition secrète qui comprenne des mouvemens de charité, d'humilité, d'anéantissement, par lesquels nous reconnoissions notre indignité pour honorer la suprême majesté de Dieu, pour réparer l'injure qui lui a été faite par le péché, pour impétrer ses grâces, pour le remercier de ses bienfaits; lui offrant J. C. son Fils, mort sur la Croix, nous offrant conjointement à lui, en nous consacrant à Dieu pour ne vivre que pour sa gloire, et mériter de le posséder éternellement. *Amen.*

CXXXVI. DISCOURS.

DE LA VÉRITÉ DU SACRIFICE EUCHARISTIQUE, OU DE LA MESSE.

Hostiam et oblationem noluisti, tunc dixi : Ecce venio.

Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, alors j'ai dit : Me voici.

HEBR. X. v. 7.

VOUS avez rejeté tous les autres sacrifices dont le nombre accablant étoit à charge à votre peuple, et qui ne suffisoient point pour le conduire à la perfection, ni pour satisfaire à votre justice, ni pour rendre un hommage digne à votre grandeur, ni pro-

Digitized by Google

portionné à la sainteté de cette loi nouvelle si sainte et si parfaite que vous deviez établir, comme vous l'aviez prédit par vos Prophètes; vous m'avez formé un corps; j'ai dit : Je viens, me voilà pour être immolé tous les jours, pour servir de sacrifice du matin et du soir; et comme vous et moi, ô mon Père! nous ne sommes qu'un, et que je vous demande que tous ceux qui croiront en vous et en moi ne soient qu'un, je m'offre en sacrifice sur l'autel de mes mains, pour être offert jusqu'à la fin des siècles par toute la nature, afin que ce sacrifice unique réduise tout à l'unité : *Tunc dixi : Ecce venio.*

Que les sacrifices anciens cessent donc, et ceux qui étant véritables étoient néanmoins insuffisans, et ceux qui étoient faux, pour faire place au véritable sacrifice de mon corps et de mon sang, que je veux être offert par les Fidèles en mémoire de moi : *Summum verumque sacrificium cui cuncta sacrificia cesserunt.*

Le sacrifice de la Croix, suffisant sans doute pour effacer les péchés de mille mondes, n'ayant pu être offert qu'une fois, il falloit donc, pour la vérité et la sainteté de la Religion, un sacrifice qui pût être offert souvent; autrement ce seroit prévenir le temps de l'Antechrist qui doit détruire le sacrifice perpétuel (1). Il faut donc, suivant la remarque du cardinal Bellarmin, que ce grand ennemi de Dieu, ce faux prophète trouve un sacrifice subsistant, puisque la prophétie porte qu'il le détruira.

De plus, le peuple ne devoit-il pas avoir part à

(1) Dan. 11. v. 31.

l'oblation

Digitized by Google

l'oblation de ce sacrifice, et l'offrir lui-même conjointement avec le prêtre? C'est le privilége du sacrifice de nos autels et non de celui de la Croix, qui a été exécuté et offert à Dieu par une Religion pleine d'irréligion; puisque les Juifs, par un aveuglement monstrueux, pensant rendre un culte à Dieu en immolant J. C., ont commis le plus détestable des crimes; au lieu que le ministre consacré par l'ordre de l'Eglise, et le peuple associé à la qualité de sacrificateur, offrent J. C. sur l'autel par le plus grand acte de Religion.

Si dans ce divin sacrifice on ne voit point cet appareil extérieur et cet éclat qui frappoit dans l'ancienne loi, c'est que l'heure est venue que nous devons rendre notre culte spirituel par une Foi vive qui nous représente, non pas une nuée qui environnoit le tabernacle, ni un feu matériel qui descendoit du ciel pour brûler la victime, mais l'Esprit-Saint qui opère invisiblement cet adorable mystère, qui rend J. C. présent sur les autels, disant à son Père ce qu'il lui dit entrant dans le monde et sur la Croix : Vous avez rejeté les anciens sacrifices; vous m'avez formé un corps, me voilà; je viens, je vous l'offre pour être ensuite offert en mémoire de moi, et demeurer avec mes membres jusqu'à la fin des siècles : *Tunc dixi : Ecce venio.*

C'est, M. F., de ce qui concerne cet auguste sacrifice que j'ai à vous entretenir; et comme on a attaqué ce point fondamental de la Foi chrétienne, il en faut d'abord établir et démontrer la vérité et la réalité.

Si Jésus-Christ a offert son corps et son sang en

Digitized by Google

sacrifice, non-seulement lorsqu'il étoit attaché à la Croix, mais aussi lorsqu'il a célébré la Cène avec ses Disciples, il est bien évident que nous devons offrir à Dieu le même sacrifice, le Sauveur nous ayant ordonné par ces paroles (1): *Faites ceci en mémoire de moi*, de faire la même chose qu'il venoit de faire : or, est-il que J. C. a offert son corps et son sang comme une victime de propitiation, non-seulement étant sur l'arbre de la Croix, mais aussi en célébrant la Cène; donc, si nous voulons l'imiter, suivant l'ordre que nous en avons reçu, nous devons pareillement, en célébrant les saints mystères, offrir le corps et le sang de J. C. comme une victime de propitiation pour nos péchés.

Je dis que l'oblation du corps et du sang de J. C. s'est faite non-seulement sur la Croix, mais aussi dans la Cène. Pour nous en convaincre, examinons les paroles de l'institution; elles sont aussi grandes qu'elles sont simples. J. C., disent les Evangélistes et S. Paul, prit du pain en ses mains sacrées; il rendit grâces dessus; il le bénit par cette action; il montroit le pain à son Père, en levant les yeux au ciel. Il en fit autant sur le calice, et montra ces dons à son Père, sachant ce qu'il en vouloit faire, et lui rendant grâces de la puissance qu'il lui donnoit pour l'exécuter.

Que vouloit faire J. C. de ce pain et de ce vin? Le voici. Il continue, et soit en rompant ce pain, soit après l'avoir rompu, il dit à ses Apôtres : *Prenez, mangez, ceci est mon corps.* Il leur présenta la

(1) Luc. 22. v. 19.

Digitized by Google

coupe, et leur dit : *Buvez-en tous, ceci est mon sang*. Voilà ce qu'il vouloit faire de ce pain et de ce vin : il ne vouloit pourtant pas qu'il y parût, puisque c'étoit un objet qu'il préparoit à la Foi. Il sait se montrer et se cacher comme il lui plaît. L'histoire des deux disciples d'Emmaüs, l'apparition à Marie, et tant d'autres exemples nous font voir qu'il sait paroître quand il veut, sous une figure étrangère, ou se montrer dans la sienne propre, ou disparoître tout-à-fait à nos yeux, et passer même au milieu des troupes, sans que personne le voie. Il n'avoit pas besoin de se montrer dans cette occasion : il savoit que ses vrais Disciples l'en croiroient sur sa parole.

Cette parole divine fut aussitôt suivie de son effet. Il se fit en un instant un grand changement. Il paroissoit quelque chose, puisque J. C. disoit : *Prenez, mangez, buvez*. Mais ce quelque chose n'étoit pas ce qui paroissoit, puisqu'il disoit : *C'est mon corps, c'est mon sang*. Le corps et le sang étoient donc l'objet ; et leur consécration, une action par elle-même agréable à Dieu. Je ne m'étends pas davantage sur la présence réelle, ayant déja traité cet objet dans une autre instruction.

Or, cette action par laquelle J. C. rendit présens son corps et son sang, sous les apparences du pain et du vin, fut une véritable oblation et un vrai sacrifice.

1.° L'action de J. C. par elle-même portoit déjà une empreinte de sa Mort : par cette action où il mettoit son corps d'un côté, et son sang de l'autre par la vertu de sa parole, il s'exposa lui-même aux

Digitized by Google

yeux de son Père sous une image de mort et de sépulture; il l'honora comme le Dieu de la vie et de la mort; il reconnut hautement sa Majesté souveraine, puisqu'il lui remettoit devant les yeux la plus parfaite obéissance qui lui eût jamais été rendue, c'est-à-dire, celle de son Fils, égal à lui, Dieu comme lui, dévoué et obéissant jusqu'à la mort.

2.° Jésus-Christ en disant: *Ceci est mon corps qui est donné pour vous*, nous a assuré deux choses: la première, qu'il nous donnoit son corps; la seconde, qu'il le donnoit *pour nous*. En nous donnant son corps, il a établi un *Sacrement;* et en le donnant *pour nous*, il a établi un *sacrifice;* car donner son corps *pour nous*, et *l'immoler pour nous*, ce ne peut être ici que la même chose. On dira peut-être que le Sauveur en parlant ainsi a eu en vue le sacrifice de la Croix, et n'a prétendu autre chose que marquer que c'étoit son corps qui alloit être crucifié pour nous.

Je n'ai garde d'exclure le sens qui a rapport au sacrifice de la Croix; mais je soutiens qu'outre ce sens il faut encore en reconnoître un autre, qui est celui de l'oblation présente et actuelle du corps et du sang de J. C. dans la Cène; et J. C. le prouve d'une manière invincible.

Le texte de S. Luc, où il est dit (1): *Ceci est mon corps qui est donné pour vous*, a sans doute la même signification que le texte original de S. Paul, où il est dit en grec (2): *Ceci est mon corps qui est rompu pour vous*. Or, il est évident que le texte de S. Paul parle du corps de J. C., qui fut rompu dans

(1) Luc. 22. v. 19. (2) 1. Cor. 11. v. 24.

Digitized by Google

la Cène, non pas à la vérité en lui-même, puisque son corps y étoit dans un état à ne pouvoir souffrir de fraction, mais par rapport au symbole qui le contenoit et qui le représentoit, je veux dire, par rapport aux espèces du pain, qui furent véritablement rompues et distribuées aux Disciples; au lieu qu'on ne peut dire dans aucun sens, que le corps de J. C. ait été rompu sur la Croix. Donc si l'expression du *corps rompu* a un rapport nécessaire au temps de la Cène, l'expression du *corps donné* y doit avoir aussi le même rapport; et il ne sera pas moins vrai de dire que le corps de J. C. a été *donné pour nous* dans la Cène, qu'il est vrai de dire qu'il a été *rompu pour nous* dans la Cène.

La même vérité se prouve également par les paroles que le Seigneur prononça, en présentant le calice à ses Disciples, et en leur disant (1): *Ceci est la coupe de mon sang, laquelle coupe est répandue pour vous*; car c'est ainsi que la chose est énoncée dans le texte original. Or, il est bien clair que la coupe qui contenoit le sang n'a pas été répandue pour nous sur la Croix, et que ce n'est que dans la Cène que l'effusion de la coupe a pu se faire. Voilà donc le corps de J. C. donné pour nous dans la Cène, le sang de J. C. répandu pour nous dans la Cène; S. Matthieu ajoute que c'est pour la rémission des péchés (2).

Qui pourra nier après cela que le corps et le sang de J. C. n'aient été offerts, sacrifiés et immolés pour nous dans la Cène? Car, si dire que J. C. a donné

(1) Luc. 22. v. 20. (2) Matth. 25. v. 28.

Digitized by Google

son corps pour nous sur la Croix, répandu son sang pour nous sur la Croix, est exactement la même chose que dire qu'il a offert, sacrifié, immolé son corps et son sang pour nous sur la Croix, pourquoi ces deux expressions rapportées au temps de la Cène, ne seroient-elles pas censées être également équivalentes ?

3.° L'Apôtre saint Paul, dans son Epître aux Hébreux (1), nous apprend que les Chrétiens ont un véritable sacrifice, une victime réelle, un autel sur lequel est posée la victime qu'on doit manger : *Habemus altare de quo edere non habent potestatem qui tabernaculo deserviunt.* Dans l'Epître aux Corinthiens, il fait une comparaison de l'autel des Chrétiens avec l'autel des Païens, de la victime offerte à Dieu et des victimes aux démons. Voilà donc un autel, une victime, et par conséquent une oblation, un sacrifice; et quelle oblation, quel sacrifice ? S. Paul le dit expressément : l'oblation et le sacrifice du corps et du sang de J. C. aussi réellement présens que les victimes l'étoient dans ceux des Juifs et des Païens : *N'est-il pas vrai que le calice de bénédiction* (2) *que nous consacrons, est la Communion du sang, et que le pain que nous rompons est celle du corps de J. C.? Vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur, et le calice des démons; vous ne pouvez pas participer à la table*, c'est-à-dire, à l'autel *de Jésus-Christ et à celle des idoles.*

Les Protestans nous objectent ici en vain quelques

(1) Hebr. 13. v. 10. (2) 1. Cor. 10. v. 16.

Digitized by Google

passages de l'Epître aux Hébreux (1): *Que Jésus-Christ ne s'offre pas plusieurs fois lui-même; qu'il n'a paru qu'une fois à la fin des siècles, en s'offrant lui-même pour victime; qu'après avoir offert une victime pour les péchés, il s'est assis à la droite de Dieu pour toute l'éternité; que quand les péchés sont pardonnés, il n'y a plus d'offrande pour le péché, etc.* On ne trouve dans ces textes aucune conséquence contre le sacrifice de la Messe. On conçoit seulement qu'on ne doit pas chercher hors de J. C. une nouvelle propitiation pour apaiser Dieu, comme s'il ne l'étoit pas suffisamment par le sacrifice de la Croix; qu'il seroit non-seulement inutile, mais même injurieux à la Passion du Sauveur, de vouloir ajouter quelque supplément au prix de notre salut, comme s'il étoit imparfait; mais qu'il ne nous est nullement défendu, et que c'est même une chose très-agréable à Dieu, de lui présenter plusieurs fois les mérites de J. C. présent, et le prix infini qu'il a payé une fois à la Croix; qu'à la vérité, le paiement du prix de notre rachat ne se réitère plus, parce qu'il a été bien fait la première fois; mais que nous faisons fort bien de continuer sans cesse ce qui nous applique cette rédemption; que J. C. ne s'offre plus, ni dans l'Eucharistie ni ailleurs, en prenant le mot *offrir*, comme il est pris dans cette Epître, au sens qui emporte la mort actuelle de la victime; car J. C. ne meurt plus; mais que si ce mot se prend dans une signification plus étendue, ainsi qu'il se prend dans plusieurs autres

(1) Hebr. 9. 28. etc.

Digitized by Google

endroits de l'Ecriture, où il est souvent dit qu'on offre à Dieu ce qu'on présente devant lui, il ne peut y avoir aucun inconvénient à dire que J. C. s'offre tous les jours à Dieu dans l'Eucharistie par les mains des Prêtres, puisqu'autant de fois qu'ils consacrent, J. C. paroît devant Dieu pour lui présenter en notre faveur le prix de ses mérites infinis. Les Prophètes de l'ancienne loi avoient annoncé ce nouveau sacrifice, avoient marqué sa perpétuité, sa continuité, son universalité. 1.° David avoit appelé J. C. un Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech (1). Il l'avoit appelé *éternel*, parce que J. C. ne devoit pas cesser d'offrir tous les jours son corps et son sang par les mains des Prêtres, jusqu'à la fin du monde. Il l'avoit appelé *Prêtre selon l'ordre de Melchisédech*, parce que J. C. devoit employer pour le sacrifice qu'il devoit instituer, la même matière dont s'étoit servi Melchisédech, savoir du pain et du vin.

2.° Se peut-il rien de plus clair que la prédiction du prophète Malachie (2), qui annonce l'établissement d'un sacrifice nouveau offert dans toutes les nations? Le Seigneur, après avoir reproché aux Prêtres de son peuple leur négligence et leur avarice, continue ainsi: « Vous ne me plaisez point, et je ne » recevrai plus de vos mains aucune oblation. Mais » depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon » nom sera grand parmi les nations, et dans tous » les lieux on m'offrira un sacrifice de bonne odeur » (Vul. *Sacrificatur.* Hebr. *Adoletur.*) et une

(1) Ps. 109. v. 5. (2) Mal. 1. v. 10. et seqq.

Digitized by Google

» oblation pure; car mon nom sera grand parmi les » nations, dit le Dieu des armées..... je suis le » grand roi, et mon nom sera craint et respecté » parmi les nations.» Il y a plusieurs choses importantes à remarquer dans cette prophétie.

1.° Il est clair que Dieu oppose ici le sacrifice nouveau aux sacrifices anciens, comme étant incompatible avec eux; qu'il rejette ces derniers, pour leur substituer celui qu'il annonce. Ce sacrifice nouveau ne doit donc pas être un simple sacrifice intérieur et spirituel; car un tel sacrifice n'est pas opposé aux sacrifices de la loi, il en est au contraire l'ame et l'esprit. Et les justes de l'ancien Testament unissoient toujours ces deux espèces de sacrifices: les dispositions intérieures et l'oblation extérieure de la victime.

2.° Dieu oppose le sacrifice nouveau à ceux qui étoient commandés par la loi, en ce *qu'il sera offert partout*, au lieu que les autres ne pouvoient être offerts que sur un seul autel et dans un seul temple. Il est donc évident qu'il parle d'un sacrifice proprement dit; autrement il n'y auroit aucune merveille que l'on offrît à Dieu des prières dans tous les lieux; et la liberté de l'invoquer dans toutes les nations n'empêcheroit pas que les victimes extérieures ne fussent toujours réservées à un seul autel et à un seul temple.

3.° Il n'est pas moins évident qu'il ne s'agit pas du sacrifice de la Croix, qui n'a été offert qu'une fois, qui ne l'a pas été par toute la terre et dans tous les lieux.

4.° Dieu veut donner une marque à laquelle on

Digitized by Google

reconnoîtra qu'il sera adoré de tous les peuples, comme on reconnoissoit auparavant qu'il étoit adoré du peuple Juif; et il donne le sacrifice universel pour cette marque, comme les sacrifices offerts à Jérusalem étoient la marque du culte suprême qu'ils lui rendoient. Si l'on réduit à de simples prières et à un culte invisible le sacrifice des nations, il est beaucoup moins évident que Dieu soit aussi grand parmi elles, qu'il l'étoit parmi les Juifs. La suprême adoration ne se marque que par le sacrifice; elle ne devient publique que par un sacrifice public; et si les nations n'ont point cette preuve, que Dieu est le grand Roi qu'elles servent, et que son nom est craint et respecté parmi elles, la Religion des anciens Juifs paroîtra mieux attestée; et ce sera encore le privilége de la Judée que Dieu y soit connu, et l'avantage particulier du peuple d'Israël, que son nom y soit grand. Toute Religion doit avoir un sacrifice réel, aussi bien qu'un réel sacerdoce. C'est lui ôter ce qu'elle a de plus grand et de plus majestueux, que de lui ôter le témoignage public d'une adoration infinie; et c'est la priver de ce témoignage public, que de la réduire à de simples désirs, et de lui refuser la consolation d'offrir à Dieu une victime réelle.

5.° Le Prophète ne veut pas simplement dire que les nations se convertiront et quitteront leurs idoles; il entend et il annonce quelque chose de plus. L'oblation du sacrifice parmi les nations suppose que Dieu aura parmi elles des Prêtres et des Lévites qui lui offriront ce que le peuple seul ne sauroit offrir, comme les Prêtres et les Lévites immoloient

Digitized by Google

parmi les Juifs ce que les simples particuliers n'avoient pas droit d'immoler. C'est confondre deux choses très-différentes, que de confondre le sacrifice universel des Gentils avec leur conversion. C'est ôter à la venue du Messie la preuve la plus évidente, que de supprimer le sacrifice public qui doit lui servir de témoignage dans tous les lieux. C'est rétablir les sacrifices de l'ancienne loi, que de refuser à l'Eglise chrétienne un sacrifice réel; car il n'est pas possible de ne pas recourir à des signes, si l'on n'a pas la vérité; et si J. C. ne s'offre point par les mains de ses Ministres, il faut représenter son sacrifice passé par les mêmes victimes qui autrefois le prédisoient.

Il doit donc demeurer pour constant que le sacrifice universel prédit par Malachie, est un sacrifice visible, faisant une partie et la plus essentielle de la Religion publique, et qu'il est un témoignage extérieur que Dieu est véritablement grand parmi les nations, puisqu'elles lui offrent dans tous les lieux une victime pure, dont la sainteté est indépendante des Prêtres et du peuple, et que, par cette action qui renferme l'adoration suprême, elles le reconnoissent pour l'unique Dieu. Aussi cette prophétie a-t-elle été ainsi expliquée par S. Irénée, par S. Justin martyr, et par les plus anciens Pères (1).

6.° Daniel prédit (2) que l'Antechrist abolira le sacrifice perpétuel, comme nous l'avons déjà

(1) Iren. lib. 4. contr. her. Just. in Dial. contr. Tryph. part. 2. tom. 2.

(2) Daniel 8. v. 11. Dan. 12. v. 11.

Digitized by Google

observé ; mais quel peut être ce sacrifice perpétuel, si ce n'est celui que nous offrons tous les jours sur nos autels?

En voilà sans doute assez, M. F., pour faire voir que les Apôtres et les Prophètes ont tenu un langage très-assorti à l'idée que nous avons du sacrifice de la Messe, et très-conséquent à la preuve invincible que nous tirons des paroles de l'institution. Qu'on cesse donc de nous dire que, pour établir la Messe, nous ne nous appuyons que sur des autorités humaines. Il est vrai que nous pouvons encore citer pour nous les Pères de l'Eglise, l'usage de l'antiquité, l'exemple de toutes les nations; mais ces Pères, cette antiquité, tous les peuples de la terre, ne sont-ils fondés que sur des autorités humaines? N'en ai-je pas assez dit pour faire voir que c'est dans l'Ecriture qu'ils ont trouvé le fondement très-légitime de leur Foi et de leur pratique?

J'ai dit que nous avons pour nous les Pères de l'Eglise, l'usage de l'antiquité, l'exemple de toutes les nations. S. Justin qui a écrit environ cinquante ans après la mort de l'Apôtre S. Jean, s'explique ainsi dans son Dialogue avec Tryphon (1) : « Dieu » témoigne avoir pour agréables tous ceux qui offrent » le sacrifice que J. C. nous a appris à offrir, c'est-» à-dire, le sacrifice qu'on nomme Eucharistie, et » qui se prépare avec du pain et du vin ; sacrifice que » les Chrétiens offrent dans tous les lieux du monde.»

Saint Irénée, disciple de S. Polycarpe, nous assure que « J. C., en consacrant le pain et le vin,

(1) Biblioth. Patr. tom. 2. part. 2.

Digitized by Google

» nous a enseigné une oblation nouvelle, que cette » oblation est le sacrifice du Testament nouveau, » que l'Eglise l'a reçu des Apôtres, et qu'elle l'offre » dans tout l'univers, etc. (1). » Que diront à cela les Protestans? Soutiendront-ils encore que les hommes ont changé la nature de l'Eucharistie; que J. C. n'en avoit fait qu'un Sacrement, et que des hommes hardis ont osé en faire un sacrifice? Mais qui sont ces hommes téméraires? Un *S. Irénée* qui nous assure que l'Eglise a reçu ce sacrifice des Apôtres, et que les Apôtres l'ont appris de J. C.

Venons à Tertullien. Il parle en une infinité d'endroits du sacrifice des Chrétiens; il dit (2) que « c'étoit l'usage des Chrétiens de son temps d'offrir » le sacrifice pour le salut et la conservation de l'Em- » pereur; qu'il n'étoit pas permis aux femmes (3) d'of- » frir le sacrifice, qu'il n'y a guères pour elles de rai- » sons de sortir de leurs maisons, que quandil s'agit de » visiter des malades, ou d'assister au sacrifice, etc.»

S. Cyprien ne se contente pas de dire en termes formels, que « c'est J. C. qui est l'auteur du » sacrifice de la Messe, et le Maître qui nous l'a » enseigné, qui est le souverain Prêtre du Très- » Haut selon l'ordre de Melchisédech; que comme » Melchisédech a offert du pain et du vin, aussi » J. C. a employé la même matière pour en faire » son corps et son sang, et que c'est là le sacrifice » qu'il offre à Dieu son Père (4). »

Je pourrois citer ici S. Augustin qui, au premier

(1) Iren. lib. 4. c. 32. ed. col.
(2) Lib. 2. ad scapulam.
(3) Lib. de veland. Virg. Cap. 9.
(4) Cypr. lib. 2, ep. 3. ed. Frob.

Digitized by Google

livre de ses Confessions, nous assure que dans tout le temps que dura le sacrifice qu'on offroit pour l'ame de sa mère, il ne versa pas une larme; saint Grégoire de Nysse, S. Chrysostôme, S. Ambroise, S. Cyrille d'Alexandrie, l'historien Eusèbe (1), et une infinité d'autres. Mais je me borne aux témoignages décisifs que je viens de rapporter, et qui établissent d'une manière si positive que le sacrifice de la Messe étoit universellement reçu dans le monde Chrétien de leur temps, que pour ne pas vouloir le reconnoître, il faut renoncer aux témoignages de ses yeux, à l'intelligence humaine, à la bonne foi, et à tout ce qui se fait sentir dans une conscience qui ne peut se cacher la vérité qu'on présente.

Et ce qui achève de démontrer que la réalité et la vérité du sacrifice Eucharistique ont toujours été reconnues dans l'Eglise chrétienne depuis les Apôtres, c'est que toutes les nations chrétiennes du monde, même celles qui, depuis plusieurs siècles, se trouvent séparées de l'Eglise Romaine, ont toujours été dans l'usage d'offrir en sacrifice le corps et le sang de J. C., sous les espèces du pain et du vin, pour les vivans et pour les morts. Nous avons en effet sur ce dogme capital les déclarations les plus authentiques, non seulement des Grecs schismatiques, des Moscovites, des Moldaves, mais encore des Jacobites et des Nestoriens, séparés depuis

(5) Greg. Nyss. Serm. 1. de resur. Chrys. hom. 24. in 1. ad Cor. Ambr. in Ps. 38. Cyr. Alex. in myst. cœnam. Euseb. lib. 4. de Vitâ Const.

Digitized by Google

plus de treize siècles de l'Eglise Romaine, et il en résulte invinciblement que toutes ces Eglises orientales ont toujours pensé comme nous sur le sacrifice de la Messe (1).

Enfin l'antiquité de nos Eglises, dans lesquelles, comme disoit S. Cyrille au Concile d'Ephèse, nous opérons le saint et vivifiant et non sanglant sacrifice; la succession immémoriale de nos Evêques et de nos Prêtres, qui se sont toujours acquittés, dit S. Cyprien, des fonctions de sacrificateurs; tout cela confirme cette vérité orthodoxe, que l'adorable mystère de l'Eucharistie est non-seulement un Sacrement, mais encore un véritable sacrifice.

Que peuvent opposer les Protestans à des vérités si évidentes? Ils disent, 1.° selon S. Paul, (*Hebr.* VII.) il n'y a qu'un seul Prêtre sous la loi nouvelle qui est J. C., dont le sacerdoce est éternel. Il n'a eu besoin de s'offrir qu'*une seule fois* pour les péchés du monde (v. 26.); il n'est entré qu'*une seule fois* dans le sanctuaire, avec son propre sang. S'il falloit renouveler son sacrifice tous les jours, il faudroit donc qu'il fût mis à mort autant de fois? or, l'Apôtre nous fait observer que J. C. a opéré la rédemption pour toujours; que par *une seule* oblation il a consommé la sanctification des hommes pour l'éternité (x. v. 14); donc l'Apôtre exclut de la loi nouvelle tout autre sacerdoce que celui de J. C., tout autre sacrifice que celui de la Croix. Il ne peut plus y avoir que des sacrifices spirituels,

(1) Voyez Perpét. de la Foi sur l'Euch. par Arnaud.

Digitized by Google

qui consistent à offrir à Dieu des prières, des louanges, etc., comme S. Paul le dit (XIII. v. 15.), et comme S. Pierre l'explique (I. c. 2. v. 5.)

Si J. C., par une seule oblation, a opéré la rédemption pour toujours, s'il a consommé la sanctification pour l'éternité, pourquoi intercède-t-il encore pour nous auprès de son Père (Hebr. VII. v. 25)? Pourquoi donner à ses Apôtres le pouvoir de remettre les péchés? Qu'étoit-il besoin de sacrifices spirituels, de participation à l'Eucharistie, etc.? S. Paul a tort d'exhorter les Fidèles à achever leur sanctification (II. Cor. VII. v. 1.) : tout a été fait et consommé sur la Croix.

Nos adversaires diront, sans doute, que tout cela est nécessaire pour nous appliquer les mérites et les effets du sacrifice de la Croix. Voilà précisément ce que nous disons à l'égard du sacrifice de l'Eucharistie; c'est le renouvellement du sacrifice de la Croix : ce renouvellement est nécessaire pour nous appliquer les effets et les mérites de J. C. Point de *Communion* à moins qu'un sacrifice n'ait précédé; et il est absurde de dire que l'action de prendre du pain et du vin est une participation au sacrifice de la Croix.

Ces principes étant incontestables, les passages de S. Paul ne font plus de difficulté. Il est exactement vrai que J. C. est *le seul* souverain Pontife de la loi nouvelle; qu'il a *seul* le privilége d'entrer dans le sanctuaire de la Divinité, dans le ciel. Il est *le seul* dont le sacerdoce soit *éternel;* il en fera donc *éternellement* les fonctions, et n'a pas besoin de renouveler tous les jours, d'une manière sanglante, le sacrifice

Digitized by Google

sacrifice qu'il a offert sur la Croix; mais de même qu'il intercède *toujours* auprès de son Père, il lui fait aussi *toujours* l'offrande de son sang et de ses mérites pour le salut des hommes. Ainsi, de même qu'il est l'Agneau immolé dès le commencement du monde (Apoc. XIII. v. 8), il le sera aussi dans le même sens jusqu'à la fin des siècles, non-seulement dans le ciel, mais sur la terre. En cela consiste l'*éternité* de son sacerdoce; il exerce dans le ciel par lui-même, et sur la terre par les mains des Prêtres.

Il n'est donc pas vrai que le sacrifice Eucharistique déroge au mérite du sacrifice de la Croix, puisque c'en est l'application; il n'y déroge pas plus que les prières de J. C., que nos propres prières, que les Sacremens et les sacrifices spirituels dont les Protestans reconnoissent la nécessité.

2.° Ils disent que, suivant S. Paul (Hebr. X. v. 18), lorsque le péché est remis, il ne faut plus d'oblation pour le péché; mais, de leur propre aveu, ne faut-il pas encore l'oblation des victimes spirituelles? Lorsque S. Paul ajoute que, quand nous péchons volontairement après avoir reçu la connoissance de la vérité, il ne nous reste plus de victimes pour le péché, il est évident qu'il parle des apostats qui, en abjurant le Christianisme, ont renoncé à tout moyen d'expiation du péché. La suite de son discours et les versets 4 et suivans du chap. VI le font assez sentir.

3.° Si le sacrifice Eucharistique effaçoit les péchés, il s'ensuivroit, disent encore les Protestans, que par cette action nous opérerions notre propre

Digitized by Google

rédemption, et celle des autres en l'offrant pour eux; ce qui seroit injurieux à J. C.

Pas plus que la nécessité de prier pour nous et pour les autres, ou que la nécessité du Baptême et de la Communion reconnue par les Protestans. L'oblation du S. sacrifice, l'administration du Baptême, ne produisent leur effet qu'autant qu'elles sont l'*action de J. C. même.* Comme c'est lui qui baptise, c'est lui aussi qui s'offre à son Père par les mains des Prêtres.

Les Protestans en ont imposé aux ignorans, lorsqu'ils ont accusé l'Eglise catholique d'enseigner que le S. sacrifice et les Sacremens produisent leur effet par *la vertu de l'action de l'homme*, et indépendamment des dispositions de ceux auxquels ces remèdes spirituels sont appliqués. C'est une double imposture. Nous soutenons que l'*action du Ministre* ne produit aucun effet, qu'autant qu'elle est l'*action de J. C. même*, et que les mauvaises dispositions de ceux qui reçoivent les Sacremens en empêchent l'efficacité; que le S. sacrifice même offert pour les pécheurs ne peut leur profiter que comme la prière, en obtenant pour eux des grâces de conversion.

On a donné plusieurs noms à l'auguste sacrifice Eucharistique. Les plus célèbres sont ceux de *Liturgie* et de *Messe.* Les Grecs l'appellent *Liturgia.* Celui de *Messe* est depuis long-temps consacré chez les Latins. S. Ambroise s'en sert dans son Epître à Marcelline sa sœur (1); S. Augustin en use pareillement (2) comme d'un terme ancien et

(1) Ep. 33.

(2) Aug. Serm. 91 et 237.

Digitized by Google

très-usité dans l'Eglise. Le IV.e Concile de Carthage, tenu en 398, et S. Léon, l'ont de même employé; ce qui fait voir que ce mot est très-respectable par son antiquité. On croit qu'il vient du mot latin qui veut dire *envoyer*, parce que dans les premiers siècles de l'Eglise, avant de célébrer les saints mystères, on renvoyoit ceux qui n'étoient pas dignes d'y assister; et après la célébration on renvoyoit les Fidèles par ces mots qui sont encore en usage : *Ite, missa est.* Les Protestans ont eu donc bien tort de tant invectiver contre ce mot.

Pour vous, M. F., enfans dociles de l'Eglise, respectez tout ce qu'elle vous présente; observez tout ce qu'elle vous propose; profitez de tout ce qu'elle vous offre; espérez tout ce qu'elle vous promet. Que la Foi vous dispose à assister à son sacrifice; que la confiance vous y attire; que la charité vous immole avec la victime; que la vigilance vous en conserve les fruits, et que la persévérance vous en assure le mérite et le prix. *Amen.*

CXXXVII. DISCOURS.

DE LA NATURE DU SACRIFICE DE LA MESSE.

Sanguis fœderis quod pepigit Dominus.

C'est le sang de l'alliance que le Seigneur a faite.

EXOD. 24. v. 8.

CE n'est plus Moïse qui parle, M. F., et il n'est plus question ici d'une alliance passagère, d'une loi de mort. Cette alliance est cimentée par le sang,

Digitized by Google

comme la première que Dieu fit avec son peuple; mais ce n'est plus le sang d'une victime mortelle, d'une hostie privée de sentiment et de raison; c'est le sang d'un Dieu, qui, répandu en l'honneur d'un Dieu, répare pleinement et parfaitement l'outrage fait à un Dieu; c'est le sang du plus saint, du plus excellent des enfans des hommes, qui, versé pour le salut de l'homme, lui assure le pardon et la grâce, la félicité et la paix. C'est ici le sang : *Hìc est sanguis*. Ces paroles nous ont été adressées par celui même que Dieu nous a donné pour victime; c'est de lui que nous avons appris la présence réelle de ce sang adorable répandu pour la rémission des péchés. C'est de sa bouche que sont sorties les paroles divines de l'institution du sacrifice auguste de nos autels. Nous avons développé dans l'instruction précédente les oracles sacrés qui en établissent la vérité; appliquons-nous aujourd'hui à en bien connoître la nature : tout est sublime, tout est divin dans ce magnifique sujet.

Jésus-Christ revêtu d'une chair mortelle pour glorifier son Père, et pour racheter les hommes par son sang, voulant étendre son règne sur la terre, devoit y laisser en mourant un sacrifice digne de lui, qui fût comme un centre de Religion, où se recueillissent toute la gloire de Dieu et toute la Foi des Fidèles; où se fissent les effusions de miséricorde, et où les hommes pussent trouver et la rémission de leurs péchés et le gage du salut éternel. Car qui pourroit croire que les Chrétiens, avec qui il a contracté une alliance si étroite, qu'il a comblés de mille bienfaits, et de qui il exige une haute

Digitized by Google

sainteté, eussent dû manquer de sacrifices pour honorer Dieu, et lui rendre de dignes actions de grâces, tandis que les nations les plus barbares, par un penchant de la nature, ont offert à des divinités fabuleuses des sacrifices cruels et ridicules, qui, pour être des marques de leur ignorance et de leur brutalité, ne laissoient pas d'être des témoignages de quelque Religion. A Dieu ne plaise que J. C. nous ait refusé les moyens d'honorer la souveraineté de son Père et de reconnoître sa Rédemption! il s'est mis lui-même dans un état de victime, où toute sa dignité se trouve, et où la parfaite adoration se pratique jusqu'à la consommation des siècles.

En second lieu, J. C. a institué le sacrifice Eucharistique pour représenter celui de la Croix.

Le moment étant venu où ce Dieu Sauveur devoit consommer l'ouvrage du salut du monde, il se charge de l'instrument de son supplice, et va droit au lieu d'ignominie procurer à Dieu le plus parfait honneur qu'il pût attendre. Là, couronné d'épines, le visage ensanglanté, le corps déchiré dans tous ses membres, les bras percés et étendus, au milieu des Anges de paix qui versent des larmes amères, il lève les yeux au ciel, et ses plaies parlent en faveur de ceux qui les ont faites. Là, dans le dévouement le plus profond il adore son Père, il satisfait à sa justice, il le remercie des tourmens qu'il endure, et son regret en mourant est de ne mourir qu'une fois. Là, le Verbe incarné honore la Divinité d'une manière si excellente, si supérieure, que toutes les créatures ensemble, quand une charité

Digitized by Google

héroïque leur feroit sentir ses ardeurs, n'en approcheroient jamais.

Or, M. F., cet honneur suprême est le même que dans le mystère Eucharistique; il renouvelle sans cesse. Sans cesse prosterné devant Dieu, abîmé par la profondeur de son respect, il offre de nouveau son sang, il se sacrifie sans réserve; en sorte que, pour glorifier son Père infiniment, rien ne manque de toute la vertu qu'eut son trépas, et que la Croix ne l'emporte pas sur nos autels. J'avoue qu'il ne peut plus souffrir et mourir; mais il n'y a rien ici qui ne rappelle le souvenir de sa Mort, qui ne la représente parfaitement, et qui n'en retrace une vive image; image dans la mystérieuse séparation du corps et du sang, puisqu'en vertu des paroles sacrées il n'y a dans le calice que le sang, il n'y a dans l'hostie que le corps, et que si dans l'un et dans l'autre J. C. est tout entier comme il y est en effet, c'est par la nécessité absolue, par l'accompagnement naturel que suppose tout corps vivant. Image dans la destruction des espèces, lorsque devenu notre nourriture, tout impassible et immortel qu'il est, il expire au milieu de nous d'une mort ineffable et mystique. Image dans la fin qu'il s'est proposée, quand il a dit: *Faites ceci en mémoire de moi*, puisqu'il est impossible de penser à lui sans penser à sa Passion. C'est alors que l'offrant au Père éternel, nous lui disons (1) : *Recordare paupertatis*, souvenez-vous des misères auxquelles il s'est soumis, de la vie pénitente et crucifiée qu'il a

(1) Thren. 3. v. 19.

Digitized by Google

soutenue : *Recordare lacrymarum*, souvenez-vous des larmes qu'il a versées, des larmes de sang qui ont coulé de tous ses membres : *Recordare absinthii et fœcis*, souvenez-vous qu'il a bu le calice d'amertume jusqu'à la lie, qu'il a été rassasié d'opprobres, qu'il s'est anéanti jusqu'à n'être qu'un ver de terre; il ne méritoit que des adorations et des louanges, et il n'a pas craint de finir ses jours par un supplice infamant : *Recordare*, Père saint, souvenez-vous d'un fils qui vous a iufiniment aimé, et qui de toutes les gouttes de son sang a signé sa tendresse.

Je vais plus loin, et je dis qu'il y a même ici quelque chose de plus que sur le Calvaire : que le Sauveur y est en quelque façon plus profondément humilié, plus divinement sacrifié. Pourquoi? Parce qu'il se met au pouvoir d'un homme pour le faire descendre sur l'autel, pour le consumer, pour le distribuer aux autres, pour le porter en divers lieux, pour en disposer à son gré; parce qu'il s'abaisse à descendre dans nos corps, qui, par leurs souillures, sont souvent un lieu plus digne d'horreur que celui où il expira; parce qu'en supposant même qu'on le reçoive avec une vraie piété, il ne trouve dans nous, après tout, qu'une demeure indigne de lui.

Que dirai-je de tant d'autres rapports qui assurent une espèce de préférence à ce sacrifice divin en toute manière? Divin dans sa continuité : le sacrifice de la Croix n'a été offert qu'une fois, celui-ci est offert sans interruption. Divin dans son immensité : le sacrifice de la Croix n'a été offert qu'à Jérusalem, celui-ci, par la main d'un million de Sacrificateurs, est offert en tous lieux. Divin dans sa perpétuité :

Digitized by Google

le sacrifice de la Croix ne dura que trois heures, celui-ci depuis près de dix-huit cents ans subsiste, et subsistera toujours jusqu'à la fin des siècles. Divin dans la manière dont il s'exécute : suivez-moi; sur la croix, J. C. étoit dans l'état naturel d'un homme souffrant; parmi nous, il est dans une situation incompréhensible et ineffable : il s'immole sans souffrir, il se partage sans se diviser, il est mangé sans être détruit; parmi nous, il est tel qu'il règne dans le ciel, et tel qu'il mourut sur la Croix; il y est comme dans le ciel, mais sans éclat; il y est comme sur la Croix, mais sans douleur. Comprenez la merveille de cet holocauste : son cœur en est l'autel, son amour en est la flamme, son humanité en est la victime, Dieu en est le terme, le ciel où nous montons en est le prix. Enfin sur la Croix, J. C. contenta son amour en donnant sa vie pour nous; mais en mourant il cessa d'être avec nous par une présence corporelle : sur nos autels il continue de contenter son amour, et il reste corporellement avec nous par une présence sacramentelle et réelle; il nous y applique les merveilleux effets de sa Passion, comme nous l'allons voir, sans rien perdre des délices qu'il goûte à être toujours avec nous : *Delicia mea esse cum filiis hominum* (1).

3.° Lorsque le Sauveur mourut sur la Croix, il satisfit pour nos péchés; mais cette satisfaction n'eut pas alors son effet à notre égard, puisque nous n'étions pas encore au monde : elle nous est appliquée tous les jours par le renouvellement qui se fait

(1) Prov. 8. v. 31.

Digitized by Google

de sa Mort à l'autel. Ce n'est pas que le sacrifice de l'autel soit pour cela un supplément, ni une réitération de celui de la Croix, comme s'il étoit imparfait, ainsi que les Protestans l'ont si souvent reproché à l'Eglise ; le sacrifice de la Croix a été très-parfait. C'est là que J. C. a opéré et mérité notre rédemption ; c'est là qu'il a payé le prix de notre rançon ; mais le même J. C. qui l'a payée, est encore présent sur nos autels, pour consommer son ouvrage par l'application qu'il nous en fait ; ainsi le sacrifice de la Messe, en supposant celui de la Croix très-parfait, en est une application continuelle, semblable à celle que J. C. en fait tous les jours dans le ciel aux yeux de son Père ; ou plutôt c'en est une célébration continuée. C'est pourquoi nous l'appelons encore en un certain sens, un sacrifice de rédemption, conformément à cette prière : *Accordez-nous, Seigneur, de célébrer saintement ces mystères, puisque toutes les fois qu'on célèbre la mémoire de cette hostie, on renouvelle l'œuvre de la rédemption*, c'est-à-dire, qu'en l'appliquant on la continue, on la consomme : *Quia quotiès hujus hostiæ commemoratio celebratur, opus nostræ redemptionis exercetur.*

Dans le sacrifice de la Messe J. C. n'est point seulement la victime qui est offerte, il est encore le premier et le principal Pontife qui fait cette grande offrande de lui-même, par les prêtres qu'il s'est associés, et qui sont ses ministres, ses organes. C'est ce qu'enseigne le Concile de Trente (1), et ce qu'avoit

(1) Sess. 22. Cap. 2.

Digitized by Google

enseigné S. Augustin, qui, parlant du sacrifice, dit que J. C. est le Prêtre qui offre, et l'offrande qui est présentée (1) : *Sacerdos est ipse offerens, ipse et oblatio.* Cette vérité est fondée sur l'éternité de son sacerdoce (2) : *Tu es sacerdos in æternum*; car, dit S. Paul, il n'en est pas du sacerdoce de J. C. comme de celui de l'ancienne loi (3). Les Prêtres se succédoient les un saux autres, parce que la mort les empêchoit d'être toujours revêtus de cette dignité; mais J. C. qui demeure éternellement, et qui est toujours vivant pour intercéder pour nous, possède un sacerdoce éternel, dont il ne peut se dépouiller pour le communiquer à un autre. Il peut bien avoir des Ministres de son sacerdoce, mais non pas des successeurs ou des compagnons.

Or, J. C. ayant institué l'Eucharistie pour continuer sur nos autels le sacrifice qu'il a fait une fois de lui-même sur la Croix, et ne pouvant y avoir de véritable sacrifice sans qu'il y ait un Prêtre qui en fasse l'oblation, il faut qu'il soit lui-même le Prêtre du sacrifice de nos autels, comme il en est la victime.

Mais parce que J. C. ne paroît plus visiblement sur la terre depuis son Ascension, pour y faire la fonction de Prêtre, il a établi des Ministres qui le représentent, et qui sont comme les dépositaires de sa puissance sacerdotale. De plus, l'Eglise qui est une société visible ne pouvoit pas demeurer sur la terre sans un sacrifice visible, et un tel sacrifice ne pouvoit pas s'offrir sans des Ministres qui fissent visi-

(1) Lib. 10. de Civ. Dei, Cap. 20. (3) Hebr. 7. v. 23.
(2) Ps. 109. v. 5.

Digitized by Google

blement la fonction de Prêtres. Or, la Messe étant le sacrifice visible que J. C. a laissé à son Eglise, il falloit, avant que de monter au ciel, qu'il donnât à son Eglise des Ministres qui offrissent ce sacrifice, et qui fissent visiblement l'offrande qu'il fait lui-même d'une manière invisible. Et c'est ce qu'il a fait lorsqu'instituant la sainte Eucharistie, et donnant à l'Eglise le pouvoir d'offrir son corps et son sang par ces paroles: *Faites ceci en mémoire de moi*, il a établi des Ministres de son sacerdoce: il n'a pas voulu que ce pouvoir s'étendît généralement à tous les Fidèles, autrement les femmes, auxquelles S. Paul ne permet pas même de parler dans l'Eglise, seroient capables d'exercer ce ministère; mais il l'a restreint aux seuls Apôtres, et en leur personne aux Evêques et aux Prêtres leurs successeurs.

Si nous ne considérions dans le sacrifice de la Messe que ce qui paroît à nos yeux, ce sacrifice paroîtroit différent de celui de la Croix. J. C. n'est pas visible dans la forme de sa nature humaine comme sur le Calvaire; il n'y verse pas effectivement son sang, et il n'y souffre pas la Mort comme il la souffrit sur la Croix; mais si nous considérons le dessein qu'il a eu dans l'institution du mystère de l'Eucharistie, de nous laisser un mémorial de sa Passion, et le commandement qu'il fit à ses Apôtres de faire ce qu'il faisoit, en mémoire de lui, le sacrifice de la Messe n'est pas différent de celui de la Croix, et n'en est qu'une continuation; parce que nous offrons tous les jours à Dieu sur nos autels, non-seulement le vrai corps et le vrai sang de J. C., mais aussi la Mort qu'il a soufferte pour nous sur la Croix.

Digitized by Google

Ce ne fut point l'appareil extérieur du Calvaire, qui n'avoit rien de commun avec l'action du Sacrificateur qui fit le sacrifice sanglant de la Croix, ce fut l'offrande que J. C. fit à son Père du sang qu'il répandoit, et l'oblation de la Mort qu'il souffroit à l'heure même, pour lui rendre le souverain hommage qui lui étoit dû, pour réparer par une obéissance profonde l'injure que l'homme lui avoit faite par sa révolte et son péché.

Or, c'est cette même Mort qui est offerte encore aujourd'hui sur nos autels dans le sacrifice de la Messe, et qui le sera par toute la terre jusqu'à la fin des siècles, soit par J. C. lui-même, qui, comme premier et souverain Prêtre, continue de faire invisiblement l'oblation de son corps et de son sang; soit par les Prêtres qui sont ses Ministres visibles; soit enfin par les Fidèles qui, étant membres du corps de l'Eglise dont J. C. est le Chef, s'unissent à lui pour présenter à Dieu le seul et unique prix de leur rédemption. Ainsi comme les sacrifices ne sont différens que quand il y a différentes immolations de la victime, la Mort que J. C. a soufferte sur la Croix, et celle qui est offerte à Dieu dans le sacrifice de la Messe étant la même, il s'ensuit que le sacrifice de la Croix et celui de la Messe sont le même sacrifice, sans qu'il y ait d'autre différence que dans la manière de l'offrir: *Solâ offerendi ratione diversâ*, dit le Concile de Trente (1).

En quoi consiste cette différence ? La voici. J. C. s'offrit sur le Calvaire en mourant; actuellement qu'il

(1) Sess. 22. c. 2.

Digitized by Google

ne peut plus mourir, il s'offre sur nos autels d'une manière mystique qui représente sa Mort ; c'est-à-dire, l'immolation et l'oblation de J. C. sur la Croix se firent à découvert, sans aucun voile et sans aucune figure, en un mot, dans la forme de sa nature humaine et de sa propre personne ; au lieu que dans le sacrifice de la Messe, l'oblation extérieure de cette sacrée victime se fait sous le voile et les apparences visibles du pain et du vin ; d'où vient que c'est une immolation mystique et sacramentelle, comme dit S. Augustin (1) : *In sacramento omni die populis immolatur.* Il s'offrit sur le Calvaire avec effusion du sang ; il s'offre sur nos autels d'une manière non sanglante. Il offrit sur le Calvaire sa Mort présente, il offre sur nos autels sa Mort passée et consommée. Il offrit sa Mort sur le Calvaire, en sacrifice de rédemption, et pour mériter aux hommes toutes les grâces dont ils avoient besoin ; il s'offre sur nos autels en sacrifice de propitiation, et pour appliquer aux hommes les grâces qu'il leur a méritées sur la Croix. Le mérite de ses grâces s'acheva sur le Calvaire ; l'application de ses grâces s'obtient par le sacrifice de la Croix.

Par cette différente manière d'offrir J. C., nous communions, nous participons au sacrifice sanglant de la Croix. Car comme pour participer au fruit des sacrifices anciens, il falloit manger de la victime sacrifiée, aussi, pour être sanctifié par le sacrifice de J. C. et participer à la victime qu'il a offerte sur la Croix, c'est-à-dire, son corps, il faut véritable-

(1) Aug. lib. 10. de civit. Dei.

Digitized by Google

ment le manger, suivant cette parole de J. C. même : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous* (1).

Le sacrifice de la Messe étant donc le même que celui de la Croix, l'immolation mystique qui s'y fait ne s'y opérant que pour nous rappeler le souvenir de cette Mort, que pour nous représenter la Passion qu'il a soufferte pour nous sur le Calvaire, que devez-vous penser, que devez-vous dire, quand vous êtes à la Messe ? Vous assistez au sacrifice de la mort d'un Dieu, le même qui fut offert sur le Calvaire, le même que J. C. consomma sur la Croix, le même où ce Dieu-Homme consentit, pour parler avec l'Apôtre, à être détruit et anéanti. Ce n'est point une supposition, c'est un point de Foi ; vous assistez à un sacrifice réellement et sans figure : la victime est le Dieu même que vous adorez et que vous servez. Par conséquent devez-vous conclure si, par vos respects et par vos adorations, vous ne relevez pas, autant qu'il est en vous, les abaissemens de ce même Sauveur ; si vous ajoutez aux humiliations de sa Croix, qui sont ici renouvelées, celles qui lui viennent de vos irrévérences et de vos scandales ; si le contemplant sur l'autel, vos cœurs ne se brisent pas comme les pierres se fendirent au moment qu'il expira ; si cette hostie mourante ne fait pas naître dans votre ame une componction aussi vive que fut la douleur du Centenier et des Juifs qui se convertirent à sa mort ; si par de sensibles outrages vous

(2) Joan. 6. v. 54.

Digitized by Google

insultez encore à son agonie, comme les soldats et les bourreaux qui l'avoient crucifié, n'êtes-vous pas dignes de ses plus rigoureuses vengeances? Car enfin, ou vous croyez ce que la Foi nous enseigne du sacrifice de notre Religion, ou vous ne le croyez pas. Quelque parti que vous preniez, vous êtes sans excuse. Si vous croyez que c'est un sacrifice offert au vrai Dieu, et où le vrai Dieu est lui-même offert, vous êtes donc plus criminels que les Juifs qui ne l'ont crucifié que parce qu'ils ne le connoissoient pas. Que si c'est la Foi qui vous manque, si vous ne croyez pas J. C. présent dans son sacrifice, pourquoi donc y assistez-vous? Pourquoi vous faites-vous un devoir d'obéir à une loi qui, selon vos fausses idées, n'est plus un Commandement ni un devoir pour vous?

Ah! M. F., à quoi nous réduisez-vous? A souhaiter que vous vous retranchiez de la Communion des Fidèles, que vous vous bannissiez vous-mêmes de nos assemblées, et que vous n'ayez plus de part à nos cérémonies. Que dis-je? non certes, ce n'est pas là le souhait que je forme; j'attends un tout autre fruit de cette instruction. Nous irons toujours à la sainte montagne sacrifier au Seigneur; mais ce sera le Seigneur lui-même qui nous y attirera. Nous irons nous laver, nous purifier dans le sang de cette divine hostie, qui doit être pour nous le prix de l'éternité bienheureuse. *Amen.*

Digitized by Google

CXXXVIII. DISCOURS.

DE L'EXCELLENCE ET DES FINS POUR LESQUELLES ON OFFRE LE SACRIFICE DE LA MESSE.

Erunt Domino offerentes sacrificia in justitiâ, et placebit Domino sacrificium Juda et Jerusalem; sicut dies seculi, et sicut anni antiqui.

Ils offriront des sacrifices au Seigneur en esprit de justice, et le sacrifice de Juda et de Jérusalem sera aussi agréable au Seigneur que tous ceux qui lui auront jamais été offerts depuis le commencement des siècles.

MALACH. III. v. 3.

UN sacrifice offert en tous lieux, en tout temps, offert depuis l'origine du Christianisme, et qui doit l'être jusqu'à la consommation des siècles; un sacrifice offert pour tous les besoins, destiné à effacer tous les péchés, réunissant en lui seul tous les genres d'oblation; un sacrifice auquel participent, non-seulement les membres de l'Eglise militante, mais les citoyens du ciel, par l'union de leurs hommages, et les tristes habitans du lieu d'expiation et d'épreuve, par les ressources qu'ils y trouvent pour accélérer leur délivrance; un sacrifice où tout est saint, dans celui auquel il est offert, dans la victime qui s'immole, dans la fin pour laquelle elle est immolée; un sacrifice enfin, qui réprouve toute autre oblation, rejette tout autre sacrifice, annulle toute offrande étrangère, absorbe en quelque sorte en lui seul tout mérite, toute adoration et tout hommage dû

Digitized by Google

dû à l'Etre suprême, n'est-il pas le sacrifice par excellence, seul digne de porter ce nom, seul capable d'en renfermer tous les effets? ce n'est encore ici qu'une partie des propriétés que les Pères et les SS. Docteurs attribuent au saint sacrifice de la Messe; et l'Eglise, dans les cérémonies que je me propose d'expliquer, nous en découvrira davantage. En attendant parcourons en général ces différentes prérogatives, pour nous former une idée de la grandeur de cette oblation.

On a toujours regardé le sacrifice comme le principal devoir de la Religion, et la marque la plus essentielle du culte suprême qui n'est dû et qui n'appartient qu'à la souveraine Majesté de Dieu. C'est pour cela qu'il est dit dans l'Exode (1) : *Quiconque immolera des victimes à d'autres Dieux qu'au seul Dieu véritable, sera puni de mort.* C'est donc à Dieu seul que nous offrons le redoutable sacrifice de nos autels ; et à quel autre qu'à Dieu oserions-nous l'offrir ? La victime précieuse que nous immolons est une victime éternelle, une victime immortelle, une victime divine; en un mot, nous savons que c'est un Dieu : pouvons-nous ignorer qu'un Dieu seul est digne d'une telle victime, et que l'offrir à tout autre, ce seroit l'avilir, la déshonorer et la profaner ?

Si les Protestans nous accusent d'offrir le sacrifice de la Messe à la sainte Vierge et aux Saints, nous les invitons à lire les liturgies et le Canon de la Messe, et ils seront pleinement détrompés. Ils y

(1) Exod. 22. v. 29.

Digitized by Google

verront que l'Eglise grecque et la latine n'ont jamais offert le sacrifice de la Messe qu'à Dieu seul et que toutes les prières sont adressées à lui seul. Si on fait mémoire des Saints à la Messe, l'intention de l'Eglise n'est point de leur offrir le sacrifice, mais à Dieu seul qui les a glorifiés. Jamais l'on n'a dit : *Je vous offre, ô Saint Pierre ! je vous offre, ô Saint Paul !* on fait mémoire des Saints pour implorer leur assistance auprès de Dieu, ainsi que le Concile de Trente l'a déclaré (1).

Saint Augustin avoit déjà justifié la conduite des Chrétiens sur cet article. Il proteste que ce seroit une idolâtrie que de sacrifier aux Martyrs, qu'on ne leur élève point d'autels, et que jamais aucun évêque, en offrant le sacrifice dans les lieux dédiés à l'honneur des Saints, n'a dit : *Nous vous l'offrons, ô S. Pierre ! ô S. Paul ! ô S. Cyprien* (2) *!*

Il est cependant certain, et S. Cyprien, S. Cyrille de Jérusalem, S. Crysostôme et S. Augustin, nous en assurent, que l'on a fait, dès les premiers temps de l'Eglise, mémoire des Saints martyrs au sacrifice de la Messe (3) ; mais comme S. Augustin a soin d'avertir, on ne leur offroit pas pour cela le sacrifice : *Deo quippè (sacerdos) non ipsis sacrificat, quamvis in memoriâ sacrificet eorum.* On ne fait donc mémoire de la bienheureuse Vierge et des Saints, que pour obtenir leur intercession auprès de Dieu ; pour les honorer comme les principaux membres de J. C. et les

(1) Sess. 22. cap. 3.

(2) Aug. lib. 20. contr. Faust. cap. 21.

(3) Cypr. epist. 37. Cyr. Hier. 5. Catech. mystag. Chrys. hom. 21. in act. Apost. Aug. lib. 22. de Civit. cap. 10.

Digitized by Google

compagnons de ses victoires ; pour nous réjouir de leurs triomphes ; pour en rendre grâces à Dieu, et pour nous exciter à les imiter.

Venons aux fins pour lesquelles on offre à Dieu le saint sacrifice de la Messe.

La première fin du sacrifice de la Messe est d'adorer Dieu ; et quel honneur ne reçoit pas l'Eternel par cet holocauste? Peut-il être glorifié par un hommage plus digne de lui, et plus proportionné à sa Majesté suprême ? On lui fait l'oblation d'une victime aussi grande que lui-même ; il voit un Dieu égal à lui, humilié, anéanti, qui se sacrifie à sa gloire; cette raison est commune au sacrifice de la Croix et à celui de l'autel.

Que cet hommage rendu à Dieu par J. C. est relevé par des circonstances particulières à l'Eucharistie ! Car enfin, que J. C. revêtu d'une chair mortelle consentît de mourir pour la gloire de son Père, il lui devoit en quelque sorte une vie qu'il n'avoit reçue de lui qu'à condition qu'elle lui fût sacrifiée ; mais qu'après avoir parfaitement consommé ses humiliations et son sacrifice, après avoir acheté si chèrement la gloire de ne plus mourir, qu'après avoir mérité par tant de titres d'aller s'asseoir à la gloire de son Père, infiniment glorieux et immortel, il semble se dépouiller encore de sa gloire et de son immortalité ; qu'il se cache sous les viles espèces d'une matière toute corruptible ; qu'il ne se rende présent sur nos autels, que pour y renouveler la mémoire de sa Mort ; que dis-je ? que cet innocent Agneau s'y laisse encore égorger, quoique d'une manière non sanglante et surnaturelle ; qu'il souffre

Digitized by Google

que son corps et son sang, toujours unis très-réellement, nous soient représentés séparés, lorsque par la vertu des paroles sacramentelles, comme par un glaive tranchant, le Sacrificateur met son corps et son sang à part sous des espèces différentes; qu'il accepte enfin sans mourir tous les symboles d'une véritable mort, ce second anéantissement n'a rien de moins parfait que le premier. Cette oblation continuée est un aveu continuel de la souveraineté de l'Etre de Dieu, qui répond à sa grandeur et à son éternité; puisque c'est l'humiliation, l'anéantissement d'un Dieu immortel et toujours vivant, et cependant toujours *dans un état de mort* devant ses yeux.

2.° La Messe est un sacrifice Eucharistique, c'est-à-dire d'actions de grâces, offert à Dieu pour le remercier de ses bienfaits. La reconnoissance est un devoir essentiel de la créature : ce n'est ni un conseil, ni une œuvre de surérogation; S. Paul le déclare (1): *In omnibus gratias agite, hæc est magna voluntas Dei.* S. Augustin nous dit que ce devoir fait la principale et la plus essentielle partie du culte de Dieu, de la Religion et de la piété chrétienne. C'est pour remplir ce devoir que Dieu avoit institué dans l'ancienne loi des sacrifices d'actions de grâces, appelés *hosties pacifiques*, pour le remercier des biens qu'on avoit reçus de lui. Comme ces sacrifices, ainsi que nous l'avons déjà observé, n'étoient que des ombres et des figures de celui que J. C. a offert sur la Croix, et qu'il continue tous les

(1) Thess. 5. v. 18.

Digitized by Google

jours d'offrir sur nos autels cet, auguste sacrifice a été institué pour reconnoître ses bienfaits et lui témoigner notre gratitude. Le Fils de Dieu a laissé à son Eglise cet abrégé des merveilles de sa charité, afin qu'il fût pour nous un continuel mémorial de ses bienfaits ; comme il ordonna autrefois de réserver la manne dans l'arche d'alliance, afin que cet objet rappellât aux Juifs cette providence paternelle qui les avoit nourris dans le désert. C'est pour cela que la Messe se nomme *Eucharistie* par excellence, parce que c'est un sacrifice d'actions de grâces.

Et sans ce divin sacrifice quel présent pourrions-nous offrir à Dieu pour tant de faveurs dont il nous a comblés, et surtout pour le don surnaturel et incomparable qu'il nous a fait de son propre Fils ? Quel moyen aurions-nous pu imaginer de lui rendre autant que nous en avons reçu ? Il nous a donné un Rédempteur ; ce Rédempteur est son Fils, l'objet de ses complaisances, la splendeur de sa gloire, l'image de sa substance ; c'est un Dieu égal à lui. Pour égaler ce don, il faut lui rendre un Dieu. Ah ! M. F., rendons gloire à sa bonté qui a pourvu si abondamment à notre indigence. Le Fils de Dieu qui nous est donné, se donne pour nous ; il se met lui-même entre nos mains, afin que nous le rendions à son Père par le sacrifice de nos autels ; et voilà comment il se trouve une égalité parfaite entre le don reçu et la reconnoissance. Si, par l'Incarnation, nous sommes redevables d'un Dieu, nous l'offrons par l'Eucharistie ; et s'il ne nous est pas possible de faire à Dieu un présent plus digne, c'est qu'il n'a pas été possible à Dieu de nous en faire un plus précieux.

Digitized by Google

3.° La Messe est un sacrifice d'impétration, où nous offrons à Dieu ce qu'il y a de plus efficace pour le porter à nous acorder les grâces que nous lui demandons. En effet, quelle offrande lui faisons-nous ? Nous lui présentons son Fils qu'il nous a donné. Or, après ce don, dit S. Paul, que ne devons-nous pas encore attendre? Rien ne nous sera refusé : *Cum illo omnia nobis donavit* (1).

Nos prières, pour être agréables à Dieu, doivent être faites par J. C. et au nom de J. C., par le mérite duquel elles sont sanctifiées. J. C. notre Médiateur les présente à son Père, qui les reçoit de lui favorablement et les exauce. Or, M. F., où J. C. fait-il d'une manière plus particulière l'office de Médiateur entre Dieu et nous, si ce n'est dans le sacrifice ? Et en quelle qualité exerce-t-il sa médiation, si ce n'est en qualité de prêtre ? Et comme il est établi prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, il exerce sans interruption les fonctions de son sacerdoce ; il présente tous les jours à son Pére, dans le sacrifice de nos autels, le sang qu'il a répandu pour nous sur la Croix ; placé entre Dieu et les hommes, il porte au ciel nos prières, et nous rapporte les grâces et les bénédictions du ciel ; il est sur nos autels comme le commun ambassadeur et l'Ange du grand conseil, qui présente à Dieu nos besoins, nos infirmités, nos demandes, et nous annonce l'heureuse nouvelle des misericordes qui nous sont accordées en son nom et par ses mérites.

Ainsi nos prières jointes à celles de J. C., ne sont

(1) Rom. 8. v. 32.

Digitized by Google

plus des prières purement humaines ; elles sont imbues, pénétrées de la sainteté de J. C., et deviennent toutes divines ; elles ne font plus qu'une seule et même prière avec J. C., car tout est commun entre J. C. et nous dans le sacrifice de la Messe : il s'immole pour nous, nous l'immolons, nous nous immolons nous-mêmes avec lui ; il s'offre, il nous offre, nous l'offrons et nous nous offrons. Il est le prêtre de son sacrifice, nous sommes associés à son sacerdoce ; il est victime de l'Eglise qui est son corps ; les Fidèles, qui sont ses membres, le sont comme lui, et ne font avec lui qu'une seule victime ; donc la prière qu'il fait pour nous dans l'oblation de son corps, nous la faisons aussi avec lui et par lui ; d'où il s'ensuit que ce que nous demandons alors par la vertu de son sacrifice, fléchit le Père céleste, et fait descendre sur nous par cette union de mérite les grâces dont nous avons besoin.

4.° Enfin la Messe est un sacrifice de propitiation ; et peut-on en douter dès qu'on comprend que ce sacrifice est le même, quant à la substance, que celui de la Croix ; que c'est le même sang qui y fut offert ; que J. C. s'y montre à son Père tel que sur le Calvaire ; qu'il ne se rend présent sur nos autels que pour lui rappeler toutes ses douleurs ; et lui offrir toutes les gouttes de sang qu'il répandit autrefois pour la réconciliation des pécheurs ? Ne s'ensuit-il pas de là que le sacrifice de l'autel n'a rien d'inférieur à celui de la Croix ; qu'il doit opérer les mêmes effets ; qu'il n'est pas moins puissant à effacer nos péchés et à purifier nos consciences, des œuvres mortes?

Ah ! M. F., douter que le sacrifice de la Messe

Digitized by Google

soit véritablement propitiatoire, c'est douter que le corps et le sang de J. C. ne soient un objet agréable à Dieu, et capable de nous le rendre propice; mais loin de nous ce doute impie. Nous croyons qu'où J. C. est présent, il est victime de propitiation pour nos péchés (1): *Ipse est propitiatio pro peccatis nostris.* Nous croyons avec S. Paul que partout où se trouve le sang de J. C., il purifie nos cœurs des péchés dont nous sommes coupables (2): *Sanguis Christi emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis.* Nous croyons, selon la parole de J. C. même, que son corps rompu pour nous dans l'Eucharistie est offert; que son sang répandu pour nous sur l'autel, coule pour la rémission de nos péchés: *Qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum* (3).

Quand nous disons que le sacrifice de la Messe est propitiatoire, ce n'est pas que nous voulions faire entendre qu'il suffise d'y assister pour obtenir le pardon des péchés mortels; c'est au Sacrement de Pénitence que J. C. a attaché notre réconciliation. L'effet que produit la sainte Messe, est d'apaiser Dieu, et d'obtenir la grâce et les dispositions nécessaires pour recevoir avec fruit ce Sacrement. Le sacrifice de la Messe nous réconcilie avec Dieu de la même manière que celui de la Croix, puisque c'est le même sacrifice continué. Or, le sacrifice de la Croix, d'où celui de la Messe tire toute sa force et toute sa vertu, n'efface les péchés et ne les remet que

(1) 1. Joan. 2. v. 2.
(2) Hebr. 9. v. 14.
(3) Matth. 26. v. 28.

Digitized by Google

par l'application que les Sacremens nous font de ses mérites : ils sont comme des canaux par où le sang de J. C., une fois offert sur la Croix et tous les jours sur nos autels, coule jusque dans nos ames. Mais ce grand et unique sacrifice est la source qui fournit à tous ces canaux ; c'est cette fontaine intarissable où le prophète Isaïe nous invite à puiser avec empressement les eaux du Seigneur : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* (1).

Nous avons déjà éprouvé que le sacrifice de la Messe est impétratoire, c'est-à-dire, qu'il est offert pour nous obtenir les grâces qui nous sont nécessaires ; nous avons droit à ces grâces par les mérites du sacrifice de la Croix, et elles nous sont appliquées par le sacrifice de l'Eucharistie. Tous les membres de l'Eglise militante, de quelle condition qu'ils soient, à quelque état qu'ils soient liés, quelle que soit la nature de leurs devoirs, peuvent y participer ; c'est là que l'esprit et le cœur de tous les fidèles peuvent se remplir de grâces vivifiantes : *Mens impletur gratiâ* ; c'est là que les passions sont amorties, les inclinations changées, les désirs du cœur rectifiés ; c'est là enfin que J. C. se fait tout à tous, et qu'il répand, comme chef, dans tous ses membres l'esprit qui les anime.

Ce sacrifice sert encore aux ames du purgatoire pour les soulager dans leurs peines, et les en délivrer plutôt.

Les siècles les plus reculés nous fournissent les témoignages les plus décisifs du soin qu'on a tou-

(1) Is. 12. v. 13.

Digitized by Google

jours eu de prier pour les morts, toutes les fois qu'on offroit le saint sacrifice. Il n'y a jamais eu de liturgie où l'on ne voie de ces prières; et saint Cyrille de Jérusalem, au milieu du quatrième siécle, instruit les nouveaux baptisés de la nécessité de prier pour les morts, dans la liturgie qu'il leur explique: « Nous prions, dit-il (1), pour tous ceux » qui sont sortis de ce monde dans notre Communion, » croyant que leurs ames reçoivent un très-grand » soulagement des prières qu'on offre pour eux » dans le saint et redoutable sacrifice de l'autel.»

Saint Chrysostôme et S. Augustin nous déclarent que c'est la pratique de l'Eglise universelle: « Toute » l'Eglise observe, dit S. Augustin (2), que dans » l'endroit du sacrifice où l'on fait mention des » morts, on prie et on offre pour tous ceux qui » sont décédés dans la Communion du corps de » J. C. » Ce S. docteur nous apprend comment sainte Monique sa mère marqua, avant de mourir, le désir qu'elle avoit qu'on se souvînt souvent d'elle à l'autel; il rapporte qu'après sa mort on offrit pour elle *le sacrifice de notre rédemption*, le corps étant présent, ainsi que cela se pratique encore de nos jours. S. Cyprien (3) nous enseigne que, de son temps et bien avant lui, c'étoit la pratique constante d'offrir le sacrifice de la Messe pour les Fidèles décédés; et avant eux, Tertullien, dès la fin du second siècle, regardoit la prière pour les morts dans le sacrifice,

(1) Cyr. Catech. 5.
(2) Aug. lib. 9. Conf. C. 11 et 12.
(3) Cypr. lib. 1. ep. 9. id. frob. pag. 35.

Digitized by Google

comme une Tradition divine et un dépôt de la Foi. Nous faisons, dit ce Père, des offrandes pour les morts; et si vous en demandez la raison, nous vous alléguons la Tradition, la coutume et la Foi : *Oblationes pro defunctis facimus; harum si rationem expostules, Traditio tibi prætenditur auctrix, confirmatrix consuetudo, Fides servatrix* (1).

On ne peut donc douter que le sacrifice de l'autel ne soit un sacrifice de rafraîchissement et d'expiation pour l'Eglise souffrante. Privée de la consolation de l'offrir avec nous, elle ne l'est point du fruit de cette oblation salutaire; tous les jours le sang de J. C. coule de nos autels jusqu'au lieu de leur pénitence, et à tous les instans des ames purifiées par cette effusion expiatoire, s'envolent jusqu'au lieu de leur repos éternel.

Mais nous ne prions point à l'autel pour ceux qui sont morts dans le péché et dans la haine de Dieu, et qui sont pour toujours sous l'anathème d'une colère implacable et d'une vengeance éternelle. « En vain, dit S. Augustin, offriroit-on pour eux » les œuvres de la Religion dont ils n'ont pas eu » le gage, étant dans ce monde, ou parce qu'ils n'ont » pas reçu la grâce des Sacremens, ou parce qu'ils » l'ont reçue en vain, et qu'ils se sont amassé des » trésors de colère et non de miséricorde. » Ce sont ceux-là dont il est dit, dans le texte sacré, qu'en quelque lieu qu'ils seront tombés, ils y demeureront : *In quocumque loco ceciderit, ibi erit* (2).

(1) Tert. lib. de Cor. militis, ed froben. pag. 449.
(2) Eccl. xi. v. 3.

Digitized by Google

C'est sans doute un grand mal à un pécheur d'être abandonné de Dieu en cette vie; mais il n'y a point de pécheur si abandonné pour qui il n'y ait des ressources. Ce n'est que dans l'enfer que se trouve un entier abandon; c'est à l'égard du seul damné que la miséricorde divine est tout-à-fait épuisée, et que Dieu est entièrement inexorable en enfer seulement: il n'y a plus d'espérance, plus de victime de propitiation, plus de sacrifice profitable; rien ne peut soulager les réprouvés; J. C. n'est plus Sauveur pour eux. Ah! M. F., implorons donc pour nous, pendant qu'il est encore temps, ses miséricordes infinies; offrons-le à Dieu son Père; disons-lui en le lui présentant: Ayez égard, Seigneur, au mérite de votre Fils; jetez les yeux sur votre Christ humilié, anéanti, qui vous demande grâce pour nous (1): *Respice in faciem Christi tui.* Mêlons nos larmes à son sang, notre pénitence à la sienne: en vue du sacrifice adorable de son Fils, il nous accordera le pardon de nos péchés; il nous comblera de ses grâces, et nous fera mériter la vie éternelle. *Amen.*

(1) Ps. 83. v. 10.

Digitized by Google

CXXXIX. DISCOURS.

DE L'OBLIGATION ET DE LA MANIÈRE D'ASSISTER A LA MESSE.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi.

LUC. XXII. v. 19.

C'EST notre intérêt, M. F., autant que le devoir de notre Religion et celui de notre reconnoissance, d'assister le plus souvent qu'il est possible à l'adorable sacrifice de nos autels, puisque nous y trouvons la source des grâces qui nous sont si nécessaires pour mener une vie chrétienne sur la terre; que c'est par lui que nous rendons au Seigneur le culte parfait dont nous sommes par nous-mêmes absolument incapables; que sans lui nous ne pourrions jamais dignement remercier notre Père céleste pour les biens infinis dont il nous a comblés, et dont il ne cesse de nous combler tous les jours. Tous les chrétiens sont, dans un sens, les ministres du Très-Haut, pour lui offrir par les mains des prêtres le plus excellent de tous les sacrifices, en joignant leurs intentions, leurs prières et leurs vœux à ceux de toute l'Eglise; et l'Apôtre S. Pierre nous est un sûr garant de cette auguste qualité, lorsqu'il dit à tous les Fidèles de la nouvelle alliance (1) : *Vous*

(1) 1. Petr. cap. 2. v. 9.

Digitized by Google

êtes la race choisie, vous êtes l'ordre des prêtres-rois, la nation sainte, le peuple conquis. C'est à vous, M. F., que J. C. dit encore aujourd'hui, quoique d'une manière différente : Faites ceci en mémoire de moi : *Hoc facite in meam commemorationem.*

Je viens donc vous entretenir de ce grand devoir de votre Religion ; et après vous avoir expliqué, dans les instructions précédentes, la nature et l'excellence du saint sacrifice de la Messe, mon intention aujourd'hui est de vous faire comprendre avec quel zèle et quelle assiduité vous devez vous y rendre, et quels sentimens de piété doivent vous animer pendant cette divine action.

On doit tenir pour certain, que tous les Fidèles qui ont l'usage de raison sont obligés, par un Précepte de l'Eglise, d'entendre la Messe les Dimanches et les jours de Fêtes commandées, quoiqu'on ne puisse pas marquer l'origine de ce Précepte qui a commencé d'être observé dès le temps des Apôtres ; puisque les Fidèles s'assembloient le premier jour de la semaine, qui est le Dimanche, pour célébrer les saints mystères, comme il est marqué au chapitre 20 des Actes, et que les Pères des premiers siècles le témoignent.

Saint Léon nous apprend (1) qu'il étoit en coutume de faire célébrer plusieurs fois la Messe les jours de Fêtes solennelles, parce que le peuple ne pouvoit pas y assister tout à la fois, et que l'Eglise ne le pouvoit contenir tout.

Saint Césaire d'Arles (2) reprend fortement ceux

(1) Leo. ad Diosc. ep. 81. (2) Ces. Arel. hom. 12.

Digitized by Google

qui n'entendoient pas la Messe toute entière les jours de Dimanches, et sortoient de l'Eglise avant que le prêtre eût donné la bénédiction. Le Concile d'Agde, de l'année 506, fit un Canon pour corriger cette mauvaise coutume.

l'Eglise a particulièrement ordonné aux Fidèles d'assister à la Messe les Dimanches, et les jours de Fêtes qu'elle veut être observées comme le Dimanche, parce que c'est l'action la plus sainte et la plus utile que nous puissions faire en ces jours qui sont consacrés au service de Dieu.

Ce Précepte regardant une chose importante qui concerne le culte dû à Dieu, il n'y a pas lieu de douter que les Fidèles qui ont l'usage de raison ne pèchent mortellement, lorsque, pouvant assister à la Messe les Dimanches et les Fêtes commandées, ils y manquent.

Deux causes cependant dispensent de cette obligation; la première est l'impuissance physique et absolue d'y assister. C'est le cas des prisonniers, des malades, de ceux qui sont sur mer, quand il n'y a point de prêtre dans les navires; de ceux qui voyagent dans des pays où l'on ne dit point la Messe. La seconde est l'impuissance morale de s'y rendre. Ceux-là sont censés dans cette impuissance, 1.° qui sont convalescens et qui auroient beaucoup de peine à aller à la Messe, parce qu'ils sont encore foibles, ou qu'ils sont fort éloignés de l'Eglise les femmes enceintes qui sont sur le point de leur accouchement; il faut en cela avoir égard aux personnes, aux lieux, au temps, aux chemins; 2.° ceux qui ne peuvent aller à l'Eglise sans être en danger de souf-

Digitized by Google

frir une perte ou une incommodité considérable, ou de la causer à d'autres; comme ceux qui soignent des malades, qui gardent de petits enfans, ou des maisons écartées, si ces personnes n'en peuvent substituer d'autres à leur place.

On présume avec raison que l'Eglise, qui est une mère charitable, n'a pas intention d'obliger ses enfans à accomplir ses Commandemens, en des occasions où il y a tant de difficulté et de péril à exécuter ce qu'elle ordonne; mais on doit bien prendre garde de se flatter en ces rencontres, ou d'imaginer de la difficulté et du danger où il n'y en apoint, car on ne seroit pas excusé devant Dieu.

Quant aux autres jours, on n'y est pas obligé; mais il est très-utile d'y assister le plus souvent que l'on peut. Sans répéter ici, M. F., tout ce que nous avons déjà dit sur l'excellence du sacrifice de nos autels, deux raisons bien fortes doivent suffire pour vous y rendre très-assidus. La première, c'est que quand vous assistez à ce sacrifice, vous vous acquittez, par cette seule action de piété, de tous vos devoirs envers Dieu; la seconde, que, quoi que vous puis-siez faire d'ailleurs, rien n'est agréable à Dieu que par rapport à ce sacrifice.

1°. Quand vous assistez comme il faut au sacrifice de la Messe, vous vous acquittez par cette seule action de tous vos devoirs envers Dieu.

Quels sont ces devoirs? 1.° Adorer Dieu, lui rendre un honneur souverain en vous consacrant à lui par amour, et vous présentant devant lui comme une victime sainte, innocente et digne de lui être offerte: or, n'est-ce pas par le sacrifice de la Messe que

Digitized by Google

que vous vous acquittez de ce devoir, lorsqu'en qualité de prêtres spirituels, vous lui offrez une victime qui est digne de sa grandeur, et lorsque, vous unissant à J. C. par le mouvement d'un amour sincère, vous offrez à Dieu, de la manière la plus parfaite, tout le culte que des créatures raisonnables peuvent lui rendre; puisque, par cette consécration, vous vous donnez à lui, et que par cette oblation vous vous acquittez de tout ce que vous lui devez?

2.° Depuis que par le péché vous êtes devenus l'objet de la colère de Dieu, la misère où vous êtes réduits vous impose l'obligation de l'apaiser, en réparant l'injure faite à sa divine Majesté. Or, où vous acquittez-vous mieux de ce devoir que dans le lieu où vous offrez le sacrifice vraiment propitiatoire, ce sacrifice par lequel J. C. continue d'offrir à son Père ses humiliations, son sang, sa Mort, pour l'expiation de vos crimes; où il ne cesse d'y traiter de votre réconciliation, et d'y plaider votre cause? Est-il un autre moyen d'obtenir le pardon? et sans le sacrifice de J. C., toutes vos pénitences, toutes vos satisfactions seroient-elles agréées de Dieu, et ne resteriez-vous pas couverts de vos péchés?

3.° Ne devez-vous pas reconnoître votre misère, votre indigence, confesser votre impuissance, sentir le besoin que vous avez à chaque moment des secours de sa grâce, soit pour vaincre les tentations qui vous portent au mal, soit pour faire le bien? Or, comment satisfaire autrement à ce devoir que par le sacrifice de la Messe; puisque vos prières ne peuvent point aller directement à Dieu, qu'il faut qu'elles passent par la médiation de J. C. qui, en

Digitized by Google

qualité de prêtre, doit les présenter à son Père, et par la vertu et le mérite de son sacrifice, les rend efficaces et vous en obtient l'effet ? Toutes les grâces que vous pouvez demander sont sans exception le le prix de son sang.

Enfin, vous devez être dans une continuelle action de grâces, pour tous les biens que vous avez reçus et que vous recevez à tout moment de sa divine bonté ; mais, sans le sacrifice de la Messe, je vous ai fait voir que vous ne pouviez pas remplir cette obligation, parce que ce n'est que par cette oblation que votre reconnoissance peut égaler ses bienfaits ; ce n'est que par elle que vous pouvez rendre à proportion de ce que vous avez reçu.

Or, tous ces devoirs si essentiels et si importans, qui sont le fondement du Précepte que vous impose l'Eglise d'entendre la Messe les Dimanches et les Fêtes, ne sont-ils pas des devoirs ordinaires et journaliers? et par conséquent devriez-vous passer un jour sans y assister? Quel empressement dans les premiers Chrétiens ! rien ne les arrêtoit; ils quittoient tout pour profiter d'un si grand bienfait: les édits des Empereurs, la fureur des persécutions, le danger de la vie, les menaces des supplices, la distance des lieux, la difficulté de s'assembler, rien n'étoit capable d'arrêter leur zèle. A présent quelle tiédeur, quelle indifférence ! à peine trouve-t-on le temps d'y venir les jours commandés. Cependant, pour combien d'autres choses inutiles, souvent funestes à votre salut, n'interrompez-vous pas vos affaires? La gloire de Dieu vous intéresse bien peu pour ne pas mériter que vous lui consacriez une si foible

Digitized by Google

portion de la journée? Du moins vos intérêts devroient faire quelque impression sur vous : n'avez-vous pas besoin tous les jours des secours du ciel? et où les demanderez-vous plus efficacement? où les obtiendrez-vous plus sûrement qu'au S. sacrifice de la Messe?

2.° Je veux, M. F., que par d'autres bonnes œuvres, vous remplaciez cet acte de piété ; que vous offriez à Dieu votre travail, vos peines, vos fatigues que, vous lui rapportiez vos actions; j'ai ajouté que, quoi que vous puissiez faire d'ailleurs, rien de tout cela ne lui est agréable que par rapport à ce sacrifice. Pourquoi? Parce que, depuis que nous avons été corrompus par le péché, nous ne sommes plus dignes de nous approcher de Dieu par nous-mêmes, et nous n'avons rien à lui offrir qui soit capable de l'honorer. Il ne reçoit rien de nous que ce qui lui est présenté conjointement avec l'offrande que son Fils, notre Médiateur, lui fait; et comme dans l'état de voyageurs où nous sommes, nous n'avons que la Messe où J. C. fasse cette oblation, c'est aussi à ce sacrifice que nous devons rapporter tous nos vœux, toutes nos prières, toute notre piété, en un mot, toutes nos bonnes œuvres, afin que par cette union elles soient agréables à Dieu, et reçues en J. C. et par J. C.

Pour accomplir le Précepte de l'Eglise, d'assister à la Messe, il ne suffit pas 1.° d'en entendre une partie, il faut l'entendre toute entière; il ne suffit pas non plus d'entendre une partie de la Messe d'un prêtre et une partie d'un autre, il faut assister entièrement au même sacrifice. Quand je dis *entièrement*, il ne faut pas prendre ce mot dans une si grande

Digitized by Google

rigueur, dit S. Antonin (1), qu'on regarde comme coupable de la transgression du Précepte celui qui n'auroit manqué qu'à l'introït de la Messe, mais celui seulement qui en omet une partie considérable, comme seroit de n'y assister qu'après l'Evangile. La négligence cependant de venir tard à la Messe n'est pas sans péché; c'est pourquoi, pour n'avoir rien à se reprocher, il faut y venir dès le commencement.

2.° Si l'on veut assister au S. sacrifice de la Messe avec l'esprit qu'une si sainte action demande d'un Chrétien, il est nécessaire d'y apporter l'attention, la dévotion et la modestie; c'est-à-dire, qu'il faut que nous y recueillions soigneusement nos pensées, sans permettre que notre esprit se dissipe en des imaginations extravagantes; que nous y pratiquions les plus solides vertus du Christianisme, et que notre modestie soit si grande, qu'elle approche de celle des Anges qui y sont présens; mais hélas! au lieu d'y assister avec une Foi vive, une ferme espérance, une ardente charité pour J. C. qui se sacrifie pour nous, on y vient le plus souvent avec un esprit profane, l'esprit plein d'affaires temporelles; on s'y ennuie, on s'y abandonne à des distractions volontaires; on laisse errer ses yeux et encore plus son cœur sur toutes sortes d'objets; plusieurs ne peuvent se tenir à genoux; enfin le plus grand nombre et les moins indévots se contentent de réciter quelques prières sans faire attention aux redoutables mystères qui s'opèrent, et ne s'occupent nullement du sacrifice de J. C. et de sa Mort et Passion qui sont renou-

(1) Pars 2. sum. S. Thom. tit. 9. §. 1. c. 10.

Digitized by Google

velées et représentées à l'autel. Est-ce là entendre la Messe; et ne peut-on pas dire qu'il y auroit moins de péché de la manquer tout-à-fait, que d'y assister ainsi sans piété et sans attention?

A quoi faut-il donc s'occuper pendant la Messe?

A rendre à Dieu nos devoirs, et à lui demander nos besoins, à l'adorer et le remercier de ses bienfaits.

1.° Si nous voulons honorer Dieu par le sacrifice de la Messe, et l'honorer autant qu'il le doit être et qu'il l'attend de nous, unissons-nous à J. C., prosternons-nous avec lui devant cette Majesté suprême, et faisons, à la vue de ses grandeurs, une humble confession de notre indigence. Comme J. C. obéissant et soumis à la voix de ses Ministres, relevons son pouvoir par les sentimens d'une soumission parfaite, et par tous les témoignages d'une obéissance entière et sans réserve. Comme J. C. immolé, dévouons-nous, immolons-nous nous-mêmes, sinon par une véritable mort, au moins par une mort spirituelle, et par une totale destruction des désirs déréglés de la cupidité.

2.° Dans l'état d'impuissance où nous sommes de reconnoître dignement les grâces du Seigneur, tournons-nous du côté du sacrifice de nos autels: J. C. s'y rend présent, se donne à nous pour être offert par nos mains à Dieu son Père; offrons-le, offrons-nous avec lui, et nous aurons rempli tout le devoir de la reconnoissance.

Enfin, le temps de la Messe est le vrai temps de négocier avec Dieu, le vrai temps d'emporter tous ses dons; soit que nous demandions la conversion et le pardon des crimes les plus énormes, soit que nous

Digitized by Google

demandions la persévérance, soit que nous sollicitions quelqu'autre intérêt temporel ou spirituel, apprenons que de toutes les heures c'est celle de la Messe qui est la plus favorable; une heure dont il faut, si nous sommes sages, mettre à profit tous les instans; demandons toutes sortes de grâces, demandons avec toute sorte de confiance, demandons pour toute sorte de personnes; tout ce que nous devons craindre, c'est de demander trop peu; quelle que soit notre avidité, nous ne demanderons jamais rien qui ne soit au-dessous des mérites de la victime qui s'immole pour nous. Ne cessons donc jamais de demander qu'elle nous procure les avantages pour lesquels elle s'offre spécialement; savoir la grâce dans le temps, et la gloire dans l'éternité. *Amen.*

CXL. DISCOURS.

DE LA MESSE DE PAROISSE.

Convenite, properate, concurrite undiquè ad victimam meam quam ego immolo vobis.

Venez tous, unissez-vous, rassemblez-vous de toutes parts pour assister au sacrifice de la victime que je vais offrir pour vous.

EZECH. 39. v. 17.

DANS les temps heureux de la pureté et de la ferveur du Christianisme, l'Eglise n'eut pas besoin de recommander à ses enfans d'entendre la Messe: les Apôtres avoient introduit cette sainte et religieuse

Digitized by Google

coutume ; toutes les Eglises naissantes l'avoient suivie ; tous les Fidèles accouroient au lieu où se faisoit *la fraction du pain.* C'est ainsi qu'on nommoit les saints mystères, pour cacher aux infidèles ce qu'ils ne méritoient pas de connoître : aucune loi ne les obligeoit à ce devoir, mais la loi toute pure de la charité, que le S. Esprit venoit de graver dans leur cœur, et dont l'impression étoit plus forte pour eux que tous les préceptes qu'on eût pu leur faire.

Plût à Dieu, M. F., qu'une libre piété et une obéissance volontaire eussent prévenu toutes ces règles et tous ces ordres que la nécessité a fait établir dans le Christianisme ! Mais il faut l'avouer, cette ferveur ne dura pas long-temps ; les persécutions qui sembloient devoir l'éteindre, ne firent que l'échauffer davantage, et la tranquillité de l'Eglise qui devoit l'échauffer, faillit à l'éteindre ; peu à peu la discipline se relâcha, la paix introduisit la liberté ; un esprit d'oisiveté et de mollesse se glissa dans le Christianisme ; le zèle du service divin et des prières publiques se rallentit ; on devint moins régulier et moins assidu dans les exercices de Religion ; la corruption crut avec le temps : il fallut que l'Eglise fît une loi, et qu'elle usât de l'autorité que Dieu lui a donnée sur ses enfans, pour leur ordonner d'entendre la Messe les Dimanches et les Fêtes.

Encore si cette loi eût été religieusement observée ; mais au contraire elle fit naître de nouveaux abus : on crut y avoir satisfait en se contentant d'assister à une Messe privée, quoiqu'on eût manqué la Messe publique ou la Messe de paroisse. Alors l'Eglise, par un nouveau Commandement, obligea les Fidèles

Digitized by Google

d'assister à la Messe paroissiale; et bien loin de s'être jamais relâchée sur cet article, elle a renouvelé souvent ses anciens décrets, et en a porté de nouveaux.

C'est, M. F., cette loi de l'Eglise touchant l'obligation où vous êtes d'assister à la Messe de paroisse que je dois vous expliquer, afin d'arrêter le cours des désordres qui règnent parmi les Chrétiens de nos jours à cette occasion.

Le Messe paroissiale est une assemblée légitime des Chrétiens, laquelle a coutume de se faire en certains jours dans une Eglise publique et destinée à cela, sous la conduite d'un pasteur hiérarchique, pour assister aux saints mystères de notre Religion. On l'appelle une *assemblée légitime*, 1.° parce qu'elle se fait par ordonnance de l'Eglise, ou, pour mieux dire, de l'Esprit-Saint qui la gouverne, lequel, dit le Concile de Trente (1), a divisé les paroisses et leur a à chacune assigné leur district; 2.° pour la distinguer des assemblées de Satan, c'est-à-dire, des hérétiques et des schismatiques. On ajoute, *dans une Eglise publique et destinée à cette fin*, pour distinguer les paroisses qui sont appelées *les Eglises maîtresses*, *baptismales*, *cathédrales*, *basiliques*, *plus anciennes et vénérables*, d'avec les Eglises des religieux, qui sont seulement nommées *chapelles*, *oratoires* ou *monastères*, comme qui diroit *solitudes*; parce que les religieux n'ont eu permission d'édifier des Eglises que pour l'usage seulement de leurs maisons, et nullement pour y recevoir les peuples ou les paroissiens, comme

(1) Sess. 24. de Refor.

Digitized by Google

il paroît par le droit où il est dit expressément (1): *Religiosis summus Pontifex ecclesias, id est capellas permittit sub hâc conditione, ut ii parochianos ad quotidiana officia non recipiant.* Et ailleurs: *Religiosi nunquàm ecclesias populi causâ ædificaverunt, sed in proprium monasteriorum usum.* S. Grégoire-le-Grand avoit blâmé long-temps auparavant l'Evêque de Pesaro (2) de ce qu'il souffroit qu'on dît des Messes publiques dans un monastère. Il défendit *même* (3) *aux Evêques* de célébrer des Messes publiques dans les monastères, quoiqu'alors ils eussent une juridiction fort étendue sur eux. Enfin cette vérité étoit autrefois si universellement reconnue, que les solitaires des déserts et les anciens cénobites venoient les Dimanches et Fêtes aux grandes Messes de la paroisse, et y communioient, quoique les autres jours on célébrât chez eux les divins mystères.

Bien plus, dans les premiers siècles de l'Eglise, comme il y avoit des Evêques jusques dans les plus petites villes de l'Italie et de l'Orient, il n'y avoit alors que la Messe de paroisse célébrée par l'Evêque, ou par un Prêtre qu'il commettoit en sa place, à laquelle assistoient et communioient tous les Prêtres de la ville, et après laquelle on envoyoit la Communion aux autres Prêtres qui n'avoient pu y assister.

Les Constitutions de l'Eglise qui concernent l'obli-

(1) Voyez Bona, lib. 1. de Liturg. cap. 13.
(2) Lib. 5. de Regist. ep. 46.
(3) Ibid. Ep. 43.

Digitized by Google

gation d'assister à la Messe de paroisse les Dimanches et les Fêtes sont en si grand nombre, que le temps ne me permet pas de les rapporter toutes ici. Je me contenterai de vous faire remarquer que l'Eglise s'est expliquée là-dessus dès le temps des Apôtres. Nous voyons en effet dans le neuvième Canon des Apôtres, un décret formel sur cette matière, conçu en ces termes : « Tous les Fidèles qui » s'assemblent les jours de Fêtes dans l'Eglise, doivent » y écouter la lecture des écrits des Apôtres et des » saints Evangiles. S'il y en avoit quelqu'un qui » ne persévérât pas à prier avec les autres, ou qui » ne s'approchât pas de la Communion, qu'il soit » excommunié. » Ce Canon ne peut être entendu que de la Messe de paroisse, obligeant, comme il fait, les Fidèles à la Communion; laquelle leur étoit ordonnée les jours de Dimanches, comme il résulte du livre des Actes des Apôtres, où il est dit (1) : *Unà Sabbati cùm convenissemus ad frangendum panem.*

Dès le temps du Concile de Sardique, c'étoit déjà l'usage et même l'ordre de l'Eglise, que les laïques ne s'absentassent pas trois Dimanches de suite des assemblées saintes de leur paroisse, sous peine d'être excommuniés.

On lit dans le Canon quatorzième de ce Concile, ou le onzième selon la collection des Grecs, que le grand Hosius, président de cette assemblée, dit que pour empêcher et prévenir les désordres, il falloit ordonner qu'un Evêque ne pût pas demeurer plus

(1) Act. 20. v. 7.

Digitized by Google

de trois semaines hors de son Diocèse. Les Evêques répondirent : Il nous plaît ainsi ; et voici la raison qu'Hosius allégua pour faire ce Canon : c'est que si les laïques ne peuvent, sous peine d'excommunication, manquer trois Dimanches de suite aux assemblées de leur Eglise, un Evêque ne doit pas aussi s'absenter plus de trois semaines de son Diocèse, sans une grande nécessité.

Il est à remarquer qu'Hosius ne parle pas de cette obligation des laïques comme d'une chose nouvelle, mais comme d'un usage déjà établi et ordonné dans l'Eglise avant le Concile de Sardique. En effet, au commencement du quatrième siècle, le Concile d'Elvire fit un Canon (1) qui obligeoit tous les Fidèles d'assister à la Messe de paroisse, et il décerna l'excommunication contre ceux qui y manqueroient trois Dimanches consécutifs. Le Concile général de Constantinople a statué la même chose (2).

Depuis ce dernier Concile, cette discipline a toujours subsisté dans l'Eglise d'Occident. S. Augustin avoit déja averti (3)« qu'il faut se donner de garde » que les Messes privées ne se disent pas si publi- » quement les jours de Fêtes, qu'elles donnent occa- » sion aux Fidèles de négliger celle de la paroisse, » la seule qui doive être solennelle, et où chacun, » à l'exception des femmes consacrées à Dieu, est » obligé d'assister. »

---

(1) An. 305. Can. 21.

(2) Conc. Constant. in Trullo. Can. 80.

(3) S. Aug. in decret. *de Consecrat.* Distinct. 1. cap. 52. *et hoc attendendum.*

Digitized by Google

Théodulphe d'Orléans (1) ne veut pas que les Prêtres qui diront des Messes privées le Dimanche, les disent publiquement, de peur de détourner les Fidèles de la Messe de paroisse.

Je supprime une infinité d'autorités que les siècles suivans fournissent sur ce sujet. On étoit si persuadé autrefois de cette obligation, que les Pères du Concile tenu à Paris dans le neuvième siècle, avertirent Louis-le-Débonnaire qui étoit alors sur le trône de France, de ne pas permettre à ses chapelains d'officier dans son Louvre au préjudice de la paroisse.

Personne n'avoit douté avant l'établissement des religieux mendians, que les Fidèles ne fussent obligés d'assister au service divin dans leur paroisse; mais quand on eut permis à ces religieux d'avoir des Eglises publiques, ils prétendirent qu'il étoit libre aux Fidèles d'abandonner leur paroisse pour assister à la Messe et au service divin dans leurs Eglises.

Sixte IV, qui avoit été de l'ordre de S. François, ne laissa pas de juger que cette prétention étoit contraire au droit établi de tout temps dans l'Eglise, et il défendit aux frères mendians (2) d'enseigner que les paroissiens pouvoient se dispenser d'entendre la Messe paroissiale les Dimanches et les Fêtes. Plusieurs Conciles provinciaux, antérieurs à Sixte IV, l'avoient ainsi ordonné, soit avant, soit depuis l'établissement des religieux mendians. Un Concile du onzième siècle de la province de Tours, tenu à

(1) Cap. 45 et 46. apud Sirmund. tom. 2. pag. 223.

(2) Sixtus IV, Extrav. comm. lib. 1. tit. *de Treugâ et Pace.* cap. 2. *Vicesillius.*

Digitized by Google

Nantes, statue (1) 1.° que, les Dimanches et Fêtes, chaque paroissien entendra la Messe dans sa paroisse, 2.° que le Curé, avant de la commencer, s'informera s'il n'y a point d'étranger dans son Eglise; 3.° que s'il y en a, il les renverra à leur paroisse, à moins qu'ils ne soient voyageurs, ou venus pour parler au Magistrat.

Un Synode de Rouen, tenu en 1344, statue aussi (2) 1.° qu'on doit excommunier ceux qui manquent trois Dimanches consécutifs de venir à la Messe de leur paroisse, et que les Curés doivent en avertir souvent leurs paroissiens; 2.° que les Curés, dans le tribunal de la Pénitence, doivent interroger leurs paroissiens sur ce point, et les punir, s'ils ont désobéi à l'Eglise. 3.° Ce Synode ajoute que c'est un devoir auquel le droit naturel et positif, divin et humain les engage. 4.° Enfin, dit ce Synode, si les Juifs et les Sarrasins s'assemblent les jours solennels dans leurs synagogues ou leurs mosquées, il est honteux que les Fidèles ne s'assemblent pas dans leur paroisse suivant les ordres de l'Eglise.

Etienne Poncher, Evêque de Paris, qui vivoit dans le quinzième siècle, en faisant le dénombrement des personnes qui, selon le droit, doivent être excommuniées, y range les religieux mendians qui auroient la hardiesse de prêcher, contre les défenses de Sixte IV, que les Fidèles ne sont pas obligés d'entendre la Messe dans leur paroisse, au moins les Dimanches et les Fêtes (3): *Mendicantes prædicantes*

(1) Conc. Nannet. cap. 1 et 2. *ut Dominicis.*
(2) Synodus Rothom. 1344.
(3) Statut d'Etienne Poncher au titre *De divinis Officiis.*

Digitized by Google

parochianos non teneri audire Missam in eorum ecclesiâ parochiali. La raison qu'il en donnne, c'est que c'est un Précepte de l'Eglise universelle d'entendre la Messe paroissiale les Dimanches et les Fêtes.

Quand Léon X. a décidé (1) que les Fidèles pouvoient entendre la Messe les Dimanches et les Fêtes dans les Eglises des réguliers, il a ajouté: *Non contempto parocho*, parce qu'il peut arriver quelquefois qu'on ait des raisons légitimes de ne pas assister à sa paroisse. Pour se convaincre que c'étoit là l'intention de Léon X, il faut lire une autre de ses Bulles (2) qui fut lue et approuvée dans la Session douzième du Concile de Latran où il présida. Il y renouvelle et confirme une malédiction que le Pape Clément V avoit prononcée contre les religieux qui détournoient les Fidèles d'assister à leur paroisse.

Venons au Concile de Trente. Cette sainte assemblée écouta favorablement les justes plaintes que les Evêques y faisoient de ce que les réguliers, contre les Canons, détournoient les Fidèles de leur paroisse, et leur enseignoient qu'ils pouvoient, sans blesser leur conscience, se contenter d'entendre la Messe, ou la parole de Dieu dans leurs chapelles. Le S. Concile considéra qu'il appartenoit dedroit aux Evêques d'instruire les Fidèles, ou par eux-mêmes, parce qu'ils en sont les pères et les Docteurs, ou par les Curés dans les Eglises mères, que l'Eglise a établis pour suppléer à ce que les Evêques ne peuvent faire par eux-mêmes; en conséquence, il régla deux

(1) Bull. *Intellexímus*, 1517. (2) *Supernæ majestatis.*

Digitized by Google

choses (1) : 1.° Il enjoignit aux Curés d'expliquer ou de faire expliquer à leurs paroissiens, au milieu de la Messe paroissiale, en langage du pays, les jours de Fêtes et de solennités, l'Ecriture-Sainte, et de les instruire solidement dans la loi du Seigneur. 2.° Le Concile ordonne aux Evêques (2) d'avertir souvent les Fidèles d'aller à leurs paroisses, au moins les Dimanches et les grandes Fêtes, *parce qu'ils sont obligés d'y entendre la parole de Dieu* toutes les fois qu'ils le peuvent faire commodément.

Depuis le Concile de Trente, les Papes, les Conciles provinciaux, les Synodes des Diocèses, et les Théologiens les plus éclairés, ont enseigné, de concert, que les Fidèles sont obligés d'assister à la Messe de leur paroisse, au moins de trois Dimanches l'un, à moins qu'ils n'en soient dispensés par des raisons justes et légitimes.

1.° Il est vrai que Pie V. qui fut extrêmement favorable aux réguliers, déclara dans une Bulle (3), que les Fidèles satisfaisoient au Précepte en entendant la Messe les jours de Fêtes dans les chapelles des réguliers; mais ce Pape ne publia point sa Bulle, et Grégoire XIII, son successeur, la révoqua par une autre Bulle, dans laquelle il insinue qu'on l'avoit obtenue par surprise de Pie V, qui avoit été accablé d'affaires pendant tout son Pontificat. Quoi qu'il en soit, Grégoire XIII déclara qu'on devoit regarder la bulle de Pie V comme non avenue. On peut s'en convaincre par la lecture de la bulle de Grégoire XIII qu'on trouve dans le Bullaire.

(1) Sess. 24. cap. 7.
(2) Ibid. ep. 4.
(3) Juillet 1567.

Digitized by Google

2°. Il est certain et de notoriété publique, que tous les Conciles provinciaux tenus, depuis le Concile de Trente, en France, en Espagne, en Italie, en Flandres, en Allemagne et ailleurs, approuvés la plupart par les Papes, ordonnent aux Fidèles d'assister à la Messe de paroisse. Ceux de Bordeaux et de Tours statuent (1), 1°. que cette obligation ayant été imposée aux Fidèles par l'ancien droit et les décrets des SS. Pères, on ne doit ni mépriser, ni laisser abolir des Canons si vénérables par leur antiquité et par les sages motifs qui les ont fait faire ; 2.° que c'est un devoir aux Curés d'apprendre à leurs paroissiens qu'ils sont obligés, *sous peine d'excommunication*, d'assister à la Messe paroissiale au moins de trois Dimanches l'un, à moins qu'ils n'en soient dispensés par quelque raison légitime. Or, dès que l'Eglise joint à son Précepte la menace des censures, ceux qui le violent sans raison pèchent considérablement; 3.° qu'il est du devoir des Confesseurs d'interroger leurs pénitens sur ce Précepte, et de leur faire sentir la grandeur du péché qu'ils commettent en le violant.

Presque tous les rituels composés depuis le Concile de Trente, ordonnent aux Fidèles d'assister à la Messe de paroisse, au moins de trois Dimanches l'un, *sous peine d'excommunication.* Celui du Diocèse de Genève enjoint aux Curés d'avertir, tous les mois, les Fidèles qu'ils *pèchent grièvement* s'ils manquent à ce devoir. Jean d'Arenthon d'Alex, Evêque

(1) Conc. Burdig. 1624. tit. 3. *De divinis officiis.* Conc. Turon. 1583. cap. 15.

de

Digitized by Google

de Genève, recommande (1) spécialement aux seigneurs des lieux d'être les premiers à donner cet exemple aux peuples.

4.° Enfin les Théologiens les plus éclairés et les plus attachés à faire observer les Canons de l'Eglise, qui ont écrit depuis le Concile de Trente, enseignent tous la même doctrine (2).

Il résulte de tant d'autorités et d'une infinité d'autres, que l'Eglise, bien loin de vouloir tolérer la conduite de ceux qui n'assistent pas aux offices de leur paroisse, emploie tous les moyens qui dépendent d'elle pour empêcher qu'on ne donne atteinte aux anciennes lois, et qu'on ne les abolisse. Je demanderois à ceux qui disent qu'elles sont abolies, si les Pasteurs ne sont plus à présent obligés de veiller sur leurs ouailles, de les instruire et d'offrir pour elles le S. Sacrifice; et comme il est indubitable qu'ils y sont étroitement tenus, sur quel fondement pourroit-on croire que les ouailles, de leur part, ne sont plus obligées de reconnoître leur Pasteur, d'écouter sa voix, et d'assister au sacrifice qu'il offre pour elles dans les saints jours. Enfin, c'est un principe du droit que les Canons de l'Eglise ne se peuvent abolir et anéantir par le non-usage, ou par un usage contraire, que lorsque l'Eglise approuve par son silence cet usage contraire à son ancienne discipline; et c'est un principe incontestable, qu'ils ne peuvent être annulés quand elle les renouvelle, quand elle se roidit contre un usage qui leur est contraire,

(1) Résolut. pastor. 3.e partie. Résol. 5.

(2) Voyez le père Alexandre dans sa théol. dogmat. et morale, titre : *Sacrement d'Eucharistie.*

Digitized by Google

et quand elle condamne ce nouvel usage. Or, l'usage d'entendre la Messe hors de sa paroisse, qui n'est que trop commun de nos jours, ne s'est point introduit du consentement de l'Eglise ou solennel ou tacite: au contraire l'Eglise l'a toujours condamné et le condamne encore comme un abus; et elle ordonne aux Pasteurs d'inculquer et d'enseigner à leurs paroissiens, dans leurs prônes et dans leurs catéchismes, l'obligation où ils sont d'assister régulièrement aux offices de leur paroisse.

La plupart des Constitutions ecclésiastiques qui ordonnent aux Fidèles d'assister à la Messe de paroisse, les obligent à ce devoir tous les Dimanches et Fêtes principales de l'année : le Concile de Trente même y est formel (1). D'où il résulte que toutes les fois que l'on manque par sa faute d'assister à la Messe paroissiale, on se rend coupable devant Dieu. Il est vrai qu'il n'est pas décidé qu'on commette un péché mortel, quand on ne passe pas trois Dimanches consécutifs sans y assiter, parce que l'Eglise ne s'est pas expliquée là-dessus, comme elle l'a fait par rapport à ces derniers, en les jugeant dignes de l'excommunication, qui est la plus terrible de toutes ses peines, et qu'on ne peut encourir pour des fautes légères. Mais quand même on ne commettroit pas une faute griève en y manquant une ou deux fois de suite, ne suffit-il pas qu'on offense Dieu et qu'on désobéisse à l'Eglise pour qu'on doive s'y rendre tous les Dimanches et Fêtes, à moins qu'on n'ait des raisons légitimes de s'en absenter ?

(1) Sess. 24. cap. 4.

Digitized by Google

Ceux qui font tant de difficultés de se trouver à la Messe de paroisse, ne connoissent point leurs véritables intérêts; ils ne s'attachent qu'à l'incommodité qu'il y a de s'y rendre. Cette Messe paroissiale, disent-ils, est d'une longueur prodigieuse : c'est l'eau bénite, c'est la prière pour les morts, c'est la procession, c'est un prône qni ne finit point; en hiver on y est glacé, en été on y souffre une chaleur excessive. Qu'y a-t-il donc tant à gagner pour se gêner jusqu'à ce point? Beaucoup, M. F., et les motifs qui obligent les Fidèles de fréquenter leur paroisse sont en très-grand nombre. Je ne dirai qu'un mot des principaux. Le premier que j'ai déjà insinué se prend de l'institution des Curés qui ne sont point obligés de résider dans leur paroisse, que quand le peuple est obligé de s'y trouver, et qui ne peuvent connoître leurs ouailles si elles s'éloignent ou s'absentent du troupeau. 2.° Les Fidèles ont à la Messe de paroisse une part particulière au fruit du S. Sacrifice, qui est offert spécialement pour les paroissiens et non pour les étrangers, pour tous et au nom de tous en général, pour chacun et au nom de chacun en particulier. 3.° Un autre motif se tire de l'unité de l'Eglise et de la communion des Saints qui est violée par la désertion des Messes de paroisse; car je demande où est cette union entre les Fidèles, cette charité, cette concorde, qui doivent régner entre les membres d'un même corps, s'ils se séparent les uns des autres dans la célébration des sacrés mystères, si chacun va dans le lieu qui lui plaît davantage, et rend, pour ainsi dire, son culte à part? Les enfans d'une famille sont-ils donc dans une par-

Digitized by Google

faite intelligence, lorsqu'ils évitent de se réunir dans la maison de leur père ? Si l'on veut témoigner, dit S. Augustin (1) qu'on est membre du corps de l'Eglise, il ne faut pas négliger l'union avec les autres membres : *Non abhorreat à compage membrorum.*

On étoit si persuadé de cette vérité dans les premiers siècles, que pour empêcher toute division entre les Fidèles, on ne célébroit, comme nous l'avons observé, qu'une seule Messe dans chaque Eglise les jours de Dimanches, à laquelle assistoient et communioient tous les Fidèles.

4.° Les prières qui se font suivant l'ordre prescrit par l'Eglise dans ses assemblées publiques, ont une autre force que celles qui se font dans des assemblées particulières et en quelque sorte clandestines. C'est par ces sortes de prières qu'on désarme la justice de Dieu, qu'on lui fait une violence qui lui plaît, et qu'on en obtient plus sûrement les grâces dont on a besoin. Lors donc qu'on s'absente sans cause légitime de sa paroisse, on diminue, autant qu'il est en soi, la force et l'efficacité des prières communes ; on se prive de l'avantage de recevoir avec les autres les Sacremens de la main de son Pasteur, et de manger avec eux le pain qu'il a béni, lequel est, comme disent les Pères, le symbole de l'unité des Fidèles ; enfin on renonce aux grâces que Dieu n'accorde qu'aux prières de l'unité, aux mérites de ses frères dont on se sépare, et aux suffrages communs de l'Eglise, dont on viole les lois si sagement et si saintement établies.

(1) Tract. 26. in Joan.

Digitized by Google

5.° La paroisse est la mère qui engendre des enfans à J. C., qui les nourrit des Sacremens et qui doit conserver leurs corps jusqu'à la résurrection générale. C'est là que nous sommes élevés dans l'esprit du Christianisme par le moyen des instructions familières, des catéchismes et des prônes ; et c'est le peu d'affection qu'ont la plupart des Chrétiens de nos jours pour ces instructions, et la licence que plusieurs se donnent de les mépriser ouvertement, qui sont la cause de tous les maux qui désolent l'Eglise de J. C. : c'est de là en effet qu'est venue cette déplorable ignorance des principaux mystères de la Foi et des Commandemens de Dieu et de l'Eglise, que chacun est tenu de savoir et de pratiquer pour être sauvé; c'est de là qu'est venue la profanation des Fêtes instituées en l'honneur de Dieu et des Saints ; c'est de là qu'est venu l'oubli des plus importantes obligations de la piété chrétienne; c'est de là enfin qu'est venu le déréglement des pères de famille, dans la conduite de leurs enfans et de leurs domestiques, pour n'avoir jamais appris la manière de les élever chrétiennement selon les maximes de J. C. et de son Evangile.

Comme nous expliquerons toutes les choses remarquables qui se font à la Messe de paroisse, en particulier dans les instructions suivantes, je me contenterai de vous faire remarquer qu'elles font toutes partie de la Messe paroissiale, et conséquemment que ceux qui manquent, par exemple, à *l'aspersion de l'eau bénite*, ne sont pas censés avoir assisté à la Messe paroissiale, quand cela arrive par leur faute et par une négligence affectée, comme

Digitized by Google

s'ils s'arrêtent soit dans leurs maisons, soit dans les places publiques, et ce qui est bien plus scandaleux ; sur les cimetières, et qu'ils s'imaginent qu'il suffit d'entrer dans l'Eglise quand la Messe commence. A plus forte raison, ceux qui sortent pendant le prône, les catéchismes et instructions, ne satisfont nullement au Précepte d'entendre la Messe de paroisse, et donnent un grand scandale.

Réfléchissez, M. F., sur tout ce que je viens de vous dire, et concluez combien vous êtes coupables lorsque vous abandonnez votre paroisse pour d'autres Eglises, où vous n'êtes reçus que comme étrangers. Souvenez-vous que votre paroisse est cette montagne fertile, dont parle le Prophète (1), couverte dans tous les temps des pâturages les plus gras et les plus délicieux : *Mons Dei, mons pinguis.* C'est sur cette montagne que les brebis de J. C. accourent et se rassemblent autour de ce bon Pasteur. C'est là qu'il les nourrit, qu'il les engraisse, qu'il les défend, qu'elles se reposent dans son sein et s'attachent à lui comme à celui qui peut seul les sauver du loup ravissant, les rassurer et les consoler pendant cette vie, et les rendre à jamais heureuses dans l'autre. *Amen.*

---

(1) Ps. 67. v. 15.

Digitized by Google

CXLI. DISCOURS.

DE L'EAU BÉNITE.

In his jacebat multitudo magna languentium..... exspectantium aquæ motum.

Là on voyoit une multitude de malades qui attendoient l'agitation de l'eau.

JOAN. 5. v. 3.

QUEL miracle plus frappant, M. F., que celui de la Piscine dont parle S. Jean, autour de laquelle une foule d'infirmes s'assembloit, attirée par l'espoir d'une prompte guérison! Un Ange descendoit du ciel, et sitôt qu'il avoit remué les eaux, le premier qui s'y plongeoit, recouvroit à l'instant une santé parfaite. Un grand mystère est caché sous ce prodige. L'Ange qui se précipite du haut des cieux, représente, selon saint Ambroise, la descente du S. Esprit, et les eaux sont un symbole de celles de la grâce (1) : *Quid in hoc typo Angelus, nisi descensionem Spiritûs sancti nuntiabat, quæ nostris futura temporibus aquas sacerdotalibus invocata precibus consecraret?* Nous trouvons dans nos temples les mêmes sources de guérisons. L'Eglise bénit de l'eau et la sanctifie afin que, par la vertu des prières qu'elle fait en la bénissant, les démons n'aient aucun pouvoir sur ce que cette eau touchera,

(1) Ambr. de Spiritu sancto. lib. 1. cap. 7.

Digitized by Google

mais que le S. Esprit y habite par sa grâce; elle répand de cette eau sur les Fidèles, afin de les purifier, non pas des souillures corporelles, mais de celles de l'ame, avec cette différence qu'une seule personne étoit guérie en se plongeant dans la Piscine probatique, et que chacun aujourd'hui est en état de se laver de ses fautes, dès qu'avec confiance, et sincèrement contrit, il fait usage de l'eau bénite par les Ministres de J. C. Cette pieuse cérémonie se fait avant la Messe tous les Dimanches, et doit entrer, par conséquent, dans l'explication de cet auguste sacrifice.

L'institution de l'eau bénite n'est point aussi moderne que des personnes peu instruites ont voulu le persuader. Il y avoit chez les Hébreux une eau lustrale : on s'en servoit pour la consécration des Lévites qui devoient y laver leurs vêtemens, et l'on en jetoit sur eux (1) : *Aspergantur aquâ lustrationis.* Cette sorte de purification n'étoit point réservée aux seuls enfans de Lévi : tout le peuple y fut initié avant de recevoir la loi, Moïse ayant ordonné (2) à chacun de laver ses habits dans cette eau mystérieuse. On rencontroit dans le temple ces eaux exposées pour contenter la dévotion des Fidèles: elles étoient contenues dans la grande mer d'airain (3), où les Prêtres lavoient leurs mains et leurs pieds avant de monter à l'autel. C'étoit une sorte de Baptême extérieur, qui se conserva parmi les Juifs jusqu'à la naissance de J. C., et fut renou-

(1) Num. 8. v. 7.
(2) Exod. 19. v. 14.
(3) Exod. 30. v. 19.

Digitized by Google

velé par S. Jean-Baptiste. Ce grand Prophète étant conduit par l'Esprit-Saint dans le désert (1), baptisoit tous ceux qui venoient pour l'entendre, de la Judée et de la Galilée. Son Baptême étoit un Baptême d'eau, qui n'avoit point une vertu supérieure à celle de l'eau bénite ; l'un et l'autre étant une représentation du Baptême de J. C., une cérémonie analogue au Sacrement qui efface le péché originel, nous agrége au nombre des enfans de Dieu et de l'Eglise.

Pour la bénédiction de cette eau, le Prêtre prend du sel et de l'eau commune, exorcise l'un et l'autre, et les sanctifie en faisant des signes de Croix et des prières.

1.° L'Eglise se propose de purifier les hommes et de les préserver de tout ce qui peut les souiller ou leur nuire, et elle joint pour ce sujet à ses prières les signes les plus propres à marquer quelle est sa Foi. Le propre de l'eau c'est de laver. Tout amas d'eau, dit l'Ecriture (2), est de soi très-pur : *Omnis aquarum congregatio munda.* Si je me lave les mains, dit Job (3), avec des eaux de neige, elles recouvreront leur blancheur naturelle. La voix du Seigneur n'est-elle pas répandue sur les eaux (4) : *Vox Domini super aquas?* L'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux, quand sa main toute-puissante créa le firmament : *Spiritus Dei ferebatur super aquas* (5).

---

(1) Joan. 3. v. 23.
(2) Levit. 11. v. 36.
(3) Job. 9. v. 30.
(4) Ps. 28. v. 3.
(5) Gen. 1. v. 2.

Digitized by Google

Le propre du sel c'est de préserver de la corruption. L'eau et le sel mêlés, bénis et répandus sur le peuple sont donc un symbole très-convenable pour marquer le désir que l'Eglise a de purifier les Fidèles et de les préserver de toute corruption. Le Prophète Elisée jeta du sel dans les eaux de Jéricho pour les rendre saines et utiles à la terre, et il dit en même temps, de la part de Dieu (1), que ces eaux ne causeroient plus ni la mort, ni la stérilité; et l'Eglise invoque aussi la puissance divine sur le sel, afin qu'il préserve les hommes de tout ce qui peut nuire à leur salut.

2.° Le Prêtre exorcise le sel et l'eau. *Exorciser* est un mot tiré du Grec, qui signifie *conjurer* et *commander*. C'est un mot qui ne convient qu'à ceux qui parlent avec autorité. Le Grand-Prêtre s'en servit pour obliger J. C. à lui dire s'il étoit le fils de Dieu; et l'Eglise s'en sert pour conjurer les malins esprits et toutes les choses dont ils peuvent abuser. Elle sait que les hommes, par leurs déréglemens, avoient soumis au démon les créatures qui ne devoient servir qu'à la gloire de Dieu : ce qui fait dire à S. Paul que toutes les créatures sont assujéties à la vanité malgré elles (2) : *Vanitati enim creatura subjecta est non volens;* mais elle sait aussi (3) que toutes choses sont rétablies et *renouvelées* par J. C. dans le ciel et sur la terre, et que tout est *sanctifié* par la parole de Dieu et par la prière. C'est pour cela qu'elle exorcise et qu'elle bénit plusieurs créatures.

(1) 4. Reg. cap. 2. v. 20 et 21. (3) Eph. 1. v. 10. 1. Tim. 4 v. 5.
(2) Rom. 8. v. 20.

Digitized by Google

Elle exorcise le sel et l'eau, c'est-à-dire, elle leur commande de la part de Dieu et par les mérites de la Croix de J. C., de ne pas nuire aux hommes et de devenir au contraire utiles à leur salut. C'est à quoi se réduisent tous les exorcismes qu'on fait sur les créatures inanimées.

Les premiers Chrétiens étoient vivement persuadés du pouvoir que Dieu avoit laissé au démon sur les créatures, et de la nécessité de lui ôter ce pouvoir par l'autorité de J. C. C'est pourquoi ils faisoient des signes de Croix sur toutes les choses dont ils se servoient. « Cet auguste signe est toujours entré, » dit S. Augustin (1), dans toutes les bénédictions » et dans toutes les cérémonies de la Religion chré- » tienne. Si on ne l'imprime pas, dit le S. Docteur » dans un autre endroit, sur l'eau dont on baptise, » sur le front des croyans, sur l'huile des catéchu- » mènes, sur le S. Chrême, enfin sur le pain et le » vin que l'on offre à l'autel, ces mystères ne sont » point célébrés avec le rit qui leur convient. » *Nisi signum Crucis adhibeatur, sive frontibus credentium, sive aquæ quâ regenerantur, sive oleo quo Chrysmate unguntur, sive sacrificio quo aluntur, nihil eorum ritè perficitur.* Le même Père parle en particulier de la bénédiction de l'eau qui s'opère avec le signe de la Croix (2). On doit donc regarder ces pratiques comme venant de la plus haute antiquité. Tertullien y faisoit évidemment (3)

(1) Serm. 285. n. 5. Ciact. 118. in Joan. n. 5.
(2) Contra Julian. Pelagian. lib. 6. cap. 19.
(3) Tert. de Baptism. cap. 4.

Digitized by Google

allusion, en disant *que les eaux sont sanctifiées par l'invocation de Dieu.* S. Cyprien (1) dit plus distinctement, qu'il faut *que l'eau soit purifiée et sanctifiée par le Prêtre*; S. Ambroise (2) parle aussi en détail de l'exorcisme, de l'invocation et des signes de Croix. S. Basile met ces bénédictions au nombre *des traditions apostoliques*, et leur vertu est marquée et relevée par S. Cyrille de Jérusalem, par S. Grégoire de Nysse et par l'auteur de la hiérarchie sous le nom de S. Denis.

3.° Le Prêtre mêle le sel dans l'eau en disant : *Commixtio, etc.*; c'est-à-dire, que le mélange du sel et de l'eau soit fait au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.* Il mêle le sel et l'eau, afin que l'eau bénite réunisse le signe de l'ablution, et le signe du préservatif de la corruption; et il dit : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*, en faisant des signes de Croix pour marquer que nous n'attendons les effets que ces signes expriment, qu'en implorant la toute-puissance de la sainte Trinité par les mérites de la Croix de J. C.

Les prières de l'Eglise nous apprennent quels sont les effets que l'on doit attendre de l'eau bénite. Après l'exorcisme du sel, le Prêtre demande à Dieu : *Ut sit omnibus sumentibus, etc.*; c'est-à-dire : « Que ce sel » serve à tous ceux qui en prendront pour le salut » de leur ame et de leur corps, et que tout ce qui » en sera touché ou aspergé, soit préservé de toute

(1) Cypr. epis. 70.

(2) Ambr. deiis qui initiant. Basil. de Spiritu S. cap. 27. Cyril. Catech. 3. Gregor. Nyss. in Baptis. Christi. Dyonis. de Eccl. hyerar. cap. 2.

Digitized by Google

» impureté et de toute attaque des esprits de malice.»

Après l'exorcisme de l'eau il dit à Dieu: *Elemento huic, etc.* c'est-à-dire, « répandez la vertu de votre » bénédiction sur cet élément qui est préparé pour » diverses purifications, afin que votre créature, » servant à vos mystères, reçoive l'effet de votre » grâce divine pour chasser les démons et les mala- » dies; que tout ce qui sera aspergé de cette eau » dans les maisons et dans les autres lieux des » Fidèles, soit préservé de toute impureté et de tous » maux; que cette eau en éloigne tout souffle pesti- » lentiel, tout air corrompu; qu'elle écarte les piéges » de l'ennemi caché, et tout ce qu'il pourroit y avoir » de nuisible à la santé ou au repos de ceux qui y » habitent, et qu'enfin cette santé que nous deman- » dons par l'invocation de votre saint nom, nous » soit conservée contre toutes sortes d'attaques. »

Le Prêtre réunit enfin toutes ces demandes en ajoutant: *Deus invictæ, etc.* c'est-à-dire, « ô Dieu! » qui êtes l'auteur d'une puissance invincible, et roi » d'un empire inébranlable, qui triomphez toujours » glorieusement, qui réprimez les efforts de toute » domination opposée, qui abattez la fureur du lion » rugissant, et qui domptez puissamment la malice » des adversaires, nous vous supplions très-humble- » ment, Seigneur, de regarder d'un œil favorable » cette créature de sel et d'eau; de relever sa vertu » et de la sanctifier par la rosée de votre grâce, afin » que, par l'invocation de votre saint nom, toute » corruption de l'esprit impur soit bannie des lieux » où on en aura fait l'aspersion; que la crainte du » serpent venimeux en soit éloignée, et qu'en im-

Digitized by Google

» plorant votre miséricorde nous soyons en tous » lieux assistés par la présence du Saint-Esprit, par » J. C. N. S., etc. »

Nous voyons dans ces prières qu'on a lieu d'attendre quatre effets de l'eau bénite. Le premier de chasser le démon des endroits qu'il a pu infecter, et de faire cesser les maux qu'il a causés. Le second, de l'éloigner de nous, des lieux que nous habitons, et de ce qui sert à nos usages. Le troisième, de servir à la guérison des maladies, de purifier l'air, de dissiper les tempêtes, et même de donner la fertilité aux terres. Le quatrième enfin, de nous attirer, en toute occasion, la présence et le secours du Saint-Esprit pour le bien de notre ame et de notre corps.

Tous les Théologiens disent communément, depuis près de mille ans, que l'eau bénite sert à effacer les péchés véniels. L'Eglise à la vérité ne parle pas directement de cet effet dans ses prières; mais on a lieu de l'inférer de ce qu'elle demande en général la présence et le secours de Dieu; car cette présence et ce secours doivent nous faire espérer un préservatif contre toutes sortes de péchés, et un moyen d'effacer les *véniels*, en faisant naître en nous la douleur qui les efface. Tous ces effets ne sont pas promis infailliblement comme ceux que les Sacremens produisent; mais on sait qu'il y a divers moyens d'attirer des grâces, et que Dieu les attache principalement aux prières de l'Eglise, et on a lieu de les espérer avec d'autant plus de confiance que Dieu a opéré un grand nombre de miracles par le moyen de l'eau bénite.

Digitized by Google

Saint Epiphane (1) fait mention d'un Juif converti à la Foi de J. C., qui faisant bâtir, par ordre de l'empereur Constantin, une Eglise à Tibériade, arrosa d'eau bénite les fourneaux où l'on cuisoit de la chaux pour cet édifice, et par ce moyen rendit inutile la malice des démons qui empêchoient l'activité du feu de ces fourneaux, ensuite des enchantemens dont les Juifs de ce même lieu s'étoient servis pour s'opposer à la construction de cette Eglise.

Marcel d'Apamée, au rapport de Théodoret (2), chasse avec de l'eau bénite le démon qui empêchoit la démolition d'un temple dédié à Jupiter. Le même Théodoret rapporte qu'un homme d'une grande sainteté ayant fait jeter de l'eau bénite dans le champ d'un pauvre homme, en détourna les sauterelles qui inondoient tout le pays.

Saint Jérome (3) rapporte que S. Hilarion chassoit les démons et dissipoit leurs prestiges avec l'eau bénite. On peut donc adapter à la vertu de cette eau sanctifiée ces paroles de l'Ecriture (4): Vous avez précipité les ennemis de votre peuple dans les flots de la mer: *Inimicos illorum demersit in mare.* Vous avez brisé la tête de ces fiers dragons en la plongeant dans les eaux: *Contribulâsti capita draconum in aquis* (5).

La vertu de l'eau bénite est fondée sur les prières de l'Eglise, et sur les dispositions de ceux qui s'en servent. Je dis *sur les prières de l'Eglise*; car si

(1) Epiph. hær. 30. n. 12.
(2) Theod. hist. lib. 5. cap. 21.
(3) Hier. in vitâ S. Hilar. apud Baron. ann. tom. 2. pag. 86. sub an. 131.
(4) Sap. 10. v. 19.
(5) Ps. 73. v. 13.

Digitized by Google

le Seigneur a promis (1) que tout sera accordé à la prière de deux ou trois personnes unies ensemble au nom de J. C., comment refuseroit-il quelque chose à celles de toute l'Eglise ? J'ai ajouté *sur les dispositions de ceux qui s'en servent.* En effet, pour obtenir 1°. la délivrance du démon, ne doit-on pas, avant toutes choses rompre tout commerce avec cet ennemi du genre humain, fermer l'oreille à ses suggestions, et les yeux aux pompes du siècle qu'il ne cesse de présenter ? Si on entretient des intelligences avec lui, doit-on espérer que l'eau bénite lui donnera la chasse ? 2.° Pour obtenir d'être purifié de ses fautes, ne doit-on pas être pénétré d'une salutaire componction ? car si on exige la douleur du cœur au tribunal de la Pénitence, comme une condition indispensable, combien plus est-elle nécessaire en une cérémonie qui n'a pas la même efficacité ? Se flatteroit-on d'obtenir la rémission de ses offenses en y persévérant ? Doit-on détruire d'une main ce qu'on voudroit édifier de l'autre ? Ne seroit-ce pas mériter le reproche du Seigneur à l'infidèle Jérusalem : Vous n'avez point retranché l'impureté qui me séparoit de vous ; vous avez mis des obstacles à votre délivrance ; vous avez fait un mauvais usage du bain mystérieux de l'eau et du sel, qui vous auroit communiqué le discernement et la justice : *Non est præcisus umbilicus tuus, et aquâ non es lota in salutem, nec sale salita* (2) ?

Comme l'eau bénite a été instituée pour préserver les hommes des attaques du démon, et pour les

(1) Matth. 18. v. 19. (2) Ezech. 16. v. 4.

purifier

Digitized by Google

purifier des souillures qu'ils ont pu contracter, on en fait l'aspersion avant la Messe, afin que les Fidèles purifiés par cette eau, puissent assister au redoutable sacrifice avec plus d'attention et de piété.

1.° On asperge l'autel pour en éloigner l'Esprit de ténèbres, qui, selon le sentiment des plus anciens docteurs de l'Eglise, vient quelquefois troubler l'esprit des Ministres de l'autel jusqu'au sanctuaire. Les oraisons solennelles qui accompagnent l'aspersion des autels qu'on consacre, nous font voir que c'est pour cette raison qu'on la fait; et ces oraisons se trouvent dans les plus anciens pontificaux. Le pape Vigile, vers l'an 535, et S. Grégoire-le-Grand, voulurent même qu'on se contentât de purifier quelques temples des faux dieux par l'aspersion de l'eau bénite, pour les changer en Eglises et y célébrer le divin sacrifice (1).

2.° Le Prêtre se donne de l'eau bénite et en donne ensuite aux assistans, afin de participer avec eux à toutes les grâces que l'Eglise a demandées dans les prières de la bénédiction de l'eau.

3.° En aspergeant il récite le Psaume *Miserere*, parce que, pour obtenir ces grâces, il faut entrer dans les sentimens de pénitence exprimés dans ce Psaume. Ces bienfaits ne nous sont pas dus; nos péchés nous en rendent indignes, et nous ne pouvons rien espérer que par la miséricorde de Dieu.

4.° On prend pour antienne le verset du Psaume, qui est le plus propre à cette cérémonie. « Seigneur,

(1) Epist. 2. lib. 9. ep. 71.

Digitized by Google

» vous m'arroserez avec l'hysope; vous me laverez, » et je deviendrai plus blanc que la neige. »

L'hysope dont il est parlé dans l'Ecriture (1) est le plus petit des arbrisseaux. Ses feuilles pressées et touffues sont propres à retenir les gouttes d'eau pour asperger, et sa propriété, qui est de purifier et de dessécher les humeurs, le rend un signe très-convenable de la purification du corps et de l'ame. L'aspersion du sang de l'agneau sur le haut des portes des Hébreux fut faite avec l'hysope (2); celle du sang et des cendres de la vache rousse, aussi bien que celle de l'eau qui purifioit de la lèpre, se faisoient de même. C'est à ces sortes d'aspersions et de purifications que le verset *Asperges* fait allusion; mais le Prophète roi et l'Eglise ont eu bien plus en vue l'aspersion du sang de J. C., dont celles de la loi n'étoient que des figures. Nous devons donc en cette cérémonie demander l'application des mérites de ce sang précieux, qui seul peut effacer les péchés et nous préserver de tous les maux.

5.° Au temps pascal on dit: *Vidi aquam*, etc., c'est-à-dire: « J'ai vu sortir l'eau par le côté droit » du temple, *alleluia*; et tous ceux qui ont eu de » cette eau ont été sauvés, et ils diront: *Alleluia.* »

Ces paroles sont tirées d'Ezéchiel (3), et elles sont très-propres à présenter à l'esprit l'efficacité des eaux salutaires du Baptême, dont l'Eglise est toute occupée en ce temps destiné anciennement à administrer ce Sacrement.

---

(1) 3. Reg. cap. 4. v. 33.
(2) Exod. 12. v. 22.
(3) Cap. 47. v. 2.

Digitized by Google

6.° Enfin le Prêtre dit l'oraison *Exaudi*, c'est-à-dire : « Exaucez-nous, Seigneur saint, Père tout-» puissant, Dieu éternel, et daignez envoyer des » cieux votre S. Ange, qui conserve, entretienne, » protége, visite et défende tous ceux qui sont en » ce lieu, par J. C. N. S. *Amen.* »

Nous avons déjà observé, en parlant de la Messe de paroisse, que l'aspersion de l'eau bénite est une partie de l'office paroissial, que les Fidèles sont tenus de s'y trouver, et qu'ils ne doivent pas attendre qu'elle soit finie pour entrer à l'Eglise.

On jette de l'eau bénite sur les corps morts, sur les tombeaux et dans les cimetières, afin d'obtenir de Dieu, qu'ayant égard aux prières que l'Eglise a faites en la bénissant, il veuille purifier au plutôt les ames des Fidèles qui sont morts en sa grâce, et leur accorder le soulagement des peines qu'elles souffrent en purgatoire.

La vertu de l'eau bénite étant fondée sur les prières de l'Eglise, les Fidèles doivent faire en sorte d'en avoir toujours chez eux pour en prendre en se levant, en se couchant, avant de commencer leurs prières, quand ils sont tentés, quand il fait quelque orage, pour en jeter sur les malades, surtout quand ils sont proches de la mort, et sur les lieux où l'on a sujet de craindre la malignité des démons; enfin, pour s'en servir dans tous les dangers imprévus qui peuvent affliger le corps ou l'ame. Ils doivent surtout en user avec foi et componction, et en unissant leur intention à celle de l'Eglise. Qu'ils n'oublient jamais que tout ce qui appartient à cette épouse de J. C., doit nous être respectable jusqu'à ses plus

Digitized by Google

petites cérémonies, parce qu'étant inspirées de l'Esprit Saint qui la conduit, elle n'établit rien qui ne tende au culte de Dieu et à la gloire de la Religion ; et qu'ainsi toutes les censures et les invectives des hérétiques, toutes les railleries des libertins, sont autant d'impiétés et de blasphèmes qui attirent la malédiction de Dieu, et souvent ses plus redoutables vengeances. Marquez donc, M. F., votre attachement à la Foi catholique, par l'estime et la vénération de ses moindres pratiques ; par ce moyen vous vous affermirez dans les sentimens de l'Eglise ; et vous servant, en particulier, de l'eau bénite, dans l'esprit qu'elle demande de vous, vous obtiendrez d'être purifiés de vos péchés, et des grâces abondantes pour arriver heureusement à la vie éternelle. *Amen.*

CXLII. DISCOURS.

DES PROCESSIONS.

Congregavit universum Israel in Jerusalem, ut afferretur arca Dei in locum suum quem præparaverat ei.

David assembla tout Israël à Jérusalem, pour y transporter l'arche de Dieu, et la placer au lieu qu'il avoit préparé.

1. PARALIP. 15. v. 3.

CE fut un spectacle bien magnifique, M. F., quand l'arche d'alliance, après avoir renversé l'idole de Dagon, mis en déroute l'armée des Philistins, fut portée comme en triomphe depuis le tabernacle de

Digitized by Google

Silo, jusqu'à celui que le plus pieux de tous les monarques avoit fait dresser à Jérusalem. Tout Israël applaudit à cette pompeuse cérémonie par des cantiques d'alégresse; et le saint Roi parut lui-même en des transports que la seule piété pouvoit assortir à la majesté du trône.

Cette marche triomphale avoit été répétée plus d'une fois dès le Désert jusqu'au Jourdain, et depuis le passage de ce fleuve, en divers endroits de la Palestine. Avant la conquête de cette terre délicieuse, les Hébreux ne déplaçoient pas leurs tentes, sans avoir à leur tête l'arche du testament, et les Prêtres et les Lévites exerçant autour d'elle les fonctions de leur ministère, chaque tribu marchoit sous son étendard. C'est là une figure bien naturelle du pieux concours des Chrétiens qui vont en procession d'Eglise en Eglise, sous la conduite de leur Pasteur, ayant à leur tête la Croix et les bannières. Cette cérémonie, où l'on assiste souvent sans en comprendre le mystère, mérite bien un entretien particulier. Les processions sont si fréquentes dans les Messes de paroisse, qu'il ne convient pas, ayant traité de celles-ci, de passer les autres sous silence.

Le mot *procession* vient d'un verbe latin qui signifie *aller*, et on entend par-là une marche que le clergé et le peuple font en prières pour quelque sujet religieux, ayant la Croix devant les yeux, comme dans l'Eglise.

Quelques auteurs ont fait dériver les processions de l'entrée triomphante de J. C. à Jérusalem, au milieu des cris de joie et des cantiques d'alégresse. Les paroles de mon texte nous ont fait remarquer

Digitized by Google

une origine bien plus ancienne des processions dans la marche des Hébreux à la suite de l'arche. Celle du même peuple autour des murs de Jéricho, étoit également une véritable procession. On fit pendant sept jours le tour des remparts de cette ville, l'arche étant au centre avec les Ministres sacrés : elle étoit précédée et suivie de tout le peuple, chacun marchant d'un pas grave et dans un profond silence. Les assiégés s'en moquèrent du haut de leurs murailles; mais ils changèrent de ton à l'issue de cette étrange procession, quand on vit tomber les fortifications de la ville au son des trompettes; le Dieu des armées livrant les Cananéens aux enfans d'Israël, comme une lionne donne à ses petits un agneau qu'elle a enlevé sans la moindre résistance.

Les processions étoient rares dans la primitive Eglise à cause des persécutions. Le culte extérieur étoit alors trop gêné pour cette éclatante cérémonie. Cependant elles ne furent point absolument ignorées dans ces temps de trouble. Tertullien nous en fournit des preuves sans réplique. 1.° Ce Père voulant confondre les hérétiques qui blâmoient nos cérémonies, leur fait remarquer la gravité édifiante qui les accompagnoit, *ces processions modestes* où l'Eglise, assemblée en corps, rend à Dieu les devoirs de sa piété (1): *Gravitas honesta*, *processio modesta*, *religiosa*. 2.° Tertullien, pour faire sentir à une femme chrétienne les obstacles qu'elle rencontrera dans l'alliance avec un infidèle qu'elle vouloit épouser, lui fait un détail des difficultés qu'elle aura à surmonter dans

(1) Tert lib. de Præsc. adv. Hæres. pag. 58.

Digitized by Google

les exercices de sa Religion, et l'avertit entr'autres qu'elle ne sera jamais plus occupée dans sa famille, que lorsqu'elle devroit aller en procession : *Si procedendum erit, nunquàm occupatio familiæ magis adveniet* (1).

Les processions les plus remarquables de la primitive Eglise ont été faites à l'occasion de la translation des reliques des Saints. Celles du S. martyr Babylas furent portées solennellement dans les rues d'Antioche (2). Il y eut à cette occasion une procession magnifique, sous l'empire de Julien (3), dans cette capitale de la Syrie, pour lors une des plus grandes villes de tout l'Orient. S. Ambroise raconte à sa sœur Marcelline, qu'ayant découvert les corps des saints martyrs Gervais et Protais par une révélation miraculeuse, il en fit la translation (4) dans sa nouvelle basilique, accompagné de tout son clergé, et faisant marcher autour de la châsse les malades guéris, les énergumènes délivrés par l'intercession des deux Saints, et un nommé Sévère, à qui l'attouchement des reliques avoit rendu la vue. S. Augustin en parle aussi comme témoin oculaire (5).

Le S. Evêque d'Hyppone nous apprend (6) qu'il alloit en personne en procession : *L'on court à moi*, dit-il, *là où j'étois prêt à marcher en procession*. Il fait voir aussi dans un autre endroit que la châsse des reliques doit être portée aux processions par les Evêques ou par les Prêtres. Théodore Lecteur, au

(1) Lib. 2. ad uxor. pag. 429.
(2) Theod. hist. lib. 3. cap. 10.
(3) Chrys. homil. 59. ad Pop. Antioch. prope finem.
(4) Ambr. ad Marcel. ep. 85.
(5) Aug. Conf. lib. 9. cap. 7. n. 16.
(6) De Civit. Dei lib. 22. cap. 8.

Digitized by Google

premier livre de ses extraits, raconte comme l'empereur Marcian alloit à pied aux processions avec l'évêque Anatolius. Socrate et Sozomène rapportent que S. Jean Chrysostôme faisoit porter aux processions des Croix d'argent au milieu de deux flambeaux. L'empereur Justinien établit peine de mort contre ceux qui troublent le divin ministère et les processions; et il défend de réciter les Litanies ou prières publiques si l'Evêque ou le Clergé n'y est pas; il veut aussi que le signe de la Croix y soit porté avec révérence, et placé dans un lieu honorable (1).

Nicéphore raconte la dédicace de la ville de Constantinople sous Constantin son fondateur. Cet Empereur ayant invité les Pères du Concile de Nicée à s'y rendre pour en faire la consécration, ceux-ci, après avoir célébré la Messe, firent une procession solennelle autour des murs et le long des rues, chantant des hymnes, et recommandant la ville et ses habitans à l'Etre suprême.

Enfin S. Augustin observe (2), au sujet des funérailles, que dans tous les temps on a porté les corps des défunts processionnellement à la sépulture : *Pompa funeris, agmina exequiarum, sumptuosa diligentia, sepultura.*

Il y a plusieurs raisons qui ont donné lieu aux processions : 1.° Quand on trouvoit des reliques des saints Martyrs, en quelque lieu où elles avoient été cachées pendant la persécution, on alloit les chercher en cérémonie, et on les apportoit comme en

(1) Authent. 123. cap. 31. Ibid. cap. 32.
(2) Aug. serm. 172. de temp. num. 2.

Digitized by Google

triomphe dans l'Eglise, en chantant des Psaumes et des cantiques. On faisoit la même chose, quand quelque raison engageoit à transporter les reliques d'un lieu à un autre. 2.° Quand l'évêque officioit, tous les prêtres qui devoient l'assister et tout le clergé l'alloient prendre à sa maison, et le conduisoient processionnellement à l'Eglise, en chantant des Psaumes. 3.° Dans les nécessités publiques on faisoit des prières extraordinaires, on alloit en pélerinage prier aux tombeaux des saints Martyrs, et aux autres lieux où Dieu avoit donné des marques de sa protection et de sa puissance; on y alloit en procession, chantant des Psaumes, et on revenoit de même. Ces processions se nommoient *Litanies*, c'est-à-dire, *supplications*, et c'est le nom qu'on donne encore aujourd'hui aux processions; de là vient aussi le nom de *Litanies des Saints*, qu'on donne à la prière qui depuis long-temps se chante aux processions. 4.° Quand un Evêque ou un Prince arrivoit pour la première fois en une ville, on alloit au-devant de lui avec la Croix, et on le conduisoit par honneur processionnellement jusqu'à l'Eglise, avec des cantiques de joie.

L'origine de toutes ces processions est assez connue; mais bien des gens ignorent pourquoi on fait une procession le Dimanche avant la Messe. L'Eglise l'a instituée 1.° pour honorer J. C. ressuscité, qui alla de Jérusalem en Galilée; et en second lieu, pour asperger les lieux voisins de l'Eglise.

Je dis que la procession du Dimanche se fait principalement pour honorer la Résurrection du Sauveur.

Digitized by Google

Nous voyons (1) dans la règle de S. Césaire d'Arles, au sixième siècle, dans Rupert et autres, qu'on alloit le Dimanche en procession à des oratoires ou chapelles particulières; cette procession se faisoit dès le point du jour, pour imiter les saintes femmes qui allèrent de grand matin au tombeau, et les disciples à qui elles dirent de la part de l'Ange que J. C. alloit les précéder en Galilée, et que c'étoit là qu'ils le verroient, comme il le leur avoit dit lui-même (2).

La procession du Dimanche est une continuation de celle de Pâques. On sait que tous les Dimanches sont, pour ainsi dire, une suite ou un renouvellement de la fête de Pâques : qu'on se propose toujours d'y honorer la Résurrection de J. C., et qu'ainsi le premier motif de la procession du Dimanche a été le même que celui de la procession du jour de Pâques.

Une seconde raison de faire une procession le Dimanche avant la Messe a été d'asperger les lieux voisins de l'Eglise. Au commencement du neuvième siècle, les capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Pieux, ordonnèrent que tous les Prêtres, c'est-à-dire les Curés, feroient chaque Dimanche une procession autour de l'Eglise, en portant de l'eau bénite. Hérard, archevêque de Tours, prescrivit la même chose dans ses capitulaires en 858.

Rien ne prouve mieux cette seconde origine de la procession du Dimanche, que les prières qu'on trouve dans les anciens livres des Eglises aussi éloi-

(1) Regl. de S. Ces. n. 69. apud. Boll. Rupert de div. Offic. lib. 5.
(2) Marc. 14. v. 28.

Digitized by Google

gnées les unes des autres, que le sont celles d'Allemagne et de Tolède : à Tolède et à Liége, au lieu de dire l'oraison *Exaudi*, qui a été faite pour les maisons qu'on alloit asperger, et que nous avons rapportées en parlant de l'eau bénite, on dit, avant de commencer la procession : *Visitez, Seigneur, et bénissez tout ce que nous allons visiter et bénir.* Cette oraison est marquée dans tous les anciens missels manuscrits d'Allemagne.

On voit par-là qu'on avoit en vue de préserver des embûches du démon les maisons des Fidèles en les aspergeant d'eau bénite, comme les maisons des Hébreux avoient été préservées du glaive de l'Ange par le sang de l'agneau dont le haut des portes avoit été marqué.

Nous devons regarder en général toutes les processions comme une espèce de triomphe, où nous accompagnons le Seigneur ou son image, lorsqu'il répand ses bénédictions dans les lieux qui se rencontrent sur son passage, et qu'il daigne honorer de sa visite. Les cérémonies de la Religion, en effet, sont autant de mystères, qui nous rappellent des vérités instructives. Celle dont nous parlons, qui consiste dans une marche pieuse, nous prêche l'exactitude que nous devons avoir à suivre les Commandemens de notre divin chef. Nous sommes invités, en le suivant à la procession, à le suivre pareillement en toute notre conduite; car il est notre guide, que nous ne pouvons abandonner sans nous égarer.

Avant de parler de la manière d'assister aux processions, on ne doit pas passer sous silence l'indifférence qu'un grand nombre de Chrétiens de nos jours

Digitized by Google

témoigne pour ces saintes pratiques. Les uns regardent avec mépris la piété de ceux qui assistent aux processions : un tel mépris réjaillit sur l'Eglise qui rassemble ses Fidèles, et sur la personne de J. C. même, son divin chef. Les autres n'oseroient se mêler dans la foule, rougissant de se confondre avec le peuple, dans la plus auguste de toutes les cérémonies; ainsi, refusant de glorifier le Seigneur devant les hommes, ils méritent d'en être désavoués un jour en présence du Père céleste. D'autres enfin contentent leur curiosité, sans rien donner à la dévotion: ils ne veulent point se gêner dans une marche qui semble pénible à leur délicatesse. Qu'ils appréhendent de se voir exclus de cette procession solennelle, que les élus feront à la fin du monde depuis la terre jusqu'au ciel, le Dieu sauveur marchant à leur tête.

Mais ce n'est pas assez d'être très-assidu à ces pieuses cérémonies, il faut encore ; 1.° entrer dans l'esprit de chaque procession; se souvenir que Dieu veut être adoré en esprit et en vérité; et que c'est agir en juif et non pas en Chrétien, que de s'attacher à la lettre et à l'extérieur des cérémonies de la Religion, sans en pénétrer l'esprit; 2.° marcher avec beaucoup d'ordre et de modestie, sans précipitation, chacun en son rang; les femmes doivent être séparées des hommes. Il faut que la marche soit grave et sans confusion : les ris, les entretiens en doivent être bannis : S. Bernard (1) regarde même comme un crime de saluer ceux que l'on rencontre. C'est Dieu seul, pendant cet exercice religieux, qui doit

(1) Bern. Serm. 2. in Purif. de Ord. proc. n. 2.

Digitized by Google

occuper nos pensées, et le recueillement doit être si grand, que l'on ne doit pas même regarder de côté et d'autre; 3.° suivre la procession jusqu'au bout; 4.° se joindre aux prières de l'Eglise pendant la procession, chanter ou réciter ces mêmes prières, et si on ne les sait pas, s'y unir de cœur, et prier en particulier.

Les Croix et les bannières des Saints qu'on voit à la tête des processions, sont pour les vrais Fidèles un grand sujet de joie. Sous ces glorieux étendards, ils forment un petit corps d'armée qui est formidable au démon, et qui acquiert en quelque manière un droit aux grâces de Dieu, s'ils s'y comportent comme il convient à la milice de Jésus-Christ.

Enfin les processions doivent nous faire penser que nous sommes voyageurs sur la terre; que le ciel est notre patrie; que nous avons besoin de J. C. pour y tendre et y arriver : il est la voie, la vérité et la vie; la voie par où l'on marche, la vérité où l'on tend, et la vie où l'on demeure éternellement. *Amen.*

Digitized by Google

CXLIII. DISCOURS.

DES ORNEMENS SACERDOTAUX, DES CIERGES ET DE L'INCONVÉNIENT DE CÉLÉBRER LE SERVICE DIVIN EN LANGUE VULGAIRE.

Astitit regina à dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate.

La reine est à votre droite, ayant un habit enrichi d'or, orné d'une admirable variété.

Ps. 44. v. 10.

C'EST de l'Eglise comme épouse de J. C. que nous devons entendre ces paroles : *La reine est à votre droite, ayant un habit enrichi d'or, orné d'une admirable variété;* et nous voyons dans les ornemens sacerdotaux, dont ses Ministres sont obligés de se revêtir pour la célébration du plus auguste de nos Mystères, l'accomplissement de cette parole du Prophète. Ainsi, M. F., avant de vous expliquer, dans les instructions suivantes, les principales prières et cérémonies de la Messe, pour ne rien omettre sur une matière si importante, j'ai cru devoir vous entretenir aujourd'hui des habits particuliers dont le Prêtre se sert à l'autel, et des cierges qu'on allume avant de commencer la Messe; car ces cérémonies religieuses annoncent aux assistans quelque chose de grand et d'auguste, et il n'est pas permis à un Chrétien d'en être spectateur pendant toute sa vie, sans en comprendre ni le sens, ni le motif, ni la fin.

En effet, M. F., les cérémonies de l'Eglise, comme

Digitized by Google

vous aurez lieu de le remarquer souvent dans la suite, sont autant de signes qui peuvent exprimer les pensées plus vivement que les paroles, et qui ne sont établies que pour nous édifier, nous instruire et réveiller notre attention. D'ailleurs, l'Ecriture-Sainte nous apprend que Dieu y attache des grâces particulières; que Moïse prie les mains élevées vers le ciel; c'étoit une cérémonie, et nous savons (1) que Dieu attachoit la victoire à cette élévation des mains. S. Paul qui avertissoit souvent les Chrétiens qu'ils étoient affranchis des cérémonies de la loi, estimoit si fort celles de l'Eglise, qu'il ne vouloit pas qu'on alléguât des raisons pour les changer ou pour les omettre. Il vouloit qu'on se contentât de dire (2): *Si quelqu'un veut contester, ce n'est pas notre coutume, ni celle de l'Eglise de Dieu.* Il est donc important de s'appliquer à connoître les vraies raisons non-seulement des cérémonies de la Messe, mais encore de toutes celles qui précèdent cette grande action.

Mais, direz-vous, si c'est l'esprit de l'Eglise que les Fidèles entrent dans le sens de toutes ses prières et de ses cérémonies, pourquoi ne célèbre-t-elle pas ses offices dans un langage connu, et emploie-t-elle des paroles que les assistans ne comprennent pas? Tel est le reproche qu'on lui a fait souvent: reproche qui a quelque chose de spécieux en apparence, mais dont je démontrerai l'illusion, après avoir justifié sa conduite au sujet des habits sacerdotaux, et des cierges qu'elle prescrit d'allumer pendant le service divin.

(1) Exod. 17. v. 11. (2) 1. Cor. 11. v. 29.

Digitized by Google

Dans les états et dans les républiques il y a des habits particuliers pour plusieurs cérémonies, pour rendre la justice, pour honorer les sciences, pour les réjouissances et pour le deuil ; et l'on ne peut être surpris que l'Eglise prenne des habits particuliers dans ses cérémonies les plus saintes et les plus augustes? Dieu avoit marqué dans l'ancienne loi quels devoient être les habits sacrés dans les fonctions du ministère; et quoique nous ne soyons pas assujétis à toutes les cérémonies de l'ancienne loi, saint Jérôme infère néanmoins de ce qui est rapporté dans Ezéchiel, touchant le service divin ; que nous ne devons pas entrer dans le Saint des saints, et célébrer les Sacremens du Seigneur avec les habits qui nous servent aux autres usages de la vie. La Religion divine, ajoute ce Père, a un habit pour le ministère et un autre pour l'usage commun. Véritablement les saints Mytères, infiniment grands par eux-mêmes, n'ont besoin d'aucun éclat extérieur; mais les hommes ont souvent besoin de signes extérieurs et sensibles, qui les rappellent intérieurement aux grandeurs invisibles des Mystères. Ils doivent choisir ce qui peut imprimer un plus grand respect. Aussi dès que l'Eglise est devenue riche par les dons des puissans du siècle convertis à la Foi, on a célébré le service divin avec magnificence, parce que tout ce qu'il y a de grand dans le monde vient de Dieu, et doit être consacré à sa gloire. *L'or et l'argent m'appartiennent* (1), dit le Seigneur, en parlant de la gloire du temple du désiré des nations. C'est ce qui fit

(1) Agg. 2, v. 9.

élever

Digitized by Google

élever et orner des temples si magnifiques dès que les Princes embrassèrent ou autorisèrent le Christianisme, et l'on prit alors de riches habits pour les cérémonies sacrées. Nous lisons dans Théodoret, que l'empereur Constantin donna à Macaire, évêque de Jérusalem, une robe tissue d'or, pour s'en servir en donnant le Baptême. On voit dans Optat de Milève, que l'empereur envoya des ornemens aux Eglises, qu'il appelle la maison de Dieu ; et S. Grégoire de Nazianze relève l'éclat des ornemens de tout le Clergé. Enfin l'usage de faire les fonctions saintes avec des habits et des ornemens particuliers, a toujours été observé universellement, jusqu'à ce que les Protestans l'ont aboli en plusieurs lieux ; car ils n'ont pu l'abolir partout, et il s'observe encore en Angleterre par ceux qui suivent la liturgie anglicane.

L'Eglise Catholique, qui fait profession de ne rien changer de ce qu'elle a pratiqué dès le commencement, prescrit à tous les Prêtres de ne jamais célébrer la Messe sans amict, sans aube, sans étole, sans manipule et sans chasuble. 1°. L'*amict* tire son nom d'un mot latin qui signifie *couvrir*. Il fut introduit pour couvrir le col, que les Ecclésiastiques et les Laïques portoient nu anciennement ; il parut plus décent que dans l'Eglise le col fût couvert. On a encore regardé l'amict comme un casque qu'on met sur sa tête, afin que le Prêtre, allant à l'autel, se regardât comme armé contre les attaques du démon, suivant ce que dit S. Paul (1) : *Revêtez-vous des*

(1) Eph. 6. v. 13 et 16.

Digitized by Google

armes de Dieu, et prenez le casque qui est l'espérance du salut. C'est de là qu'a été tirée la prière que nous disons encore en prenant ce voile : *Mettez, Seigneur, le casque de salut à ma tête.*

2.° L'*aube*, ainsi nommée à cause de sa blancheur, étoit un vêtement affecté aux personnes qui tenoient dans la République romaine le rang le plus distingué, et il devint fort commun au Clergé dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques. Les Pères parlent souvent du Clergé revêtu de blanc dans l'Eglise; et l'on trouve cette couleur d'autant plus propre à ceux qui servent à l'autel, où s'immole l'Agneau sans tache, que tous les esprits bienheureux sont représentés revêtus de robes blanches pour marquer leur pureté. C'est dans cette vue que l'Eglise fait demander au Prêtre, en se revêtant de l'aube, qu'il puisse être blanchi dans le sang de l'Agneau, et mériter par-là d'avoir part aux joies célestes.

3.° Ceux qui se sont servis d'habits longs et larges ont toujours pris une *ceinture* pour marcher et pour agir plus commodément : *Prenez votre ceinture*, dit l'Ange à S. Pierre en l'éveillant (1). La ceinture est aussi un avertissement au Prêtre de conserver avec soin la pureté; et l'Eglise veut qu'en la prenant, il demande à Dieu de mettre à ses reins une ceinture de pureté pour conserver la chasteté.

4.° Le *manipule* vient d'un mot latin qui signifie *serviette* ou *mouchoir*, parce qu'anciennement c'étoit un linge dont on se servoit pour essuyer le visage, et qu'on tenoit sur le bras gauche. On en a

(1) Act. 12. v. 8.

Digitized by Google

fait depuis un ornement; et ce n'est plus à présent qu'un mouchoir figuratif, propre à essuyer, non le corps, mais l'esprit et le cœur, pour en bannir la crainte du travail et y faire naître l'amour des bonnes œuvres.

5.° L'*étole* est regardée comme la marque de la puissance attachée au caractère; c'est pourquoi elle est devenue l'ornement des Evêques, des Prêtres et des Diacres; et il a été défendu aux Sous-Diacres et aux ministres inférieurs de la porter. L'Eglise veut qu'en prenant ce vêtement d'honneur, le Prêtre demande à Dieu de lui faire recouvrer l'innocence et l'immortalité dont il avoit orné l'homme en le créant.

6.° La *chasuble* étoit autrefois un grand manteau tout rond, ouvert seulement par le haut pour y passer la tête. Ç'a été, durant les sept premiers siècles, le vêtement ordinaire des hommes qui portoient l'habit long. Le peuple quitta cet habit, et les personnes consacrées à Dieu le retinrent. Les Grecs l'ont conservé sans aucun changement, et les Latins en ont retranché peu à peu tout ce qui empêchoit d'avoir les bras libres; car autrefois il falloit nécessairement retrousser et soulever la chasuble du Prêtre, quand il encensoit, et quand il levoit la sainte hostie et le calice; ce qu'on fait encore à présent sans besoin et par pure coutume. On regardoit alors la chasuble qui couvroit tout le corps, comme un vêtement propre à représenter le joug de J. C.; et présentement, elle le représente merveilleusement par la Croix qu'on y met.

Outre les ornemens du Prêtre, aux Messes solennelles, *la tunique* des Sous-Diacres et *la dalmatique*

Digitized by Google

des Diacres sont aussi des ornemens sacrés, qui marquent la sainte joie avec laquelle les Ministres du Seigneur doivent servir à l'autel. Les *chappes* étoient anciennement des manteaux qu'on portoit en temps de pluie dans les processions, et l'*orfroi* qui est derrière étoit un chaperon pour couvrir la tête. On a fait ensuite ces manteaux d'une étoffe plus précieuse, et on s'en est servi dans l'Eglise comme d'un ornement pour les offices solennels.

L'Eglise se sert, dans ses habits sacrés, tantôt d'une couleur, tantôt d'une autre, pour représenter par ces couleurs les mystères qu'on honore, ou les Fêtes qu'on célèbre.

Ainsi on se sert de la couleur blanche pour les mystères glorieux de Jésus-Christ et pour les Fêtes des Vierges; de la couleur rouge, pour les Martyrs; de la violette, pour les jours de pénitence; de la noire, pour le service des morts; et de la verte, pour les Dimanches et les autres jours ordinaires. Il y a sur cela dans quelques Eglises des usages différens, comme sur toutes les autres choses qui ne sont que de discipline ecclésiastique et d'un usage arbitraire.

Au reste, tout cet appareil montre le soin qu'il faut prendre de ne paroître devant le Seigneur, qu'après s'être paré intérieurement de toutes sortes de vertus; car les ornemens extérieurs ne doivent être qu'un signe sensible des vertus dont l'ame doit être intérieurement ornée. C'est là l'impression que doit faire dans l'esprit des Fidèles le Prêtre revêtu des ornemens sacerdotaux, lorsqu'il va de la sacristie à l'autel. Ils doivent aussi apprendre par-là qu'il faut

Digitized by Google

venir à la Messe avec une propreté et une décence qui marque le soin qu'on doit avoir de se préparer intérieurement, se souvenant de ce que Dieu dit à Moïse par rapport au peuple qui devoit s'approcher du mont Sinaï, et être témoin de quelque signe de la puissance divine : *Purifiez-le et sanctifiez-le aujourd'hui et demain ; qu'ils lavent leurs vêtemens et qu'ils se préparent* (1).

Durant les premiers siècles de l'Eglise, les Chrétiens qui s'assembloient le Dimanche avant le jour, et qui souvent, à cause des persécutions, étoient contraints de se réfugier dans des lieux obscurs, se trouvoient obligés d'allumer des cierges ou des lampes pour être éclairés ; quelquefois même, selon la coutume des Juifs, ils en redoubloient le nombre pour une plus grande marque de joie. S. Luc dit (2) qu'il y avoit un grand nombre de lampes dans l'endroit où S. Paul fit un long discours le premier jour de la semaine, qui a été appelé par S. Jean (3), *le jour du Seigneur*, *le Dimanche*. De là vint l'usage non-seulement d'allumer aux offices de la nuit quelques cierges, lorsqu'ils sont nécessaires pour lire, mais encore d'en allumer un grand nombre pour relever la solennité des grandes Fêtes. Vers l'an 230, Dieu fit un miracle pour ne pas priver l'Eglise de Jérusalem de la joie des illuminations ; car, comme le rapporte Eusèbe, l'huile ayant manqué, le saint évêque Narcisse fit tirer de l'eau d'un puits voisin pour mettre dans toutes les lampes, qui brûlèrent mieux

(1) Exod. 19. v. 10.
(2) Act. 20. v. 8.
(3) Apoc. 1. v. 10.

Digitized by Google

que si elles avoient été remplies de la meilleure huile. Le même Eusèbe nous apprend que la nuit de Pâques, outre les illuminations des Eglises, l'empereur Constantin faisoit allumer dans toutes les rues de la ville de grands cierges et toutes sortes de lampes, qui rendoient cette nuit plus brillante que le jour le plus clair. Ce sont les Eglises d'Orient qui ont commencé d'allumer des cierges en plein jour pendant la Messe; et il y a lieu de croire que ces Eglises ont tiré cet usage des Juifs, car les Juifs ont fait et font encore à présent brûler continuellement une lampe devant le livre de la loi de Moïse; et il convenoit bien mieux que l'Evangile, annoncé solennellement, fût précédé par des lumières qui marquassent le respect dû au saint livre qui porte la lumière dans les obscurités de l'ancienne loi. Ce qui s'étoit observé dans les Eglises d'Orient et qui s'y pratiquoit, il y a quatorze cents ans, comme nous l'apprenons de S. Jérôme, fut imité par les autres Eglises. On ne se contenta pas d'allumer des cierges pendant l'Evangile, on en alluma bientôt pendant l'action du sacrifice, où J. C., notre vraie lumière, est réellement présent; enfin, on en alluma pendant presque tous les offices, par des raisons mystérieuses; c'est-à-dire, pour faire paroître un signe de joie dans les offices qu'on a voulu rendre plus solennels, et pour faire plus sensiblement connoître au peuple assemblé qu'il devoit penser à J. C. qui est la vraie lumière; et voilà pourquoi un ancien auteur s'exprimoit ainsi: « Nous ne célébrons jamais la Messe sans » lumière, non pour chasser les ténèbres, puisqu'il » est grand jour, mais pour avoir un symbole de la

Digitized by Google

» divine lumière que nous rendons présente à l'au-
» tel par le Sacrement que nous y opérons, sans
» laquelle nous verrions aussi peu en plein midi
» qu'en la plus sombre nuit. » Les cierges allumés nous avertissent donc, qu'étant autrefois dans les ténèbres, nous avons été éclairés en J. C., et que nous devons nous compter comme des enfans de lumière, par des actions de charité, de justice et de vérité.

Nous terminerons, M. F., cette instruction en vous développant les raisons pour lesquelles l'Eglise catholique célèbre ses offices publics en Occident en latin, soit dans un langage inconnu au peuple.

Au commencement du Christianisme l'Eglise a célébré dans chaque pays le service divin dans le langage vulgaire, et elle souhaiteroit encore à présent que tout le monde l'entendît, ce qui produiroit incontestablement beaucoup de bien; mais il n'est pas possible de changer l'ancien langage qui a cessé depuis long-temps d'être vulgaire, à cause des grands inconvéniens qui en résulteroient nécessairement, et il en arriveroit plus de mal que de bien. D'abord, quoique la langue latine ne soit pas la langue vulgaire de tous les peuples d'Occident, c'est cependant celle de toutes qui est le plus universellement entendue dans l'Europe, et celle, par conséquent, dont on peut se servir avec moins d'inconvénient.

Rien n'égale sa dignité. Elle fut parlée, dit M. le Comte de Maistre (*du Pape*), par le *peuple roi*, qui lui imprima ce caractère de grandeur unique dans l'histoire, et que les langues même les

Digitized by Google

plus parfaites n'ont jamais pu saisir. C'est la langue des conquérans romains et celle des missionnaires de l'Eglise romaine : les premiers ne l'ont portée que jusqu'à l'Euphrate, l'Eglise romaine l'a fait entendre aux Indes, au Japon et à la Chine. C'est la langue de la civilisation, c'est encore la langue de la science.

En vain les Protestans répèteront-ils éternellement leur objection vulgaire, *d'une langue inconnue au peuple ;* en vain Neker (*de l'importance des opinions religieuses*) dira-t-il *qu'il est enfin temps de demander à l'Eglise romaine pourquoi elle s'obstine à se servir d'une langue inconnue ;* etc. Il est enfin temps, au contraire, de ne plus lui en parler, ou de ne lui en parler que pour admirer et reconnoître sa profonde sagesse. Quelle idée plus sublime que celle d'une langue universelle pour l'Eglise universelle ! D'un pôle à l'autre, le Catholique qui entre dans une Eglise de son rit, est chez lui, et rien n'est étranger à ses yeux. En arrivant, il entend ce qu'il entendit toute sa vie ; il peut mêler sa voix à celle de ses frères ; il les comprend, il en est compris.

La fraternité qui résulte d'une langue commune est un lien mystérieux d'une force immense. Dans le IX. siècle, le Pape Jean VIII. accorda aux Slaves la permission de célébrer le service divin dans leur langue ; ce qui est d'autant plus étonnant, que ce même Pape (lettre 195) reconnoît les inconvéniens de cette tolérance. Grégoire VII. retira cette permission ; mais ce fut trop tard à l'égard des Russes. Si la langue latine eût été introduite chez

Digitized by Google

eux, jamais les illustres Slaves, parens de Rome par la langue, n'eussent été jetés dans les bras de ces Grecs dégradés du Bas-Empire, dont l'histoire fait véritablement pitié.

Une observation importante est que, si l'on introduisoit le langage vulgaire dans chaque pays pour les prières publiques, ces prières seroient sujettes à de continuels changemens, parce que les langues vivantes changent sans cesse, et que le langage d'un peuple n'est plus le même au bout de cent ans. D'ailleurs, dans ces changemens continuels, il pourroit se glisser insensiblement des variations essentielles dans les dogmes de la Foi, dont on trouve le dépôt dans les prières publiques de l'Eglise.

D'un autre côté, il faudroit célébrer le service divin dans trois ou quatre langues différentes dans un même état, et en chacun de ces pays faire des changemens à proportion que ces langues changeroient : en France, par exemple, dans la Basse-Bretagne, en Alsace, en Béarn, dans plusieurs lieux du Languedoc et de la Provence, le français n'est pas entendu du simple peuple. De là il s'ensuivroit que ceux qui vont d'un pays à un autre n'entendroient rien au service public de l'Eglise; qu'il faudroit être occupé sans cesse à faire des changemens, lesquels même ne remédieroient pas à l'inconvénient de parler un langage inconnu, puisque tous les étrangers n'y entendroient rien, que les Prêtres ne pourroient presque jamais dire la Messe quand ils se trouveroient dans un pays dont ils ne sauroient pas la langue vulgaire.

Digitized by Google

de ceux qui font leur prétendu service divin en langue vulgaire, vous estimer très-heureux, et rendre de continuelles actions de grâces au Seigneur, de ce qu'il vous a séparés de toutes les sectes où la pureté de sa doctrine n'est plus connue, et de ce qu'il vous a faits enfans de cette Eglise apostolique, hors de laquelle il n'y a point de salut, et dans laquelle, au contraire, vous pouvez trouver les vrais moyens de servir Dieu sur la terre, et de le bénir à jamais dans le ciel. *Amen.*

CXLIV. DISCOURS.

DE LA MANIÈRE D'ENTENDRE LA MESSE, DE LA PRÉPARATION PUBLIQUE AU BAS DE L'AUTEL, ET DES ENCENSEMENS.

Fide plurimam hostiam Abel quàm Cain obtulit Deo.

Abel a offert par la Foi, des hosties plus agréables à Dieu, que Caïn.

HEBR. 11. v. 4.

La lettre seule de la loi, séparée de l'esprit, cause la mort à celui qui la pratique : l'Ecriture, M. F., nous en offre un exemple frappant dans la personne de Caïn, et l'expérience nous confirme cette vérité dans la conduite du plus grand nombre des Chrétiens qui assistent au sacrifice de nos autels.

Le premier des homicides ne manquoit point d'offrir le sacrifice indiqué par la loi naturelle ; il présentoit ce qui lui étoit désigné comme la matière

Digitized by Google

de ses holocaustes; il offroit les plus beaux fruits des arbres qu'il cultivoit, et s'acquittoit à l'extérieur de l'hommage qu'il devoit à son créateur. A le considérer dans ce religieux exercice, qui ne l'eût envisagé comme un fidèle adorateur ? mais son cœur déroboit à son sacrifice toute sa valeur et tout son prix, parce qu'il n'étoit pas droit devant Dieu, et que, comme Abel son frère, il ne marchoit pas dans l'innocence et dans la simplicité.

Aux heures du sacrifice, nos temples sont pleins de pécheurs qui lui ressemblent ; on ne leur reproche pas toujours de négliger le devoir que l'Eglise leur impose, de s'y rendre au moment de l'oblation ; et quoique le plus grand nombre ajoute une indévotion sensible à une négligence affectée, plusieurs y conservent le maintien ; de vrais adorateurs mais la Foi, une Foi pure et éclairée, une Foi vive et agissante, une Foi ferme et éprouvée, anime-t-elle leurs démarches, sanctifie-t-elle leur offrande, consacre-t-elle leur oblation ? Cet esprit de préparation qui doit disposer l'ame à la prière, précède-t-il l'acte le plus saint comme le plus redoutable de tous ceux que la Religion nous prescrit ? Il est bien difficile de le supposer dans la plupart, puisque, parmi ceux même qui se font un devoir de s'unir en esprit au sacrifice de la Messe, il en est beaucoup qui ignorent et la méthode de l'entendre comme il faut, et en quoi consiste la préparation qu'il faut apporter à cette sainte action. Fasse le ciel qu'ils s'appliquent aujourd'hui à cette étude importante !

La Messe est le sacrifice du peuple aussi bien que le sacrifice du Prêtre. Il faut donc que le peuple ait

Digitized by Google

la même vue en y assistant et en l'offrant par les mains du Prêtre, que le Prêtre lui-même. Nous avons vu précédemment que l'Eglise offre le saint sacrifice pour quatre fins : pour honorer Dieu et lui rendre le culte souverain qui lui est dû; pour le remercier de tous ses bienfaits; pour lui demander pardon des péchés; pour obtenir toutes les grâces nécessaires aux Fidèles vivans et morts; et l'Eglise de la terre s'unit à celle du ciel pour faire toutes ces choses avec J. C. et par J. C. : ceux qui assistent à la Messe doivent donc avoir toutes ces intentions. Je conviens, à la vérité, que pourvu qu'on assiste à la Messe avec respect, avec confiance, avec Foi, et qu'on ait une intention générale de s'unir au Prêtre; d'offrir par ses mains le saint sacrifice pour toutes les fins pour lesquelles l'Eglise l'offre; de demander à Dieu, par J. C., en général tout ce que le Prêtre demande à l'autel, cela est, absolument parlant, suffisant. Quand on a cette disposition et cette intention, toutes les prières faites avec Foi sont bonnes et utiles et on assiste avec fruit à la Messe. Mais il est beaucoup mieux et plus conforme à l'esprit de l'Eglise, de suivre intérieurement le Prêtre dans toutes les actions et les prières qu'il fait; de s'unir à lui non-seulement en général, mais encore en particulier, dans chacune de ses instructions, de ses prières, de ses cérémonies. Par ce moyen on entre mieux dans l'esprit du sacrifice, des prières et des cérémonies de la Messe; car tout y est commun entre le Prêtre et le peuple; le peuple fait sa confession avec le Prêtre; le peuple chante l'*Introït*, *le Kyrie*, *le Gloria*, *le Graduel*, *le Credo*, *l'Offertoire*,

Digitized by Google

le Sanctus, l'Agnus Dei, l'Action de grâces après la Communion; le peuple répond *Amen* à toutes les prières du Prêtre, ce qui suppose qu'il y est attentif. L'Epître et l'Evangile ne sont lus que pour l'instruction du peuple, qui se tient debout pendant l'Evangile pour marquer son attention. Enfin, dans l'action du sacrifice, il paroît, par les prières même du sacrifice, que le peuple fait presque tout conjointement avec le Prêtre, et qu'il l'offre avec lui; c'est pour cela que le Prêtre élève sa voix en finissant le Canon et les autres prières qu'il dit à voix basse, afin que le peuple, en répondant *Amen*, témoigne publiquement qu'il s'est uni à toutes ses prières. Ce n'est donc pas entrer pleinement dans l'esprit du sacrifice, que de ne pas suivre en tout le Prêtre, si on le peut; et il n'y a que les plus simples et les ignorans qui doivent se contenter de s'unir en général aux intentions de l'Eglise.

D'abord le sacrifice de la Messe est si grand, si auguste, la victime qu'on y offre est si pure et si sainte, qu'on y a toujours apporté de grandes préparations; quelque sainte que soit celle que le Prêtre a faite en particulier, avant que de se revêtir des habits sacerdotaux, il va reconnoître au pied de l'autel qu'il est rempli de misères, et qu'il a besoin d'un secours tout particulier de Dieu pour offrir une hostie aussi divine que celle du corps adorable de J. C. C'est avec de tels sentimens qu'il se tient au bas de l'autel, et qu'il s'y prépare pour demander la grâce d'y monter saintement. Le peuple chrétien, qui ordinairement ne se prépare pas en particulier avant de venir à la Messe, doit avoir extrêmement à cœur de

Digitized by Google

se trouver au commencement de cette préparation publique qui lui est commune avec le Prêtre, et qui est si propre à lui attirer des grâces pour participer au fruit du sacrifice. Le Prêtre commence la Messe la tête découverte, parce que l'ancien usage de l'Eglise est que les hommes prient la tête nue, ainsi que S. Paul (1) l'a recommandé. Il fait ensuite le signe de le Croix, comme il convient à tous les Chrétiens de le faire au commencement de toutes les grandes actions, pour invoquer par la Croix le secours de Dieu dans tous leurs besoins. Ce signe se fait au nom du Père, et du Fils, et du S. Esprit. *Au nom du Père*, qui nous a envoyé son Fils pour être sacrifié, et qui nous donne droit de l'offrir en qualité de ses ministres, et ne faisant qu'un même Prêtre avec lui; *au nom du Fils*, qui s'est donné pour être immolé, et nous a associés à son sacerdoce; *au nom du S. Esprit*, par lequel il s'est offert; par la vertu, par la sainteté duquel nous avons droit à cette sainte victime. *Au nom du Père*, en l'autorité de qui nous sacrifions son Fils; *au nom du Fils*, en la personne de qui nous le sacrifions; *au nom du Saint-Esprit*, par la vertu de qui nous jouissons de ce privilége. *Au nom du Père*, à qui nous offrons le sacrifice; *au nom du Fils*, que nous offrons en sacrifice; *au nom du Saint-Esprit*, par qui nous offrons le sacrifice.

Après que le Prêtre a fait le signe de la Croix, il récite alternativement avec le peuple (que le clerc ou le ministre qui sert la Messe représente), le

(1) 1. Cor. 11. v. 7.

Psaume

Digitized by Google

Psaume XLII, pour s'exciter mutuellement à approcher avec confiance et avec joie du saint autel où le sacrifice doit être offert. Ce Psaume a été composé par David, lorsque persécuté par Saül, et obligé de vivre dans l'exil, il s'animoit par l'espérance de revenir un jour à Jérusalem, et de se présenter à Dieu devant son autel pour lui offrir des sacrifices. L'application est aisée à faire, elle est naturelle. Nous sommes exilés du ciel qui est notre patrie; nous devons nous animer et nous consoler par l'espérance d'y arriver : l'autel est la figure du ciel, il faut s'en approcher avec confiance et avec une sainte joie. Le Prêtre commence par un verset de ce Psaume qu'il répète encore à la fin : *Introïbo ad altare Dei*, je m'approcherai de l'autel de Dieu; le peuple répond : du Dieu qui remplit ma jeunesse d'une sainte joie : *Ad Deum qui lætificat juventutem meam.* Il dit ensuite alternativement avec le peuple le Psaume entier : *Judica me, Deus*, parce que, comme je l'ai déjà dit, le peuple aussi bien que le Prêtre doit s'exciter à approcher avec des sentimens de Foi, de confiance et de joie du S. autel pour offrir le sacrifice par les mains du Prêtre. Ainsi l'esprit de l'Eglise est que les assistans récitent secrètement le Psaume aussi bien que le Prêtre. On ne le dit pas aux Messes de morts et pendant la quinzaine de la Passion, parce que dans ces circonstances l'Eglise s'abstient, dans son service public, de tout ce qui ressent la joie, et que ce Psaume, comme nous l'avons déjà dit, est un Cantique de joie.

Après la récitation du Psaume XLII, le Prêtre et le peuple font à Dieu leur confession générale,

Digitized by Google

pour demander à Dieu miséricorde le peuple par les prières du Prêtre, le Prêtre par les prières du peuple. Cette confession est d'autant plus nécessaire pour préparer au sacrifice de la loi nouvelle, que Dieu l'avoit exigé même pour tous les sacrifices de l'ancienne alliance. Lorsque le Grand-Prêtre offroit le bouc émissaire pour les péchés de tout le peuple, il faisoit en même temps la confession générale : *Il offrira le bouc vivant*, dit le texte sacré (1), *et lui ayant mis les deux mains sur la tête, il confessera toutes les iniquités des enfans d'Israël, toutes leurs offenses et tous leurs péchés.* Les particuliers qui offroient des sacrifices, faisoient aussi leur confession particulière, comme il est dit dans le Lévitique. Toutes les Liturgies anciennes supposent la confession.

Quand on la fait au bas de l'autel, on dit qu'on se confesse à Dieu, à la sainte Vierge, à S. Michel, aux Saints et au Prêtre, qui est le Père spirituel de l'assemblée, pour témoigner qu'on reconnoît, en présence de Dieu, des Anges et des Saints, et à la face de toute l'Eglise, du ciel et de la terre, qu'on est coupable de beaucoup de péchés. On fait cette confession à Dieu qui est offensé, et aux Saints qui doivent juger le monde à la fin des siècles avec J. C., et qui s'intéressent tous dans les offenses qu'on fait contre Dieu. On invite l'Eglise du ciel et celle de la terre à demander à Dieu miséricorde pour nous, et entre tous les Saints on nomme ceux que l'Eglise regarde comme ses principaux protecteurs auprès

(1) Levit. 16. v. 21.

Digitized by Google

de J. C. On se frappe la poitrine en faisant la confession générale, pour imiter l'action du Publicain, qui obtint miséricorde en reconnoissant qu'il étoit pécheur, et se frappant alors la poitrine en signe de componction.

Après la confession générale, le Prêtre fait alternativement avec le peuple des prières tirées de l'Ecriture-Sainte pour demander à Dieu la rémission des péchés, et la grâce d'être assez purifié pour offrir dignement le S. sacrifice; il monte ensuite à l'autel, en priant à voix basse, et demandant toujours d'être purifié des moindres souillures, et il invoque spécialement les Saints dont les reliques sont sous l'autel. Le peuple qui assiste à la Messe ne sauroit rien faire de mieux que de dire en secret les mêmes prières en même temps que le Prêtre; c'est l'esprit de l'Eglise, et c'est pour cela que le Prêtre, avant de les réciter tout bas, dit d'un ton plus élevé: *Oremus*, c'est-à-dire, *prions*, afin d'exciter le peuple à prier comme lui et avec lui.

Ces paroles, *Dominus vobiscum*, c'est-à-dire, le Seigneur soit avec vous, sont en plusieurs endroits de l'ancien Testament (1); et ces autres, *et cum spiritu tuo*, paroissent tirées de S. Paul qui fait ce souhait à Timothée : *Que N. S. J. C. soit avec votre esprit* : or, avant toutes les oraisons, le Prêtre et le peuple ont toujours soin de se souhaiter mutuellement que le Seigneur remplisse leur esprit, parce que c'est l'Esprit-Saint qui prie en nous. Quand le Prêtre est monté à l'autel, il le baise au milieu, et

(1) Ruth. Jud. etc.

Digitized by Google

il fait la même chose toutes les fois qu'il le quitte ou qu'il revient, pour marquer par ce salut son respect et son amour. Ainsi le Prêtre baise l'autel comme le lieu où notre Sauveur s'immole. Qu'est-ce que l'autel, dit Optat de Milève, si ce n'est le siége du corps et du sang de J. C. ? Et selon saint Ambroise, qu'est-ce que l'autel, si ce n'est la forme ou la figure du corps de J. C., sur lequel il s'immole et s'offre en sacrifice comme il s'est offert dans son corps.

Pendant les encensemens aux Messes solennelles, il faut élever son cœur à Dieu, et redoubler la ferveur de ses prières.

L'usage de l'encens est très-ancien dans le service public de l'Eglise : à la vérité pendant les trois premiers siècles on ne s'en est pas servi, parce qu'il étoit alors trop profané à l'égard des idoles, pour l'employer dans le culte du vrai Dieu; mais, dès que les assemblées des Fidèles ne furent plus environnées de tant de parfums idolâtres l'Eglise a employé l'encens dans ses solennités. Nous en voyons l'usage établi, dès le quatrième siècle, par les témoignages constans des Canons apostoliques (1), de S. Ephrem, de S. Ambroise, des Liturgies de S. Basile, de saint Chrysotôme, de S. Denis; de l'Eglise grecque il a passé à l'Eglise latine, et a été reçu universellement dans toutes les Eglises. Quel est le principe et la cause de l'usage de l'encens dans les assemblées chrétiennes ? Est-ce simplement pour en chasser les mauvaises odeurs, comme il a été avancé dans ces

(1) Can. 4. Ambr. lib. 1, in 1. Luc.

Digitized by Google

derniers temps? L'encens auroit été nécessaire dans ces temps de persécutions, où l'on s'assembloit dans des caves et des lieux souterrains; mais non, l'usage de l'encens ne commence que depuis la paix de l'Eglise, lorsqu'il auroit été inutile, les Eglises étant spacieuses, magnifiques, bien aérées et sans vitres; les poutres, la charpente et la boiserie étant de bois de cèdre, comme le dit Eusèbe de l'Eglise de Tyr. L'Eglise a donc eu des vues plus relevées, des vues spirituelles et mystérieuses. Cet encens ne peut donc être qu'un symbole, qu'un signe employé par l'Eglise, pour nous représenter des vérités importantes, des dispositions essentielles, qui doivent en être nous, et qui sont exprimées par cette cérémonie religieuse.

Or, qu'est-ce que l'antiquité nous apprend? 1.° L'encens est béni pour nous faire entendre que rien de profane ne doit être admis au culte du Seigneur, et que nous-mêmes nous sommes indignes d'y participer, si nous n'avons pas soin d'attirer sur nous, par la prière, les bénédictions qui peuvent nous rendre dignes de l'honorer. 2.° L'encens est offert à Dieu pour lui rendre nos hommages comme à notre Souverain, et pour lui témoigner le désir que nous avons que nos prières s'élèvent jusqu'à son trône, comme un encens d'agréable odeur. En brûlant de l'encens sur l'autel, nous marquons donc que dans le lieu saint les créatures doivent être employées et consumées pour son service et pour sa gloire. De là vient qu'autrefois les Chrétiens disoient aux encensemens cette prière que le Prêtre y dit encore à présent: *Que le Seigneur allume en nous le feu de son amour et la*

Digitized by Google

flamme de l'éternelle charité. 3.° L'encens a toujours été pris pour une vive expression des prières que nous adressons à Dieu, et du désir que nous avons qu'elles s'élèvent vers lui comme ce doux parfum s'élève en haut ; on l'a donc regardé comme une image de nos dispositions intérieures et de nos prières, et c'est ce qu'exprime le Prêtre en disant pendant l'encensement (1) : *Dirigatur, Domine, oratio mea sicut incensum in conspectu tuo* ; que ma prière, Seigneur, s'élève vers vous comme cet encens. Il n'étoit pas possible de trouver un symbole qui pût mieux nous marquer quelles doivent être nos prières : l'encens ne s'élève en haut que par l'activité que le feu lui donne; et nos prières, qui ne sont réellement que les désirs de notre cœur, ne peuvent aller jusqu'à Dieu, qu'étant animées par le feu de l'amour divin. Ce qui s'élève de l'encens est de bonne odeur, et nous devons demander à Dieu qu'il prépare de telle manière notre cœur, qu'il ne s'en élève rien qu'il ne reçoive agréablement. Mais si l'encens signifie nos prières, il marque encore plus expressément celles des Saints, puisqu'elles ne sont représentées dans l'Ecriture que comme un parfum qui est offert à Dieu : *Les vieillards étoient prosternés devant l'Agneau,* dit le texte sacré, *ayant chacun des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des Saints* (2).

Cela supposé, on encense d'abord l'autel aux offices solennels, parce que l'autel représente J. C. : on encense ensuite les croix et les images, et ces encen-

(1) Ps. 2. v. 140. (2) Apoc. 5. v. 8.

Digitized by Google

semens se rapportent aux originaux, c'est-à-dire, à J. C. et aux Saints. On encense le livre des Evangiles, pour témoigner par-là le respect que nous avons pour la parole de Dieu, et la bonne odeur qui est répandue, comme dit S. Paul, (1) par tous ceux qui pratiquent cette parole. On encense les offrandes qu'on fait à Dieu, pour le supplier de les recevoir comme un encens d'agréable odeur. Enfin on encense les Fidèles même, et dans certaines églises les personnes constituées en dignité, pour les avertir de s'élever à Dieu par la ferveur de leurs prières, de se consumer pour son service comme l'encens, et de répandre partout la bonne odeur de J. C. Qu'ils prennent garde au reste que cet honneur est relatif, et doit remonter à celui qui mérite seul l'honneur, l'empire et la gloire. Malheur à qui oseroit se l'attribuer comme en étant la fin dernière !

Les encensemens se font dans les temps auxquels les Fidèles doivent renouveler l'attention et la ferveur de leurs prières : à la Messe, après l'offertoire, qui est le commencement du sacrifice, et aux Vêpres solennelles, pendant le cantique du *Magnificat*, qui précède immédiatement la prière qu'on nomme *collecte*, prière par laquelle l'Eglise offre à Dieu les vœux et les besoins de tous les Fidèles avant de terminer l'office.

On encense encore les reliques des Saints, les corps morts et les tombeaux des Fidèles. On encense les reliques, c'est-à-dire, les précieux restes des corps des Saints, pour témoigner que la bonne odeur

(1) 2. Cor. 2. v. 15.

Digitized by Google

de J. C. s'est répandue par eux pendant la vie, et se répand encore après leur mort. Dieu a fait connoître par des miracles sensibles, dès le commencement de l'Eglise, que les corps des Saints sont un parfum de très-bonne odeur. C'est par un de ces miracles que, du milieu d'un grand feu, le corps de S. Polycarpe, martyr, évêque de Smyrne, disciple de l'apôtre S. Jean, répandit une très-agréable odeur, comme l'encens le plus précieux, qui fut sentie par tous ceux qui étoient présens au lieu du martyre. On encense les corps morts des Fidèles, pour témoigner que leur mémoire est en bonne odeur dans l'Eglise, et que l'Eglise offre pour eux, aussi bien que pour les vivans, l'encens de ses prières.

C'est ainsi, M. F., que l'Eglise, par ses cérémonies toutes saintes et toutes mystérieuses, a en vue d'élever notre esprit à Dieu par des choses sensibles et extérieures, parce qu'étant composés de corps et d'ame nous avons besoin de quelque chose de sensible pour nous élever aux choses spirituelles; mais quel malheur si nous assistions à ces cérémonies sans en pénétrer le sens, sans être instruits de la fin pour laquelle elles ont été instituées! C'est pour prévenir, ou plutôt pour faire cesser un si grand mal que j'ai formé le dessein de vous expliquer, dans les instructions suivantes, ce qui concerne toutes les autres cérémonies de la Messe. Pour la conclusion de celle-ci, vous devez vous ressouvenir combien doit être grande votre préparation pour assister au redoutable sacrifice, et que cette préparation consiste principalement à unir votre intention à celle du Prêtre, et à vous purifier par une confession générale

Digitized by Google

de tous vos péchés : si vous venez à la Messe dans ces sentimens de piété, de Foi et de componction, elle sera pour vous une source de grâces et de bénédictions pour le temps et pour l'éternité bienheureuse. *Amen.*

CXLV. DISCOURS.

DE L'INTROÏT DE LA MESSE JUSQU'A L'ÉVANGILE.

Miserere meî, Domine, quoniam infirmus sum.

Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis accablé sous le poids de mes infirmités.

Ps. 6. v. 2.

Ces paroles, ayez pitié, *miserere*, sont fréquemment employées dans l'Ecriture, et c'est le sentiment le plus naturel à l'homme qui connoît sa misère et la miséricorde de Dieu. L'Eglise s'en sert souvent dans ses prières : c'est une des premières qu'elle adresse à Dieu avant d'offrir le sacrifice ; et ce langage est devenu si familier, qu'il n'est personne qui, au moindre danger, à la moindre affliction, ne s'écrie naturellement : Seigneur, ayez pitié de moi ; mais c'est prononcer ces paroles sans utilité et sans fruit, que de les dire sans être pénétré d'aucun des sentimens qui doivent les accompagner. Dieu le déclare par la bouche d'un de ses Prophètes : Sur qui jetterai-je un regard de compassion et de miséricorde (1) : *Ad quem respiciam* ? Sur celui-là

(1) Is. 66. v. 2.

Digitized by Google

seul qui, connoissant sa misère, se croira véritablement pauvre sans mon secours : *Pauperculum*; sur celui qui, à la vue de ses fautes, sera couvert de confusion, aura le cœur brisé de douleur : *Contritum corde;* sur celui qui, attentif à méditer mes jugemens et mes justices, se pénétrera de la crainte salutaire que doit lui inspirer ma parole : *Trementem sermones meos.* Que nous dira notre cœur si nous l'interrogeons sur les dispositions qui jusqu'à présent ont accompagné cette prière? Nous avons souvent dit avec le Prêtre, souvent chanté avec l'Eglise : Seigneur, ayez pitié de nous : *Kyrie, eleison; Christe, eleison;* mais peu attentifs au sens de ces paroles, nous avons peut-être récité avec froideur la prière la plus propre à nous inspirer des sentimens de componction et de douleur.

Instruisons-nous, M. F., de l'ancienneté de cette prière, des motifs pour lesquels l'Eglise nous la fait réciter. Cette partie de la Messe demande de votre part un renouvellement d'attention; elle est spécialement composée de l'*Introït*, du *Kyrie*, *eleison*, du *Gloria*, de la *Collecte*, de l'*Epître* et du *Graduel.* Je ne dirai qu'un mot sur l'*Introït*, ou entrée du Prêtre à l'autel.

On appelle *Introït* le commencement de la Messe, c'est-à-dire, entrée, parce qu'on chante l'Introït lorsque le Prêtre monte à l'autel. C'est donc là l'entrée du Prêtre et du peuple, et l'introduction aux prières de la Messe. Les prières qui précèdent ne sont qu'une préparation, comme nous l'avons dit. L'introït est ordinairement composé de deux ou trois versets des Psaumes ou d'autres endroits de l'Ecri-

Digitized by Google

ture, afin d'attirer l'Esprit-Saint de grâces et de prières qui est si nécessaire à la Messe. Il faut aussi remplir de saintes pensées l'esprit et le cœur des Fidèles, pour les disposer à la célébration des divins mystères. On dit le *gloria Patri* à l'Introït, parce que la Messe ne peut mieux commencer que par la louange de la sainte Trinité, à qui le saint sacrifice doit être offert.

Ces mots, *Kyrie, eleison, Christe, eleison*, sont des mots grecs qui signifient : Seigneur, ayez pitié de nous; Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

C'est un usage très-ancien, dont on ne sait pas le commencement, de réciter cette prière en grec et non pas en latin. De même l'Eglise, dans les prières de la Messe, se sert aussi, par un usage qui vient des Apôtres, de quelques mots hébreux, comme *amen*, qui veut dire *ainsi soit-il*; *alleluia*, qui veut dire *louez Dieu*; *hosanna*, qui signifie *gloire à Dieu*, et *Sabaoth*, qui veut dire *le Dieu des armées*. L'église se sert de ces mots grecs et hébreux pour faire voir l'union de toute l'Eglise, nonobstant la diversité des langues. On dit neuf fois *Kyrie, eleison* ou *Christe, eleison*, pour imiter le chant des Anges qui composent neuf chœurs, et l'on adresse cette prière trois fois au Père, trois fois au Fils, et trois fois au S. Esprit, pour adorer également les trois personnes de la sainte Trinité.

Cette prière *Kyrie, eleison*, Seigneur, ayez pitié de nous, qui est le commencement des supplications de la Messe, est la plus ancienne, la plus commune parmi les nations, et la plus répétée dans

Digitized by Google

l'Evangile. Tous les Chrétiens doivent avoir un saint empressement d'unir leurs voix, pour dire à Dieu avec les plus vifs sentimens d'un cœur contrit : Seigneur, nous ne saurions jamais vous dire assez souvent : Ayez pitié de nous, à cause de la multitude de nos péchés, et de la grande miséricorde que nous attendons de votre bonté. Nous vous demandons cette grâce avec les cris de l'aveugle de Jéricho, avec la persévérance de la Cananéenne, avec l'humilité des dix lépreux, avec l'empressement des autres personnes que vous avez daigné écouter, quand elles ont persisté à crier : Seigneur, ayez pitié de nous : *Kyrie, eleison.*

Le *gloria in excelsis* est une hymne dont le commencement a été composé par les Anges, et appris par eux aux hommes ; le reste a été ajouté par l'Eglise. Les Grecs l'appellent la grande *doxologie*, pour la distinguer de la petite qui est *le gloria Patri.* Les premiers Fidèles la récitoient dans les prières publiques et particulières. Nous voyons, dans les Constitutions apostoliques, qu'elle faisoit partie de la prière du matin. S. Athanase veut que les Vierges la récitent, et il nous apprend que les femmes chrétiennes de son temps la savoient par cœur. Cette hymne est une de celles que les premiers Chrétiens chantoient en l'honneur de Dieu et de J. C., vrai Dieu, dont il est fait mention dans la lettre de Pline à Trajan, dans Lucien, dans Eusèbe: on s'en servit vers la fin du second siècle, pour réfuter l'hérésie d'Artemon qui attaquoit la divinité de J. C.; elle s'est donc dite dans l'Eglise depuis un temps immémorial.

Digitized by Google

Que cette hymne doit nous être précieuse par son ancienneté! Quelle consolation, en priant Dieu, de savoir qu'on le prie comme il a été prié dans les siècles les plus purs de l'Eglise, et par les Fidèles les plus saints et les plus animés de son esprit!

Comme cette hymne est un cantique de joie et de solennité, on ne la dit point aux Messes de morts, non plus qu'aux Vigiles et depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, c'est-à-dire, dans tous les temps de tristesse et de pénitence. Aux autres Messes, après que les Fidèles ont crié à Dieu plusieurs fois de leur faire miséricorde, *Kyrie, eleison*, ils se souviennent avec joie de celles que Dieu a faites aux hommes en leur donnant son Fils; ils l'en louent, ils l'en remercient, et ils le pressent, par J. C. Notre-Seigneur, de leur être favorable; c'est là la fin qu'ils se proposent en chantant ou récitant cette hymne. Expliquons-en tous les termes.

Gloria in excelsis Deo, gloire à Dieu au plus haut des cieux: rendre gloire à quelqu'un, c'est en avoir une grande idée, et faire connoître cette idée en lui donnant les louanges qu'il mérite pour quelque grande action. L'Incarnation de J. C. fait découvrir aux Esprits bienheureux des sujets infinis de louer Dieu, et un nouveau moyen de l'adorer de la manière qu'il mérite. Ils célèbrent donc ses louanges au moment de la naissance de J. C., à cause des grandes merveilles que Dieu opère par ce mystère, et parce qu'alors un adorateur digne de Dieu paroît dans le monde; car quelle plus grande gloire à Dieu, que d'être adoré par un Dieu revêtu de l'humanité, qui doit être une victime vivante, toujours sainte, toujours agréable à Dieu?

Digitized by Google

Et in terrâ pax hominibus, et paix sur la terre aux hommes. J. C. qui fait rendre la gloire qui est due à son Père, nous apporte aussi la paix, pacifiant par son sang tout ce qui est dans le ciel et sur la terre; mais à qui est donnée cette paix? *Hominibus bonæ voluntatis*, aux hommes de bonne volonté, pour qui Dieu a une bonne volonté, qui sont aimés et chéris de Dieu, et qui ont eux-mêmes une bonne volonté pour Dieu, c'est-à-dire, qui l'aiment et qui lui sont soumis par amour.... *Laudamus te*, nous vous louons; *louer*, c'est dire le bien que l'on sait de quelqu'un, c'est reconnoître et publier ses vertus et ses qualités. Nous ne saurions louer Dieu qu'imparfaitement, parce qu'il est infiniment au-dessus de tout ce que nous pouvons dire et penser; louons-le néanmoins autant qu'il nous est possible, et disons: Nous vous louons, Seigneur, comme le sujet inépuisable de nos admirations et de nos louanges..... *Benedicimus te*, nous vous bénissons comme la source de tout notre bien, comme notre bienfaiteur, avec un cœur plein de reconnoissance.... *Adoramus te*, nous vous adorons comme notre Créateur, notre Conservateur, notre souverain bien, et notre dernière fin..... *Glorificamus te*, nous vous glorifions, nous voulons que tout ce qui est en nous vous rende gloire, nous voulons que nos pensées, nos paroles et nos actions soient consacrées à votre gloire; nous souhaitons que tout ce qui est en nous, et tout ce qui dépend de nous, soit employé à votre service, puisque nous avons tout reçu de vous..... *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam*, nous vous rendons grâces à cause de votre grande gloire, de

Digitized by Google

cette gloire qui éclate dans l'union de la nature humaine avec la divine, le chef-d'œuvre de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu.... *Domine Deus, rex cœlestis, Deus Pater omnipotens*, ô Seigneur Dieu! roi du ciel, ô Dieu, Père tout-puissant! toutes les paroles précédentes s'adressent aux trois personnes divines qui sont ensuite séparément invoquées. On commence toujours par le Père, *Deus Pater omnipotens*, ô Dieu tout-puissant..... *Domine, Fili unigenite*, ô vous, qui êtes aussi notre Seigneur! Fils unique, engendré du Père, celui en qui il met toutes ses complaisances.

Dès que l'Eglise a nommé ce divin Fils, qui est son Epoux, elle ne peut terminer si succinctement ce qu'elle veut lui dire; ses délices sont de s'entretenir avec lui, et de lui exposer ses besoins avec une confiance pleine de tendresse. Toutes ces expressions marquent son amour, et réveillent de nouveaux motifs d'obtenir le salut qu'elle désire..... *Jesu Christe*, Jésus-Christ, vous qui êtes notre Sauveur, vous qui êtes l'*oint* par excellence..... *Domine Deus*, Seigneur, qui êtes Dieu, qui pouvez par conséquent ce que vous voulez..... *Agnus Dei*, vous qui êtes l'Agneau de Dieu, cette seule victime qui est agréable à Dieu, cet Agneau immolé dès le commencement du monde, cet Agneau qui devoit s'assujétir toute la terre par son sang, cet Agneau à qui toutes les créatures crient: Bénédiction, honneur, gloire et puissance à celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau..... *Filius Patris*, pourquoi encore une fois Fils du Père? C'est que J. C. prenant une nouvelle vie par sa Résurrection, devient encore d'une

Digitized by Google

manière particulière le Fils du Père qui le glorifie pour être Pontife éternel... *Qui tollis peccata mundi, miserere nobis*, vous qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de nous.... *Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram*, vous qui ôtez les péchés du monde, recevez nos très-humbles prières. Les Fidèles, touchés de l'immense charité du Sauveur qui se charge des péchés du monde, s'arrêtent à cette circonstance si tendre, et pour avoir part à cette charité infinie, ils disent encore : Puisque vous vous chargez d'expier les péchés du monde, recevez la prière que nous vous faisons d'expier les nôtres.... *Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis*, ô vous qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous; vous qui avez déja payé pour nous, qui jouissez de la récompense de ce rachat, étant à la droite du Père, faites-nous ressentir les effets de votre miséricorde et de votre puissance.... *Quoniam tu solus sanctus*, parce que vous êtes le seul saint, le seul Pontife saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux; qui par conséquent n'êtes pas obligé d'offrir des victimes pour vous, avant d'en offrir pour le peuple, comme fait le Prêtre qui vous représente à l'autel... *Tu solus Dominus*, vous êtes aussi le seul Seigneur par nature et par acquisition, nous ayant rachetés par votre sang... *Tu solus Altissimus, Jesu Christe*, le seul Très-Haut, égal à Dieu, avec le Saint-Esprit dans la gloire du Père : *Cum Sancto Spiritu, in gloriâ Dei Patris. Amen.*

Après le *gloria in excelsis*, le Prêtre au milieu de l'autel, le baise; il va souhaiter au peuple les grâces

Digitized by Google

grâces et les bénédictions du ciel, donner à l'assemblée la paix. De qui la recevra-t-il auparavant? De J. C. qui est lui-même l'autel de son sacrifice, en qui seul toutes les nations ont été bénies, et qui seul, par la vertu de son sang, a pacifié le ciel et la terre. Il le baise au milieu : c'est là qu'est placée la pierre sacrée, qui représente plus particulièrement J. C., la pierre fondamentale de l'Eglise.

Il se tourne vers le peuple, parce qu'il est naturel de se tourner vers les personnes à qui on parle, et qu'on veut saluer. Après que le peuple a répondu au salut du Prêtre : Que le Seigneur soit avec votre esprit, *et cum spiritu tuo*, le Prêtre lève les yeux et les mains vers le Crucifix, ou vers le S. Sacrement quand il est exposé, et dit : *Oremus*, prions, pour faire connoître qu'il élève son ame à Dieu; et en élevant les yeux et les mains il avertit le peuple d'élever aussi, à son exemple, son cœur à Dieu.

La prière que le Prêtre récite a été nommée *oraison*, *bénédiction* ou *Collecte*. On l'appelle *oraison*, ce qui est la même chose que prière. On l'a nommée *bénédiction*, parce que le Prêtre ne la fait que pour attirer la bénédiction de Dieu sur le peuple, et on l'a appelée *Collecte*, parce qu'elle se fait sur l'assemblée, et qu'elle est un précis de ce que le Prêtre doit demander à Dieu. Anciennement quand le Prêtre avoit dit : *Oremus*, prions, tout le monde prioit quelque temps en silence, et le Prêtre, après ce silence, recueilloit, pour ainsi dire, les vœux du peuple, et disoit l'oraison qu'on nomme *Collecte*. Nous voyons encore un vestige de cet usage aux Messes des jours de jeûne; car ces jours-là,

Digitized by Google

aussitôt que le Prêtre a dit : *Oremus*, prions ; le Diacre dit : *Flectamus genua*, fléchissons les genoux, et ensuite : *Levate*, levez-vous. Mais anciennement, et cela se pratique encore à Paris, on ne disoit, *levez-vous*, qu'après que le peuple avoit prié quelque temps en silence.

Quand le Prêtre dit la Collecte ou les oraisons, et la plupart des autres prières de la Messe, il tient les mains ouvertes et un peu élevées; c'est pour se conformer à l'ancienne manière de prier qui est fort souvent marquée dans les Psaumes et dans S. Paul. Tous les peuples ont ainsi prié en élevant les mains, parce que c'est un geste fort naturel qui se fait pour marquer l'empressement avec lequel on attend le secours qu'on demande. Les anciens Chrétiens n'élevoient pas seulement les mains, ils étendoient même souvent les bras, pour imiter la manière dont J. C. avoit prié sur la Croix. Après la Collecte et les autres prières de l'Eglise, le peuple répond *amen*, pour faire voir qu'il a demandé à Dieu la même chose que le Prêtre; l'esprit de l'Eglise est, par conséquent, que le peuple soit attentif à la Collecte, et qu'il s'unisse au Prêtre qui la dit pour obtenir de Dieu ce qu'il demande au nom de l'assemblée.

Que le sacrifice de la Messe est grand, qu'il est saint, à n'en juger que par les cérémonies qui le précèdent! Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, ne renferme encore que les préparatifs, les louanges de Dieu, les cris que nous poussons vers lui pour implorer ses miséricordes, les prières que nous lui adressons par les mérites de J. C. pour obtenir ses grâces. Ce n'est pas tout : on fait encore à la

Digitized by Google

Messe des lectures de l'Ecriture-Sainte, qui sont l'Epître et l'Evangile. C'est par-là que commençoient les assemblées des Juifs, et c'est aussi par-là que les premiers Chrétiens commençoient les leurs le Dimanche : ils comprirent que ces lectures étoient un des plus excellens moyens de sanctifier ce jour du Seigneur, et dès les premiers siècles on n'offroit point le sacrifice, qu'on n'eût fait auparavant ces saintes lectures. « Nous nous assemblons, dit Tertul-» lien, pour lire les divines Ecritures, et y voir ce » qui convient aux divers temps : elles servent à » nous faire remarquer ce qui est arrivé, ou à ins-» truire sur ce qui arrivera. » A la lecture de l'ancien Testament on joignit celle du nouveau : *On lit dans l'assemblée*, dit S. Justin, *les écrits des Prophètes et des Apôtres, pour confirmer les Fidèles dans la Foi.*

Cette lecture est appelée l'*Epître*, parce qu'elle est tirée plus communément des Epîtres de S. Paul ou des autres Apôtres. L'Eglise fait lire avant l'Evangile les écrits des envoyés de Dieu, en quoi elle paroît suivre l'exemple de J. C. qui envoyoit quelques-uns de ses disciples dans les lieux où il vouloit aller lui-même.

Aux Messes solennelles, tout le monde est assis pendant l'Epître, parce que, parmi les Juifs et les premiers Chrétiens, ces lectures étoient une espèce de conférence, où les assistans pouvoient faire des interprétations et des remarques, comme on le voit dans S. Paul et dans Tertullien (1).

(1) 1. Cor. 14. v. 26. Tert. Apolog. 39.

Digitized by Google

Après l'Epître on récite ou on chante des versets des Psaumes, ou d'autres prières tirées de la sainte Ecriture, pour donner au peuple le temps de méditer sur l'Epître qui vient d'être lue. Ce chant se nomme *Graduel*, parce qu'il se chante à Rome sur les degrés du pupitre ou du lutrin.

Le Graduel est suivi de l'*Alleluia*. C'est un mot hébreu qui veut dire, louez Dieu. L'Eglise l'a conservé, parce qu'il est très-énergique dans la langue primitive, qu'il ne peut être rendu dans aucune autre langue d'une manière aussi courte et aussi expressive, et qu'il exprime un mouvement, un transport de joie qu'il est impossible de rendre par un seul mot. C'est pour cela que l'Eglise le multiplie dans ses plus grandes solennités, et qu'elle le supprime dans les jours de son deuil et de sa pénitence. Ce n'est pas qu'elle dispense dans ces jours de rendre à Dieu la louange qui lui est due, puisqu'avant Pâques elle fait dire au commencement des offices à la place de l'*Alleluia* : Que la louange vous soit rendue, Seigneur, vous qui êtes le Roi éternel de gloire : *Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ;* mais elle interdit alors les sentimens de joie qui devroient toujours accompagner cette louange.

Aux jours solennels on chante, après le Graduel, une hymne qu'on appelle *Prose*, dans laquelle on s'efforce d'exprimer les caractères particuliers du mystère que l'Eglise célèbre.

Le peuple qui n'est pas en état de suivre ces différentes prières, doit, pendant l'Epître, le Graduel, l'Alleluia et les autres prières qui précèdent l'Evangile, témoigner sa reconnoissance au Seigneur de

Digitized by Google

l'avoir appelé à la connoissance de sa foi sainte, préférablement à tant de peuples qui sont ensevelis dans les ombres de la mort; réfléchir sur l'étendue et l'excellence de cette faveur spéciale; prier le Saint-Esprit qui a dicté les oracles des Prophètes et des Apôtres, de lui en découvrir le sens et les mystères, de lui donner l'intelligence et l'amour des vérités que renferment les paroles des Auteurs sacrés; et surtout s'arrêter aux saintes pensées que ce divin Esprit inspire à ceux qui cherchent sincèrement la bonne voie.

Pénétrons-nous tous de ces sentimens, M. F., et n'oublions jamais, à l'exemple de l'Eglise, de rendre grâces à Dieu après l'Epître, de nous avoir fait entendre sa divine parole: *Deo gratias*. Si nous suivons ces règles, non-seulement le Saint-Esprit nous enseignera toutes vérités, mais encore il nous les fera pratiquer par la charité; sa parole sera vraiment pour nous une parole d'instruction dans le temps, et un principe de justification pour l'éternité. *Amen*.

CXLVI. DISCOURS.

DE L'ÉVANGILE ET DU SYMBOLE DE NICÉE.

Quàm speciosi super montes, pedes evangelizantium pacem!

Qu'elles sont admirables sur les montagnes les démarches de ceux qui annoncent l'Evangile de paix!

ROM. 10. v. 15.

Les premiers pas que fit J. C. pour instruire le peuple, le conduisirent sur une haute montagne,

Digitized by Google

où s'étant assis, dit l'historien sacré (1), il parla à la multitude qui l'environnoit, des mystères du royaume de Dieu. C'est donc à lui que convient l'application de cette parole du Prophète, puisque lui seul a vraiment annoncé l'Evangile de paix. Aussi les premières paroles de ce divin prédicateur sont des assurances de bonheur et de consolation à ceux qui sont humbles, pauvres et persécutés : *Beati pauperes spiritu.* Disons donc que ses démarches sont admirables : *Quàm speciosi pedes!* lorsqu'il veut apprendre à l'homme à faire sa félicité de tout ce qui afflige la nature et révolte les sens; et ce qui rend ces démarches plus intéressantes, c'est qu'elles ne se sont pas bornées au temps de son ministère. L'Evangile de paix, annoncé tous les jours au milieu de la célébration des saints mystères, soit par le Prêtre lorsqu'il officie seul, soit par le Diacre lorsque cette oblation est accompagnée de plus de solennité, nous rappelle qu'un Dieu est devenu notre docteur et notre Maître.

C'est ici la partie la plus intéressante de la Messe des Catéchumènes, et une des plus utiles pour un Chrétien qui sait s'en occuper avec Foi. Cette lecture, précédée de la prière, des instructions des Apôtres, des versets des Psaumes et des écrits des Prophètes, nous représente cette plénitude des temps, où le fils du Père de famille, après s'être fait annoncer par ses serviteurs et ses ministres, vient lui-même cultiver sa vigne, et répandre la semence sur son champ.

Suivons cette cérémonie, M. F., dans toutes les circonstances qui l'accompagnent, et connoissons-en l'importance.

(1) Matth. 5. v. 1.

Digitized by Google

L'Evangile est la parole même de J. C., qu'il a dite et qu'il a fait écrire ; c'est la parole qu'il a prononcée extérieurement pour instruire tous les hommes. Ce n'est pas seulement pour les hommes de son temps que J. C. a parlé; les paroles des hommes produites par des esprits bornés, ne s'adressent d'ordinaire qu'à ceux à qui ils parlent : il en est bien autrement de J. C.; il a parlé pour tous les siècles futurs. Ainsi quand on lit l'Evangile, c'est J. C. qui nous y parle, c'est J. C. qui nous adresse sa parole par une volonté particulière ; c'est J. C. qui nous instruit en particulier. Ah ! n'envions plus le bonheur de ceux qui, pendant le cours de leur vie mortelle, entendoient prêcher J. C. ; ne disons pas : Heureux ceux qui l'ont pu voir ; car plusieurs de ceux qui l'ont vu, l'ont fait mourir, et plusieurs d'entre nous qui ne l'ont pas vu ont cru. Les précieuses paroles qui sont sorties de sa bouche, sont écrites pour nous, sont conservées pour nous, sont récitées pour nous; c'est de nous aussi bien que des Juifs que J. C. a dit : *Beaucoup de peuples et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu, et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu* (1).

Cette vérité, que c'est J. C. lui-même qui parle, qui prêche, qui instruit, quand on lit l'Evangile, est le principe de la conduite de l'Eglise qui, depuis que les saints livres des Evangiles ont été écrits, en a toujours fait une lecture à la Messe. Il n'est aucune liturgie ancienne où l'Evangile ne soit marqué,

(1) Matth. 13. v. 17.

Digitized by Google

parce que ceux qui assistent au sacrifice, doivent connoître les Préceptes et les actions de J. C., et marquer publiquement qu'ils les respectent et qu'ils les aiment. C'est pour cela que la lecture de l'Evangile est précédée et suivie de plusieurs cérémonie qui doivent exciter en nous un amour très-respectueux.

1.° Le Diacre, c'est-à-dire, celui des Ministres qui approche le plus près du sacerdoce, et qui a reçu dans son ordination le pouvoir de lire solennellement l'Evangile, met le livre sur l'autel aux Messes solennelles. Cet usage est respectable pour son antiquité : il vient de ce qu'autrefois on portoit ce divin livre en cérémonie à l'autel, dès le commencement de la Messe, pour nous apprendre à le respecter; ce que nous devons entendre non-seulement de celui dont on se sert à l'autel, mais de celui même qui se trouve ailleurs et dans nos maisons, et qui ne doit pas être confondu, avec indifférence, avec d'autres livres qui traînent ou qui sont négligés. Les paroles de J. C. y sont écrites : ce sont les paroles d'un Dieu. N'est-ce pas une confusion pour des Chrétiens, je ne dis pas que les Juifs aient plus de vénération pour les rouleaux de la loi, mais que les Mahométans aient plus de respect pour les paroles de leur faux prophète, que nous n'en avons pour ce livre saint qui contient les instructions de la vie éternelle ?

2.° Le Diacre et le Prêtre font une prière avant la lecture de l'Evangile, *munda cor meum*, etc. c'est-à-dire en français : « Purifiez, ô Dieu tout-puissant! » mon cœur et mes lèvres, vous qui avez purifié

Digitized by Google

» avec un charbon ardent les lèvres du prophète » Isaïe ; daignez m'accorder la même grâce par » l'effet d'une miséricorde qui ne m'est point due, » afin que je puisse annoncer dignement votre saint » Evangile. » Cette prière annonce déjà l'importance de cette fonction sacrée, et la grandeur de cette cérémonie ; mais le spectacle devient plus intéressant encore, lorsque le Ministre place le saint Evangile sur sa poitrine, et que, fléchissant le genou devant le Prêtre, il lui demande de bénir la démarche qu'il va faire : « Que le Seigneur, lui dit le » Célébrant, habite dans votre cœur, et que son » esprit repose sur vos lèvres, afin que vous annon- » ciez son Evangile avec le respect qu'il exige, et » les dispositions qu'il vous prescrit. » Alors le Diacre porte le livre des Evangiles au lieu où il doit le chanter, étant précédé de ceux qui portent l'encens et des cierges allumés, et il l'encense au milieu, à droite et à gauche.

Il y a ici trois cérémonies solennelles et remarquables : la première est l'encens, la seconde est la lumière, la troisième est la situation des assistans dès que le livre des Evangiles paroît. 1.° L'encens est béni par le Prêtre, et il est porté devant le livre des Evangiles, afin que le parfum qui s'en exhale soit le signe de la bonne odeur que Dieu répand dans les cœurs en se faisant connoître par le S. Evangile. 2.° On porte des cierges allumés, disent S. Jérome et saint Isidore, comme un signe de la joie que nous donne le S. Evangile, et pour faire connoître que J. C. est la vraie lumière qui nous éclaire par sa parole. 3.° l'Evangile ainsi précédé par l'encens et les lu-

Digitized by Google

mières, porte les Fidèles à se tenir dans une posture qui marque un nouveau respect : dès qu'on voit ce saint livre, tout le monde se lève, pour faire voir qu'on est prêt à obéir à la voix de J. C., qui va se faire entendre. Après que le livre des Evangiles est placé, le Diacre ou le Prêtre l'encense de trois coups pour montrer que c'est là la source du doux parfum de la divine parole qui doit se répandre dans nos esprits.

Soit que le Prêtre récite l'Evangile à l'autel, soit que le Diacre le chante hors de l'autel, ils commencent par saluer l'assemblée en disant : *Dominus vobiscum*, que le Seigneur soit avec vous. L'assemblée répond : *Et cum spiritu tuo*, et avec votre esprit. On se souhaite ainsi les uns aux autres que Dieu soit en nous, et qu'il parle à notre cœur, afin que les sons des paroles saintes ne frappent pas inutilement nos oreilles. Le Prêtre ou le Diacre dit également : *Initium* ou *sequentia sancti Evangelii*, voici le commencement ou la suite du saint Evangile. A ces mots le Prêtre, et aux Messes solennelles, le Diacre, font avec le pouce un signe de croix sur le commencement de l'Evangile, pour marquer, par ce signe de Croix, que c'est là le livre de J.C. crucifié, et pour demander que, par le mérite de sa Croix, cette lecture fasse en nous des impressions salutaires ; ensuite le Prêtre, le Diacre et tout le peuple, font des signes de Croix sur le front, sur la bouche et sur la poitrine. Quel fond d'instructions ne renferme pas cette sainte cérémonie ! pour être commune, elle n'en est peut-être pas mieux entendue.

Digitized by Google

Pourquoi fait-on le signe de la Croix sur le front? 1.° Pour imprimer la mémoire de J. C. dans notre esprit, et le remplir des instructions qu'il nous est venu donner sur la terre : est-il un objet plus grand? Que signifie le mot d'*Evangile*? La nouvelle du royaume des cieux, de la paix, de la grâce, de la gloire, l'accomplissement des promesses ; mais que ce signe est vide, que cette cérémonie est vaine, pour ceux qui sont insensibles aux vérités de l'Evangile, qui n'y pensent et qui ne s'en occupent jamais ! 2.° Ce signe de Croix se fait sur le front, pour marquer, dit S. Augustin, que nous ne rougissons pas de l'Evangile : par ce signe mystérieux nous faisons une profession ouverte et publique de croire toutes les vérités de l'Evangile, et nous disons hardiment avec S. Paul (1) : *Non erubesco Evangelium*, je ne rougis pas de l'Evangile. Mais malheur à nous si, après avoir fait à la face des saints autels une protestation solennelle de le suivre, on nous y voit partout ailleurs infidèles, et si nous le renonçons par nos œuvres !

Le second signe de Croix se fait sur les lèvres, et que signifie-t-il ? Qu'il faut, dit S. Paul (2), confesser de bouche ce qu'on croit dans le cœur, aimer à parler des vérités de l'Evangile, et à les faire connoître. C'est le témoignage que J. C. attend de nous ; et que les occasions en sont fréquentes dans le monde ! Car, que sont ces railleries des choses saintes, où les gens du monde s'égaient et dont ils s'applaudissent ? Qu'est-ce que cette témérité si dangereuse

(1) Rom. 1. v. 16. (2) Rom. 10. v. 10.

Digitized by Google

et si ordinaire de nos jours, avec laquelle des hommes sans étude, sans nulle teinture des sciences divines, s'énoncent hardiment sur des vérités qu'ils ne peuvent ni goûter, ni comprendre ? Que sont ces entretiens où se débitent mille maximes formellement opposées à celles de l'Evangile; par exemple, que, par rapport aux biens temporels, chacun doit penser à soi, et se pourvoir comme il peut; qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est riche; qu'il y a un âge pour la retraite, un autre pour le plaisir; que certaines fautes ne sont point de si grands péchés, etc.; maximes frappées des anathèmes de J. C. dans l'Evangile ? Or, c'est dans toutes ces occasions que nous sommes engagés, par le signe de Croix que nous faisons sur nos lèvres, à prendre hautement la défense des vérités contraires, renfermées dans l'Evangile; et c'est une espèce d'apostasie secrète, que de se livrer, au sortir de l'Eglise, à cette damnable facilité à prêter l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis d'une Foi suspecte, à cette lâche timidité qui nous ferme la bouche, à ces ménagemens de réserve pour ne pas choquer ceux qui pèchent en notre présence.

Enfin, le troisième signe de Croix se fait sur le cœur, pour imprimer les saintes paroles de l'Evangile dans notre ame, afin que nous mettions notre affection à les accomplir. On dit en même temps : *Gloria tibi*, *Domine*, gloire à vous, Seigneur, qui êtes venu pour être notre lumière, et pour nous donner les moyens nécessaires de travailler à notre salut.

Dès que l'Evangile est fini, le Prêtre baise le livre

Digitized by Google

pour marquer le respect, la joie et l'amour que les divines paroles inspirent, et les assistans disent : *Laus tibi, Christe*, louange soit à vous, ô Christ. Il est bien juste de louer J. C. qui, par sa parole, est venu dissiper nos ténèbres, et nous conduire dans les voies de la vérité. Le Prêtre ayant lu l'Evangile dit : *Per Evangelica dicta deleantur nostra delicta*, que nos péchés soient effacés par les paroles de l'Evangile ; car ces divines paroles ont une force et une vertu particulière pour exciter en nous le repentir de nos péchés, et l'amour de Dieu qui les efface.

Tant de cérémonies, M. F., et la solennité avec laquelle on annonce l'Evangile, nous apprennent que nous devons l'écouter avec le même respect que nous devons au corps adorable de J. C. ; et ce divin Sauvenr nous l'a fait comprendre lui-même, lorsqu'il a déclaré (1) que le bonheur de ceux qui entendent et qui pratiquent l'Evangile, est préférable à celui qu'a eu la sainte Vierge de le porter dans son sein : Ecoutons-le, dit S. Augustin, comme si le Seigneur parloit lui-même. Cette lecture n'est faite haut qu'à ce dessein : N'en laissons pas perdre un mot, dit Origène ; car, comme en participant à l'Eucharistie, vous prenez garde avec soin et avec tant de raison qu'il n'en tombe pas la moindre partie, pourquoi ne croiriez-vous pas que c'est un crime de négliger une seule parole de J. C., comme de négliger son corps. Le corps de J. C., dont nous vivons spirituellement, n'est pas seulement ce pain et ce vin sacré qu'on offre sur l'autel ; l'Evangile est

(1) Luc. 11. v. 28.

Digitized by Google

aussi le corps de J. C.; et lorsque nous lisons ou entendons l'Evangile, nous sommes comme les enfans de la famille, assis autour de la table du Seigneur où nous mangeons le pain céleste.

Enfin, ce n'est pas seulement à la Messe que nous devons entendre l'Evangile; nous serions bien à plaindre, si l'Eglise ne nous faisoit connoître le Testament de notre Dieu que par partie, d'une manière aussi courte et aussi rapide, et qui n'est pas même entendue de la plupart des assistans; mais cette Epouse de J. C. entend que le livre qui renferme ses divins oracles, soit mis entre les mains de tous les Chrétiens, et traduit en toutes sortes de langues, pour que tous ses enfans y cherchent leur nourriture de chaque jour. D'où vient donc l'indifférence affreuse de tant de Chrétiens qui n'ouvrent jamais ce livre, qui ne le possèdent pas même dans l'intérieur de leur maison? C'est à cette insensibilité déplorable qu'il faut attribuer ce déluge de maux spirituels qui nous inondent de tous côtés: affoiblissement de la Foi, débordement des mœurs, extinction presque totale de la Religion. Ah! si Dieu avoit commandé autrefois à son peuple de lire sans cesse la loi qu'il lui avoit donnée, et de la méditer jour et nuit; si des religieux se croient obligés de lire tous les jours les règles de leur fondateur, comment ose-t-on se dire serviteur de J. C., et négliger de l'écouter?

Manquer à la lecture de l'Evangile quand on peut la faire, est, selon les Pères, tellement une faute que ceux même qui ne savent pas lire ne sont pas excusables d'ignorer ce que l'on y apprend, et de négliger de s'en faire instruire. Quoi! dit S. Césaire,

Digitized by Google

évêque d'Arles, les personnes les plus simples et les plus grossières, non-seulement des villes, mais des villages, trouvent bien moyen de se faire lire et d'apprendre des chansons profanes et mondaines; comment prétendront-ils, après cela, s'excuser sur leur ignorance de ce qu'ils n'ont jamais rien appris de l'Evangile ? Vous avez assez d'invention, ajoute-t-il, pour apprendre, sans savoir lire, ce que le démon vous enseigne pour vous perdre, et vous n'en avez point pour apprendre de la bouche de J. C. les vérités qui doivent vous sauver !

L'Evangile est suivi du *Credo*. Le *Credo* est l'abrégé de la doctrine chrétienne, et il s'appelle le symbole des Apôtres, le symbole de la Foi. Le mot de *symbole* signifie un signe duquel on convient pour distinguer une chose d'avec une autre. Dans les troupes, le *mot du guet* est un symbole qui fait distinguer le soldat de l'armée d'avec l'ennemi, et dans la milice chrétienne la récitation du *Credo* a fait distinguer les Chrétiens d'avec ceux qui ne l'étoient pas. De là est venue cette ancienne manière de parler : *Donnez le signe du Chrétien, dites le Symbole.* Il est nommé pour ce sujet le symbole de la Foi ou des Chrétiens, et il est aussi appelé le symbole des Apôtres, parce qu'il vient d'eux; c'est là le Symbole qu'on récite chaque jour plusieurs fois dans les prières. Il n'y en eut point d'autres durant les trois premiers siècles. Les Chrétiens l'apprenoient par cœur et ne l'écrivoient pas, de peur de le faire connoître aux païens; mais au quatrième siècle, lorsqu'*Arius* eut attaqué la divinité de J. C., les Pères du premier Concile général, tenu à Nicée, expli-

Digitized by Google

quèrent et étendirent le second article du symbole des Apôtres, touchant le Fils, et peu de temps après, au second Concile général, on expliqua l'article du S. Esprit contre *Macédonius*, évêque de Constantinople, qui en avoit attaqué la divinité ; enfin, un saint et savant Auteur a composé un quatrième symbole plus étendu que tous les autres, et qu'on trouva si beau qu'on l'attribua à S. Athanase, le plus illustre des défenseurs de la Foi. Le Symbole qu'on dit à la Messe est celui de Nicée et de C. P. ; on ne le disoit point dans les premiers siècles de l'Eglise ; cela, en effet, ne paroissoit convenir ni aux Catéchumènes à qui on ne vouloit faire connoître le Symbole que peu de jours avant leur Baptême, ni aux Fidèles qui étoient censés bien instruits des vérités de la Foi, lorsqu'ils assistoient au saint sacrifice : encore à présent on ne le dit que les Dimanches et en certains jours plus solennels que les autres. Lorsqu'il doit se dire, le Prêtre se tient au milieu de l'autel, vis-à-vis de la croix, où il est plus à portée de la saluer quand il faut. Il élève les mains, on doit élever son esprit et son cœur vers le ciel, quand on s'adresse à Dieu, et l'élévation extérieure des mains est le signe de l'élévation intérieure ; il les réunit ensuite pour reprendre sa situation ordinaire, qui est de tenir les mains jointes lorsque rien ne le détermine à agir.

Tout le monde doit se réunir pour dire tous ensemble le *Credo*, parce que c'est une profession de Foi qui doit être faite généralement par tous les Chrétiens, par les Ecclésiastiques et les séculiers, les hommes et les femmes, les savans et les ignorans.

Ce

Digitized by Google

Ce seroit ici le lieu d'expliquer en détail cette profession de Foi, si nous ne l'avions déjà fait précédemment (1) ; nous nous contenterons de remarquer qu'on doit protester solennellement, pendant le *Credo*, qu'on croit fermement tout ce qui vient d'être lu dans l'Evangile : l'explication qui s'en fait au prône, est généralement tout ce que la sainte Eglise Catholique croit et professe. On se met à genoux en récitant le Symbole depuis ces paroles : *Descendit de cœlis* jusqu'à *homo factus est*, pour adorer dans cette posture humiliante l'abaissement de J. C. par sa venue au monde et son Incarnation. A la fin du Symbole, le Prêtre fait sur soi le signe de la Croix, et les assistans doivent aussi le faire : on marque par là que nous n'attendons la résurrection et la vie future que nous venons de croire et d'espérer, que par la vertu de J. C. qui est ressuscité à la vie glorieuse pour faire ressusciter de même les Fidèles qui sont ses membres, et les faire ensuite monter dans le ciel qu'il leur a ouvert par son Ascension, afin de les y rendre participans de l'immortalité bienheureuse qu'il nous a acquise au prix de son sang, et que je vous souhaite. *Amen.*

(1) Voy. tom. I.

Digitized by Google

CXLVII. DISCOURS.

DU PAIN BÉNIT.

Unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane et de uno calice participamus.

Nous sommes tous un seul corps et un seul pain, nous qui participons à un même pain et à un même calice.

1. Cor. 10. v. 17.

L'apôtre S. Paul compare tous les Fidèles à un seul pain, M. F., parce que l'union qu'établit entre eux la charité, et surtout celle qui nous est communiquée par le pain eucharistique, fait que tous les lieux, les temps, les conditions, les caractères et les intérêts particuliers ne sauroient désunir ceux qui ne font qu'un corps en J. C. Le pain formé de plusieurs grains de froment qui, une fois pétris, ne peuvent plus se séparer; le corps formé de plusieurs membres, qui ne sauroient être retranchés sans un détriment réel pour tout le corps, ont paru à l'Apôtre une comparaison sensible de l'union que met entre les Chrétiens la participation au même sacrifice. Cette union déjà si étroite par sa nature, le devient bien davantage entre les Fidèles d'un même état, d'une même ville, d'une même paroisse. Prouvons donc que nous ne sommes qu'un même pain par la conformité et le concert de nos bonnes œuvres. Prouvons que nous ne sommes qu'un seul corps par les actes d'une charité mutuelle et toujours agissante.

Digitized by Google

L'instruction de ce jour doit nous y porter. Nous allons parler du pain bénit, qui, par son institution, est si propre à nous figurer la communion qui règne dans l'Eglise.

Le pain bénit est un supplément de la Communion sacramentelle. Dans les siècles heureux de l'Eglise, où tous les Fidèles avoient autant d'empressement à participer aux divins mystères, que de soin de s'en rendre dignes, le pain bénit n'étoit pas connu ; il étoit même inutile, parce que tous ceux, sans exception, qui assistoient au saint sacrifice, avoient le bonheur d'y communier. Dans la suite, le relâchement s'étant introduit à mesure que le nombre des Fidèles augmentoit, le nombre de ceux qui ne communioient pas à la Messe augmentant de jour en jour, l'Eglise pleine de charité et de tendresse pour ses enfans, voulut les dédommager, en quelque sorte de la perte qu'ils faisoient en ne communiant pas, dans le dessein de les disposer, par cette sorte de supplément, à se rendre dignes de la Communion.

Au lieu de consacrer, selon l'ancien usage, tous les pains qui étoient offerts par chacun des assistans au saint sacrifice, on n'en consacra plus que ce qui étoit nécessaire selon le nombre de ceux qui devoient communier; mais on bénissoit tout le reste des pains offerts pour les distribuer au peuple en signe de communion, c'est-à-dire, pour marquer qu'on les regardoit toujours comme Fidèles, quoiqu'ils ne participassent pas ce jour-là à la divine Eucharistie ; et c'est là l'origine du pain bénit.

La plus ancienne Liturgie qui parle du pain bénit, est celle de S. Grégoire-le-Grand dans le sixième

Digitized by Google

siècle. Il paroît par un Concile de Nantes, tenu dans le septième siècle (1), que quand on avoit choisi sur les pains offerts, ce qui étoit nécessaire pour la Communion du Prêtre et du peuple, on bénissoit le reste, et on le distribuoit ensuite à ceux qui assistoient au saint sacrifice sans Communier. Ce choix étant fait, on plaçoit sur l'autel les offrandes réservées pour la Communion, et hors de l'autel, les offrandes réservées pour être distribuées en signe de communion.

Dans la suite, le soin de préparer les pains dont on se servoit pour le sacrifice et pour la Communion, fut confié aux seuls Ecclésiastiques; et depuis lors les Fidèles n'offrirent plus entre les mains du Prêtre que du pain à bénir, les Dimanches seulement, chaque famille à son tour : le chef de famille offroit, au nom de toute sa maison, une quantité de pain suffisante pour tous ceux qui assistoient au saint sacrifice. C'est l'usage qui se pratique encore aujourd'hui.

Quoiqu'il y ait une différence entre l'ancienne et la nouvelle manière d'offrir à l'autel, l'Eglise conserve toujours en substance son ancien usage, puisque le Prêtre bénit le pain immédiatement avant d'offrir la matière du sacrifice, comme pour marquer la séparation qu'on faisoit alors des pains à consacrer, d'avec les pains à bénir; et c'est encore pour cette raison qu'il bénit le pain hors de l'autel.

Le pain bénit est donc un avertissement aux Fidèles, que, quoiqu'ils ne participent pas à la divine

(1) Can. 9.

Digitized by Google

Eucharistie avec le Ministre des autels qui va offrir pour eux le sacrifice, l'Eglise ne laisse pas de les admettre dans sa communion, c'est-à-dire, dans la participation de ses autres biens spirituels, dont le pain bénit qu'on leur présente doit leur servir de gage, et les inviter à se rendre dignes de recevoir le corps de Jésus-Christ, qui est la vraie nourriture de leur ame.

Le pain bénit a, comme les autres sacramentaux, la force d'effacer les péchés véniels, non par lui-même et par sa propre vertu, mais en vue des mérites de J. C. joints aux saintes dispositions qu'on y apporte. Le Prêtre, en le bénissant, demande au nom de l'Eglise à J. C. qui est le pain des Anges, et la nourriture éternelle des Saints, « de daigner bénir » lui-même ce pain qui lui est présenté, par la » même puissance et la même bonté avec laquelle il avoit autrefois béni cinq pains dans le désert; » afin que tous ceux qui en mangeront, en reçoivent » la santé de l'ame et du corps » : *Ut omnes ex eo gustantes, indè corporis et animæ percipiant sanitatem.*

La santé de l'ame et du corps de ceux qui doivent manger de ce pain, est donc le motif que se propose l'Eglise dans cette bénédiction. Il faut, par conséquent, porter à cette bénédiction une juste confiance, qui persuade que ce pain, bénit pour nous, peut éloigner de nos corps, et plus encore de nos cœurs, tout ce qui pourroit en troubler l'harmonie, et qu'il produira en nous cet effet. Et combien de personnes, animées d'une Foi vive, les ont éprouvés ces effets admirables! Des pécheurs en man-

Digitized by Google

geant ce pain sanctifié, et s'excitant au regret de s'être rendus indignes de participer aux saints mystères, y ont trouvé des grâces spéciales de conversion. Des justes y ont trouvé des remèdes efficaces contre les plus violentes et les plus dangereuses tentations. Le pain bénit a souvent opéré des guérisons miraculeuses, et il en opère encore tous les jours, lorsqu'on en fait usage dans l'esprit d'une véritable dévotion. Au reste, c'est un abus sacrilége d'employer le pain bénit à des usages profanes ou indécens, ou, ce qui seroit encore pire, à des pratiques superstitieuses.

Peu de Chrétiens satisfont à l'obligation de rendre et d'offrir le pain bénit avec le respect qu'exige cette pratique religieuse. Les uns s'écartent de ce respect, par un faste toujours déplacé, surtout quand il s'agit d'une cérémonie qui tient au culte, et font d'un acte de piété, une occasion d'ostentation et de vanité. D'autres, sous le spécieux prétexte de l'humilité chrétienne, mais réellement conduits par une sordide avarice, n'observent pas même les décences de leur état. Combien qui, sans respect pour la Religion, ne rougissent pas de se faire représenter par des personnes qu'ils n'oseroient employer aux commissions les moins honorables! On ne fait pas attention que cette conduite renferme une espèce d'outrage fait à la Religion de J. C., dans laquelle les moindres pratiques sont annoblies par la sainteté du Dieu qui en est l'objet; on ne pense pas que ce mépris éloigne les bénédictions réelles que l'Eglise a attachées à ce genre d'offrande. Hélas! nous nous croyons sages, et nous ne le sommes qu'à nos

Digitized by Google

propres yeux; nous opposons la force, la supériorité de notre esprit, à la simplicité de nos pères; et cette simplicité nous condamne.

Acquittez-vous donc vous-mêmes à l'avenir, M. F., de ce devoir; regardez comme un très-grand honneur celui d'être introduit dans le sanctuaire, pour y faire, au nom du peuple, l'oblation d'une si modique partie de vos biens; n'opposez plus de prétextes pour vous en dispenser; regardez cette fonction comme un ministère que l'Eglise vous confie: elle vous le fait assez sentir, puisqu'elle vous recommande spécialement aux prières des Fidèles, au milieu de l'assemblée, le jour qu'elle vous a choisis pour vous en acquitter. Priez vous-mêmes pour ceux qui successivement remplissent ce devoir. Recevez avec respect les parcelles de ce pain sanctifié, lorsqu'on vous le présente; prenez garde qu'elles ne soient jamais foulées aux pieds, même par une négligence involontaire; enfin, mangez-le avec une sainte vénération, en réfléchissant sur ce qu'il signifie, et en demandant à Dieu la santé, tant de votre corps que de votre ame.

Au reste, nous ne condamnons pas la pratique de plusieurs personnes qui mangent leur portion de pain bénit dans l'Eglise même, lorsqu'elles le font pour entrer dans l'esprit de l'Eglise, qui le leur donne pour leur servir de supplément à la Communion. Il seroit même peut-être plus à propos que cette pratique devînt générale, pour ne pas exposer le pain bénit à différentes profanations, et plus encore pour rappeler dans l'esprit de ceux qui le mangent ainsi, que c'est par leur faute qu'ils sont réduits à ce pain,

Digitized by Google

tandis qu'une nourriture plus précieuse et plus efficace leur étoit destinée.

Nous avons déjà dit que le pain bénit figure l'union qui doit régner entre les Fidèles ; et dans l'état actuel d'affoiblissement et de tiédeur où sont tombés les Chrétiens, on ne peut douter que ce ne soit un puissant moyen de réveiller leur charité, et de renouveler leur Foi. Nous ne sommes plus dans ces temps heureux et si souvent regrettés, où la participation à la sainte Communion étoit toujours jointe à l'assistance au saint sacrifice ; il nous falloit donc un signe représentatif de cette Communion, et nous le trouvons dans le pain bénit ; c'est, pour ainsi dire, une seconde Communion, infiniment moins précieuse, moins redoutable que la participation au pain de vie; mais qui la supplée, en quelque sorte, dans ceux qui ne sont pas préparés suffisamment, qui les y dispose, qui leur en fait naître le désir.

Puissent ces réflexions, M. F., renouveler parmi vous cet esprit de Foi et de charité dont nos pères étoient animés pour les moindres pratiques. Plus attentifs alors à saisir le véritable sens de vos obligations, vous vous en acquitterez avec plus de fidélité ; vous en recueillerez plus de fruits : l'union et la charité que vous aurez cimentées dans le temps, vous assureront le droit à cette charité consommée qui ne nous est promise que dans l'éternité, et que je vous souhaite. *Amen.*

Digitized by Google

CXLVIII. DISCOURS.

DU PRONE.

Maledicti qui declinant à Mandatis tuis !

Maudits sont ceux qui se détournent de vos Commandemens !

Ps. 118. v. 21.

Tout est à moi, dit le Seigneur : *Mea sunt omnia;* paroles courtes, mais qui, dans leur briéveté, comprennent les devoirs les plus essentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juste idée du domaine de Dieu sur l'homme, et qui, en nous disant que Dieu est le maître, nous apprennent que c'est à lui d'ordonner sans nous rendre raison de ses ordres, et à nous d'obéir sans murmurer et sans nous plaindre.

C'est à vous, Seigneur, disoit le saint roi David (1), qu'appartiennent la grandeur et la puissance : tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, est à vous. C'est à vous qu'il appartient de régner; c'est vous qui avez la souveraine puissance sur toutes les créatures : la force et l'autorité sont entre vos mains; vous possédez la grandeur et le commandement sur tous les hommes : *In manu tuâ magnitudo et imperium omnium.*

Ainsi, refuser d'obéir aux lois de Dieu, c'est ne

(1) 1. Par. 29. v. 12.

Digitized by Google

vouloir pas dépendre de Dieu; c'est prétendre être en droit de limiter le domaine de Dieu; c'est oser même disputer à Dieu sa souveraine autorité; c'est être dans les mêmes sentimens que l'insensé, l'impie, qui dit en son cœur : *Il n'y a point de Dieu.* Quiconque dit qu'il connoît Dieu et ne garde pas ses Commandemens, est un menteur, et la vérité n'est point en lui, dit l'apôtre S. Jean (1).

Refus d'obéir aux lois de Dieu, que le Seigneur menace de punir par les plus terribles châtimens : *Vous perdrez les pécheurs qui ne veulent pas se soumettre à vos Préceptes*, dit à Dieu le Prophète roi (2) : *Vous ferez tomber votre malédiction sur ceux qui se détournent de vos Commandemens..... Je suis le Seigneur votre Dieu*, dit le Tout-Puissant. *Si vous dédaignez de suivre mes lois, je vous perdrai entièrement; je répandrai sur vous ma malédiction, jusqu'à ce que je vous aie réduit en poudre* (3).

Peut-on, après cela, regarder comme une faute légère le refus d'obéir aux ordonnances du Seigneur? et que ne doivent pas appréhender les rebelles transgresseurs de ses lois? Croiront-ils justifier leur étrange et impie indépendance, en regardant l'obéissance que Dieu exige d'eux comme trop gênante et trop humiliante, comme ennemie de cette liberté naturelle dont l'homme est si jaloux? Mais l'obéissance aux lois de Dieu, bien loin d'humilier l'homme, fait sa véritable gloire. Plus on est sujet à cette sainte

(1) Joan. 2. v. 4.
(2) Ps. 118. v. 21.
(3) Neh. 1.

Digitized by Google

loi, plus on est heureux, plus on est libre : *Si vous demeurez fermes dans ma parole*, dit J. C., *vous connoîtrez la vérité, et la verité vous rendra libres* (1).

Comment donc l'homme peut-il mettre le bonheur de sa vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi; dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi; dans un oubli de ses devoirs, qui aille jusqu'à méconnoître Dieu, à se le figurer comme fauteur de ses désordres, qui ne connoît point ce qui se passe sur la terre, et qui ne veut point nous contraindre dans nos passions, dans nos désirs ? car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi de Dieu. Je sais qu'on n'en vient pas là d'abord; qu'on ne commence pas par dire avec l'impie (2) : *Qui est le Seigneur dont on me menace, pour que je sois obligé d'écouter sa voix?* mais on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser ainsi. On commence à violer la loi, on ne daigne plus ensuite s'instruire de ce qu'elle prescrit, de ce qu'elle défend; peu à peu la crainte de Dieu s'affoiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus; enfin on se tranquillise dans son péché, et l'endurcissement y met le comble.

Quelle est, M. F., la principale cause d'un désordre si déplorable?

L'ignorance de ses devoirs et de la loi de Dieu, le mépris de sa parole; en vain le Seigneur la fait annoncer; on lui ferme les avenues de son cœur : ne craignons pas de le répéter, on ne daigne pas même

(1) Joan. 8. v. 32. (2) Exod. 5. v. 2.

Digitized by Google

l'entendre. La plupart des Chrétiens de nos jours n'ont jamais appris leur Religion comme il faut; et ce qu'il y a de pire, c'est qu'étant arrivés à un certain âge, sans l'avoir bien sue, ils négligent tout-à-fait, et ont même honte de l'apprendre. Du moins, s'ils se rendoient assidus et attentifs aux prônes, aux catéchismes et aux instructions familières que nous leur en faisons tous les Dimanches à la Messe de paroisse, ils pourroient non-seulement se rappeler les premiers élémens de la doctrine Chrétienne dont ils n'ont eu qu'une connoissance très-superficielle dans leur enfance, mais encore y puiser les instructions les plus solides. Tâchons, pour les engager à ce devoir important, de les convaincre de leurs obligations à cet égard.

Par le prône on entend les prières, annonces et instructions qui se font au milieu de la Messe de paroisse. La principale partie du prône consiste dans l'instruction sur les vérités de la Religion, et sur les devoirs du Christianisme que les Pasteurs doivent à leurs ouailles. Les Apôtres ne manquoient point d'instruire les Fidèles lorsqu'ils les assembloient; et cette fonction leur parut si essentielle, qu'ils crurent devoir se reposer sur les Diacres du soin des pauvres et des veuves, pour donner tout leur temps à la prière et au ministère de la parole. Saint Justin, dans la description qu'il nous a laissée de ces assemblées, dit qu'après la lecture des saintes Lettres, le Président faisoit un discours pour instruire le peuple, et l'exhorter à bien vivre. La plupart des Homélies des Pères qui nous restent ne sont que des explications qu'ils faisoient à la Messe, de l'Evangile ou de quelqu'autre endroit de l'Ecriture qui y avoit été lu.

Digitized by Google

Les lois de l'Eglise intiment presque partout aux Pasteurs la nécessité de faire exactement et solidement cette instruction, et tout le monde convient de leurs obligations sur ce point capital, qui embrasse les principes de la Foi, des mœurs et du salut des peuples qui leur sont confiés; mais les peuples ne conviennent pas, de leur côté, de l'obligation réciproque où ils sont d'assiter exactement à ces instructions, de les écouter avec docilité et respect, et d'en profiter. Pour les désabuser il suffiroit d'entrer pour un moment dans le détail des instructions dont ils ont besoin, et qu'ils ne peuvent se procurer qu'en assistant régulièrement aux prônes.

On leur a dit dans leur enfance, que l'affaire la plus importante qu'ils aient sur la terre est leur salut; mais à quoi leur servira cette grande vérité, si, lorsqu'ils sont dans un âge plus avancé et capables de l'entendre, ils ne s'instruisent pas des conséquences qu'ils doivent en tirer?

Suffit-il de leur avoir dit, lorsqu'ils étoient encore enfans, qu'il y a un Dieu, s'ils négligent dans la suite d'apprendre quelles sont leurs obligations envers cet être Suprême, et ce qu'ils doivent croire de lui?

Suffit-il de leur avoir fait apprendre par cœur le Symbole lorsqu'ils étoient encore enfans, s'ils ne s'instruisent pas, dans la suite, de la doctrine de l'Eglise sur tous les articles de ce Symbole?

Leur suffit-il d'avoir appris, lorsqu'ils étoient encore enfans, qu'il y a dix Commandemens de Dieu, s'ils ne se font pas expliquer tous les devoirs renfermés dans ces divins Préceptes, s'ils n'en sai-

Digitized by Google

sissent jamais toute l'étendue, s'ils ne sentent pas la nécessité d'en étudier l'esprit, s'ils ne cherchent pas à se convaincre que Dieu ne nous a donné ces Commandemens que pour être la règle de notre culte, de notre cœur, et de toute notre conduite; s'ils ne connoissent pas les récompenses que le Seigneur a attachées à leur obéissance, et les châtimens qu'il a préparés aux prévaricateurs de sa loi?

Leur suffit-il d'avoir appris par cœur l'oraison Dominicale lorsqu'ils étoient encore enfans, s'ils ne s'en font pas expliquer toutes les demandes, pour apprendre à réciter cette excellente prière avec la Foi, la piété, la ferveur, la confiance, le respect et tous les sentimens qu'elle exige de nous?

Suffit-il de leur avoir dit, lorsqu'ils étoient encore enfans, qu'ils doivent prier dans tous leurs besoins, s'ils négligent dans la suite d'apprendre sur quoi est fondée la nécessité de la prière, quels en sont les effets, quelles sont les dispositions où doit être celui qui prie, quelles sont les choses qu'il faut demander à Dieu, quels sont les temps, les lieux destinés à la prière? Si les peuples Chrétiens étoient plus instruits du respect qui est dû aux Eglises, verroit-on les temples du Seigneur continuellement et si audacieusement déshonorés et profanés?

Que sert aux Fidèles d'avoir dit, lorsqu'ils récitoient le Symbole étant encore enfans: *Je crois la sainte Eglise Catholique*, s'ils ne connoissent pas cette Eglise, s'ils ignorent pourquoi on l'appelle *Catholique*, s'ils n'ont jamais entendu parler des caractères qui lui sont propres, s'ils ne savent pas pourquoi elle est Une, Sainte et Apostolique? Com-

Digitized by Google

ment obéiront-ils à tous ses jugemens et à tous ses Commandemens, s'ils ignorent quel est le fondement de l'obéissance qui lui est due, du respect et de la soumission qu'exigent ses décisions, et pourquoi hors de l'Eglise de J. C. il n'y a point de salut; pourquoi il faut croire tout ce qu'elle enseigne, et comment il faut regarder tous ceux qui rejettent ses décisions?

Comment observeront-ils ses Commandemens, s'ils ne sentent pas la force et l'étendue des obligations qu'ils imposent, et quelles sont les vues de l'Eglise lorsqu'elle les prescrit à ses enfans?

Que leur sert d'avoir appris, étant encore enfans, le nombre et les noms des Sacremens, s'ils ignorent par qui et pourquoi ils ont été institués, et à quoi ils nous sont nécessaires; s'ils ne sont point instruits de leur excellence et de leurs effets, de ceux qu'ils sont obligés de recevoir, dans quelles dispositions ils doivent en approcher, en quel temps il faut les demander?

L'Eglise auroit-elle la douleur de voir, durant ses offices et prières publiques, les abus et les irrévérences qu'y commettent journellement la plupart de ceux qui y assistent, si les peuples savoient pourquoi elle accompagne son service public de toutes les cérémonies dont nous sommes les témoins? Verroit-on tant d'impiété, d'irréligion dans le plus grand nombre de ceux qui viennent à la Messe, s'ils savoient ce que c'est que ce redoutable sacrifice; pour quelles fins, pour quelles raisons il est offert, à qui il est offert, pour qui il est offert, quelle est la victime qui y est offerte, et quel est le Prêtre qui l'offre, quelles sont les dispositions avec lesquelles

Digitized by Google

nous devons y assister, et quelle est la meilleure méthode de l'entendre?

On a parlé du péché aux Fidèles lorsqu'ils étoient encore enfans. Mais lorsqu'ils ont atteint un âge plus avancé, se sont-ils appliqués à comprendre en quoi consiste la désobéissance aux lois d'un Dieu, quels sont les effets du péché mortel, quels sont les péchés contre Dieu, contre le prochain, contre soi-même?

Enfin, quels sont les Chrétiens de nos jours, qui aient des idées claires des vertus théologales, des vertus morales, de leurs devoirs généraux, de leurs devoirs particuliers, de leurs devoirs personnels? Faut-il être surpris, après cela, si la plupart des hommes qui sont nés dans le sein du Christianisme, se perdent et se damnent faute des instructions nécessaires?

On fait des prières au prône pour tous les ordres de l'Eglise: pour notre saint Père le Pape, pour l'Evêque diocésain, pour tous les Evêques, pour tous les Pasteurs et pour tout le Clergé séculier et régulier, pour les Rois et les Princes chrétiens, pour tout le peuple, pour les nécessités publiques, pour les fruits de la terre, et pour tous les besoins des Fidèles, pour les fondateurs et les bienfaiteurs de l'Eglise, pour les Fidèles qui sont morts. S. Paul exhorte son disciple Timothée (1) à faire en sorte que l'on prie pour tous les hommes, pour les Rois, pour ceux qui sont élevés en dignités, afin que les Fidèles puissent mener une vie paisible et tranquille

(1) 1. Timoth. 2.

dans

Digitized by Google

dans la pratique d'une véritable piété. Il paroît par divers Conciles et par plusieurs autres monumens de l'histoire ecclésiastique, que ces prières sont anciennes, et même qu'elles se faisoient, il y a environ mille ans, au prône, comme elles se font aujourd'hui. Les Fidèles doivent y être très-attentifs, et s'unir à leur Pasteur du fond du cœur. On ne doit pas douter que ces prières communes des Fidèles réunis sous un même Pasteur, ne soient plus capables que toutes autres d'obtenir de Dieu ce qu'on lui demande, non-seulement parce qu'elles sont faites en corps et comme pour faire violence au ciel, violence qui est agréable à Dieu, dit Tertullien; mais encore parce que ces prières étant faites dans l'ordre de l'Eglise, qui a assigné à chaque troupeau son Pasteur, et le jour où il doit s'y réunir, méritent que Dieu exauce l'obéissance que les Fidèles rendent en cela à leur mère.

On annonce au prône les jeûnes, les abstinences, les fêtes, les processions, les autres actions de piété qui se doivent faire dans la semaine; on publie les bans de mariage, les mandemens, les monitoires, les indulgences accordées par le Pape ou par l'Evêque diocésain, et ce qu'il faut faire pour les gagner; les excommunications fulminées ou à fulminer, les titres cléricaux, les noms de ceux qui doivent être promus aux ordres sacrés, et généralement tout ce que l'Eglise juge à propos d'annoncer au peuple.

On doit entrer dans l'esprit de ces publications, et ne pas les regarder comme de simples formalités. On publie les mariages pour découvrir s'il y a quelque empêchement, et pour engager le peuple à

Digitized by Google

prier pour ceux qui se marient. On publie les ordinations, pour recommander aux prières des Fidèles ceux qui doivent être ordonnés, et pour découvrir s'ils n'en sont pas indignes. On publie les monitoires pour exciter les coupables à satisfaire, et obliger les autres à révéler ce qu'ils savent des faits qui sont énoncés. On publie les fêtes, les jeûnes, les abstinences, pour avertir les Fidèles de les observer, et pour leur exposer quel est l'esprit de l'Eglise dans chacune de ces fêtes, dans ces jeûnes et dans ces abstinences, et pour les porter à entrer dans cet esprit en ces saints jours. Enfin, on publie les lois de l'Eglise et les ordonnances des Evêques, afin qu'elles soient connues et mises à exécution.

Entrer dans l'esprit de l'Eglise par rapport à ces publications, c'est prier pour ceux pour lesquels l'Eglise veut qu'on prie, découvrir ou déclarer ce qu'on sait sur ce qu'elle veut qu'on déclare, observer ce qu'elle veut qu'on observe, et le faire dans l'esprit dans lequel elle veut qu'on le fasse.

Il n'est pas permis de publier au prône les affaires purement temporelles. Ces sortes de publications ne conviennent point à la sainteté de l'Eglise, non plus qu'à la dignité du ministère; et on conçoit facilement que l'Eglise, en interrompant les saints mystères pour faire le prône, n'a jamais eu l'intention d'y entretenir les Fidèles de ces sortes d'affaires, qui ne leur causent que trop de distraction dans le cours de la semaine. Ces raisons ont engagé plusieurs Conciles à condamner l'abus qui s'est introduit quelquefois, de faire ces publications dans les Eglises. Elles doivent donc se faire à la porte de l'Eglise, ou autre

Digitized by Google

lieu public, après la Grand'Messe de paroisse, par des officiers laïques. Les Pasteurs peuvent néanmoins avertir en général au prône, les paroissiens, qu'il y aura quelque proclamation à faire à l'issue de la Grand'Messe, afin que ceux qui pourroient y avoir intérêt soient présens.

Concluons, M. F., et pour fruit de cette instruction, n'oubliez jamais que c'est de la négligence des Fidèles à fréquenter leur paroisse les saints jours de Fêtes et de Dimanches, à assister et à écouter avec une docilité respectueuse les prônes, les catéchismes et instructions qui s'y font, que vient l'indévotion des peuples, que naissent les hérésies, que s'établissent des péchés sans nombre et dangereux au salut des ames, et que c'est pour cela que l'on voit tant de scandales publics; et ne dites pas qu'on peut suppléer par des sermons ou des lectures de piété au défaut des prônes et instructions de sa paroisse; car la plupart des sermons supposent les auditeurs instruits, et ne les instruisent pas. D'ailleurs, il est très-peu de personnes qui les comprennent, principalement dans un temps où l'éloquence n'est plus à la portée du commun des auditeurs, où l'on semble rougir de penser avec S. Paul (1): *Que notre Foi ne doit pas être établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu;* où l'on a honte de ne savoir autre chose que *Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié* (2).

Ne cherchez donc plus, M. F., de prétextes pour vous dispenser d'assister régulièrement aux offices

(1) 1. Cor. 2. (2) Ibid.

Digitized by Google

et aux instructions de votre paroisse; c'est là, et ce n'est que là que vous apprendrez tout ce que la loi de Dieu exige de vous, et quel est le fruit que vous en devez retirer; c'est là (1) que *vous appliquerez toutes vos pensées à ce que Dieu vous ordonne; que vous méditerez sans cesse ses commandemens; qu'il vous donnera lui-même un cœur docile;* enfin, *que la sagesse vous sera donnée*, et assurera votre bonheur pour ce monde et pour l'autre. *Amen.*

CXLIX. DISCOURS.

DE L'OFFRANDE DU PEUPLE OU OFFERTOIRE, ET DE L'OBLATION DU PAIN PAR LE PRÊTRE.

In animo contrito et in spiritu humilitatis suscipiamur.

Nous nous présentons avec un cœur contrit et un esprit humilié : recevez-nous, Seigneur.

DAN. 3. v. 39.

L'EGLISE sait que cette disposition est la seule qui plaise à Dieu; qu'il s'en est expliqué souvent dans les divines Ecritures, et qu'il a déclaré qu'il ne jetteroit un regard favorable que sur le pauvre, qu'il n'exauceroit que l'humble de cœur. Aussi emprunte-t-elle cette prière d'un Prophète, pour s'adresser au Seigneur au moment où elle commence l'oblation du sacrifice. Elle nous a déjà fait entrevoir cette

(1) Eccl. 6. v. 37.

Digitized by Google

double disposition, M. F., dans la confession des péchés, qui sert de préparation à la Messe; mais elle nous apprend que c'est ici singulièrement le lieu d'en faire usage, si nous voulons que cette offrande, toujours agréable à Dieu par sa nature, puisque c'est son propre Fils qui s'humilie devant sa majesté suprême, nous devienne utile à nous-mêmes, par notre union aux dispositions de ce divin Sauveur.

Nous passons à une partie de la Messe beaucoup plus intéressante, puisqu'elle fait, en quelque sorte, une portion essentielle du saint sacrifice. Cette partie, si nous voulions épuiser toutes les réflexions qu'elle pourroit nous offrir, nous fourniroit la matière d'un très-grand nombre d'instructions. Forcés de nous resserrer, nous tâcherons du moins de ne négliger aucune des cérémonies importantes qui la composent, et d'en tirer les conséquences les plus utiles. Il faut ici un renouvellement d'attention proportionné à l'importance du sujet.

Nos instructions sur la Messe n'ont eu pour objet jusqu'ici, M. F., que les prières et les cérémonies qui précédent l'action du sacrifice. Quelques idées que vous aient données de sa grandeur et de sa sainteté ces préparations magnifiques et respectables, vous serez bien plus frappés de son excellence, lorsque vous verrez l'Eglise agir réellement, et commencer à offrir la victime.

Anciennement cet auguste sacrifice commençoit par une cérémonie capable de porter la crainte et la frayeur dans les esprits les plus dissipés, et d'inspirer le respect, le recueillement et la ferveur aux cœurs les plus endurcis. C'étoit la proclamation

Digitized by Google

publique et solennelle qu'on faisoit aux Catéchumènes et aux pénitens, qu'ils eussent à se retirer.

Aussitôt après les instructions et l'Evangile, le Diacre disoit à haute voix : *Catéchumènes, sortez;* ils venoient recevoir la bénédiction du Prêtre par l'imposition des mains, et une prière proportionnée à leur état; ensuite ils se retiroient en humilité et en silence. les pénitens en faisoient de même, et il ne restoit dans l'Eglise, au moment que le sacrifice alloit commencer, que ceux qui étoient censés avoir conservé la grâce et l'innocence du Baptême, ou l'avoir recouvrée par les travaux pénibles de la pénitence.

Ah! M. F., que cette ancienne discipline de l'Eglise nous donne une haute idée du sacrifice qui va s'offrir! Elle nous rapelle quelle pureté, quelle sainteté, quelle innocence elle exigeoit de ceux qu'elle admettoit aux saints mystères. Cette discipline si respectable ne subsiste plus. L'Eglise, pleine d'indulgence pour les pécheurs, non-seulement leur permet d'être présens quand elle offre le sacrifice, mais elle leur commande, sous peine de désobéissance et de péché, d'y assister à certains jours; mais si cet usage a changé, son esprit est toujours le même. Quand elle a exclu les pécheurs de l'assistance au sacrifice, elle vouloit, par cette exclusion, leur faire sentir toute leur indignité, exciter en eux une douleur sincère, et leur inspirer un saint empressement de mériter, par leur pénitence, d'y assister et d'y participer. Et quand elle les admet, elle veut qu'à la vue du sacrifice de propitiation qui va s'offrir pour leurs péchés, ils brisent leurs cœurs par un

Digitized by Google

sincère repentir de leurs fautes, et que, ne se trouvant pas dignes d'être unis avec les Fidèles, pour ne faire avec J. C. qu'une seule victime, ils lui offrent du moins le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, en même temps que l'Eglise offre J. C. comme une hostie de propitiation pour leurs péchés.

C'est donc à ce moment de l'offertoire, que vous devez entrer dans des sentimens de componction, concevoir toute votre indignité, gémir comme le publicain de l'Evangile, qui n'osoit presque lever les yeux au ciel en priant dans le temple. Et vous, M. F., que Dieu par sa grâce a préservés de crimes, ou guéris de plaies mortelles, au moment que va commencer le sacrifice, renouvelez votre attention et votre ferveur : l'Eglise va offrir J. C., elle va s'offrir avec J. C., disposez-vous à vous offrir vous-mêmes avec elle, entrez dans l'Esprit de J. C. et de l'Eglise.

Le Prêtre et le peuple commencent cette partie de la Messe, en se souhaitant mutuellement le secours de Dieu : *Dominus vobiscum*, que le Seigneur soit avec vous : *Et cum spiritu tuo*, qu'il soit aussi avec votre esprit. Le Prêtre se tourne vers l'autel, et dit : *Oremus*, prions. Expression qui marque dans cette occasion, plus que dans toute autre, que vous devez vous joindre à lui, prier avec lui et comme lui; que toutes prières particulières doivent cesser à ce moment, puisque toutes celles qu'il va faire vous sont communes avec lui.

Après cette exhortation à la prière, se fait l'oblation. Pour bien comprendre cette première action du sacrifice, il faut distinguer deux oblations. La

Digitized by Google

première est celle du peuple, qui offre au Prêtre ce qui doit faire la matière du sacrifice; la seconde est celle du Prêtre, qui offre à Dieu, au nom du peuple, la matière qu'il en a reçue, pour être changée au corps et au sang de J. C.

L'oblation du peuple, jusqu'au quatrième siècle, s'est faite en silence. Au temps de S. Augustin, on introduisit à Carthage l'usage de chanter des Psaumes pendant l'offrande du peuple; c'est ce que nous appelons l'*Offertoire*, parce que, dit S. Isidore, il se chante pendant que le peuple fait son offrande: offrande qui est la première action du sacrifice. Car le sacrifice demande essentiellement trois choses : un peuple qui offre, un Prêtre qui immole la victime offerte par le peuple, et la communion du Prêtre et du peuple à la victime immolée. La première partie du sacrifice est donc l'offrande, et c'est vous qui devez la faire. C'est là que la Messe est le sacrifice de toute l'Eglise; la part que vous y avez est la matière du sacrifice que vous devez offrir, et qui ne doit être présentée que par vous. Telle est la doctrine de l'Eglise.

Elle pouvoit mettre d'abord entre les mains du Prêtre la matière du sacrifice, mais elle a voulu qu'il la reçût des mains du peuple. Elle a considéré que dans les sacrifices des Juifs, qui n'étoient que la figure du sien, le peuple offroit la victime qui devoit être égorgée : la victime qu'elle doit immoler, n'est autre que J. C.; mais elle ne peut l'avoir que par la consécration; et la consécration ne pouvant se faire que par le Prêtre, le peuple ne peut offrir une victime qu'il n'a pas encore. Mais s'il ne peut

Digitized by Google

offrir la victime, il peut au moins offrir le pain et le vin, qui doivent être changés en elle; il met entre les mains du Prêtre, ce que le Prêtre doit consacrer, et la consécration se faisant de ce que les Fidèles ont offert, ils participent au sacrifice.

Mais si l'offrande doit être faite par le peuple, et fait partie du sacrifice, depuis qu'il ne présente plus, comme autrefois, le pain et le vin qui doivent être consacrés, le sacrifice sera donc imparfait, et le peuple n'y aura plus de part.

Il est vrai, M. F., que le peuple n'offre plus le pain et le vin de la consécration. La raison de ce changement vient de ce que les Prêtres ont cru devoir offrir à l'autel des pains préparés avec plus de soin que ceux qui étoient offerts communément par le peuple, et de ce que les Fidèles ont fait des dons considérables à l'Eglise, en chargeant les Ecclésiastiques de tout ce qui est nécessaire au service divin. Ainsi, quoique le pain destiné à être la matière du sacrifice, ne soit plus offert expressément, distinctement par le peuple, il doit toujours être regardé comme l'offrande des Fidèles, parce qu'il vient de leurs fondations ou de leurs bienfaits; et par conséquent, il est toujours vrai que la première action du sacrifice doit être faite par les Fidèles, et que par là le sacrifice de la Messe est le sacrifice du peuple, aussi bien que du Prêtre.

La matière du sacrifice Eucharistique nous a été marquée par J. C. qui consacra du pain et du vin. L'Eglise a voulu que ce pain fût sans levain, de la plus pure farine, fort propre, et qu'il eût des marques qui le distinguassent du pain commun et

Digitized by Google

ordinaire. On appelle le pain *hostie*, c'est-à-dire, *victime*, à cause qu'il est destiné à être changé au corps de J. C., qui est l'hostie et la victime du sacrifice. L'Eglise latine prescrit de ne servir à l'autel que du pain azyme, c'est-à-dire, sans levain; en quoi elle est autorisée par l'exemple de J. C., qui institua l'Eucharistie après avoir mangé l'Agneau Pascal, et qui par conséquent se servit de pain azyme; car, dès que l'Agneau Pascal étoit immolé, il n'étoit plus permis de manger ni de conserver du pain levé.

Après la récitation de l'offertoire, on étend le corporal. Outre les nappes qui couvrent l'autel, pour une plus grande propreté, et à cause des inconvéniens qui pourroient arriver, on étend sur l'autel un linge qui est appelé *corporal*, parce qu'il est destiné à toucher le corps de J. C.; on ôte la *palle* qui est un autre linge qui enveloppe un carton, afin qu'il soit ferme et qu'on puisse le prendre commodément, et qui est destiné à couvrir la calice. On prend la *patène*, c'est-à-dire, un petit plat propre à tenir les dons qu'on offre et qu'on distribue : aux Messes solennelles, le Diacre présente la patène avec l'hostie, pour faire voir que le Prêtre n'offre que ce qui lui est offert par le peuple représenté par le Diacre. Le Prêtre tient avec la patène l'hostie élevée, et lève les yeux au ciel pour l'offrir à Dieu; comme dans les anciens sacrifices, le Sacrificateur élevoit certaines parties de la victime, le blé, le pain, ou les autres choses qu'on offroit. Dieu qui l'ordonnoit ainsi, dit qu'elles étoient sanctifiées par cette élévation.

Digitized by Google

Le Prêtre abaisse ensuite les yeux sur l'hostie qu'il présente et qui attire ses regards; il a aussi lieu de les abaisser, parce qu'il va prier pour ses péchés et ceux du peuple, en disant la prière : *Suscipe, sancte Pater omnipotens, etc.* Ce qui veut dire en français : « Recevez, Père saint, Dieu » tout-puissant et éternel, cette hostie sans tache » que je vous offre, moi, qui suis votre indigne » serviteur, à vous qui êtes mon Dieu vivant et » véritable, pour mes péchés, mes offenses et mes » négligences qui sont sans nombre, pour tous les » assistans et pour tous les Fidèles chrétiens, vivans » et morts, afin qu'elle me profite et à eux, pour le » salut et la vie éternelle. *Amen.* »

Reprenons cette prière : *Suscipe, sancte Pater omnipotens*, recevez, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel : l'Eglise nous fait adresser l'oblation au Père éternel, pour imiter J. C. N. S. qui offrit son sacrifice sur la terre à son Père. Nous pouvons encore remarquer ici avec S. Augustin, que le divin sacrifice s'offre à Dieu seul, et non point aux Anges et aux Saints... *Hanc immaculatam hostiam*, recevez cette hostie sans tache. Ce que le Prêtre tient sur la patène n'est que du pain, mais c'est un pain qui n'est offert que parce qu'il doit devenir le vrai pain de vie, J. C. N. S., la seule victime sans tache et sans défaut. L'Eglise sait que, dans la nouvelle alliance, on n'offre plus à Dieu des choses inanimées, ni d'autre victime que J. C. : si donc elle offre le pain et le vin, c'est pour en faire son corps et son sang. C'est donc ce corps et ce sang qu'elle a intention d'offrir à Dieu; elle s'en explique

Digitized by Google

en termes formels dans la Liturgie (1); et suivant cette intention principale, elle appelle le pain *une hostie sans tache*, non qu'il le soit, mais parce qu'il va incessamment le devenir par le changement qui va s'en faire au corps de J. C.... *Quam ego indignus offero*, que je vous offre, moi, qui suis votre indigne serviteur; l'oblation est faite par un Prêtre qui doit toujours se reconnoître serviteur très-indigne, par l'infinie disproportion qu'il y a entre lui et la divine victime qu'il doit offrir.... *Deo meo, vivo et vero*, à mon Dieu, vivant et véritable. Il l'offre au vrai Dieu, à qui seul le sacrifice doit être offert, au seul Dieu vivant, comme parle Daniel... (2) : *Pro innumerabilibus peccatis, offensionibus et negligentiis meis*, pour mes péchés qui sont sans nombre, mes offenses et mes négligences. Il l'offre pour obtenir le pardon de ses péchés, qui sont en si grand nombre, qu'ils ne peuvent être comptés.... *Et pro omnibus circumstantibus*, et pour tous les assistans; l'Eglise a une attention particulière pour ceux qui assistent au sacrifice : le Prêtre ne prie point pour lui, sans prier pour eux.... *Sed et pro omnibus Christianis vivis atque defunctis*, et pour tous les Fidèles Chrétiens, vivans et morts; l'Eglise comprend tous ceux qui sont dans sa communion, vivans et morts.... *Ut mihi et illis proficiat*, afin que cette hostie pure et sans tache profite à moi et à eux. Voilà l'ordre : Le Prêtre prie, 1.° pour lui, 2.° pour les assistans,

(1) Voy. la Secrète de l'Epiphanie.
(2) Dan. 6. v. 26.

Digitized by Google

3.° pour tous les Fidèles.... *Ad salutem in vitam æternam*, pour le salut et la vie éternelle; car la principale vue qu'on doit avoir en offrant le sacrifice, c'est qu'il nous procure le salut et la vie éternelle, en expiant nos péchés. En finissant cette prière, le Prêtre fait un signe de croix avec la patène sur le corporal et y place l'hostie au milieu, pour montrer, par ce signe sensible, qu'on place l'hostie sur la Croix, où J. C. s'est offert à son Père pour nos péchés.

Ah! M. F., puisqu'il nous est permis d'offrir des sacrifices au Très-Haut, et que, par sa miséricorde, il nous a mis lui-même entre les mains la seule victime agréable à ses yeux, capable de l'appaiser et de nous le rendre propice, offrons-lui cette victime, d'abord pour couvrir notre indignité, ensuite pour obtenir le pardon de nos péchés; c'est l'unique moyen qu'il nous donne de nous réconcilier avec lui. La victime qu'il nous met entre les mains, est chargée de nos fautes, pour les expier par la continuation de son sacrifice. Avec quelle humiliation, avec quelle ferveur ne devons-nous pas l'offrir? Ces péchés pour lesquels nous demandons miséricorde, sont sans nombre : *Pro innumerabilibus peccatis;* car, qui que nous soyons, dit l'apôtre S. Jacques, nous tombons tous dans beaucoup de péchés : *In multis enim offendimus omnes* (1).

Fautes qui sont et des offenses et des négligences, c'est-à-dire, des péchés d'omission et de transgression. Quel sujet n'avons-nous pas de

(1) Jacob. 3. v. 2.

Digitized by Google

recourir à sa miséricorde, de nous humilier, de nous anéantir profondément avec l'Eglise, non-seulement pour les fautes que nous reconnoissons avoir commises, mais encore pour celles des autres; d'en porter la confusion devant Dieu, et de lui en faire toute la satisfaction possible!

Telle est, M. F., l'étendue de notre sacrifice, figuré par celui du bouc émissaire que le Grand-Prêtre offroit tous les ans, et sur lequel il faisoit la confession de tous les péchés du peuple. C'est pourquoi le Prêtre offre le sacrifice pour tous les assistans. Que cette attention de l'Eglise est consolante! Quel zèle ne doit-elle pas vous donner pour vous rendre assidus à la Messe et l'entendre tous les jours, puisqu'on la dit tous les jours?

Ah! Seigneur, vous l'avez dit, que lorsque vous seriez élevé en haut, vous nous attireriez à vous (1): *Omnia traham ad meipsum.* Si le poids de nos iniquités nous rend indignes de paroître dans votre sanctuaire, et de nous unir au Prêtre pour faire avec lui l'oblation de votre sacrifice, brisez ces liens funestes, et faites que la contrition et la douleur nous rapprochent de vous; que le Père saint, à qui vous vous offrez, ne voie en nous désormais que des victimes saintes, par le regret le plus amer de ne l'avoir point été, et le désir sincère de le devenir: que la multitude de nos fautes soient effacées à ses yeux par la sainteté, l'obéissance et la charité de la victime de propitiation, et que le fruit de votre oblation soit pour nous une vie sainte dans le temps, et bienheureuse dans l'éternité. *Amen.*

(1) Joan. 12. v. 32.

Digitized by Google

CL. DISCOURS.

DU MÉLANGE DE L'EAU ET DU VIN, ET DE L'OBLATION DU CALICE.

Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.

Je fais mes délices d'habiter au milieu des enfans des hommes.

Prov. 8. v. 31.

D'OU vient donc à J. C., M. F., cet empressement à habiter parmi nous? Car c'est à lui que l'Eglise fait l'application de ces paroles. Ignoroit-il, quand il faisoit tenir ce langage à son Prophète, que les hommes ne répondroient à ses charitables avances que par l'ingratitude, l'insensibilité et le mépris? Ne savoit-il pas que parmi les siens, il seroit méconnu, qu'au milieu même de son Eglise, il trouveroit des pécheurs qui ne porteroient à son sacrifice que l'indifférence la plus criminelle; que souvent même les moyens les plus efficaces de salut, tourneroient à la perte de ceux à qui ils seroient offerts? Ne prévoyoit-il pas tous les outrages, toutes les profanations qu'il éprouveroit dans son Sacrement? De quelle nature sont donc les délices qu'il se promet de son habitation parmi les hommes: *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum?* Ce mystère de charité nous est dévoilé dans le sacrifice de la Messe, et singulièrement dans la cérémonie que nous devons expliquer aujourd'hui.

Le Prêtre ajoute au vin destiné au sacrifice, une

Digitized by Google

petite quantité d'eau : nous allons voir ce que signifie ce mélange ; et l'explication que nous en donnerons, toute mystique qu'elle est, n'est ni nouvelle, ni hasardée. Elle offre au Fidèle qui veut entrer dans l'esprit du sacrifice, de grands motifs d'édification et de consolation. Livrez-vous, M. F., à ces sentimens, à mesure que nous vous développerons ces vérités.

Le Prêtre ou le Diacre, aux Messes solennelles, met du vin dans le calice. Le vin, aussi bien que le pain, est la matière du sacrifice. C'est ici le temps de l'offrir, par conséquent de le mettre dans le calice, si on ne l'a déjà fait, comme cela se pratique dans quelques églises. Ensuite le Prêtre, ou le Sous-Diacre, aux grandes Messes, met de l'eau dans le calice, pour imiter J. C. qui, dans la dernière Pâque qu'il fit avec ses Apôtres, consacra la coupe Pascale, dans laquelle, selon le rit des Juifs, il y avoit du vin et de l'eau. En effet, S. Justin, S. Irénée, S. Cyprien (1) et les plus anciens Pères nous apprennent que, selon la Tradition, le vin que J. C. consacra étoit mêlé d'eau. Outre cette raison naturelle et essentielle, les Pères ont cru qu'il falloit mettre de l'eau dans le calice pour une raison mystérieuse, qu'il est important de bien comprendre ; c'est pour représenter l'union du peuple fidèle avec J. C., l'union de son Eglise, en sorte que J. C. et l'Eglise ne fassent qu'une seule et même victime offerte à Dieu, comme l'eau et le vin mêlés ensemble ne font qu'une seule et même liqueur. Le fondement

(1) Just. Apol. 2. Cypr. ep. 63.

de

Digitized by Google

de cette figure est, selon S. Cyprien (1), que l'eau représente le peuple fidèle, comme le dit S. Jean dans l'Apocalypse (2) : *Aquæ populi sunt*, les eaux représentent les peuples. Ce qui fait conclure à ce Père que, comme par ce mélange l'eau et le vin sont inséparables dans le calice, aussi l'Eglise ne peut être séparée de J. C. dans le sacrifice.

L'union du peuple avec J. C., pour ne faire qu'une même victime, est une vérité dont l'éclaircissement lève les difficultés que font naître ces prières après la consécration, par lesquelles on demande à Dieu qu'il daigne recevoir le sacrifice qu'on lui offre, qu'il le regarde avec des yeux favorables. On sent que tout cela ne tombe point sur le corps réel de J. C., toujours agréable à Dieu, mais sur son corps mystique, c'est-à-dire, sur l'Eglise, sur le peuple fidèle. C'est cette union qu'il faut tâcher d'expliquer.

Nous avons dit, en parlant du sacrifice en général, que l'homme, comme créature, doit s'offrir lui-même en sacrifice ; mais, depuis le péché, il est indigne d'être offert, Dieu ne recevant que des hosties pures et sans tache. Nous avons observé ensuite que J. C. s'est substitué à la place des victimes anciennes et de l'homme même, pour nous donner le moyen de satisfaire à un devoir auparavant impossible à remplir, qui est d'offrir un sacrifice capable de réparer le péché. J. C. substitué à l'homme est à la vérité une victime égale à Dieu, capable de lui rendre tout l'honneur qui lui est dû. Mais l'homme demeu-

(1) Cypr. ep. 63.
(2) Apoc. 17. v. 15.

Digitized by Google

rera-t-il toujours incapable de s'offrir lui-même? J. C. est bien offert pour nous; mais nous dispense-t-il de nous offrir avec lui? Non, M. F., en se faisant notre victime il ne nous décharge pas pour cela de l'obligation que nous avons par notre nature d'offrir à Dieu en sacrifice notre corps, notre ame, notre vie et tout ce que nous sommes. Et comment sommes-nous rendus dignes de lui être offerts? J. C. prend d'abord sur lui nos iniquités pour les expier et les laver dans son sang, afin que nous devenions des hosties dignes d'être présentées à Dieu (1) : *Dedit semetipsum ut nos redimeret ab omni iniquitate, et mundaret sibi populum acceptabilem.* Ce n'est pas assez qu'il ait sanctifié l'Eglise, et qu'après l'avoir purifiée dans l'eau du Baptême, elle n'ait ni tache ni ride; il faut que ce soit lui-même qui la présente à son Père en cet état; et pour la présenter il se l'unit, il se l'incorpore. De lui et de l'Eglise il ne fait qu'un tout, et consomme tout dans l'unité : en s'offrant à son père il offre les Fidèles avec lui, et voilà, selon S. Augustin, comme il s'acquitte de la fonction de Grand-Prêtre; et quand les Fidèles, de leur côté, offrent J. C. par les mains du Prêtre, ils s'offrent aussi eux-mêmes avec J. C., parce qu'ils sont ses membres; et c'est ainsi que l'Eglise, dans l'oblation qu'elle présente, est elle-même offerte : *In eâ oblatione quam offert, ipsa offertur,* continue S. Augustin.

C'est donc cette union de l'Eglise avec J. C. qui est représentée par le mélange de l'eau et du vin

(1) Tit. 2. v. 14.

Digitized by Google

dans le calice; car, comme l'eau unie au vin ne fait qu'un même corps, une même liqueur, aussi le peuple Fidèle représenté par l'eau, et uni à J. C. représenté par le vin, ne fait dans le sacrifice de la Messe qu'une même victime; l'oblation s'y fait à Dieu de J. C. tout entier, et de son corps véritable et naturel, et de son corps mystique qui est l'Eglise dont les Fidèles sont les membres.

C'est cette vérité qui est le principe des cérémonies et des prières qu'on fait partout, en faisant le mélange de l'eau et du vin. 1.° Le Prêtre ne bénit pas le vin, parce que le vin représente J. C. qui est la source de toutes les bénédictions. 2.° Il bénit l'eau, parce qu'il n'y a que le peuple qui doive être béni, qu'il ne peut l'être qu'en s'unissant à J. C., et qu'il doit l'être avant que d'être incorporé en J. C. 3.° Il ne bénit pas l'eau aux Messes des Morts, parce que quoique l'union et l'incorporation des ames du purgatoire avec J. C., dont on est tout occupé, se conservent après la mort, elles ne sont plus en voie d'être bénies par le Prêtre, et ne peuvent plus mériter. Le Prêtre, en mettant l'eau dans le calice, fait cette prière : *Deus, qui humanæ substantiæ, etc.*, c'est-à-dire, en français : « O Dieu! qui avez créé d'une » manière si admirable notre nature, (puisque vous » avez uni deux substances si différentes, un corps » matériel et destructible avec une ame simple, » immortelle, formée à votre image), vous surtout » qui l'avez réformée d'une manière beaucoup plus » admirable (par l'union incompréhensible de votre » nature à la nôtre; ne nous avez-vous pas donné » le droit, par ce double prodige, de vous en

Digitized by Google

» demander un plus consolant encore?) c'est de » nous rendre, par la vertu de ce mélange mysté- » rieux, participans de la divinité de celui que sa » miséricorde a porté à s'abaisser jusqu'à se revêtir » de notre humanité, et dont le nom annonce cette » union ineffable. Il est ce JÉSUS, le Sauveur de son » peuple, le Christ, l'image de la substance de son » Père; il est votre Fils, Notre-Seigneur : *Jesus* » *Christus*, *Filius tuus*, *Dominus noster* ».

Depuis que le peuple a été béni et représenté dans le calice par le mélange de l'eau, le Prêtre qui n'avoit parlé qu'en son nom en offrant le pain, parle ici au pluriel, *offerimus*, nous offrons. Le peuple offre et prie avec lui. Dans les Messes solennelles, le Diacre qui représente le peuple, et est son député auprès du Prêtre comme le Prêtre l'est auprès de Dieu, parle avec le Prêtre, élève le calice, et récite avec lui la prière *nous vous offrons*. Le Prêtre n'offre donc pas seul; vous offrez tous avec lui. Quelle part ne devez-vous donc pas prendre secrètement à tout ce qu'il fait pour vous, en disant : *Offerimus tibi, Domine, etc.*, c'est-à-dire, en français : « Nous vous » offrons, Seigneur, le calice du salut, et nous sup- » plions votre clémence de le faire monter comme » un parfum d'agréable odeur, en présence de votre » divine majesté, pour notre salut et celui de tout » le monde. *Amen.* »

Après l'oblation du Calice, le Prêtre s'incline et tient les mains jointes sur l'autel, en disant pour s'offrir humblement à Dieu avec tout le peuple : *In spiritu humilitatis, etc.*, c'est-à-dire : « Nous nous » présentons devant vous avec un esprit humilié et

Digitized by Google

» un cœur contrit; recevez-nous, Seigneur, et faites » que notre sacrifice s'accomplisse de telle sorte » aujourd'hui en votre présence, qu'il vous soit » agréable, Seigneur, vous qui êtes notre Dieu. » Après avoir offert le pain qui doit être changé au corps de J. C.; après avoir offert le vin mêlé d'eau, qui doit être changé en son sang, nous souhaitons d'être changés nous-mêmes, pour pouvoir être offerts à Dieu comme une hostie qui puisse lui plaire; mais tout cela ne peut être fait que par l'opération de l'Esprit sanctificateur; nous l'invoquons donc, afin qu'il daigne nous changer, en même temps qu'il est invoqué pour changer le pain et le vin au corps et au sang de J. C. Ainsi le Prêtre étend les mains, les élève en haut et les joint pour marquer, par ce geste, qu'il attend le secours du ciel; il élève les yeux pour imiter Notre-Seigneur qui éleva les yeux au ciel en invoquant la toute-puissance de son Père; il abaisse d'abord après les mains et les yeux sur l'oblation qui doit être bénie, et il fait le signe de la Croix avec la main sur cette oblation, pour marquer que c'est par la vertu de la Croix qu'il espère la bénédiction qu'il demande, en disant : *Veni, Sanctificator, etc.*, c'est-à-dire : « Venez, Sanctificateur » tout-puissant, et bénissez ce sacrifice préparé pour » la gloire de votre saint nom. »

Il faut remarquer que, quoique plusieurs termes de cette prière semblent désigner Dieu le Père, les Liturgies et les plus anciens Auteurs nous apprennent qu'elle s'adresse au Saint-Esprit, la troisième personne de la sainte Trinité. Cette observation est très-importante; et pour en sentir toute la consé-

Digitized by Google

quence, il me suffit de vous dire que de cette invocation pour le changement des substances, on a toujours conclu la réalité du corps et du sang de J. C., et la présence véritable de cette divine victime dans le sacrifice de nos autels. Car, pourquoi, dans toutes les Liturgies, et surtout celle des Grecs, demande-t-on la descente du Saint-Esprit? C'est afin qu'il anime, qu'il vivifie, qu'il sanctifie le sacrifice. Et comment? En changeant le pain et le vin au corps et au sang de J. C.; ce sont les termes dont les Grecs se servent dans leur Liturgie: ce qui a fait conclure à S. Isidore, disciple de S. Chrysostôme, et une des lumières du quatrième siècle, que le Saint-Esprit est Dieu, puisque dans le Baptême il est également invoqué avec le Père et le Fils, et *qu'à la table mystique c'est lui qui rend le pain commun, le propre corps dans lequel le Fils de Dieu s'est incarné.*

Après les oblations faites, après l'encensement de ces oblations aux Messes solennelles, le Prêtre lave ses doigts à côté de l'autel. On en comprend aisément la raison naturelle et de bienséance. Le Prêtre vient de recevoir les offrandes et de faire l'encensement; il doit toucher le corps de J. C.: le respect ne peut lui inspirer une propreté trop grande.

Mais il est une raison mystérieuse de cette ablution, plus ancienne que la raison de bienséance, puisqu'elle se faisoit autrefois avant l'offrande des Fidèles et l'oblation. S. Cyrille de Jérusalem (1), au quatrième siècle, apprend à son peuple que, par

(1) Cyr. de expos. Liturg.

Digitized by Google

cette ablution qui se fait au commencement de la Messe des Fidèles, qui est celui du sacrifice, l'Eglise veut montrer que pour l'offrir et y assister il faut se purifier des moindres taches du péché : « Vous avez » vu, dit-il, qu'un Diacre donnoit à laver les mains » au Prêtre qui officioit à l'autel ; croyez-vous que » ce soit afin de nettoyer le corps ? Nous n'entrons » dans l'Eglise qu'avec la décence et la propreté que » ce saint lieu exige. Cette ablution des mains nous » marque que nous devons être purs de tous nos » péchés, parce que nos mains expriment nos ac- » tions : les laver n'est autre chose que purifier nos » œuvres. » C'est sur cette raison mystérieuse qu'in- siste l'auteur de la hiérarchie attribuée à S. Denis. » Cette ablution, dit-il, ne se fait pas pour effacer » les souillures du corps, elles ont été déjà lavées ; » mais pour marquer que l'ame doit se purifier des » moindres taches. » L'eau qu'on donne en cet endroit aux Prêtres pour laver leurs mains, n'est donc qu'un signe de la pureté qui convient aux ames consacrées à Dieu.

Que chacun de vous, M. F., fasse intérieurement ce qui est représenté par l'action extérieure du Prêtre. Si l'Eglise a voulu que vous vous purifiassiez tous au commencement de la Messe par une confession commune, pour vous préparer au sacrifice que vous devez offrir, son intention n'est pas de vous exclure de cette nouvelle purification, qui touche de si près au moment de cet auguste mystère auquel elle veut que vous preniez tant de part, puisque c'est votre sacrifice aussi bien que celui du Prêtre. L'esprit de cette cérémonie est donc de vous purifier devant

Digitized by Google

Dieu par une détestation sincère des moindres taches du péché, et de tout ce qu'il peut y avoir de déréglé dans vos affections, afin de ne pas profaner indignement les redoutables mystères qu'on va célébrer, et de n'élever vers lui, comme parle l'Apôtre, que des mains pures, c'est-à-dire, afin que la pureté de vos cœurs rende agréable à Dieu le sacrifice que vous allez lui offrir.

Le Prêtre, en lavant les mains, dit le Psaume XXV., qui convient parfaitement à cette action. L'Eglise l'a toujours récité comme on le voit dans les plus anciennes Liturgies de S. Basile et de saint Chrysostôme, et comme le dit avant eux (1) saint Cyrille de Jérusalem. Ce Psaume est terminé par le *Gloria Patri*, comme le sont ordinairement tous les autres; mais on omet ce verset aux Messes des Morts et au temps de la Passion, parce que cette hymne de glorification est un chant de joie qui ne convient pas avec des marques de deuil.

Voici ce Psaume traduit en français : « Je laverai » mes mains avec ceux qui vivent dans l'innocence, » et j'environnerai, Seigneur, votre autel, pour » écouter toutes vos louanges, et raconter toutes vos » merveilles. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre » maison, et le lieu où réside votre gloire. O Dieu ! » ne me faites point périr avec les impies, ni mourir » avec les hommes sanguinaires, dont les mains » sont pleines d'iniquités et chargées de présens. » Pour moi, je suis entré avec mon innocence, » rachetez-moi et ayez pitié de moi; mes pieds ont

(1) Ibid.

Digitized by Google

» suivi le droit chemin : je vous bénirai, Seigneur,
» dans les assemblées. Gloire au Père, au Fils et
» au S. Esprit ; comme elle a été, comme elle est,
» et comme elle sera toujours dans tous les siècles
» des siècles. *Amen.* »

CLI. DISCOURS.

DE L'ORAISON QUE LE PRÊTRE DIT, INCLINÉ AU MILIEU DE L'AUTEL, DE L'ORATE, FRATRES ET DE LA SECRÈTE.

Ego in eis, et tu in me ; ut sint consummati in unum.

Je suis en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité.

JOAN. 17. v. 23.

APRÈS que le Prêtre, au nom de l'Eglise, a offert séparément le pain et le vin, et que lui et les Fidèles se sont offerts eux-mêmes, pour reconnoître le souverain domaine de Dieu, et pour l'expiation de leurs péchés, il fait une nouvelle oblation générale qui comprend ces oblations particulières, qui en explique l'étendue et les effets, et qui renferme toutes les personnes qui ont part au sacrifice, quoique d'une manière bien différente : Dieu, Jésus-Christ, les Saints du ciel et les Fidèles de la terre. Dieu, dans la trinité de ses personnes, est le seul à qui le sacrifice est offert. Jésus-Christ, la seconde personne, y est offert dans son humanité. L'Eglise du ciel et de la terre y est offerte comme les membres de son corps, mais avec une différence qu'il est important de

Digitized by Google

bien développer, pour justifier toutes les expressions de l'Eglise dans cette prière qui a si fort révolté les Protestans, mais dont ils n'ont jamais saisi ni le sens, ni l'esprit.

Le Prêtre ayant lavé ses mains vient au milieu de l'autel, sur lequel tenant les mains jointes, un peu incliné, il dit secrètement l'oraison : *Suscipe, sancta Trinitas*, c'est-à-dire : « Recevez, Trinité sainte, » cette oblation que nous vous offrons en mémoire » de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension » de J. C. N. S.; et en honorant la bienheureuse » Marie toujours vierge, S. Jean-Baptiste, les » Apôtres, S. Pierre et S. Paul, ceux-ci (c'est-à-dire, » les Saints dont on fait la fête, ou dont les reliques » sont sous l'autel), et tous les Saints, afin qu'elle » serve à leur honneur et à leur salut, et que ceux » dont nous faisons mémoire sur la terre, daignent » intercéder pour nous dans le ciel, par J. C. N. S. » *Amen.* »

On offre l'oblation en mémoire de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ Notre-Seigneur, parce que ces trois mystères ont été l'accomplissement de l'immolation, et de la consommation de son sacrifice. Nous faisons à l'autel l'oblation de J. C., tel qu'il est dans le ciel, c'est-à-dire, immolé sur la Croix, clarifié ou glorifié, et consommé en Dieu par sa Résurrection, et présenté devant la face de sa Majesté par son Ascension; et comme il n'y a eu qu'une seule immolation de cette victime sur la Croix, une seule glorification, consommation et communion par sa Résurrection, et que ces parties ne se réitèrent point, c'est pour cela

Digitized by Google

que le sacrifice de la Messe est un sacrifice commémoratif de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de J.C., *in memoriam*, parce que l'oblation de la Messe les suppose et les renferme. Il est commémoratif de ces parties qui sont accomplies ; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit aussi *sacrifice réel*, puisqu'il s'y fait à Dieu une oblation véritable d'une victime réellement présente, qui n'est pas, à la vérité, de nouveau immolée, clarifiée, consommée sur nos autels ; mais qui a été autrefois immolée et consommée, et dont l'Eglise représente en quelque manière toutes ces parties dans l'action du sacrifice de la Messe.

N'est-ce pas faire injure à Dieu que d'offrir le sacrifice à l'honneur de la Sainte Vierge et des Saints ?

Non, parce que 1.° les Saints ne sont honorés et glorifiés que par la vertu du sacrifice de Jésus-Christ ; 2.° parce que, bien loin d'offrir le sacrifice aux Saints, ce sont les Saints eux-mêmes qui s'offrent en sacrifice à Dieu avec J. C. leur chef.

Rien n'est plus honorable aux Saints que d'être unis au sacrifice de J. C., et nous ne pouvons rien faire qui leur soit plus agréable que de célébrer leur mémoire dans le sacrifice qui a fait tout leur honneur et toute leur gloire. En vain les ennemis de l'Eglise Catholique voudroient faire trouver ici un sujet de scandale, comme si elle égaloit les Saints à Dieu, et les préféroit même à J. C. ; ne passons pas sous silence ce qu'ils disent de plus spécieux sur ce point : *Offrir*, disent-ils, *le sacrifice de J. C. afin qu'il serve à l'honneur des Saints, n'est-ce pas honorer les Saints plus que J. C., puisqu'on fait servir J. C. à les*

Digitized by Google

honorer ? et n'est-ce pas même les égaler ou les préférer à Dieu, puisqu'on s'adresse à Dieu pour rendre honneur aux Saints ?

Cette difficulté, quelque spécieuse qu'elle paroisse, ne consiste que dans le tour et le mauvais sens qu'on donne aux termes, et elle tombe d'elle-même si l'on fait attention que l'Eglise est bien éloignée de faire servir Dieu et J. C. à honorer les Saints; mais qu'en adorant Dieu par le sacrifice, elle honore les Saints en les joignant à J. C. avec qui ils s'offrent eux-mêmes en sacrifice à Dieu. Développons ces vérités.

1.° Nous avons déjà prouvé que l'Eglise n'offre le sacrifice qu'à *Dieu seul.* Quelque honneur que nous rendions aux Saints, nous dirons toujours avec saint Augustin : « Nous ne donnons pas aux Saints des » temples, des Prêtres, des sacrifices, parce que » ce ne sont pas les Saints, mais leur Dieu qui est » notre Dieu. Les temples sont dédiés à Dieu sous » le nom des Saints, dont les reliques y sont con- » servées comme des hosties immolées à Dieu leur » Seigneur. »

2.° Nous n'offrons pas J. C. à la sainte Trinité pour honorer les Saints; mais après avoir dit que nous offrons à Dieu le sacrifice de J. C., nous ne continuons pas d'offrir, mais ensuite nous expliquons ce que contient ce saint sacrifice, et ce que nous devons y considérer; savoir : Les mystères de J. C. et les victoires des Saints; car le sacrifice de J. C. que nous offrons est le sacrifice de toute l'Eglise, du chef et des membres, le sacrifice universel de tous les Saints qui se sont immolés à Dieu. » C'est ce » sacrifice, disoit S. Augustin, où les saints Martyrs

Digitized by Google

» sont nommés à leur rang par celui qui sacrifie.
» Ce n'est pourtant pas à eux que le Prêtre offre le
» sacrifice, quoiqu'il sacrifie à leur mémoire; c'est
» à Dieu qu'il s'adresse, parce qu'il est le Prêtre de
» Dieu et non le leur; le sacrifice est le corps entier
» de J.C. qui ne leur est pas offert, parce qu'ils
» sont eux-mêmes ce sacrifice. »

3.° Cette union des Saints au sacrifice étant bien entendue, comment n'aurions-nous pas en vue d'honorer les Saints dans le sacrifice, puisque nous y célébrons l'honneur qu'ils ont eu d'être reçus de Dieu comme des victimes très-agréables; honneur qu'ils ont continuellement, puisqu'ils s'offrent sans cesse. L'Eglise les honore donc en les nommant à son saint autel, en action de grâces et en éternelle commémoration des merveilles que Dieu a opérées en eux. L'honneur des Saints n'est même pas tant leur honneur que celui de Dieu, qui est admirable en eux, dont la mort est précieuse devant lui, qui ne cessent de le bénir, et de lui chanter qu'il est leur gloire, leur salut, leur espérance, celui d'où leur vient toute leur force, et le seul qui les élève.

4.° Puisque cet honneur que nous rendons aux Saints vient des dons qu'ils ont reçus de Dieu, et qu'il ne se termine point à eux, il ne diminue rien, par conséquent, de l'honneur que nous devons à Dieu. On voit dans une infinité d'oraisons du Missel, qu'offrir pour les Saints ou à l'honneur des Saints, c'est célébrer la grandeur et la puissance de Dieu dans les grâces qu'ils ont reçues par le sacrifice même.
« Nous vous offrons, ô Seigneur! dit l'Eglise, dans
» la mort précieuse de vos Martyrs ce sacrifice d'où

Digitized by Google

» le martyre même a pris sa source ; » parce que les Martyrs ont tiré de l'Eucharistie la force invincible qui les a fait triompher, de même les Vierges ont tiré leur honneur et leur force du pain du ciel, du froment des Elus et du vin qui est le germe de la virginité. En un mot, nous offrons le Sacrifice pour honorer les victoires des Saints, qui sont celles de J. C., et par conséquent pour honorer J. C. dans ses Saints et les Saints dans J. C., dont ils ont l'honneur d'être les membres. Ainsi, loin de dire que nous nous servons de Dieu et de J. C. pour honorer les Saints, comme s'ils étoient supérieurs (ce qui est une horrible impiété, qui ne peut être imputée à l'Eglise Catholique que par une ignorance grossière ou une affreuse malice) nous n'adressons au contraire le sacrifice de J. C. à Dieu que pour faire honorer Dieu par J. C. et par les Saints qui se sont sacrifiés avec lui, et qui, par l'union au sacrifice du Sauveur, ont eu la force et l'honneur de triompher du monde et du démon ; honneur que toute l'Eglise ne cessera jamais de célébrer.

Enfin, quand nous faisons mention des Saints à la table du Seigneur, dit encore S. Augustin, nous avons toujours principalement en vue qu'ils prient pour nous, afin qu'ils nous obtiennent la grâce de marcher sur leurs traces ; nous voulons les engager à intercéder pour nous dans le ciel, par la mémoire que nous en faisons sur la terre : *Quorum memoriam agimus in terris.* C'est ainsi que les paroles de la prière que nous venons d'expliquer, font voir clairement en quoi consiste l'honneur que nous rendons aux Saints. Il est encore à remarquer que cette prière,

Digitized by Google

ainsi que toutes les collectes et oraisons de la Messe, même aux Fêtes de la Vierge Marie et des Saints, finissent par ces paroles : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, pour montrer que c'est de J. C. seul que nous attendons toutes les grâces que nous demandons, *même par l'intercession des Saints*, parce que ce n'est qu'en J. C. et par J. C., notre unique Médiateur, qu'ils peuvent être nos intercesseurs.

La prière : *Suscipe, sancta Trinitas*, étant finie, le Prêtre baise l'autel qui représente J. C., pour le saluer avant le peuple vers lequel il va se tourner. Il étend les mains et les rejoint, pour engager les assistans, par les gestes et par la parole, à la méditation. Il dit d'une voix un peu élevée : *Orate, fratres*, c'est-à-dire, priez, mes Frères. Il appelle les assistans, *mes Frères*. S. Cyprien les appeloit de même après S. Paul ; c'est ainsi que les Chrétiens se sont nommés les uns les autres depuis le commencement de l'Eglise : Vous êtes tous frères, dit Arnobe, nés d'un même père J. C., et d'une même mère l'*Eglise*. Le Prêtre n'ajoute point, et vous, mes sœurs, quand même il n'y auroit presque que des femmes à la Messe ; il s'adresse au principal sexe de l'assemblée sans exclure l'autre, parce qu'à l'égard de tous ceux qui ont été baptisés, dit S. Paul, il n'y a ni homme, ni femme ; vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ.

Le Prêtre poursuit secrètement, *ut meum ac vestrum sacrificium, etc.*, c'est-à-dire : « Priez, mes » frères, afin que mon sacrifice qui est aussi le vôtre » soit agréable à Dieu, le Père tout-puissant. » On

Digitized by Google

voit par-là que le motif de la nouvelle invitation à prier est que plus le moment du sacrifice approche, plus aussi la prière et le recueillement sont nécessaires. Le Prêtre se dispose à entrer dans le saint des saints, et il prend, pour ainsi dire, congé des Fidèles qu'il ne verra plus jusqu'à ce qu'il ait consommé le sacrifice : durant tout ce temps il ne se tournera plus vers le peuple, non pas même lors qu'il dira : *Dominus vobiscum*, que le Seigneur soit avec vous, quoique ce soit une salutation qui se fait toujours en regardant les personnes à qui elle s'adresse ; mais dans cette conjoncture, tout occupé du grand mystère qui va s'opérer il demeure toujours vers l'autel ; et comme s'il étoit renfermé dans le saint des saints, bien éloigné du peuple, il ne terminera ses prières secrètes qu'en criant fort haut, pour exhorter les Fidèles à tenir leur ame élevée à Dieu.

Quand il se tourne vers eux, à présent, en leur disant : *Orate, fratres*, priez, mes frères, c'est comme s'il leur disoit : Je vais entrer dans un plus grand recueillement pour faire seul les prières secrètes ; mais de votre côté priez aussi, demandez à Dieu d'agréer le sacrifice que nous offrons ensemble. Les assistans lui répondent : *Suscipiat Dominus sacrificium, etc.* c'est-à-dire : « Que le Seigneur reçoive » de vos mains le sacrifice à l'honneur et à la gloire » de son nom, pour notre utilité et pour celle de » toute sa sainte Eglise..... » *Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis*, que le Seigneur reçoive de vos mains le sacrifice. C'est un Prêtre établi de Dieu et de l'Eglise qui doit l'offrir, quoique J. C. ait associé tous les Chrétiens à son sacerdoce, qu'ils soient

Digitized by Google

soient tous Prêtres spirituels, qu'ils aient droit, en qualité de membres du corps de l'Eglise, et en vertu de leur union avec J. C. souverain Prêtre, et avec le Ministre qui le représente à l'autel, d'offrir à Dieu ce grand et redoutable sacrifice de la mort de son Fils, cependant l'oblation extérieure et visible ne peut s'en faire que par les mains de ceux qui ont reçu, par l'ordination, le pouvoir de consacrer et d'offrir visiblement le corps et le sang de J. C., sous les apparences visibles du pain et du vin.... *Ad laudem et gloriam nominis sui*, à l'honneur et à la gloire de son nom. La gloire de Dieu est la principale fin du sacrifice, qui doit toujours être offert pour reconnoître son souverain domaine sur toutes les créatures... *Ad utilitatem quoque nostram*, pour notre utilité. Les trois autres fins du sacrifice sont de remercier Dieu de ses bienfaits, d'obtenir le pardon de nos péchés et les grâces qui nous sont nécessaires, et elles sont renfermées dans ces mots : *Pour notre utilité. Totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ*, et pour celle de toute l'Eglise; car le sacrifice est pour toute l'Eglise. C'est à elle que J. C. a été donné; c'est elle qui l'offre à son Père; c'est elle qui est offerte avec J. C.; c'est elle qui le reçoit; et ce n'est que comme ses Ministres et ses membres, que nous avons droit ou d'offrir, ou de prétendre au fruit du sacrifice.

Le Prêtre dit d'une voix basse, et sans chant, la prière qu'on nomme *Secrète*, et presque toutes celles du Canon de la Messe, c'est 1.° pour honorer le silence de J. C. dans sa passion, 2.° afin que les Fidèles soient plus attentifs et appliqués à Dieu, pendant que le Prêtre prie tout bas.

Digitized by Google

Selon le sentiment le plus autorisé, le plus conforme à la Tradition, fondé sur l'usage de toutes les Eglises, et consacré par les rits et les cérémonies prescrites dans toutes les Liturgies et tous les Missels, l'oraison *secrète* est ainsi appelée, parce qu'elle se dit secrètement, d'un ton bas. L'Eglise entre dans le secret, dit un savant Prélat (1), c'est ici l'intérieur de l'Eglise; elle n'est plus entendue que de Dieu.

Que les raisons de ce silence sont magnifiques! que cette coutume, pratiquée depuis un temps immémorial dans l'Eglise grecque, aussi bien que dans l'Eglise latine, de réciter les prières secrètes et celles du Canon de la Messe, d'une voix basse, est pleine de mystères! D'abord l'Eglise en use ainsi pour honorer les prières secrètes de J. C. sur la montagne des Oliviers, et son silence au temps de sa passion; ce silence est ordonné pour imprimer du respect, et pour que le peuple demeure attentif et appliqué à Dieu, pendant que le Prêtre prie seul au nom de toute l'assemblée, comme cela se pratiquoit dans les sacrifices des Juifs, lorsque le grand Prêtre entroit seul dans le sanctuaire, pour prier au nom de tout le peuple.

2.° Il est des raisons mystérieuses de ce silence que les Pères et les Conciles ont tirées du fond même du Mystère. 1.° Est-il un mystère plus sublime que celui de l'Eucharistie? et des prières plus profondes que celles de la consécration? Qui est en état de les pénétrer? Et quand les Fidèles parviendroient à voir et à entendre tout ce que les Prêtres de J. C.

(1) M. du Harlay, manière d'entendre la Messe.

Digitized by Google

font et disent pour opérer les saints mystères, perceront-ils le voile que Dieu y a tiré sur son humanité? L'Eglise a donc jugé que l'obscurité et le secret dont elle couvroit les mystères, étoient capables d'exciter plus efficacement leur crainte, leur respect et leur admiration, que ne pourroient faire les expressions les plus vives.

2.° Tout ce qu'il y a de plus grand et de plus auguste dans le saint Sacrifice, se passe en secret et en silence. L'opération du S. Esprit qui change le pain et le vin au corps et au sang de J. C., ne tombe point sous les sens; le Verbe y est, mais en silence: *Verbum silens.* L'humanité sainte s'y trouve, mais toujours sous les voiles du pain et du vin. Ce divin Sauveur prend réellement un corps sur l'autel, il s'offre, il prie, il s'immole; rien n'est vu ni entendu des Fidèles. Est-il rien de plus convenable que, pendant ces saints mystères, l'Eglise exprime, par un profond et religieux silence, l'admiration de ce que Dieu y opère si secrètement.?

3.° L'ineffabilité des saints mystères peut-elle mieux être exprimée que par le silence? Tel soin qu'on prenne d'instruire les Fidèles du saint sacrifice de la Messe, il y aura toujours beaucoup de choses qui seront au-dessus de leur portée, que les plus habiles ne sauroient même développer, et qui doivent être adorées dans le silence. Aussi les Conciles l'ont-ils recommandé; ils défendent de troubler ce silence, afin que chaque Fidèle prosterné par terre, révère en silence le mystère de la Mort de J. C., et lui rende grâce des biens infinis qu'elle nous a procurés. C'est pour cela qu'autrefois, selon

Digitized by Google

S. Ambroise, les Fidèles étoient exclus du lieu intérieur où s'opéroient les grands Mystères; que selon S. Chrysostôme, on fermoit les portes du sanctuaire entouré de balustres et de cloisons; qu'on tiroit de grands rideaux pendant les prières de la consécration, qui les empêchoient de voir et d'entendre. Il régnoit un redoutable silence, pendant lequel le sacrifice s'opéroit, qui n'étoit interrompu, dit Saint Chrysostôme, que par la voix terrible et tonnante du Diacre, qui crioit d'un lieu élevé: *Les choses saintes sont pour les Saints.*

C'est donc pour inspirer le respect, l'admiration des saints Mystères, que la *Secrète* et les prières du Canon se disent d'un ton bas et comme en silence. Mais l'intention de l'Eglise n'est pas que les Fidèles n'aient point de part à cette prière qui se réduit *à demander à Dieu qu'il reçoive favorablement les dons qui sont sur l'autel, et que, par sa grâce, il nous mette en état de lui être nous-mêmes présentés comme des hosties qui lui soient agréables*, puisque le Prêtre les y invite par l'*orate, fratres*, qu'il n'y parle point seul, et qu'il leur demande leur consentement, en élevant sa voix et la finissant en disant tout haut: *Per omnia secula seculorum*, paroles qui ne sont point le commencement de la préface, mais certainement la conclusion de la *Secrète*. Par cette exclamation, pressé d'engager les Fidèles à prendre part à la prière qu'il vient de faire, il rompt le silence; il invite toute l'assemblée à se joindre à lui, et à lui répondre *amen*. On a toujours fait cette réponse avec ardeur, et S. Jérome nous dit qu'on entendoit cet *amen* retentir de toutes parts comme un

Digitized by Google

tonnerre. Les Fidèles consentent par là à tout ce que le Prêtre vient de demander à Dieu en secret, et ils doivent être bien persuadés qu'ils participent à toutes ces prières que le Prêtre à faites seul, et qu'il a offertes à Dieu, par J. C. N. S. qui vit et règne avec le Père et le S. Esprit dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

CLII. DISCOURS.

DE LA PRÉFACE ET DU SANCTUS.

Preparationem cordis audivit auris tua.

Vous avez écouté les simples préparations du cœur.

Ps. 10. v. 17.

CETTE vérité, annoncée par le Roi-Prophète, est établie dans plus d'un endroit de l'Ecriture : Dieu écoute les simples préparations du cœur; c'est-à-dire que, pour obtenir les grâces qui nous sont nécessaires, Dieu n'exige, ni une longue exposition de nos maux, ni une touchante énumération de nos misères. Aussi le Sage nous dit-il (1) que la prière efficace ne consiste pas dans beaucoup de paroles; et J. C. nous apprend (2) que, quand nous voulons prier, la brièveté de nos discours n'est pas moins essentielle que le recueillement de nos esprits. L'Eglise, instruite de cette vérité, a soin, quand elle nous fait prier, de renfermer dans de courtes

(1) Eccles. 7. v. 15. (2) Matth. 6. v. 7.

Digitized by Google

expressions les demandes les plus importantes pour le salut; mais persuadée de cette autre vérité, que Dieu exauce la simple préparation du cœur, elle ne nous applique jamais à ce saint exercice, qu'elle ne nous y prépare. Elle le fait singulièrement dans la formule appelée *Préface*, qui n'est pas proprement une prière, mais une nouvelle invitation à prier : elle nous y présente les plus touchans motifs; elle le fait immédiatement avant les prières du Canon, afin qu'à l'action la plus intéressante nous apportions les dispositions les plus saintes. Pénétrons-nous, M. F., de ces dispositions, et voyons à quoi nous engage cette invitation.

Le Prêtre commence la Préface en disant : *Dominus vobiscum*, que le Seigneur soit avec vous. Tout mérite ici nos attentions. Le Prêtre le dit sans se tourner vers le peuple : c'est qu'autrefois, comme nous l'avons déjà observé, on fermoit les portes du sanctuaire, et on tiroit dessus des rideaux avant la préface, de sorte que le Prêtre se seroit tourné inutilement, puisqu'il n'auroit eu devant les yeux que des rideaux et des portes. 2.° C'est que le Prêtre a pris, pour ainsi dire, congé du peuple, en disant : *Priez pour moi, mes frères*, et qu'il se regarde comme dans le saint des saints, où le peuple ne se trouve pas. 3.° C'est pour ne point se distraire et pour attendre avec respect J. C. qu'il invoque; il va être avec nous, il va y être tout présentement. C'est pourquoi il ne se détourne point de l'autel, et nous apprend, par cette situation, que notre posture doit être respectueuse; elle doit exprimer la crainte religieuse dont nous devons être animés. Quelle est donc

Digitized by Google

la grandeur du crime de ceux qui, au lieu d'être attentifs et d'avoir les yeux attachés sur l'autel, sur lequel le Seigneur va paroître, sont dans la dissipation, ont le dos tourné à l'autel? Leur irrévérence ne porte-t-elle pas le caractère de ces abominations que Dieu fit voir au prophète Ezéchiel, et des impiétés de ces Juifs qui, dans le temple, au lieu de l'y venir adorer, avoient le dos tourné à l'autel, tout occupés d'objets profanes? Profanations d'autant plus sacriléges, que ce temple n'étoit que la figure de nos Eglises, et que les sacrifices qu'on y offroit, n'étoient que de foibles images de la grandeur et de la majesté du nôtre.

Le Prêtre commence donc la préface par le *Dominus vobiscum*, qui est une salutation et un souhait dont nous avons déjà expliqué le sens et l'origine; le Prêtre le fait ici, parce qu'un nouvel effort pour s'élever vers le ciel, demande un nouveau secours de Dieu. Le Prêtre et le peuple se le souhaitent mutuellement : le Prêtre élève les mains en disant : *Sursùm corda*, c'est-à-dire, élevez vos cœurs. Paroles célèbres, rapportées par tous les Pères de l'Eglise qui ont parlé du sacrifice; paroles qui se trouvent dans toutes les Liturgies des Eglises Chrétiennes; invitation aussi ancienne que l'Eglise, et qui nous vient de la Tradition des Apôtres, fondée sur l'exemple de J. C. même qui, avant que d'opérer des miracles, élevoit ses yeux et son cœur vers son Père, et commençoit par lui rendre grâce. C'est ce qu'il fit lorsqu'il voulut ressusciter Lazare, multiplier les pains, et changer du pain et du vin en son corps et en son sang.

Digitized by Google

L'Eucharistie est un secret, et le sacrifice de la Messe un Mystère: le corps et le sang de J. C. y sont contenus sous une forme étrangère : il renferme J. C., la vérité même; mais la vérité cachée, enveloppée sous des signes, suivant la condition de cette vie. Il ne convient pas à l'état de pélerinage où nous sommes, d'avoir ni de posséder J. C. sans voile. Comme nous ne voyons ses vérités que par la Foi et au travers d'un nuage, nous ne possédons aussi sa personne que sous des figures: il ne laisse pas d'être tout entier dans ce Sacrement, puisqu'il l'a dit; mais il y est caché à notre vue, et n'y paroît qu'à notre Foi. Elevons donc notre cœur en haut : *Sursùm corda ;* élevons-nous au-dessus des sens et de toute la nature, pour concevoir J. C. présent sous des apparences si communes.

C'est déjà s'élever beaucoup, que de croire J. C. présent pendant qu'on l'y voit si peu; mais il faut s'élever encore jusqu'à désirer de le voir, et de le voir dans sa gloire : *Sursùm corda.* Si sa présence visible durant les jours de sa chair, étoit si désirable et si consolante, que sera-ce de le voir tel qu'il est, et de lui devenir semblable, comme dit S. Jean (1)? Nous demandons donc qu'il se manifeste, et que les Sacremens soient enfin changés en la claire apparition de sa gloire. C'est pourquoi, à ce moment terrible, disoit S. Cyrille de Jérusalem, il faut perdre toute pensée, toute idée des choses de la terre. Quand le Prêtre vous dit : Levez vos cœurs en haut, c'est, dit ce Père, comme s'il vous donnoit cet avis. A ce

(1) 1. Joan. 3. v. 2.

Digitized by Google

moment, bannissez toute application aux soins de cette vie; ne songez à aucune affaire; que votre esprit ne s'applique qu'aux grandes merveilles qui vont s'opérer; ne vous occupez que de Dieu seul, et fermez votre cœur à tout autre qu'au Seigneur. Ah! M. F., si ce sont là vos dispositions, faites hardiment la réponse que S. Augustin nous apprend que les hommes répandus par toute la terre faisoient chaque jour : *Habemus ad Dominum*, nous les avons élevés au Seigneur. Déclaration universelle, qui nous marque la nécessité de réunir toute notre attention, tous les désirs de nos cœurs, et tout ce qui peut nous élever vers Dieu pour offrir dignement ce grand sacrifice. Mais disons-nous vrai en faisant cette réponse? et n'avons-nous pas lieu de nous dire ce que disoit Anastase le sinaïte, au sixième siècle : « Que fais-tu » et que veux-tu? Ton ame ne s'occupe que des » choses temporelles et corruptibles, et tu réponds : » Je la tiens élevée au Seigneur? »

Lorsque le Prêtre dit : *Gratias agamus Domino Deo nostro*, ce qui veut dire rendons grâces au Seigneur notre Dieu, il joint les mains et élève les yeux au ciel pour exprimer, par ce geste, autant qu'il lui est possible, le désir qu'il a de rendre à Dieu ses actions de grâces.

Le peuple Chrétien répond avec empressement : *Dignum et justum est*, cela est digne et juste..... *Dignum*, il est digne de louer ce qui mérite des louanges; Dieu, par les caractères de la divinité, exige toutes sortes de louanges et d'actions de grâces; il est donc digne d'une ame raisonnable de les lui rendre.... *Et justum est.* Quand les grâces reçues

Digitized by Google

nous engagent à rendre ce qui est digne, alors cela est non-seulement digne, mais juste : or, nous sommes infiniment redevables à la divine Majesté; il est donc digne et juste de nous répandre en actions de grâces.

Le Prêtre, tenant les mains élevées et étendues, poursuit ainsi : *Verè dignum et justum est, etc.*, c'est-à-dire : « Il est vraiment digne et juste, équi-» table et salutaire, de vous rendre grâces en tout » temps et en tous lieux, Seigneur saint, Père tout-» puissant, Dieu éternel, par J. C. Notre-Seigneur, » par qui les Anges louent votre divine Majesté; » les Dominations l'adorent, les Puissances la » révèrent en tremblant, les Cieux et les Vertus » des Cieux et les bienheureux Séraphins en célè-» brent tous ensemble la gloire avec des transports » de joie; nous vous prions d'accorder que nos voix » soient jointes aux leurs, et que nous disions hum-» blement avec eux Saint, Saint, Saint, etc. » Telle est, en français, la Préface commune qui se dit chaque jour. Il y en a de différentes pour les principales solennités de l'année, dans lesquelles on marque en peu de mots le caractère du mystère ou de la fête, pour le faire entrer dans les actions de grâces qu'on veut rendre à Dieu. Reprenons-en toutes les paroles.

Verè dignum et justum est, æquum et salutare, il est vraiment digne et juste, équitable et salutaire. Le Prêtre approuve et ratifie ce qu'a dit le peuple, qu'il est véritablement digne et juste de remercier Dieu, il enchérit encore sur le peuple, et ajoute qu'il est même équitable et utile.... *Nos tibi semper et*

Digitized by Google

ubique gratias agere, de vous remercier en tout temps et en tous lieux.... *Domine sancte*, Seigneur saint; vous en qui tout est saint, qui êtes la source de la sainteté.... *Pater omnipotens*, vous qui êtes le Père tout-puissant.... *Æterne Deus*, vous qui êtes le vrai Dieu, le Dieu éternel, sans commencement et sans fin. *Per Christum Dominum nostrum*, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Comment pourrions-nous vous louer dignement, si nos louanges et nos actions de grâces ne reçoivent leur dignité et leurs mérites de notre Chef, de notre Médiateur, qui vous en rend lui-même des actions de grâces?... *Per quem Majestatem tuam laudant Angeli*, par qui les Anges louent votre divine Majesté, parce que c'est en lui qu'ils ont été créés, et qu'ils tirent de lui, comme de leur chef, toute leur sainteté, toute la gloire dont ils jouissent. Tous ces esprits célestes sont dans une adoration continuelle de la divine Majesté.... *Adorant Dominationes*, les Dominations, ceux des esprits bienheureux qui sont au-dessus des autres Anges.... *Tremunt Potestates*, les Puissances qui font trembler les démons, tremblent elles-mêmes, non par quelque crainte, mais par leurs très-profonds respects..... *Cœli cœlorumque virtutes ac beata Seraphim*, les Cieux et les Vertus des Cieux et les bienheureux Séraphins, c'est-à-dire, tous les Esprits bienheureux. L'Ecriture sainte distingue neuf chœurs d'Anges, et l'Eglise, sans les nommer en particulier, les renferme tous en disant: *Les Cieux*, c'est-à-dire, les citoyens célestes, de même que nous disons *le monde* pour exprimer les habitans du monde. *Les Vertus des Cieux*, ce sont parmi les Anges ceux

Digitized by Google

qui exercent les plus grandes merveilles, et *les Séraphins* sont ceux qui, par leur amour, excellent au-dessus de tous les autres.... *Socià exultatione concelebrant*, tous les saints Anges joignent leurs voix pour louer et pour adorer Dieu.... *Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas, deprecamur*, avec lesquels nous vous prions d'ordonner que nos voix soient jointes; nous ne pouvons rien souhaiter de plus avantageux que d'être unis aux saints Anges pour louer Dieu avec eux; mais comme il n'y a aucun rapport entre des esprits si purs et de malheureux pécheurs; aucune proportion entre les louanges continuelles des saints Anges, qui ne souffrent point de distractions, et nos prières si foibles, si interrompues, si tièdes; nous demandons que, par l'ordre et la grâce de Dieu, nous puissions être admis à une si excellente société.... *Supplici confessione dicentes*, en disant humblement avec eux. Cette union aux Anges, qui nous est si glorieuse, n'empêche pas que nous ne nous tenions dans l'humilité comme des suppliants, et que nous ne reconnoissions que nous sommes indignes de louer Dieu et de chanter le Cantique suivant; car Dieu rejette les louanges des pécheurs, et Jésus-Christ a imposé silence avec mépris et menace au démon qui lui disoit : *Vous êtes le Saint de Dieu* (1).

Après la préface, le Prêtre joint les mains, et, se tenant incliné, dit : *Sanctus, Sanctus, etc.* c'est-à-dire, « Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des » armées; votre gloire remplit les cieux et la terre:

(1) Luc. 4. v. 34.

Digitized by Google

» hosanna au plus haut des cieux; » cette Hymne est dans toutes les plus anciennes Liturgies; le peuple doit la chanter avec le Prêtre; S. Chrysostôme suppose cet usage, lorsqu'il dit : « Comment des » Chrétiens peuvent-ils proférer des paroles et des » chansons impudiques avec cette même bouche » qui a fait retentir le sacré Cantique, Saint, Saint, » Saint? » On sonne au *Sanctus* une petite cloche pour avertir tous les assistans que le Prêtre va entrer dans la grande prière du Canon qui doit opérer la consécration du corps de J. C., et pour les porter à redoubler leur attention et leur respect dès qu'on commence le saint Cantique des Anges, dont voici l'origine et l'explication.

C'est du Ciel même que l'Eglise a emprunté ce Cantique; Isaïe ravi en esprit l'entendit chanter alternativement par les Séraphins (1); S. Jean, dans son Apocalypse (2), nous dit qu'il est répété sans cesse par ces millions de Saints qui entourent le trône, et qui ne discontinuent pas de dire : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées; c'est-à-dire, le Seigneur maître de tous ces millions d'Anges, le Seigneur de tout ce qu'il y a de fort et de grand dans le ciel et sur la terre; le Seigneur, arbitre souverain de tous les événemens de l'univers : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth.* Cantique adressé, comme l'ont remarqué tous les Pères, à la sainte Trinité. Ces esprits bienheureux disent bien une fois, *Seigneur*, une fois *Dieu;* mais ils ne disent pas une seule fois *saint;* ils ne se contentent pas

(1) Isai. 6. v. 3. (2) Apoc. 4. v. 8.

Digitized by Google

de le dire deux fois, ils le répètent trois, ni plus, ni moins : par où ils nous apprenneut que les trois personnes divines ont une égalité de gloire et une unité de nature.

Qu'adorons-nous en Dieu par ce Cantique, M. F.? Sa sainteté. C'est ce nom de *saint* que Dieu a pris avec plus de complaisance; il s'appelle très-souvent *le Saint d'Israël;* il ne se manifeste que comme le très-saint, le trois fois saint; on n'entend que ce cri dans le ciel; rien qui éclate plus hautement dans l'univers. Le Fils de Dieu même, parlant à son Père, comme pour renfermer en un seul mot ses perfections, l'appelle Père saint (1), *Pater sancte.* Lui-même est connu sous le nom de saint : La chose sainte, dit l'Ange à Marie, qui naîtra de vous (2), *quod ex te nascetur sanctum.* Le prophète Daniel l'avoit nommé en esprit le Saint des saints, *Sanctus sanctorum* (3).

Le Prêtre, avant de dire *Benedictus qui venit in nomine Domini, hosanna in excelsis*, ce qui signifie: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, hosanna au plus haut des cieux, se lève et fait sur soi le signe de la croix. Il se lève parce que le *Benedictus* est une acclamation de joie qui se fait debout, au lieu que le *Sanctus* est une espèce d'acte d'adoration qui doit être accompagné d'une posture humiliante. Il fait le signe de la croix en disant : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*, parce que c'est par la Croix que nous aurons part aux bénédictions et aux grâces qu'il vient répandre sur la terre.

(1) Joan. 17. v. 11.
(2) Luc. 1. v. 35.
(3) Dan. 9. v. 4.

Digitized by Google

Que tout retentisse donc de sa gloire; qu'on ne voie que transports de joie; qu'on n'entende que Cantiques d'amour par le souvenir de ses mystères, des œuvres merveilleuses qu'il a opérées pour notre salut; bénissons-le, M. F., et répandons-nous en louanges de ce qu'il a fait pour nous : bénissons-le de ce qu'il va encore actuellement se rendre présent sur cet autel, pour nous donner toutes sortes de secours, et nous mettre en état de louer dignement la Majesté de Dieu; allons à lui et crions sans cesse : *Hosanna in excelsis.* Divin Messie, qui avez été envoyé du plus haut des cieux, sauvez-nous : c'est par votre nom seul qu'on peut obtenir le salut; dites à mon ame que vous êtes son Sauveur, et elle sera sauvée : *Hosanna in excelsis. Amen.*

CLIII. DISCOURS.

DU COMMENCEMEMT DU CANON DE LA MESSE.

Offertur nomini meo oblatio munda : magnum est enim nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum.

Voici que l'on offre à mon nom, une oblation pure, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.

MALACH. I. V. 11.

Oui, M. F., c'est parce que le nom de Dieu est grand, que l'oblation doit être pure; ceux qui l'offrent, irréprochables; ceux qui y participent, exempts de toute affection au péché; la manière de l'offrir toujours uniforme. C'est parce que le nom de Dieu

Digitized by Google

est terrible, ou, comme le prophète Malachie le dit quelques versets plus bas, capable d'exciter un saint tremblement, *horrible*, qu'il exige, de ceux qui l'honorent, une humilité sincère, un recueillement profond, une crainte vive, un respect infini.

C'est parce que le nom de Dieu est saint, que ceux qui veulent l'honorer dignement, doivent accompagner l'hommage extérieur qu'ils lui rendent, de sentimens d'adoration et d'amour, d'un esprit de renoncement et de sacrifice. L'Eglise va nous les inspirer tous ces sentimens, dans la partie de la Messe que nous allons expliquer. Comme cette partie réunit tout ce qu'il y a de plus redoutable dans l'oblation, il faut renouveller ici toute votre attention.

Le mot de *Canon* est un mot grec qui signifie *règle*. Ainsi le Canon de la Messe est la règle fixe, l'ordre invariable, et les paroles avec lesquelles se fait toujours la consécration, et tout ce qui la précède et la suit. On appelle cette prière *la Prière canonique*, ou simplement *la Prière*, parce qu'on y demande le plus grand de tous les dons, qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur. On l'a aussi nommée *l'Action*, *le Mystère de la très-sainte Action*, ou *l'Action du sacré Mystère*, parce que c'est dans cette partie de la Messe que les divins Sacremens sont produits. On a toujours supposé que le sacrifice étoit la plus grande de toutes les actions; c'est pourquoi *agir*, *faire* ou *sacrifier*; *l'action* ou *le sacrifice* sont une même chose dans les plus anciens livres sacrés et profanes. Le Concile de Trente dit, avec raison, que les prières du Canon sont tirées des paroles de Jésus-Christ, des traditions des Apôtres et de l'institution des saints Papes

Digitized by Google

Papes ou Evêques. Quelques anciens ont mis le livre qui contient ces prières au nombre des livres sacrés du nouveau Testament. Cette prière mystérieuse cependant n'a pas été écrite dans les premiers siècles: les Evêques et les Prêtres étoient obligés de la savoir par cœur. Elle étoit au nombre des mystères qu'il falloit tenir secrets, et ne pas les confier au papier, comme parle Origène : *Mysteria chartis non committenda.* Nous avons déjà observé que pendant que le Prêtre récitoit le Canon, les portes du Sanctuaire étoient fermées, et qu'il régnoit dans l'Eglise un silence qui inspiroit le respect et la frayeur.

Depuis quelques siècles, l'Eglise a mis le Canon entre les mains des Fidèles. Que cette faveur refusée aux premiers Chrétiens, et accordée de nos jours pour des raisons pleines de sagesse, ne vous fasse rien perdre du respect profond dont vous devez être pénétrés en le méditant. Ce sont les blasphèmes et les calomnies des dernières hérésies qui ont déterminé l'Eglise à découvrir ce qu'elle tenoit caché depuis si long-temps.

Le Prêtre, en commençant le Canon, élève les mains et les yeux au ciel, parce qu'il va s'adresser au Père céleste. Il baisse aussitôt dévotement les yeux, joint les mains et se tient incliné pour entrer dans la posture de suppliant, qui répond au mot *supplices.* Il baise l'autel : il est porté à donner ce nouveau signe de respect et d'amour envers l'autel, en voyant approcher le moment qu'il va être le siége du corps et du sang de Jésus-Christ. Il fait sur l'hostie et le calice des signes de Croix, en disant ces mots : *Benedicas hæc dona*, c'est-à-dire, bénissez ces dons, ces présens, ces sacrifices; parce que

Digitized by Google

nous ne demandons et n'obtenons les bénédictions que par les mérites de la Croix de J. C.; et il fait trois signes de Croix pour bénir les oblations comme dons, comme présens, comme sacrifices. Il poursuit la prière les mains étendues. Elle commence par ces mots: *Te igitur*, et elle signifie en français: « Nous » vous prions donc avec une humilité profonde, » Père très-clément, et nous vous demandons par » Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, d'avoir » agréables et de bénir ces dons, ces présens, ces » sacrifices saints et sans tache que nous vous offrons » en premier lieu, pour votre sainte Eglise Catho- » lique, afin qu'il vous plaise de lui donner la paix, » de la garder, de la tenir dans l'union, et de la gou- » verner par toute la terre; aussi avec notre Pape » votre serviteur, notre Prélat, notre Roi, et tous » ceux dont la croyance est orthodoxe, et qui cul- » tivent la Foi catholique et apostolique. »

Te igitur, *clementissime Pater*, vous donc, Père très-clément. Le Prêtre s'adresse au Père comme a fait Jésus-Christ, et il l'appelle *Père très-clément*, parce que par une bonté et une miséricorde infinie il nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils... *Per Jesum Christum Dominum nostrum*, nous ne devons rien demander que par J. C. notre Médiateur, et c'est principalement par lui que nous pouvons obtenir la grâce nécessaire pour l'offrir lui-même en sacrifice..... *Supplices rogamus ac petimus*, nous prions très-humblement et nous demandons. Quand on n'a point droit d'exiger ce qu'on souhaite, *on prie* seulement; et quand on a droit, *on demande*. Les hommes n'ont par eux-mêmes aucun droit d'ob-

Digitized by Google

tenir ce qu'ils souhaitent; ils ne peuvent rien espérer que par grâce et miséricorde, et il ne leur convient que de marquer vivement leurs souhaits par leurs très-humbles prières, *supplices rogamus*. Mais les Prêtres qui sont en cette qualité députés de Dieu et de l'Eglise pour offrir le sacrifice, et à qui J. C. a dit : *Faites ceci en mémoire de moi*, ont droit de demander, parce qu'ils agissent au nom de J. C.; c'est pourquoi ils ajoutent : *Et nous demandons.... uti accepta habeas et benedicas hæc dona, hæc munera*, d'avoir pour agréables et de bénir ces dons, ces présens; c'est au Prêtre à offrir des dons, et c'est à Dieu à les bénir. On distingue ici les dons et les présens, *dona et munera*. Ce qu'un Supérieur donne à un inférieur, le Créateur à la créature, s'appelle *don;* et ce que les inférieurs présentent à leur Supérieur, s'appelle *présent*. Le pain et le vin qui sont sur l'autel sont appelés *dons* par rapport à Dieu, de qui nous viennent tous les biens, et ils sont nommés *présens* par rapport aux hommes qui les présentent à Dieu. Nous ne pouvons lui offrir que ses dons : *Toutes choses sont à vous, Seigneur, disoit David* (1), *et nous vous offrons ce que nous avons reçu de vos mains..... Hæc sancta sacrificia illibata*, ces sacrifices saints et sans taches, 1.° parce qu'ils sont choisis et séparés de tout autre usage, pour être consacrés à Dieu; 2.° parce qu'on envisage alors ces dons comme le corps futur de J. C., qui est l'unique hostie sainte et sans tache..... *In primis quæ tibi offerimus pro Ecclesiâ tuâ sanctâ*

(1) I. Paral. 29. v. 12.

Digitized by Google

catholicâ, nous offrons le saint sacrifice pour toute l'Eglise de Dieu, *Ecclesiâ tuâ*. Pour cette Eglise sainte par J. C. qui l'a lavée dans son sang, *sanctâ*. Pour cette Eglise répandue par toute la terre, universelle, *catholicâ.... quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum*, afin qu'il vous plaise de lui donner la paix, de la garder, de la tenir dans l'union, et de la gouverner par toute la terre. Nous demandons pour l'Eglise quatre choses importantes : 1.° que Dieu lui donne la paix contre les persécutions extérieures ; qu'elle ne soit point troublée par les efforts de ses ennemis ; que Dieu fasse cesser ces complots de haine et de fureur que l'enfer et l'impiété ne cessent de tramer contr'elle ; qu'il la délivre de toutes les guerres, d'où naissent tant de troubles et de désordres ; qu'il la soutienne contre les railleries des mondains qui la déchirent, contre le libertinage qui la méprise, contre les scandales qui la déshonorent, contre les péchés de ses enfans qui l'affligent. 2.° Nous demandons à Dieu pour l'Eglise, qu'il la garde, qu'il la soutienne contre les efforts des hérétiques qui attaquent les fondemens de sa Foi, et que les portes de l'enfer ne prévalent point contr'elle, *custodire*. L'esprit de cette prière n'est pas que la doctrine de l'Eglise, son culte, son ministère, puissent être abolis; tout cela subsistera toujours, J. C. l'a promis comme nous l'avons prouvé en expliquant le Symbole; mais comme il est prédit qu'il y aura dans l'Eglise des scandales, des temps fâcheux, des épreuves dans lesquelles les Elus même seroient séduits, s'il étoit possible; de si rudes combats, que J. C. a cru devoir nous rassurer contre

Digitized by Google

leur violence, en nous promettant que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contr'elle : ces terribles prédictions et leur exécution plus effrayante encore, doivent ranimer notre zèle pour l'Eglise, et nous faire demander avec instance pour elle, qu'il l'en préserve; *custodire.* Il est vrai qu'elle est inébranlable ; mais ce qu'elle n'a pas à craindre, peut arriver à plusieurs de ceux qui la composent. La séduction peut gagner beaucoup de terrain, et l'Eglise peut perdre plusieurs de ses branches. Que n'a-t-elle pas éprouvé ? Le schisme a emporté les Eglises d'Asie ; l'Afrique n'est plus. Quels ravages ne voyons-nous pas en Europe ? cependant les promesses n'en ont reçu aucune atteinte. Qui de nous, après cela, peut s'assurer que le royaume de Dieu ne lui sera pas ôté, pour être transféré à des nations qui porteront des fruits avec abondance ? ne cherchons point à nous faire illusion. Ce malheur ne peut arriver à l'Eglise ; mais aucun des peuples qui la composent actuellement, ne peut dire : *Cela ne m'arrivera pas.*

La troisième grâce que nous demandons à Dieu pour l'Eglise, c'est l'union de ses membres entr'eux, *adunare digneris ;* qu'il la préserve des schismes ou qu'il les fasse cesser. Nous prions ici indirectement pour tous ceux qui ont le malheur d'être dans l'hérésie ou dans le schisme ; l'Eglise ne prie ouvertement pour eux que le Vendredi-Saint.

Enfin nous demandons à Dieu qu'il conduise lui-même son Eglise ; ce qu'il fait en lui donnant de bons Pasteurs, ou en la défendant contre la conduite pernicieuse des mauvais Pasteurs. Le plus terrible jugement de Dieu, et une des plus grandes marques

Digitized by Google

de sa colère contre un peuple, c'est quand il permet que de mauvais Pasteurs soient chargés de le gouverner; car il est encore plus ordinaire à l'égard des Pasteurs que des Rois, que Dieu en donne de méchans en punition des péchés des peuples : *Qui regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi....* (1).

Unà cum famulo tuo Papâ nostro, aussi avec notre Pape, votre serviteur. S. Paul nous recommande prier pour nos Pasteurs (2) : *Mementote præpositorum vestrorum.* Nous nommons en particulier et en premier lieu l'Evêque du premier siége, appelé seul, par honneur et par distinction, le saint Père, notre Pape, c'est-à-dire, notre Père. Il est bien juste qu'en priant pour l'unité de l'Eglise, on prie pour celui qui est le centre de la Communion, *qui préside à cette Eglise*, disoit S. Irénée au quatrième siècle, *avec laquelle il faut que toute autre Eglise convienne.* Prière essentielle pour avoir la marque d'enfant de l'Eglise, et être en Communion avec elle, et que chacun puisse dire avec S. Jérôme (3) : *Je suis lié de Communion avec la chair de Pierre : je sais que l'Eglise est édifiée sur elle. Quiconque mange l'Agneau hors de cette maison est profane.* Ne soyons donc pas surpris si l'usage de prier nommément pour le Pape dans la Liturgie, a été observé dans toutes les Eglises. Les Grecs, jusqu'au schisme, l'ont gardé comme les Latins; ils nommoient toujours le Pape avant leur Patriarche; et on a regardé comme

(1) Job. 34. v. 30.
(2) Hier. tom. 4. part. 2. p. 803.
(3) Hebr. 13. v. 7.

Digitized by Google

un attentat énorme, toutes les fois que dans les divisions ils ont osé ôter des diptiques le nom du Pape. La mémoire de Dioscore, patriarche d'Alexandrie, a toujours été en exécration dans l'Eglise, pour avoir eu le premier la hardiesse d'ôter des diptiques le Pape S. Léon.... *Et Antistite nostro*, et notre Prélat. Après le Pape, on nomme l'Evêque qui gouverne le Diocèse où l'on est; car comme le successeur de S. Pierre est le centre de l'unité de toutes les Eglises du monde, l'Evêque est le centre d'unité de tout son troupeau, qui avec lui forme une Eglise, comme dit S. Cyprien... *Et Rege nostro*, et notre Roi. La Religion a toujours prescrit aux sujets de prier pour les Souverains: prière plus ancienne que l'Evangile même.

Priez, disoit le prophète Jérémie écrivant au peuple captif dans Babylone (1) : *Priez pour la vie du roi Nabuchodonosor et pour celle du roi Balthasar son Fils, afin que leurs jours soient comme les jours du ciel sur la terre, et que nous vivions sous leur ombre.*

Prière ordonnée par S. Paul : *Je vous conjure*, dit cet Apôtre (2), *de faire des supplications, des prières, des actions de grâces pour les Rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous puissions vivre paisiblement en toute piété.*

Prière pratiquée par les Fidèles pour les Empereurs même qui persécutoient l'Eglise : *Nous prions*, disoit Tertullien dans son apologie pour les Chrétiens, *nous prions pour les Empereurs, et nous demandons à Dieu qu'il leur donne une longue vie, que leur*

(1) Baruch. 1. v. 12. (2) 1. Timoth. 2. v. 1.

Digitized by Google

empire jouisse d'une profonde paix, etc. Or, si les premiers Fidèles faisoient à Dieu de ferventes prières pour la prospérité des Empereurs païens, persécuteurs de l'Eglise, à plus forte raison, dit S. Optat de Milève, doit-on prier pour eux s'ils sont Chrétiens. Aussi l'Eglise dans les états monarchiques les a toujours nommés expressément dans la Liturgie, parce que le profond respect dû à la souveraine grandeur des Rois, doit être honoré, non-seulement par un sentiment extérieur de vénération, mais encore par un principe intérieur de religion et de conscience; parce que l'amour et la tendresse des citoyens sont dus à celui qui est le père commun du peuple; parce que l'affection que le sang et la nature inspirent pour la patrie, se réunissant en celui qui en est le chef et le défenseur, doit nous rendre zélés pour lui obtenir toutes les grâces qui lui sont nécessaires..... *Et omnibus orthodoxis*, et pour tous ceux dont la croyance est orthodoxe. Après avoir prié pour l'unité de l'Eglise, il est juste de prier en général pour tous ceux qui se maintiennent dans la pureté de la Foi. *Atque Catholicæ et Apostolicæ fidei cultoribus*, et pour tous ceux qui travaillent à la conservation et à l'accroissement de cette Foi que les Apôtres ont enseignée et répandue dans toutes les Eglises.

Prenez garde, M. F., à cette expression, *cultoribus*. Elle ne signifie pas simplement ceux qui font profession de la Foi de l'Eglise; elle dit quelque chose de plus; elle exprime une vie qui réponde à la Foi; car le culte de la Foi ne consiste pas seulement à croire ce qu'il faut croire, mais encore à avoir du zèle pour les vérités qu'elle nous enseigne; à tra-

Digitized by Google

vailler à les faire connoître, à les répandre. Loin donc de nous une Foi sans œuvre et sans action ; mais ayons une Foi agissante, une Foi dont la charité soit l'ame ; qui nous mérite de ne faire avec J. C. sur la terre qu'une même hostie dans son sacrifice, afiu de lui être unis dans le ciel, pour offrir à Dieu des sacrifices d'une éternelle louange. *Amen.*

CLIV. DISCOURS.

SUITE DU CANON DE LA MESSE JUSQU'A LA CONSÉCRATION.

Salvabo eam propter me, et propter David servum meum.

Je la sauverai à cause de moi, et à cause de David mon serviteur.

4. Reg. 19. v. 34.

Dieu n'a jamais d'autres motifs de nous sauver, que sa miséricorde. C'est toujours, M. F., parce qu'il le veut et sans que nous l'ayons mérité, qu'il nous délivre de nos iniquités, et qu'il nous rend participans de sa grâce. Cependant il a voulu attacher l'exercice de cette miséricorde à la protection et à l'intercession des Saints ; et comme il est lui-même le principe de leurs mérites, quand nous les invoquons, nous pouvons faire à Dieu l'application de ces paroles : Je vous sauverai ; mais ce sera toujours à cause de moi, et pour accomplir mes éternels desseins de bonté sur vous : *Salvabo propter me.* Les prières de mes Elus et de mes amis seront exau-

Digitized by Google

cées par les miséricordieuses avances dont j'userai à votre égard ; et quoique ma miséricorde soit éternelle, libre, gratuite de ma part, vous la devrez, selon l'ordre de mes décrets, au crédit et aux supplications de mes serviteurs : *Propter David servum meum.*

Voilà le fondement de cette Communion des Saints que l'Eglise nous propose comme un article de notre Foi ; voilà en même temps le motif de la prière appelée *Communicantes* ; que nous expliquerons aujourd'hui, après que nous aurons parlé des prières particulières et spéciales que le Prêtre et les assistans font à l'autel pour les personnes qui leur sont attachées par les liens de la nature, de l'amitié ou de la reconnoissance.

La prière *Te igitur* étant finie, le Prêtre élève et joint les mains un peu au-dessus de la poitrine ; la nouvelle grâce qu'il demande à Dieu le détermine à cette nouvelle élévation des mains, qui exprime le désir d'être exaucé. Il se tient quelque peu de temps en silence, la tête un peu inclinée, pour penser avec plus d'attention aux personnes qu'il veut recommander à Dieu. Il ouvre ensuite les mains et les tient étendues et élevées comme auparavant en continuant la prière *Memento, Domine, etc.* ; c'est-à-dire : « Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes, et de tous ceux qui sont » ici présens, dont vous connoissez la Foi et la » dévotion, pour qui nous vous offrons ; ou qui » vous offrent ce sacrifice de louanges pour eux-» mêmes et pour tous ceux qui leur appartiennent, » pour la rédemption de leurs ames, pour l'espérance » de leur salut et de leur conservation, et qui vous

Digitized by Google

» rendent leurs vœux à vous, Dieu éternel, vivant » et véritable. »

Memento, *Domine*, souvenez-vous, Seigneur. On sait que tout est présent à Dieu; mais on sait aussi qu'en Dieu *se souvenir* c'est secourir.. *Famulorum famularumque tuarum*, de vos serviteurs et de vos servantes. Après la prière pour les Fidèles en général, l'Eglise laisse au Prêtre la liberté de prier pour quelques personnes en particulier. Anciennement il nommoit publiquement ceux pour qui il vouloit prier, surtout ceux qui avoient fait des dons et des libéralités pour le sacrifice et les autres besoins de l'Eglise. A présent on ne nomme point les bienfaiteurs, ou l'on ne récite leurs noms qu'en silence; le Prêtre se contente de penser un peu de temps aux personnes pour lesquelles il veut ou il doit spécialement prier, c'est-à-dire, 1.° pour ceux qui, par leurs bienfaits et leurs aumônes, contribuent à la célébration des divins mystères, à l'entretien des Ministres de l'Eglise et des pauvres; 2.° pour ceux qui ont souhaité qu'il fît mention d'eux à l'autel; 3.° pour tous ceux à qui il croit pouvoir souhaiter des grâces, soit spirituelles, soit temporelles, autant qu'elles pourront servir à la gloire de Dieu et au salut de leur ame.... *Et omnium circumstantium*, et de tous ceux qui sont ici présens. On prie spécialement pour ceux qui sont présens aux saints mystères, parce que l'empressement qu'ils font paroître pour y assister, suppose et marque même le désir qu'ils ont d'être recommandés à l'autel, et de participer aux grâces et aux fruits de ce divin sacrifice.... *Quorum tibi fides cognita est et nota devotio*

Digitized by Google

dont vous connoissez la Foi et la dévotion. Le Prêtre prie pour tous les assistans en qui Dieu voit une Foi véritable et une dévotion sincère. Le *Memento* ne comprend donc pas ceux qui ne sont présens que de corps à la Messe, qui n'assistent aux saints mystères que par coutume et par bienséance; il comprend encore moins ceux qui y assistent avec immodestie, sans attention et sans piété, avec un esprit dissipé, distrait volontairement, occupé de soins, d'affaires étrangères, avec un cœur agité de passions, violemment attaché au péché et au crime, sans amour de Dieu, sans douleur de ses fautes, sans repentir, sans désir de pénitence. Les dispositions essentielles, c'est une Foi vive qui unisse l'esprit aux grands mystères qui se passent à l'autel, qui le remplisse d'une crainte respectueuse, d'un recueillement profond : *Fides*. C'est un sentiment de piété, de dévotion, qui embrase le cœur d'amour, le pénètre de reconnoissance et de gratitude pour un si grand bienfait, lui inspire la pénitence, s'exhale en désirs ardens de profiter du sacrifice : *Devotio.... pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt*, pour lesquels nous vous offrons, ou qui vous offrent; ce qui se rapporte aux bienfaiteurs et aux assistans, parce qu'il est vrai de dire et que les Prêtres offrent le sacrifice pour les Fidèles, et que les Fidèles l'offrent aussi, soit en fournissant la matière du sacrifice, soit en s'unissant au Prêtre pour offrir avec lui spirituellement le sacrifice de J. C... *Hoc sacrificium laudis*, ce sacrifice de louange. Le pain et le vin que le Prêtre présente à Dieu de la part des Fidèles, sont appelés *le sacrifice de louange*, comme le pain a déjà été appelé

Digitized by Google

l'hostie sans tache, parce que l'Eglise a uniquement en vue ce que le pain et le vin vont devenir par la consécration, c'est-à-dire, le corps et le sang de J. C., qui sont le vrai sacrifice de louange.... *Pro se suisque omnibus*; l'Eglise ne se contente pas de prier pour la personne des bienfaiteurs et des assistans, elle entre dans tous leurs désirs, et elle marque même ce qu'ils peuvent demander à Dieu pour eux-mêmes, *pro se*, et pour tous ceux qui leur sont liés par le sang et par l'amitié, *suisque omnibus*. L'ordre veut qu'on commence à prier pour soi, et ensuite pour les autres; le même ordre veut encore que nous demandions les biens de l'ame avant ceux du corps; c'est pourquoi nous disons: *Pro redemptione animarum suarum*, pour la rédemption de leurs ames; *pro spe salutis*, pour obtenir le salut qu'ils espèrent; et *incolumitatis suæ*, et pour la conservation de leur santé: ces trois sortes de biens nous viennent par J. C. et par son sacrifice .. *Tibique reddunt vota sua, æterno Deo vivo et vero*, qui vous rendent leurs vœux, à vous qui êtes le Dieu éternel, vivant et véritable. Les Fidèles qui offrent le sacrifice par les mains du Prêtre rendent en même temps leurs vœux à Dieu, comme au seul auteur de leur vie et de leurs biens; ils offrent leurs vœux en s'offrant eux-mêmes; car quels sont les premiers vœux que nous devons à Dieu? C'est nous-mêmes, nous lui avons été voués en devenant ses enfans au Baptême, et nous devons nous dévouer continuellement à lui par nos adorations et notre amour.

Après le *Memento*, le Prêtre se tenant toujours dans la même situation, dit la prière *Communican-*

Digitized by Google

tes, c'est-à-dire : « Participant à une même Commu-
» nion et honorant la mémoire en premier lieu de
» la glorieuse Marie toujours vierge, mère de Jésus-
» Christ notre Dieu et Notre-Seigneur, et aussi de
» vos bienheureux Apôtres et martyrs Pierre et Paul
» André, Jacques, Jean, Thomas, Jacques, Phi-
» lippe, Barthelemi, Matthieu, Simon et Thadée,
» Lin, Clet, Clément, Xixte, Corneille, Cyprien,
» Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Cosme et
» Damien, et de tous vos autres Saints ; aux mé-
» rites et aux prières desquels accordez, s'il vous
» plaît, qu'en toutes choses nous soyons munis du
» secours de votre protection par le même J. C. N. S.
» *Amen.* » Le Prêtre joint les mains en disant *par le même J. C.*, pour prendre la posture de suppliant, et pour redoubler ses instances en nommant J. C. notre Médiateur, par qui il espère d'être exaucé; comme quand on demande quelque grâce avec beaucoup d'ardeur, on dit communément qu'on la demande à mains jointes. Mais revenons à l'explication de cette prière.

Communicantes, participant à une même Communion. Nous marquons par ces paroles que nous entrons en Communion avec tous les membres du corps de J. C. en général... *Et memoriam venerantes*, et en disant : En renouvelant la mémoire des Saints, nous ajoutons la manière dont nous entrons en Communion avec eux, afin qu'ils prient pour nous, et que Dieu accorde à leurs prières et à leur intercession les secours dont nous avons besoin. C'est ici une admirable conduite de l'Eglise qui sait que Dieu fait en faveur des Saints ce que nous n'oserions pas es-

Digitized by Google

pérer qu'il fît pour nous. L'Ecriture nous apprend (1) que Dieu fit dire par Isaïe au roi Ezéchias, qu'il préserveroit Jérusalem malgré l'armée formidable des Assyriens, à cause de David son serviteur, et nous savons que les saints Israélites ont souvent engagé Dieu à les secourir, en le priant de se souvenir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. L'Eglise en use de même en renouvelant ici la mémoire des Saints, pour rendre Dieu favorable à nos demandes.... *In primis gloriosæ semper virginis Mariæ, genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi*; il est bien juste que la mère de notre Sauveur et de notre Dieu soit mise à la tête de tous les Saints. L'Eglise en fait très-souvent mention dans ses prières; et c'est principalement au saint sacrifice qu'elle en doit faire mémoire, puisque la divine victime de nos autels est la chair de sa chair. Les Liturgies de toutes les Eglises d'Orient ont toujours fait mémoire de la bienheureuse Vierge, avec des expressions qui marquent l'admiration des Fidèles à la vue de ses grandeurs et de sa puissance auprès de Dieu, et nous ne devons pas passer sans réflexion les termes de notre Liturgie qui la relèvent au-dessus de toutes les créatures : 1.° *gloriosæ*, par la grande gloire que Dieu a fait éclater dans elle; 2.° *semper virginis*, la seule qui ait été toujours vierge, quoiqu'elle soit véritablement mère, qu'elle ait conçu et enfanté; 3.° *genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi*; mère de Dieu, parce qu'elle est mère de N. S. J. C. qui est Dieu... *Sed et beatorum apostolorum et martyrum*

(1) 4. Reg. 19.

Digitized by Google

Petri et Pauli, *etc.*, et aussi de vos bienheureux apôtres et martyrs Pierre et Paul, etc.; et après la Ste. Vierge, nous faisons mémoire des douze Apôtres, parce qu'ils sont les colonnes de l'Eglise, les premiers qui ont eu le bonheur de participer au saint sacrfice, et le pouvoir de l'offrir pour renouveler la mémoire de J. C.; on leur joint S. Paul que Rome ne sépare pas de S. Pierre, et qui n'ayant été Apôtre qu'après la Mort de J. C., apprit néanmoins de J. C. même l'institution de ce saint sacrifice.

Aux douze Apôtres on joint douze autres Martyrs qui, en répandant leur sang, ont été de vives images de la Croix, tous Martyrs célèbres à Rome..... *Lini*, *Cleti*, *Clementis*, S. Lin, S. Clet et S. Clément qui ont été contemporains, coadjuteurs et successeurs de S. Pierre à Rome; *Xixti*, *Cornelii*, Xixte et Corneille qui sont deux autres saints Papes martyrs... *Cypriani*, S. Cyprien qui fut le premier évêque de Carthage, si célèbre à Rome et dans tout le monde par sa doctrine et son désir de mourir pour J. C.... *Laurentii*, S. Laurent, archidiacre de Rome, dont la charité pour les pauvres et le martyre seront à jamais l'admiration des Fidèles.... *Chrysogoni*, S. Chrysogone, illustre Romain, martyrisé sous Dioclétien... *Joannis et Pauli*, Jean et Paul : c'étoient deux frères nés à Rome, qui furent mis à mort sous Julien l'Apostat pour avoir refusé constamment de sacrifier aux idoles.... *Cosmæ et Damiani*, S. Côme et S. Damien qui exerçoient la médecine et la chirurgie par charité, et pour gagner par cette voie des ames à J.C... *Et omnium Sanctorum*; enfin, on fait mémoire de tous les Saints en général, en demandant qu'il

Digitized by Google

qu'il plaise à Dieu, par leurs mérites et par leurs prières, de nous faire sentir les effets de sa protection. Nous avons déjà dit souvent que les Saints ne prient que par J. C., et qu'ils n'ont de mérites que par J. C.; ainsi c'est toujours à la médiation de Jésus-Christ que nous avons recours; aussi cette prière finit comme toutes les autres de l'Eglise : *Per eumdem Christum Dominum nostrum*, par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. *Amen.*

Le Prêtre, après s'être uni à l'Eglise du ciel par la prière précédente; étend les deux mains sur le calice et sur le pain, et les tient ainsi étendues pendant qu'il récite la prière *Hanc igitur oblationem, etc.*, c'est-à-dire : « Nous vous supplions donc, Seigneur, de recevoir favorablement cette offrande » de notre servitude, qui est aussi l'offrande de » toute votre famille; d'établir nos jours dans votre » paix, de nous préserver de la damnation éternelle, et de nous admettre au nombre de vos Elus, » par Jésus-Christ Notre-Seigneur, *Amen.*» Dans l'ancienne loi, ceux qui vouloient offrir à Dieu un sacrifice, mettoient la main sur la tête de la victime avant que de l'immoler, voulant témoigner à Dieu, par cette action, qu'ils substituoient cette victime en leur place, pour souffrir la mort qu'ils avoient méritée, et ils prioient Dieu en même temps d'avoir égard au sacrifice de leur cœur, et de regarder favorablement l'offrande qu'ils lui faisoient de cette victime qui alloit être immolée, et de leur accorder par elle, ou la rémission de leurs péchés, ou les biens qu'ils demandoient. C'est à l'imitation de ces impositions des mains que le Prêtre, sur le point de faire l'im-

Digitized by Google

molation mystique du corps et du sang de J. C., met, au nom du peuple pour qui et avec qui il offre, les mains sur le pain et le vin qui vont être changés au corps et au sang de J. C. Par cette cérémonie il s'offre lui-même, et offre aussi toute l'Eglise à Dieu par Jésus-Christ qui va être mystiquement immolé, afin d'obtenir par sa médiation la paix de la vie présente : *Diesque nostros in tuâ pace disponas.* La grâce d'être préservé du plus grand de tous les maux, qui est la damnation éternelle : *Atque ab æternâ damnatione nos eripi.* Et enfin, qu'il lui plaise d'ordonner que nous soyons au nombre des Elus : *Et in Electorum tuorum grege numerari.* Heureux ceux qui font tous les jours à la Messe, avec le Prêtre, cette sainte demande d'être comptés parmi les Elus : *Per Christum Dominum nostrum*, par Jésus-Christ Notre-Seigneur qui va être présent à l'autel pour la sanctification des Fidèles.

Nous sommes enfin venus, M. F., à la partie la plus importante du sacrifice de la Messe, qui est la consécration, c'est-à-dire, la prière qui précède les paroles par lesquelles le pain et le vin sont changés au corps et au sang de J.C., et le rendent réellement présent sur l'autel. Ah ! M. F., ne vaudroit-il pas mieux croire simplement et se taire, admirer dans un profond silence toutes ces paroles sacrées, que d'entreprendre de les expliquer ? Homme mortel, tu ne les comprendras jamais ! contente-toi de t'instruire des volontés de Dieu sans vouloir les approfondir.

Examinons donc ce que J. C. nous a ordonné de faire. Il veut que nous fassions ce qu'il a fait lui-

Digitized by Google

même en instituant l'Eucharistie : *Hoc facite*, faites ceci. Or, qu'a-t-il fait, qu'a-t-il dit, pour rendre son corps présent? Les Evangélistes nous rapportent, aussi bien que saint Paul, qu'il a prié, qu'il a béni le pain et le vin, avant que de le rompre et de le donner à ses Apôtres; et comme il leur a ordonné de faire ce qu'il a fait, l'Eglise a toujours compris qu'il falloit aussi faire une bénédiction sur le pain eucharistique, dire tout ce que J. C. a dit, et prononcer les mêmes paroles qu'il a prononcées.

Les Evangélistes ne nous ont pas dit comment J. C. invoqua la toute-puissance de son Père, et employa la sienne, en bénissant le pain pour en faire son corps. Nous voyons seulement qu'en rendant grâces et bénissant le pain il le sanctifia; mais l'Eglise sachant qu'elle doit faire ce que J. C. a fait, et dire ce que nous savons qu'il a dit, prescrit aux Prêtres une prière par laquelle ils doivent invoquer la toute-puissance de Dieu. C'est cette prière que toute la Tradition nous apprend être nécessaire pour la consécration, et qui doit être jointe aux paroles de *J. C. Nous ne nous contentons pas*, dit S. Basile (1), *des paroles qui sont rapportées par l'Apôtre ou par l'Evangile, pour la consécration de l'Eucharistie; mais nous y en ajoutons d'autres devant et après, comme ayant beaucoup de force pour les mystères, lesquelles nous n'avons apprises que de la doctrine non écrite.*

Ce n'est pas, M. F., que l'Eglise attribue aux paroles qu'elle a jointes à celles de la consécration, la

(1) Basil. lib. de Spiritu Sancto, cap. 7.

Digitized by Google

même vertu qu'elle reconnoît à celles de J. C. même. Il est de Foi que la substance du pain et celle du vin ne sont changées qu'au moment où le Prêtre a prononcé les paroles de J. C.; mais il est essentiel au Sacrement que l'intention de l'Eglise qui l'offre soit manifestée, et que ses Ministres expriment ce qu'elle veut et ce qu'elle désire.

Vous comprenez par-là, M. F., de quelle importance est la prière qu'il me reste à vous expliquer : elle est de Tradition apostolique; elle appartient en partie à la consécration. Pour en bien comprendre toute la signification et l'étendue, rappelez-vous que l'Eglise a en vue, non-seulement l'oblation du pain et du vin, qui vont devenir le corps et le sang de J. C., mais encore l'oblation d'elle-même, celle du Prêtre et des assistans qui se sont joints à l'oblation des Saints du ciel et de la terre.

Le Prêtre commence cette prière les mains jointes, et il ne les sépare que pour faire des signes de Croix sur les dons qui sont offerts, par lesquels il annonce par avance la Mort du Seigneur, dont le sacrifice de la Messe n'est que la continuation. Ces bénédictions sont accompagnées des paroles *quam oblationem*, etc., c'est-à-dire : « Nous vous prions, ô Dieu! qu'il » vous plaise de faire que cette oblation soit en » toutes choses bénie, admise, ratifiée, raisonnable et agréable, afin qu'elle devienne pour nous » le corps et le sang de votre très-cher Fils Notre-» Seigneur Jésus-Christ. »..... *Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam.* Quand J. C. bénit le pain en instituant l'Eucharistie, il le changea en son corps : nous demandons que Dieu,

Digitized by Google

par sa toute-puissance, répande sa bénédiction sur le pain et sur le vin, pour les changer au corps et au sang de J. C.; et qu'ainsi l'oblation qui est sur l'autel, devienne la divine victime comblée de toutes les bénédictions célestes, et qu'elle nous les communique, afin que l'oblation de nous-mêmes soit aussi bénie par la bonté infinie de Dieu... *Adscriptam*, que l'oblation qui est sur l'autel soit admise; qu'il lui plaise de ne la pas rejeter, et que l'oblation que nous faisons de nous-mêmes soit aussi admise avec celle de J. C. et des Saints..... *Ratam*, que l'oblation de l'autel soit ratifiée, pour être permanente et irrévocable, c'est-à-dire, qu'elle devienne cette victime qui ne changera point, ni comme les anciens sacrifices d'animaux qui ont été révoqués, ni comme tous les autres corps qui se détruisent et ne doivent avoir qu'un temps; que notre oblation soit aussi stable et irrévocable, en nous attachant à Dieu de telle manière que nous n'ayons jamais le malheur de nous en séparer.... *Rationabilem*, raisonnable. On n'avoit jamais fait une semblable demande avant J. C., parce qu'on n'offroit en sacrifice que des animaux destitués de raison. Nous demandons que l'hostie qui est sur l'autel devienne une victime humaine, la seule et unique douée de raison. Nous demandons en même temps pour notre oblation qu'elle soit accompagnée de raison et d'intelligence, et que nous devenions des victimes raisonnables, parfaitement soumises et assujéties à Dieu... *Acceptabilemque facere digneris*, qu'elle soit agréable. Qu'ainsi l'oblation de l'autel devienne la seule victime digne d'être infiniment agréable à Dieu par elle-même, en deve-

Digitized by Google

nant le corps de son Fils bien-aimé; nous demandons aussi que notre oblation devienne de jour en jour plus agréable aux yeux de notre souverain Seigneur, par l'application exacte à remplir nos devoirs, et à accomplir avec plus d'amour ses saintes volontés... *Ut nobis corpus et sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi*, afin qu'elle soit faite le corps et le sang de votre très-cher Fils N. S. J. C. Enfin l'Eglise demande le grand miracle du changement du corps et du sang de J. C. Que son expression est énergique, M. F. ! elle est aussi forte qu'elle est simple *Ut fiat.* C'est celle dont l'Ecriture se sert pour exprimer la création, le prodige de la toute-puissance de Dieu : *Fiat lux*, que la lumière soit faite. C'est celle dont Marie se servit pour exprimer l'incarnation du Verbe en elle: *Fiat mihi sec undùm verbum tuum*, qu'il me soit fait selon votre parole. Ce n'est donc pas simplement du pain et du vin que l'Eglise prétend offrir à Dieu : si elle les offre, c'est pour en faire le corps et le sang de J. C. Il faut donc entendre ici une espèce de production du corps et du sang de J. C. dans l'Eucharistie, aussi véritable et aussi réelle que celle qui fut faite dans le sein de Marie, au moment de la Conception et de l'Incarnation du Fils de Dieu. C'est pourquoi l'Eglise se sert ici du mot de faire, *fiat*, pour marquer une véritable et très-réelle action. C'est aussi ce que les Grecs expriment dans leur Liturgie, lorsqu'en priant Dieu comme nous, de faire de ce pain et de ce vin le corps et le sang de J. C., ils demandent expressément que *ce pain soit fait le propre corps*, et *ce vin le propre sang de J. C.*; et ils ajoutent qu'ils

Digitized by Google

le soient faits par le S. Esprit qui change ce pain et ce vin; et c'est ce que portent toutes les Liturgies anciennes.

Nous ne demandons pas seulement que cette oblation devienne le corps et le sang de J. C., mais qu'elle le devienne pour nous : *Ut nobis fiat*, c'est-à-dire, pour nous communiquer les dons que J. C. nous a mérités par son sacrifice, la grâce du pardon entier de nos péchés, et tous les secours nécessaires à notre salut; et comme quand il est dit dans Isaïe (1): *Un enfant nous est né, un enfant nous est donné*, on entend qu'il est né et donné pour notre salut. nous demandons aussi que cette oblation devienne le corps de Jésus-Christ pour notre sanctification sur la terre, et notre consommation et notre bonheur éternel dans le ciel. *Amen.*

CLV. DISCOURS.

DE LA CONSÉCRATION.

Dixit, et facta sunt.

Il a dit, et tout a été fait.
Ps. 31. v. 9.

C'EST aux œuvres extérieures de la toute-puissance que le Prophète applique ce passage. Il est certain que rien n'a été fait que par la parole de Dieu, et que c'est elle qui a donné au néant sa fécon-

(1) Is. 3. v. 6.

Digitized by Google

dité, aux êtres créés leur mesure, leur forme et leur propriété. Il a dit : *Dixit.* Bien différent de l'homme qui n'opère jamais sans travail, qui ne produit jamais sans efforts, Dieu n'a formé qu'un seul acte de sa volonté, et les créatures spirituelles et corporelles ont obéi à sa voix sans résistance et sans délai. C'est ce même Dieu qui va parler au moment de la consécration, et dont la parole va produire des effets infiniment plus admirables que le monde et toutes les merveilles qu'il renferme. Jusqu'ici, le Prêtre, au nom de l'Eglise et comme son député, a invoqué la toute-puissance de Dieu sur le pain et le vin, et l'a prié qu'ils soient faits par lui le propre corps et le propre sang de Jésus-Christ, son cher Fils; cette consécration commencée va se consommer par les paroles de J. C. même. Le Prêtre, après avoir rempli la fonction de Ministre de l'Eglise, va exercer celle de Ministre de J. C.; déjà il ne parle plus en son propre nom, disent les Pères; il prononce les paroles de J. C; c'est par conséquent J. C. qui consacre, mais qui consacre par la bouche des Prêtres, dit S. Chrysostôme : *Christi corpus ore suo conficiunt.* Ces paroles sacrées que vous allez entendre, M. F., demandent de votre part le recueillement le plus profond et la plus religieuse frayeur.

Le Prêtre, avant la consécration de l'hostie, essuie sur le corporal le pouce et le second doigt de chaque main, de peur qu'ils ne soient humides, et afin qu'ils soient plus propres, par révérence pour le corps de J. C. Ses actions répondent ici au sens des paroles, et il imite, autant qu'il lui est possible, ce que J. C. a fait en instituant l'Eucharistie, et qu'il

Digitized by Google

a recommandé de faire, en disant à ses Apôtres : Faites ceci, *hoc facite*; il prend le pain en disant: *Accepit;* il lève les yeux en disant : *Elevatis oculis;* il fait une inclination de tête en disant : *Gratias agens* ; il prononce en la personne de J. C. les paroles que J. C. prononça : *Ceci est mon corps.* Tout ceci mérite d'être expliqué.

Qui pridiè quàm pateretur, accepit panem in sanctas ac venerabiles manus suas; qui, la veille de sa Passion, prit le pain entre ses mains saintes et vénérables. Que de réflexions ne nous fournissent pas ces deux paroles, *qui pridiè quàm pateretur* ? Avant que de souffrir, J. C. institue le Sacrement de l'Eucharistie, dans la conjoncture la plus affreuse, la veille de sa Mort, la nuit même que Judas tramoit le noir dessein de le livrer aux Juifs, parmi le trouble mystérieux que lui donnoit sa Mort, pour ainsi dire, déjà présente. Pourquoi ne l'institua-t-il pas après sa Résurrection ? Il avoit dessein dans ce mystère de nous rappeler sa Mort, de nous transporter en esprit au Calvaire, où son sang fut répandu. Afin que tout répondît à ses vues, il falloit que ce mystère fût institué *la nuit même où il devoit être livré*, pour que nous n'oubliassions jamais dans quelles conjonctures, au milieu de quel discours il nous avoit donné une si grande marque de tendresse. Transportons-nous donc en esprit à cette triste nuit, et laissons-nous pénétrer des préparatifs affreux du sacrifice sanglant de notre Sauveur. C'est dans cette nuit; songeons-y bien, et remarquons cette circonstance.

Mais l'Eucharistie étant un mémorial de cette mort, ne devoit-elle pas en être précédée ? Non,

Digitized by Google

M. F. C'est aux hommes dont les connoissances sont incertaines et la prévoyance tremblante, à laisser arriver les choses, avant d'ordonner qu'on s'en souvienne; mais J. C., bien assuré de ce qui alloit arriver, et du genre de mort qu'il devoit souffrir, sépare par avance son corps : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, dit-il, *mon corps donné, mon sang répandu*; souvenez-vous-en. Souvenez-vous de mon amour, de mon sacrifice, et de la manière dont s'accomplira votre délivrance.

De plus, J. C. en instituant l'Eucharistie comme le mémorial de sa Mort, accomplissoit une des figures des plus formelles et des plus expressives de son sacrifice, qui est l'immolation de l'Agneau pascal; il devoit l'accomplir dans ses circonstances les plus essentielles. Or, une des plus essentielles étoit l'immolation de cet Agneau avant la délivrance des Israélites du joug des Egyptiens, quoiqu'elle dût en être le mémorial. Dieu l'établit ainsi, afin que son peuple, en faisant la Pâque, non-seulement se souvînt de sa délivrance, mais qu'il se souvînt encore que ce sacré mémorial avoit été établi la veille d'un si grand ouvrage, et pendant que tout le peuple étoit en attente d'un si grand événement.

La nouvelle Pâque est instituée dans le même esprit; et toutes les fois qu'on la célèbre parmi nous, et que nos enfans qui nous la verront célébrer avec tant de religion et de respect, nous demanderont quelle est cette cérémonie, nous leur dirons : *C'est le mystère que J. C. institua avant sa Mort, pour nous laisser un mémorial de cette Mort, et la perpétuer en quelque sorte parmi nous; venez, venez*

Digitized by Google

mes enfans, préparez-vous à communier avec nous, et souvenez-vous de votre Sauveur immolé pour l'amour de vous.

C'est donc dans ces circonstances que J. C. fait éclater son amour et sa toute-puissance pour nous ; et c'est ce que nous a fait comprendre l'apôtre saint Jean, qui, sans répéter ce que les trois autres Evangélistes avoient écrit de l'institution de l'Eucharistie, nous dit qu'avant que de mourir, *Jésus sachant que son heure étoit venue de passer de ce monde à son Père, comme il avoit aimé les siens qui étoient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin... et sachant que son Père lui avoit mis toutes choses entre les mains, qu'il étoit sorti de Dieu, et qu'il s'en retourneroit à Dieu.....* Que ces expressions préparent bien au changement du pain et du vin en son corps et en son sang ! et quel sens peuvent-elles avoir dans la bouche de ceux qui, après ces vives expressions de l'amour et de la toute-puissance de J. C., ajouteroient: *Et il donna à chacun d'eux un morceau de pain* ? Mais que ces paroles sont admirables dans la bouche des Fidèles qui disent, après S. Jean, que Jésus sachant que son heure étoit venue, et qu'il ne pouvoit plus être avec les siens, et les aimant toujours tendrement, il voulut leur laisser son propre corps comme le gage le plus précieux de son amour, qui devoit les faire passer de ce monde au ciel !

Pour nous laisser ce corps, il prit du pain, *accepit panem.* Il vouloit établir un Sacrement pour nourrir spirituellement les Fidèles, et les réunir entre eux avec Dieu, et c'est dans cette vue qu'il prend pour matière le pain et le vin, qui sont la nourri-

Digitized by Google

ture la plus ordinaire et le symbole le plus naturel et le plus exprès de plusieurs corps réunis en un seul. Il prit donc le pain entre ses mains saintes et vénérables : *In sanctas ac venerabiles manus suas*, pour faire connoître que le changement du pain se fait dans ces mains saintes qui avoient opéré tant de merveilles, donné la vue aux aveugles, guéri les malades et multiplié les pains dans le désert... *Et elevatis oculis in cœlum*, et ayant levé les yeux au ciel pour opérer une très-grande merveille, comme il avoit fait en ressuscitant Lazare et en multipliant les pains... *Ad te, Deum Patrem suum omnipotentem*, à vous, Dieu son Père tout-puissant : la toute-puissance du Père et de J. C, doivent éclater ici d'une manière admirable. ... *Tibi gratias agens, benedixit*, vous rendant grâces, il bénit ; les Evangélistes ne parlent des actions de grâces de J. C. qu'en les joignant à quelque grand miracle ; et il bénit, c'est-à-dire que par sa prière à son Père et par sa propre puissance qu'il a reçue du Père, il fit sur le pain tout ce qui étoit nécessaire pour le changer en son corps... *Fregit*, il le rompit. Le pain étoit si mince parmi les Hébreux qu'on le rompoit toujours avec les doigts pour le distribuer, sans se servir de couteau... *Deditque Discipulis suis dicens, Accipite et manducate :* Et il le donna à ses Disciplines en disant : Prenez et mangez. l'Eucharistie est instituée comme un Sacrement qui doit nous nourrir, et comme un sacrifice auquel il faut participer. Il faut la manger : *Ex hoc omnes*, mangez tous ceci. Ces mots qui ne sont pas en cet endroit dans l'Evangile, nous ont été conservés par la Tradition, et sont importans pour montrer

Digitized by Google

que tous les Prêtres qui offrent le sacrifice, doivent nécessairement communier.

Prenez, mangez tous de ceci. Et qu'est-ce que ceci? Est-ce ce pain qu'il a pris entre ses mains, et qui est demeuré *pain*? Non, c'est son propre corps; car ceci est mon corps : *Hoc est enim corpus meum.* Voilà la parole toute-puissante qui de ce pain fait la chair du Sauveur, et de ce vin fait son sang. Tout ce qui est proféré par cette parole, est dans le moment ainsi qu'il est prononcé : c'est la même parole qui a fait le ciel et la terre, qui fait tout ce qu'elle veut dans le ciel et sur la terre. Cette parole, prononcée originairement par le Fils de Dieu, a fait de ce pain son corps, et de ce vin son sang; mais il a dit à ses Apôtres, *Faites ceci*, et ses Apôtres nous ont enseigné qu'on le feroit jusqu'à ce qu'il vînt : *Donec veniat*, jusqu'au dernier jugement (1).

Ainsi la même parole, répétée par les Ministres de J. C., aura éternellement le même effet. Le pain et le vin se changent; le corps et le sang de J. C. en prennent la place. O Dieu! ils sont sur l'autel, ce même corps, ce même sang, ce corps donné pour nous, ce sang répandu pour nous! Quelle étonnante merveille! c'est une merveille pour nous; mais ce n'est rien d'étonnant pour le Fils de Dieu, accoutumé à faire tout par sa parole. Il dit : *Ceci est mon corps;* ce n'est plus du pain, c'est ce qu'il a dit. *Ceci est mon sang*, ce n'est plus du vin, c'est ce que le Seigneur a proféré : c'est là son corps, c'est ici le sang; ils sont séparés, le corps d'un côté, le sang de l'autre :

(1) I. Cor. 11. 26.

Digitized by Google

la parole a été l'épée, le couteau tranchant qui a fait cette séparation mystique.

En vertu de la parole, il n'y a là que le corps, et rien là que le sang; si l'un se trouve avec l'autre, c'est à cause qu'ils sont inséparables depuis que Jésus est ressuscité: car depuis ce temps-là il ne meurt plus; mais pour imprimer sur ce Jésus qui ne meurt plus, le caractère de la mort qu'il a véritablement soufferte, la parole vient qui met le corps d'un côté, le sang de l'autre, et chacun sous des signes différens. Le voilà donc revêtu du caractère de sa Mort, ce Jésus autrefois notre victime par l'effusion de son sang, et encore aujourd'hui notre victime d'une manière nouvelle, par la séparation mystique de ce corps d'avec ce sang.

Mais comment ce changement peut-il se faire? Un corps humain peut-il être sous cette mince étendue? Qui en doute, si la parole le veut? la parole est toute-puissante: *Ipse dixit, et facta sunt.* Mais je ne vois rien de nouveau sur cet autel. Je le crois bien. La parole sait ôter aux sens tout ce qu'elle veut, lorsqu'elle veut exercer la Foi. J. C., quand il l'a voulu, s'est rendu invisible aux hommes; il a passé au milieu d'eux sans qu'ils le vissent. Il entre, il sort, et on ne le voit ni entrer ni sortir; il paroît, il disparoît comme il lui plaît.

Mais je vois tout ce que je voyois auparavant; et si j'en crois mes sens, il n'y a que pain et vin sur cette table mystique. Le pain y est-il ? le vin y est-il? Non. Tout est consumé: un feu invisible est descendu du ciel; la parole est descendue, tout lui a cédé, rien n'est demeuré ici, que ce qu'elle a

Digitized by Google

énoncé... Mais je vois le même extérieur : oui, parce que la parole n'a rien laissé que ce qui lui étoit nécessaire pour nous indiquer où il falloit prendre ce corps et ce sang, et tout ensemble pour les couvrir à nos yeux. La parole veut que le corps de J. C. nous apparoisse sous les espèces du pain, parce qu'il falloit un signe pour nous annoncer où il falloit l'aller prendre : ce qu'elle veut s'accomplit. Elle a consumé toute la substance, et ce qui reste n'est que l'enveloppe sacrée du corps et du sang.

Voilà le signe que J. C. nous a laissé, signe auquel nous reconnoissons qu'il est véritablement présent ; car la parole nous le dit. Il ne faut pas être en peine de la manière dont elle exécute ce qu'elle prononce ; elle a en elle-même une vertu pour faire tout ce que veut celui qui l'envoie. Il a, dit-il, envoyé sa parole, et elle les a guéris, et elle les a arrachés des mains de la mort (1) : *Misit verbum suum, et sanavit eos, et eripuit eos de interitionibus eorum.* Entendez donc encore un coup cette parole, *ceci est mon corps.* S'il avoit voulu laisser un simple signe, il auroit dit *ceci est un signe...* S'il avoit voulu que le corps fût avec le pain, il auroit dit : *Mon corps est ici.* Il ne dit pas : *Il est ici ;* mais *ceci l'est.* Quand on vous demandera : Qu'est-ce que ceci ? Il n'y a qu'un mot à répondre : *C'est son corps ;* la parole a fait cette merveille. O Dieu ! qui est semblable à vous ? Qui vous est semblable en puissance, en bonté, en amour ?

Voilà donc, M. F., quel est notre sacrifice, cette

(1) Ps. 106. v. 20.

Digitized by Google

oblation pure qui devoit être offerte depuis le soleil levant jusqu'au couchant ; ce sacrifice qui devoit être offert parmi toutes les nations. Cent taureaux, cent génisses, ne suffisoient pas pour exprimer la grandeur de notre Dieu. On offroit aux faux dieux même des hécatombes, c'est-à-dire, des bœufs par centaine. Que le sacrifice des Chrétiens est plus simple ! un pain sur l'autel, un peu de vin dans le calice; il n'en faut pas davantage pour faire le sacrifice le plus saint, le plus auguste, le plus riche qui puisse jamais se comprendre. A ce caractère de simplicité reconnoissez celui du Seigneur Jésus. Que voyez-vous dans lui? Un homme. Qui croyez-vous? Un Dieu. De même dans son sacrifice, que voyez-vous? Du pain et du vin. Que croyez-vous? Le corps et le sang de Jésus-Christ.

Après que le Prêtre a prononcé ces paroles toutes puissantes : *Ceci est mon corps*, il adore la sainte hostie qu'il tient entre ses mains, mettant un genou en terre, ensuite il se redresse, et élève l'hostie en haut; la montre avec révérence au peuple pour en être adorée; et pour représenter l'élévation de J. C. sur la Croix, il la remet aussitôt sur le corporal, et l'adore de nouveau en fléchissant le genou. On avertit en même temps les Fidèles en sonnant une petite cloche, de se prosterner et de s'anéantir en la présence de J. C.

Après la consécration de l'hostie, le Prêtre consacre le calice en disant : *Simili modo postquàm cœnatum est, etc.*, c'est-à-dire, « semblablement » après qu'on eut soupé, prenant aussi cet excellent » calice entre ses mains saintes et vénérables, et vous

Digitized by Google

» vous rendant pareillement grâces, il le bénit et le » donna à ses Disciples, disant : Prenez et buvez-en » tous ; car c'est le calice de mon sang, du nouveau » et éternel Testament, le mystère de la Foi, qui » sera répandu pour vous et pour plusieurs en la » rémission des péchés. Toutes les fois que vous » ferez ces choses, vous les ferez en mémoire de » moi. »

Après le souper, c'est-à-dire, après la manducation de l'Agneau Pascal : *Postquam cœnatum est*, J. C. prit dans ses mains saintes, vénérables et toutes-puissantes, cette excellente coupe, prédite par le Prophète roi (1) : *Calix meus inebrians quàm præclarus est!* Ce calice excellent qui ne contiendra plus les ombres et les figures de la loi, mais le sang précieux qu'elles signifioient ; et rendant grâces il le bénit, c'est-à-dire, il fait descendre sur ce qu'il contient, toute la vertu nécessaire pour changer le vin en son sang ; et le donnant à ses Disciples il leur dit : *Buvez-en tous, car c'est le calice de mon sang, du nouveau et éternel Testament.* S. Luc nous a marqué distinctement deux coupes : l'une du commencement du repas légal, qui n'a point été consacrée ; l'autre de la fin du repas qui, selon le rit des Juifs, s'appeloit *la coupe de l'action de grâces ;* et c'est cette coupe qui est devenue la vraie coupe, le vrai calice eucharistique, puisque le sang adorable de J. C. qu'il contient, et que nous offrons avec son corps en sacrifice, sont le don le plus excellent que nous puissions présenter

(1) Ps. 22. v. 5.

Digitized by Google

à Dieu en actions de grâces. Je ne vous répète pas ce que nous avons dit, il n'y a qu'un moment, qu'en vertu de ces paroles sacrées le vin fut fait ce qu'il disoit. Je ne répète pas non plus ce que nous avons dit précédemment, que le corps et le sang de J. C. furent revêtus à ce moment de la qualité de victime; qu'il en fit l'oblation actuelle, comme sur la Croix : ce qui donna à cette action de J. C. le caractère de sacrifice. Je me borne a développer en peu de mots le sens de ces paroles divines.

Voilà, dit J. C., le calice où est contenu mon sang, le sang de l'alliance nouvelle et éternelle. Que veut dire cette expression, *le sang de l'alliance?* C'est qu'anciennement les alliances qu'on contractoit étoient confirmées, scellées, ratifiées par le sang des victimes qu'on avoit immolées, et dont on faisoit l'aspersion sur les parties contractantes. Ainsi l'alliance qui s'étoit faite sur le mont Sinaï entre Dieu et les hommes, par le ministère de Moïse, fut scellée et consacrée par le sang des victimes; et Moïse en fit une aspersion sur tout le peuple et le livre même de la loi. Cette alliance n'étoit que figurative. J. C. annoncé, figuré par Moïse est venu faire la nouvelle alliance, et la confirme ici, non par le sang des animaux, mais par le sien propre. Il la fait, cette alliance, après avoir rempli toutes les figures, en mangeant l'Agneau pascal; il la fait dans un festin comme se font ordinairement les alliances; il la fait en faisant son testament de mort. Ce mot de *testament* devroit bien nous toucher et nous attendrir; c'est ici un testament. J. C. nous y assure un héritage, nous lègue la rémission des péchés; mais pour

Digitized by Google

nous mettre en possession de ce qu'il nous lègue, il faut qu'il lui en coûte la vie. *Partout où il y a un testament*, dit S. Paul (1), *il faut que la mort du testateur s'y rencontre.* Il faut donc que J. C. meure pour nous assurer l'héritage. Ce n'est pas assez, le testament de J. C. devoit être confirmé, et comme tout écrit, de son sang; l'acte où il est écrit, c'est l'Eucharistie. C'est le sens de ces paroles de S. Paul, qui ne disent pas : *C'est mon sang du nouveau Testament;* mais *ce calice est le nouveau Testament par mon Sang : Hic calix novum Testamentum est in meo sanguine* (1).

Qui donc ne seroit ému en entendant tous les jours ces paroles du Sauveur : *Ceci est mon sang du nouveau Testament?* Venez lire, M. F., ce Testament admirable; venez en entendre la publication solennelle dans la célébration des saints mystères; c'est un Testament éternel, *æterni Testamenti*, parce que celui qui l'a fait, a laissé à son Eglise sa chair et son sang avec le pouvoir de les reproduire jusqu'à la fin des siècles, pour renouveler tous les jours cette alliance; venez donc jouir des bontés de votre Sauveur, de votre Père, qui vous achète par son sang votre héritage, et qui écrit encore de ce même sang le Testament par lequel il vous le laisse. Souvenez-vous de la Mort qu'il a soufferte, pour être en droit de vous faire un tel legs; considérez, voyez ce Testament scellé, confirmé, écrit avec le sang du testateur : en faut-il davantage pour enflammer votre amour? Auriez-vous le cœur assez endurci pour voir

(1) Hebr. 9. v. 16. (2) 1. Cor. 11. v. 25.

Digitized by Google

ruisseler encore de cette coupe sacrée le sang de ce Testament, par lequel nos péchés sont lavés, sans les avoir en horreur, et en déraciner jusqu'aux moindres restes, à la vue et par la vertu de ce sang? Mais quelle Foi ne demande pas ce sang du nouveau Testament? Il est par excellence le mystère de la Foi, *mysterium Fidei.* Ces deux mots qui ne sont pas dans l'Evangile, ont été laissés à l'Eglise par la Tradition. Le plus grand de tous les mystères, et, pour ainsi dire, tout le secret de la Foi, tout le secret de la Religion, est que le sang de J. C. dut être versé pour le salut du monde; aussi ce sang contenu dans le calice est par excellence le mystère de la Foi..... *qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum*, qui sera répandu pour vous et pour plusieurs en la rémission des péchés. Le Sauveur nous dit qu'il va répandre son sang, 1°. pour les Apôtres, les chefs de son Eglise, *pro vobis*, pour vous; 2°. pour tous ceux qui doivent croire et se convertir par leurs prédications, *et pro multis;* et quoiqu'il soit mort très-réellement pour tous les hommes, il est mort plus particulièrement pour les Fidèles... *Hæc quoties-cumquè feceritis*, toutes les fois que vous ferez ces choses. J. C. a donné le pouvoir aux Prêtres de faire ce qu'il a fait : *Hoc facite*, faites ceci. Il leur a donné ce pouvoir sans limites; ils peuvent l'exercer autant de fois qu'il est convenable. Quelle intelligence, s'écrie S. Ephrem, peut s'élever jusqu'à comprendre la grandeur de la dignité sacerdotale? Ce sont les Prêtres, dit S. Jérôme, qui, par leurs bouches sacrées, font le corps de J. C.; oui c'est J. C. qui, par eux, fait ce grand miracle. Considérez dans le Prêtre, dit

Digitized by Google

S. Chrysostôme, la main de J. C. qui opère invisiblement. Ici, dit S. Ambroise, le Prêtre ne parle plus en sa personne, mais en celle de J. C.... *In mei memoriam facietis*, vous les ferez en mémoire de moi. Les Prêtres doivent faire cette action si excellente en mémoire de ce divin Sauveur, c'est-à-dire, *pour annoncer sa mort jusqu'à ce qu'il vienne* pour renouveler la mémoire de cet amour immense qui lui a fait donner sa vie pour les hommes, et enfin pour solenniser les mystères que la divine Eucharistie renferme.

Après la consécration du calice, le Prêtre adore le précieux sang en faisant la génuflexion; il se lève et élève le calice pour le faire voir et adorer au peuple, le remet avec révérence sur le corporal, le couvre de la palle, et l'adore de nouveau en fléchissant le genou. On élève le calice par la même raison qu'on élève l'hostie, pour faire adorer J. C. d'une manière sensible dès le moment qu'il se rend réellement présent sur l'autel par la consécration; les Fidèles, pendant cette élévation, doivent se prosterner intérieurement de cœur et d'esprit devant l'adorable victime qui s'offre pour nous sur l'autel, comme elle s'est offerte sur la Croix. Mais, pour l'adorer, que doit-on faire? Il faut metre la Foi à la place des sens; voir en J. C. toute la majesté de sa Divinité voilée à nos yeux. C'est cette Foi qui est la source du culte spirituel et intérieur. Qu'elle est ici nécessaire, M. F.! Est-il un mystère plus profond que notre sacrifice? Au dehors, rien ne frappe, rien même n'avertit; au dedans, tout est céleste, tout est divin. Comment donc trembler devant ce qu'on ne voit pas, si la Foi ne perce tous les voiles? et comment nous persua-

Digitized by Google

derez-vous que vous ne l'avez pas perdue cette Foi, si elle ne corrige pas des postures peu respectueuses, un air distrait, assuré ou indolent? Purifiez donc à l'avenir vos cœurs pendant ces redoutables mystères. Frappez votre poitrine, répandez des larmes; que tout votre corps frémisse; demeurez prosternés aux pieds de votre Sauveur; arrosez-le de vos pleurs; tenez-vous attachés à l'autel, et ne vous en séparez point que vous n'ayez obtenu miséricorde; conjurez J. C. de vous attirer à lui avec tant de force, que rien ne puisse vous en séparer à l'avenir. Il est toujours victime du salut, à l'autel comme à la Croix: *Salutaris hostia;* et l'autel est, comme la Croix, le trône de la miséricorde pour les pécheurs, la cause de notre délivrance et de notre entrée au ciel, *quæ cæli pandis ostium.* Au milieu des combats que nous livrent mille ennemis, au milieu de mille tentations, de mille dangers qui nous pressent sans cesse, *bella premunt hostilia*, demandez à J. C. offert et immolé pour nous son secours et son assistance : *Da robur, fer auxilium*, afin que vous puissiez triompher par la puissance de son sacrifice du péché et de vos passions, et par ce triomphe entrer dans le sein de sa gloire. *Amen.*

Digitized by Google

CLVI. DISCOURS.

SUITE DU CANON DE LA MESSE APRÈS LA CONSÉCRATION.

Memor esto verbi tui servo tuo, in quo mihi spem dedisti.

Souvenez-vous, Seigneur, de la parole que vous avez adressée à votre serviteur, par laquelle vous avez affermi votre espérance.

Ps. 118. v. 49.

CETTE pensée du Prophète nous donne, M. F., une juste idée des sentimens que doivent vous inspirer les paroles de la consécration, qui nous ont occupés, dans notre dernière instruction. Elles sont vraiment les paroles du Seigneur par excellence, puisqu'elles ont été prononcées par celui à qui toute domination a été donnée dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Elles sont vraiment adressées à ses serviteurs, puisqu'il nous a fait un Précepte de les répéter après lui. Elles sont des paroles d'espérance et de vie, puisque le mystère qu'elles ont opéré, a pour but de rendre la vie à ceux que le péché a réduits à un état de mort, et de ranimer la confiance de ceux que la vue de leurs péchés pourroit jeter dans le désespoir. Nous sommes donc autorisés à dire, en empruntant la pensée du Prophète : Nous avons fait en mémoire de vous ce que vous nous avez commandé, en assistant avec un religieux respect au sacrifice qu'opèrent les paroles que vous nous avez apprises. Montrez, Seigneur, que ces pa-

Digitized by Google

roles font sur vous les plus salutaires impressions en faveur de vos serviteurs, et ne permettez pas que la confiance qu'ils y mettent leur devienne infructueuse. C'est par ces paroles et ces réflexions que nous allons passer de la consécration aux prières qui la suivent.

Après l'élévation, le Prêtre tient les bras élevés devant la poitrine comme auparavant, et dit la prière *Undè et memores, etc.*, c'est-à-dire, « c'est pour-» quoi, Seigneur, nous qui sommes vos serviteurs, » et avec nous votre peuple saint, en mémoire de » la très-heureuse Passion du même J. C. N. S. » et de sa Résurrection des enfers, comme aussi de » son Ascension glorieuse au ciel, nous offrons à » votre suprême Majesté de vos dons et de vos bien-» faits l'hostie pure, l'hostie sainte, l'hostie sans » tache, le pain saint de la vie éternelle, et le ca-» lice du salut perpétuel. » Le Prêtre fait des signes de Croix en disant : *Hostie pure, hostie sainte*, etc.; ces signes de Croix qui suivent la consécration doivent être bien distingués d'avec les précédens. Les signes de Croix, qui se font avant la consécration, ont pour but d'attirer des grâces, ou de marquer qu'on les attend par les mérites de la Croix de J.C.; mais, depuis la consécration, tout est béni; nous offrons seulement, *offerimus*. Nous ne faisons plus des signes de Croix sur les dons de l'autel que pour montrer qu'ils sont le corps même de Jésus-Christ. L'Eglise n'oublie rien pour imprimer dans l'esprit des Prêtres et des assistans que le sacrifice de l'autel est le même que celui de la Croix; elle voudroit qu'on se représentât J. C. immolé sur la Croix. Or, pour produire cet effet, elle veut que tous les mots

Digitized by Google

qui désignent le corps ou le sang de J. C. soient accompagnés d'un signe de Croix, qui montre que l'hostie et ce qui est contenu dans le calice, sont le même corps qui a été crucifié, et le même sang qui a été répandu sur la Croix. Ainsi quand nous faisons dans cette prière cinq signes de Croix, le premier, en disant *hostiam puram*, marque que c'est là cette même hostie pure qui a été attachée à la Croix; le second, en disant *hostiam sanctam*, marque que c'est là l'hostie sainte qui s'est offerte sur la Croix. Le troisième, à *hostiam immaculatam*, que c'est l'hostie sans tache qui a été immolée sur la même Croix; le quatrième, à *panem sanctum*, que c'est là le pain saint de la vie, c'est-à-dire, celui qui a dit : *Je suis le vrai pain de vie descendu du ciel*, et qui est mort sur la Croix pour nous donner la vie; le cinquième, à *calicem salutis*, que le sang qui est dans le calice est le même qui a été répandu sur la Croix pour le salut du monde. Reprenons cette prière... *Undè et memores*. Le Prêtre ayant fait la consécration en la personne et par les paroles de J. C., continue sa prière en s'adressant au Père, comme avant la consécration; il lui représente que c'est pour obéir au commandement de J. C. même, que lui et les assistans sont tout occupés du souvenir de ce qu'il a souffert dans sa Passion... *nos servi tui*, nous vos serviteurs. Les Prêtres et les Ministres de l'autel sont plus particulièrement par leur ministère les serviteurs de Dieu. *Sed et plebs tua sancta*, et aussi votre peuple saint. Les Prêtres parlent toujours avec beaucoup d'humilité d'eux-mêmes, et avec beaucoup de respect des assistans. Ils les

Digitized by Google

nomment *le peuple saint*, parce qu'ils sont appelés à la sainteté, qu'ils sont la nation sainte, et qu'on suppose qu'ils vivent en Chrétiens. On suppose aussi en cet endroit qu'ils s'occupent des mystères de J. C... *tam beatæ Passionis*, de la très-heureuse Passion. Nous nous représentons les douleurs, les humiliations, les opprobres, et tout ce qu'a souffert notre Sauveur. Sa Passion est appelée *très-heureuse*, parce qu'elle efface les péchés du monde, qu'elle est devenue la source de tous les vrais biens, et qu'en nous délivrant de nos péchés elle nous mérite la vie éternelle: il faut s'occuper de ce mystère, parce que le sacrifice de l'autel est la Passion même de J. C., dit S. Cyprien... *nec non et ab inferis Resurrectionis*, et de sa Résurrection des enfers. La Passion de Jésus-Christ est exprimée sur l'autel par la séparation de son corps et de son sang consacrés séparément; ce qui fait que ce divin Sauveur y est avec des signes de sa Mort et de l'effusion de son Sang: mais cette séparation n'est que mystique, J. C. y est véritablement vivant; son corps et son sang sont réellement présens sous chacun des symboles du pain et du vin; ainsi nous ne pouvons célébrer ce divin mystère sans être avertis de sa Résurrection: *J. C. ressuscité ne meurt plus*, dit S. Paul (1); il est donc impossible que dans le sacrifice de l'autel il soit privé de vie. On entend ici par ce mot, *résurrection des enfers*, que J. C. ressuscita véritament après qu'il eut été mis dans le tombeau, et qu'il fut descendu dans les limbes... *sed et in cœlos*

(1) Rom. 6. v. 9.

Digitized by Google

gloriosæ Ascensionis, et aussi de son Ascension glorieuse au ciel. L'Ascension est une suite de ce qui étoit dû à J. C. ressuscité, et comme la consommation du sacrifice qu'il a offert à son Père. C'est là qu'il achève ce sacrifice en s'offrant continuellement pour nous: or, l'Eucharistie renferme tous ces mystères, parce que J. C. s'y offre comme il s'est offert sur la terre, et comme il s'offre dans le ciel; nous devons donc célébrer la mémoire de tous ces mystères, dès qu'il est immolé sur nos autels par la Consécration... *Offerimus præclaræ Majestati tuæ*, nous offrons à votre suprême Majesté, dans la vue de ces grands mystères, et pour vous en rendre grâces.... *de tuis donis ac datis*, de vos dons et de vos bienfaits: la victime si excellente et si digne de vous que nous avons entre les mains, est un don qu'il vous a plu de nous faire vous-même par une bonté toute singulière; nous ne pourrions pas vous la présenter si vous ne l'aviez mise vous-même entre nos mains. Mais qu'est-ce encore que ces dons et ces bienfaits que nous offrons? Ah! que ces paroles: *De tuis donis ac datis*, sont vives! qu'elles sont substantielles! Ce ne sont plus ces dons, ces présens, que l'Eglise a offerts à Dieu au commencement du Canon; c'étoient du pain et du vin; leur substance n'est plus; ils sont faits le corps et le sang de J. C.: ce corps et ce sang ont été formés des choses qu'on avoit offertes auparavant, et qu'on tenoit des mains de Dieu; c'est ce que les Grecs expriment en deux mots dans leur Liturgie. Après avoir prononcé les sacrées paroles de J. C., ils continuent: *Nous vous offrons des choses qui sont à vous, faites des choses qui*

Digitized by Google

étoient à vous : Tua ex tuis ; c'est-à-dire, le corps et le sang de votre Fils, formés du pain et du vin qui étoient vos créatures. Paroles qui expriment bien la nature de cette oblation, où l'on offre à Dieu une substance, c'est-à-dire, le corps et le sang de J. C., formés d'une autre substance, qui est celle du pain et du vin. Et c'est ce que nous exprimons par ces mots : *Nous vous offrons cette sainte hostie, faite des choses que nous tenons de vous-même : De tuis donis ac datis.*

C'est donc par ces dons et ces bienfaits que nous offrons une victime pure : *Hostiam puram*, parce qu'elle a été formée par l'opération du Saint-Esprit, sans avoir jamais pu contracter la moindre souillure du péché originel.... *Hostiam sanctam*, une victime sainte, parce qu'elle est unie substantiellement à la Divinité... *Hostiam immaculatam*, une victime sans tache, puisque par cette union elle est incapable de pouvoir être souillée d'aucun péché actuel.... *Panem sanctum vitæ æternæ et calicem salutis perpetuæ*, une victime qui est le pain saint et le breuvage excellent du salut éternel, donnée par Dieu pour nous faire vivre de la vraie vie dans le monde, et pour nous faire arriver à la vie heureuse et éternelle lorsque nous en sortirons.

La présence réelle et la Transubstantiation ne sauroient être plus clairement marquées qu'elles le sont dans ces prières ; et comme ces prières sont de la première antiquité, ont été dites dans tous les temps et dans toutes les Eglises, il faut en conclure que la Foi de la présence réelle et de la Transubstantiation est de tous les temps et de toutes les Eglises.

Digitized by Google

Le Prêtre, continuant le Canon, récite la prière *Supra quæ propitio*, etc., c'est-à-dire, « sur lesquels » daignez jeter un regard favorable, et les avoir » agréables, comme il vous a plu avoir agréables » les présens du juste Abel votre serviteur, et le » sacrifice d'Abraham notre Patriarche, et celui que » vous a offert Melchisédech votre Grand-Prêtre, » sacrifice saint, hostie saiute, sans tache..... » *Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris*, sur lesquels daignez jeter un regard favorable et propice. Le don qui est sur l'autel est l'objet de la complaisance du Père éternel, et ne peut par lui-même qu'être reçu avec complaisance; mais il est offert par les mains des hommes pécheurs qui peuvent déplaire à Dieu; car Dieu a égard à ceux qui offrent, aussi bien qu'aux présens qui lui sont offerts : *Le Seigneur regarda Abel et ses présens*, dit l'Ecriture (1). Nous supplions la bonté de Dieu de ne point nous séparer du don de la victime que nous lui offrons sur l'autel; c'est-à-dire, que, comme il n'a que des regards favorables pour cette victime qui lui plaît infiniment, il lui plaise, à sa considération, d'en avoir aussi de favorables pour ceux qui ont l'honneur de la lui offrir.... *Et accepta habere sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel*, et les avoir agréables comme il vous a plu avoir agréables les présens du juste Abel votre serviteur. Par cette prière l'Eglise demande à Dieu qu'il lui plaise de recevoir aussi favorablement le don que les Prêtres offrent sur l'autel, qu'il a reçu

(1) Gen. 4. v. 4.

Digitized by Google

les présens d'Abel, le sacrifice d'Abraham et l'oblation de Melchisédech. Ces Saints hommes ont été très-agréables à Dieu, et les dispositions saintes avec lesquelles ils lui faisoient leurs oblations, lui ont aussi rendu ces oblations agréables. Heureux les Prêtres et les Fidèles qui, par les saintes dispositions de leur cœur, plaisent de même à Dieu lorsqu'ils lui offrent en sacrifice la victime qui lui plaît toujours par elle-même! Mais comment faire quelque comparaison entre les oblations des SS. Patriarches et le sacrifice de l'Eglise qui offre Notre-Seigneur Jésus-Christ? C'est ici un grand mystère qu'il faut tâcher de développer. La doctrine de l'Eglise est que J. C. a toujours été offert sur la terre; qu'il n'y a qu'une Religion, qu'il n'y a qu'un seul Sauveur, dans lesquels les hommes aient pu être réconciliés avec Dieu; que les anciens sacrifices ne pouvoient être agréables qu'autant qu'ils représentoient J. C.; de sorte que la différence de l'ancienne loi et de la nouvelle consiste en ce que dans l'ancienne on n'offroit J. C. qu'en figure, et que nous l'offrons réellement. On pourroit marquer un grand nombre de ces figures du sacrifice de J. C. qui étoient fort expresses; mais l'Eglise dans le Canon choisit les sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, qui représentent excellemment ce divin sacrifice. Abel, offrant les premiers nés de son troupeau, exprime l'oblation de J. C. qui s'offre comme le premier-né par excellence; et le sang même d'Abel juste et innocent, mis à mort par son frère Caïn, ne représente pas moins J. C. immolé par les Juifs; ou plutôt, suivant l'Ecriture et les Pères, c'est en la personne d'Abel que J. C.,

Digitized by Google

l'Agneau sans tache, a été immolé dès le commencement du monde..... *Et sacrificium Patriarchæ nostri Abrahæ*, et le sacrifice d'Abraham notre Patriarche. L'Eglise a en vue ici le grand et admirable sacrifice qu'Abraham fit de son fils unique Isaac, en le liant, le mettant sur l'autel et levant le glaive pour obéir à Dieu. Isaac, immolé sans perdre la vie, étoit la figure de J. C. mourant pour reprendre une nouvelle vie. Abraham est appelé *Patriarche*, parce qu'à cause de sa Foi et de son obéissance Dieu l'établit le père de plusieurs nations et d'une postérité sans nombre... *Et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech*, et celui que vous a offert Melchisédech votre Grand-Prêtre. Melchisédech est appelé Souverain Prêtre à cause de l'excellence de son sacerdoce et de sa conformité avec celui de J. C.; il est représenté dans l'Ecriture sans généalogie, Roi de justice, roi de paix, Prêtre du Très-Haut, offrant du pain et du vin, et ressemblant au Fils de Dieu, dit S. Paul (1); c'est selon l'ordre de son sacerdoce que Jésus-Christ est fait Prêtre éternel, le Seigneur ayant juré (2) : Vous êtes Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech... *Sanctum sacrificium, immaculatam hostiam*, sacrifice saint, hostie sans tache. On demande ici comment on peut appeler *saint et sans tache* un autre sacrifice que celui de J. C. Mais il faut remarquer que le sacrifice de Melchisedech n'a pas été simplement un des sacrifices anciens qui ont figuré celui de J. C., mais qu'il est le sacrifice même que J. C. a continué pour ainsi dire, et dont il a

(1) Hebr. 7. v. 2. (2) Ps. 109. v. 4.

Digitized by Google

rempli entièrement et parfaitement la figure, puisque la matière de cette oblation, qui est le pain et le vin, a été continuée dans l'exercice du sacerdoce de Jésus-Christ, établi Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Comment oserai-je expliquer, M. F., la prière qui suit, une prière que les plus savans auteurs, que les plus saints Pontifes, que les Docteurs les plus éclairés ont appelée ineffable; dont plusieurs n'ont osé sonder la profondeur mystérieuse, et que tous ceux qui l'ont méditée avec Foi, ont regardée comme au-dessus de toute expression ? Si j'entreprends d'en parler, ce n'est pas pour ajouter un nouveau jour à celui qu'ils nous ont donné; mais en me servant des lumières de tant de grands hommes, je veux vous rappeler à l'attention que méritent de votre part ces paroles divines.

Toutes les autres prières du Canon, à l'exception des paroles de la consécration, se récitent les mains élevées; le Prêtre se tient droit devant l'autel; mais celle-ci, comme les paroles sacramentelles, se dit incliné, les mains jointes, et dans quelques Ordres religieux, les bras croisés sur la poitrine; c'est-à-dire, que le Ministre se prosterne devant la majesté de Dieu, autant que le lui permet l'action du sacrifice. A ces mots *ex hâc altaris participatione*, il baise l'autel qui mérite un si grand respect; il fait un signe de Croix sur l'hostie en disant *corpus*, et un autre sur le calice en disant *sanguinem*, pour marquer que c'est ici le même corps qui a été attaché à la Croix, et le même sang qui y a été répandu. Il fait sur soi le signe de la Croix en disant : *Omni benedictione*

Digitized by Google

benedictione cælesti, parce que nous ne pouvons espérer ces bénédictions que par les mérites de J. C. crucifié. Il continue ensuite la prière *Supplices te rogamus, etc.*, c'est-à-dire, « nous vous supplions, » ô Dieu tout-puissant! de commander que ces » choses soient portées à votre autel sublime, en pré- » sence de votre divine majesté, par les mains de » votre S. Ange, afin que nous tous qui, en parti- » cipant à cet autel, nous aurons reçu le saint et » sacré corps et le sang de votre Fils, nous soyons » remplis de toutes bénédictions célestes et de grâces » par le même J. C. N. S. *Amen....* » *Supplices te rogamus*, nous vous supplions. L'Eglise fait faire cette prière au nom de tous ceux qui doivent communier; le Prêtre la fait en suppliant très-humblement, comme je l'ai déjà observé..... *omnipotens Deus*, on s'adresse à Dieu comme tout-puissant, quand on lui demande quelque chose de grand... *jube hæc perferri*, commandez que ces choses soient portées. *Ces choses* signifient ce qu'on voit, et désignent par conséquent le corps et le sang de J. C. que le Prêtre a sous ses yeux. C'est ici que la vénération et la crainte conviennent mieux que les discussions. En effet, si l'on prend à la lettre ces mots : *Commandez que ces choses soient portées au sublime autel*, il faudroit entendre que les dons sacrés doivent être transportés au ciel; il faudroit faire considérer que le corps de J. C. qui vient en nous par la sainte communion, ne doit pas être anéanti; et pour cela il faudroit penser de manière qu'on tâchât d'atteindre à tout ce qu'on peut concevoir de plus grand et de plus sublime.... *jube hæc perferri*, l'Eglise croit

Digitized by Google

que J. C. seul est digne de présenter des dons si saints ; elle souhaite ardemment qu'il les présente lui-même, afin que l'oblation ne puisse pas manquer d'être agréable et de la part du don et de la part de celui qui le présente. Cet ardent désir de l'Eglise lui fait dire avec un saint empressement : *Jube*, ô Seigneur ! vous êtes tout-puissant, commandez. Mais à qui commander ? L'Eglise, par respect pour J. C., Fils de Dieu, n'ose pas dire : Commandez à J. C. votre Fils; elle dit simplement : Commandez.... *hæc perferri*, que ce corps et ce sang soient portés et vous soient présentés.... *per manus sancti Angeli tui*, par les mains de votre S. Ange. On demande que le S. Ange les présente, l'Ange par excellence, le S. Ange de Dieu, l'Ange du grand conseil, l'Ange du Testament, c'est J. C. N. S.; c'est aussi par respect que l'Eglise, n'osant pas nommer distinctement J. C., le désigne simplement par ces mots : *Votre Ange*. Le mot d'Ange signifie *envoyé*; J. C. est l'envoyé par excellence ; il est le Messie qui signifie l'envoyé.... *in sublime altare tuum*, *in conspectu divinæ majestatis tuæ*, jusqu'au sublime autel de Dieu, en présence de sa divine majesté. Quel est cet autel sublime où J. C. continue de s'offrir ? Où est-il placé ? car il s'agit ici d'un autel bien distingué de l'autel ministériel, sur lequel il s'offre sur la terre. Il faudroit, M. F., un discours entier pour développer cette question ; et encore n'en auriez-vous qu'une foible idée ? et de là naîtroient mille questions plus incompréhensibles les unes que les autres. En peu de mots cet autel sublime est *Jésus-Christ*, *Homme-Dieu* : c'est ainsi qu'il est désigné

Digitized by Google

dans plusieurs endroits de l'Apocalypse; et ce qui le décide, c'est le principe qu'a établi J. C. lui-même (1), que l'autel du sacrifice doit être plus saint plus estimable que la victime et le don qui y sont offerts, parce que c'est l'autel qui sanctifie le don, et non pas le don qui sanctifie l'autel : *Quod enim majus est, donum, an altare quod sanctificat donum?* Sur ce principe, il faut que cet autel sublime où J. C. doit être porté, soit plus parfait, plus saint que son humanité qui est offerte dessus, puisque cette humanité doit en tirer sa sainteté : or, rien de créé n'est capable d'être l'autel de l'humanité de J. C., et cet autel ne peut être autre chose que la personne ou la substance du Verbe, à laquelle cette humanité est unie immédiatement. C'est en effet sur cet autel que toutes les parties du sacrifice se sont accomplies. Enfin quel est le temple où est placé cet autel sublime? Ce n'est pas le ciel, puisque S. Jean, à qui Dieu fit voir l'autel, la victime et le sacrifice de l'Eglise du ciel, parut surpris de n'y point voir de temple (2) : *Templum non vidi in eâ.* Le temple où est cet autel, n'est autre que le sein de Dieu le Père; il n'y a que ce sein de Dieu qui soit un temple digne de lui, comme étant plus saint que l'humanité de son Fils qui lui est offerte, et étant le principe et la source de toute sa sainteté : *Templum quod sanctificat donum.* C'est véritablement ce temple qui sanctifie sa victime (3) : *Quem pater sanctificavit et misit in mundum.* Au reste, n'imaginons pas que

(1) Matth. 23. v. 18.
(2) Apoc. 21. v. 22.
(3) Joan. 10. v. 36.

Digitized by Google

ce sein du Père soit quelque chose de semblable à ce que nous voyons dans les hommes; ce sein n'est rien de corporel, ni de sensible; ce n'est autre chose que le secret le plus intime du Père, dit saint Augustin; c'est l'abîme infini et impénétrable de sa substance.

C'est donc J. C. qui est en même temps la victime de son sacrifice, l'autel sur lequel il est présenté à Dieu, et l'Ange qui le porte. Mais si le Prêtre, la victime et l'autel sont dans le sein de Dieu, comment demander que les dons sacrés soient transportés au ciel, puisqu'ils y sont déjà ? Il faut entrer dans l'esprit de cette prière. Il s'agit de ceux qui communient, qui participent au sacrifice de l'autel de nos temples, afin que tous ceux qui, en participant à cet autel, auront reçu le corps et le sang de J. C. : *Ut quoquot ex hâc altaris participatione sacrosanctum Filii tui corpus et sanguinem sumpserimus*, en reçoivent les bénédictions célestes et toutes les marques de la protection de Dieu, et surtout la grâce qui sanctifie, *omni benedictione cœlesti et gratiâ repleamur*. Mais pour que ces bénédictions et ces grâces soient répandues sur nous en vertu du sacrifice, il faut que la victime soit portée jusqu'au trône de Dieu, qu'elle soit mise en présence de sa divine majesté : *In conspectu divinæ majestatis tuæ ;* il faut que Dieu la reçoive, et qu'en conséquence de son acceptation, de sa communion qui précède, cette victime attire des bénédictions sur ceux qui l'avoient offerte.

Le sens de cette admirable prière est donc que, nous jugeant indignes de présenter à Dieu cette

Digitized by Google

hostie sans tache, nous le supplions d'agréer que J. C. que nous lui offrons sur cet autel matériel, et qui s'offre sans cesse dans le ciel pour nous, que J. C. son S. Ange, l'Ange du grand Conseil, lui présente lui-même dans le ciel, l'offrande de son corps et de son sang que nous lui faisons sur la terre, afin que, lorsqu'en participant à cet autel, nous recevons ce corps et ce sang sacré, nous soyons remplis par lui de ses bénédictions et de ses grâces. *Amen.*

CLVII. DISCOURS.

DE LA FIN DU CANON DE LA MESSE.

Miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.

Ayez pitié de moi, vous qui êtes mes amis, parce que la main de Dieu m'a frappé.

JOB. 19. v. 21.

C'EST le langage que le plus patient des hommes adresse à des amis, hélas! trop insensibles à ses peines. L'Eglise, M. F., s'en sert de temps en temps pour réveiller notre attention à l'égard de ceux de nos frères qui, après nous avoir édifiés sur la terre par une vie régulière et chrétienne, subissent dans le lieu d'expiation l'arrêt d'une justice miséricordieuse. La sainteté de Dieu, incompatible avec la moindre souillure du péché, force sa tendresse paternelle à éloigner de sa présence, et à purifier par

Digitized by Google

des flammes vengeresses les ames des justes, dont la pénitence n'a point été proportionnée à leurs foiblesses journalières; mais on voit que c'est un père qui ne frappe qu'à regret, et qui veut être fléchi, puisqu'il a établi lui-même dans son Eglise un moyen efficace de soulager les ames affligées; et de peur que l'insensibilité et l'oubli ne nous fissent perdre de vue les secours que nous pouvons leur procurer, J. C. a voulu qu'au milieu même du sacrifice nous fissions une mention spéciale de leurs besoins, par le *Memento* qu'on appelle communément le *Memento* ou la Commémoration des morts. Cette prière nous prescrit donc un nouvel ordre de devoirs : elle exige des dispositions particulières en la récitant. Nous devons faire attention à la part que J. C. donne à ces ames dans son sacrifice.

Lorsque le Prêtre dit: *Memento etiam, Domine, etc.*, il élève et joint les mains devant la poitrine, pour témoigner par cette élévation des mains le désir qu'il a d'obtenir la nouvelle grâce qu'il demande par cette prière, qui veut dire en français : « Souvenez-» vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos » servantes qui nous ont précédés avec le signe de la » Foi, et qui dorment du sommeil de la paix.» (Ici le Prêtre prie en particulier et en secret pour ceux pour qui il a intention de prier; ensuite il continue.) « Nous vous supplions, Seigneur, qu'il vous plaise » par votre miséricorde, leur accorder, et à tous » ceux qui reposent en J. C., le lieu du rafraîchis-» sement, de la lumière et de la paix, par le même » J. C. N. S. *Amen.*» *Memento etiam Domine*,

Digitized by Google

souvenez-vous aussi, Seigneur. Nous avons dit qu'en Dieu, *se souvenir* c'est *secourir*. Avant la consécration nous avons demandé le secours divin pour les personnes vivantes, parce qu'elles peuvent s'unir au Prêtre pour offrir avec lui et par lui la victime sainte du corps de J. C., et se préparer par sa grâce à y participer dans la sainte Communion; mais les morts ne sont plus en état d'offrir, de communier, de mériter, de se préparer; il ne leur reste que de participer au fruit du sacrifice, et d'en recevoir l'application : on n'implore donc le secours de Dieu pour eux qu'après la consécration, parce que c'est cette participation, cette application que nous demandons pour eux, lorsque J. C. est présent sur l'autel, que nous l'offrons à son Père, et que par l'acceptation qu'il en fait il répand en conséquence ses bénédictions et ses grâces.

C'est de cette communion ainsi entendue, dont les morts sont capables. Le sacrifice de l'Eucharistie est le sacrifice de toute l'Eglise; toute l'Eglise par conséquent doit y communier et y participer. Les ames qui souffrent dans le purgatoire, sont une partie de l'Eglise, une partie du corps mystique de J. C.; elles peuvent donc participer à ce sacrifice. Et comment y participent-elles? En recevant, par son efficace, l'application des mérites de la Mort du Fils de Dieu, qu'on continue d'offrir sur l'autel, et les secours dont elles ont besoin pour achever de satisfaire à la justice divine, et entrer ensuite dans la communion du ciel.

Ces ames ont déjà participé à ce sacrifice, autant de fois que la grâce de Dieu et l'esprit de J. C. leur

Digitized by Google

ont été communiqués; elles ont été comme sacrifiées réellement dans leur mort avec J. C.; car la mort des Chrétiens qui se fait dans la charité, étant unie à celle de J. C., devient un sacrifice qui les consume en quelque manière; et lorsque le feu sacré de la charité qu'elles ont à l'heure de la mort est assez fort et assez ardent pour consumer toutes leurs imperfections et toutes leurs taches, elles passent dès ce moment dans le véritable temple de Dieu, qui les reçoit comme un sacrifice agréable à ses yeux, et qui les fait entrer dans son sein, comme une partie de sa propre victime, qui est J. C. selon cette prière qu'il lui fit le jour de son sacrifice pour ses Elus: Qu'ils soient avec moi où je suis : *Ut ubi sum ego et illi sint mecum* (1).

Mais quand le feu de la charité n'est pas assez fort, ni assez ardent pour les purifier et les mettre en état d'être offertes à Dieu avec J. C. dans le ciel, le feu du purgatoire en est le supplément; elles y sont brûlées; les restes de leurs défauts y sont consumés : cette purification et cette consomption sont souvent avancées par la charité de J. C. et celle de l'Eglise, qui offre cette victime pour elles. Alors elles sont parfaitement purifiées, elles entrent dans le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix; elles communient parfaitement à Dieu, comme Dieu communie en quelque façon à elles, en les recevant dans son sein.

Que ce concert divin de l'Eglise de la terre est admirable! Qu'il répond bien à la fin du sacrifice de

(1) Joan. 17. v. 24.

Digitized by Google

la Messe! Elle s'offre avec J. C. en sacrifice; elle s'unit avec l'Eglise du ciel pour faire cette offrande; elle demande le soulagement et la délivrance de l'Eglise du purgatoire, afin que ces trois Eglises se trouvant réunies ensemble dans le ciel sous J. C. leur Chef commun, elles n'aient toutes qu'un cœur et qu'une voix pour aimer, louer, bénir, glorifier Dieu pendant toute l'éternité, qui est tout le but de la Religion chrétienne.

Or, quels sont les Fidèles pour qui nous demandons le secours de Dieu, et pour qui nous offrons le sacrifice? Ce sont ceux qui sont morts dans son amour, et qui méritent par-là d'être appelés ses serviteurs et ses servantes : *Memento etiam, Domine, famulorum famularumque tuarum.* Il y a des morts qui, sortant de ce monde, vont jouir de la gloire de Dieu; ce n'est pas pour eux que nous prions; nous demandons au contraire leurs prières. Nous ne prions pas aussi pour ceux qui meurent sans la Foi qui opère par la charité. En vain offriroit-on pour eux les œuvres de la Religion, parce qu'ils n'ont pas reçu la grâce des sacremens, comme nous l'avons déjà remarqué, ou qu'ils l'ont reçue en vain, et qu'ils se sont amassés des trésors de colère et non de miséricorde; mais nous prions pour ceux qui, mourant dans la Foi, dans l'amour de Dieu, dans la communion des Saints, ne jouissent pas encore de la gloire, et ont besoin des prières de l'Eglise, ou parce qu'ils n'ont pas satisfait à toutes les peines temporelles dues au péché mortel, dont la peine éternelle leur a été remise dans le sacrement de Pénitence, ou parce qu'ils sont encore coupables d'autres fautes qui doivent être expiées.

Digitized by Google

Anciennement on récitoit ici les noms des personnes pour qui on vouloit prier; mais présentement il suffit de les avoir en sa mémoire.... *qui nos præcesserunt cum signo fidei*, qui nous ont précédés avec le signe de la Foi. L'Eglise ne prie que pour ceux qui sont morts avec les marques de la Foi..... *et dormiunt in somno pacis*, et qui dorment du sommeil de paix. La mort de ces personnes est nommée *un sommeil*, parce qu'elles doivent ressusciter pour la vie éternelle; elle est aussi appelée *un sommeil de paix*, parce qu'elles meurent dans la communion de l'Eglise, qui a toujours été nommée la paix. Mourir dans la paix, selon l'ancien langage, c'est mourir dans la communion de l'Eglise, dans l'unité et la société de l'Eglise, sans en être séparé par l'hérésie, par le schisme, ou par des péchés mortels.... *ipsis, Domine*, à ceux-là, Seigneur, c'est-à-dire, à ceux pour qui on a une intention particulière de prier.... *et omnibus in Christo quiescentibus*, et à tous ceux qui reposent en J. C. En priant pour certaines personnes en particulier, l'Eglise veut aussi qu'on prie en général pour tous les Fidèles. Ce seroit ici le lieu de prouver que les prières et les sacrifices de l'Eglise sont très-utiles aux morts; mais nous avons démontré ailleurs avec la dernière évidence ce dogme de l'Eglise catholique (1)..... *locum refrigerii, lucis et pacis*, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. On demande un lieu *de rafraîchissement*, parce

(1) Voy. XLIII. Discours, tom. II. p. 377, et le CXXXVIII ci-dessus au présent tome.

Digitized by Google

que les ames du purgatoire souffrent de très-grandes peines, et le séjour *de la lumière et de la paix*, dont l'obscurité et les troubles sont bannis, parce qu'elles sont dans un état de tristesse, de trouble et d'accablement.... *per eumdem Christum Dominum nostrum*. L'Eglise demande cette grâce par J. C. N. S. qui descendit aux enfers pour en tirer les ames justes et les conduire au ciel.

Lorsque le Prêtre dit : *Nobis quoque peccatoribus*, il élève un peu la voix pour renouveler l'attention des assistans, et les faire entrer dans les sentimens que les paroles expriment; il se frappe la poitrine : c'est un geste qu'on fait naturellement en se déclarant pécheur et coupable. Il continue ensuite cette prière qui signifie : « Et à nous pécheurs, vos serviteurs, » qui espérons en la multitude de vos miséricordes, » daignez aussi nous donner part et nous associer » avec vos saints Apôtres et Martyrs, avec Jean, » Etienne, Matthias, Barnabé, Ignace, Alexandre, » Marcellin, Pierre, Félicité, Perpétue, Agathe, » Luce, Agnès, Cécile, Anastasie, et avec tous vos » Saints, dans la compagnie desquels nous vous » prions de nous recevoir, non pas en considérant » le mérite, mais en nous faisant miséricorde par » J. C. N. S..... » *Nobis quoque peccatoribus*, et à nous pécheurs. Après avoir prié pour les ames du purgatoire, le Prêtre demande les mêmes grâces pour lui, et pour tous ceux qui assistent au sacrifice; touché de son indignité, il prie en se frappant la poitrine et s'avouant pécheur comme le publicain de l'Evangile. Il élève un peu la voix, afin que les assistans puissent l'entendre, s'unir à lui, s'humilier

Digitized by Google

et implorer tous ensemble la divine miséricorde. Que cette action, M. F., ne soit pas pour vous un signe vide; frappez comme le Prêtre vos poitrines, et entrez dans des sentimens d'humiliation et de componction qu'exprime cet aveu de vos misères et de vos péchés : *Nobis quoque peccatoribus.* Demandez que votre indignité ne vous empêche pas d'être unis aux Saints qui règnent dans le ciel.

Mais n'est-ce pas une présomption capable de nous faire rejeter de Dieu, que de lui demander de nous recevoir au nombre de ses Saints, en même temps que nous nous reconnoissons pécheurs? Oui, sans doute, si nous ne comptions que sur nos propres mérites, et si nous ne mettions notre confiance qu'en nous-mêmes; mais nous représentons à Dieu que, quoique nous ayons le malheur d'être pécheurs, nous avons l'honneur d'être ses serviteurs, *famulis tuis;* que nous avons lieu d'espérer d'être favorisés de ses grâces, parce que nous ne fondons notre confiance que sur sa bonté infinie et sur la multitude de ses miséricordes, *de multitudine miserationum tuarum sperantibus.* C'est donc dans les sentimens d'une profonde humilité que nous lui demandons qu'il daigne nous associer avec ses saints Apôtres et ses Martyrs, *partem aliquam et societatem donare digneris cum tuis sanctis Apostolis et Martyribus.* Avant la consécration, nous avons fait mémoire de la communion des Saints, dans laquelle il étoit nécessaire d'offrir le sacrifice universel du ciel et de la terre. Dans cette prière nous ne faisons mention d'eux que pour demander à Dieu quelque part à leur éternelle félicité. On nomme ici plusieurs saints

Digitized by Google

Martyrs des différens états qui sont dans l'Eglise : saint Jean-Baptiste, de l'ordre des Prophètes ; saint Etienne, de l'ordre des Diacres; S. Matthias, de celui des Apôtres; S. Barnabé, de celui des Disciples; S. Ignace, de celui des Evêques; S. Alexandre, de celui des Papes; S. Marcellin, de celui des Prêtres; S. Pierre, exorciste, de celui des Clers; Ste. Perpétue et Ste. Félicité, de celui des personnes mariées; Ste. Agathe, Ste. Luce, Ste. Agnès, Ste. Cécile et Ste. Anastasie, de celui des Vierges..... *et omnibus Sanctis tuis*, et avec tous vos Saints. Nous nommons tous les autres Saints en général, demandant à Dieu avec humilité d'être admis en leur société, *intra quorum consortium.* Et nous ajoutons qu'il nous accorde cette grâce, non en considération de notre mérite, mais en nous faisant miséricorde, *non æstimator meriti, sed veniæ largitor.* Nous prions Dieu de n'avoir pas égard à nos mérites, parce que ce qui paroît bon à nos yeux est souvent vil aux yeux de Dieu. Tous nos mérites ne sont qu'un pur effet de la grâce et de la miséricorde de Dieu, par J. C. Notre-Seigneur, *per Christum Dominum nostrum.*

Le Prêtre conclut le Canon en disant ces mots : *Per quem hæc omnia, etc.*, c'est-à-dire en français : « Par qui, Seigneur, vous créez toujours tous ces » biens, vous les sanctifiez, vous les vivifiez, vous » les bénissez et vous nous les donnez. C'est par lui » et avec lui et en lui que tout honneur et gloire » vous appartiennent, ô Dieu, Père tout-puissant! » en l'unité du Saint-Esprit dans tous les siècles » des siècles. *Amen.* » Le Prêtre fait des signes de

Digitized by Google

croix à chacune de ces demandes, pour marquer que c'est par la Croix que nous viennent tous ces biens que nous attendons de la bonté et de la miséricorde de Dieu; il découvre le calice et fait la génuflexion pour adorer. Il fait trois autres signes de croix sur le calice avec l'hostie, en disant : *Par lui, avec lui et en lui*, pour montrer par le geste même que toutes les fois que nous disons *lui*, nous entendons que l'hostie et le calice contiennent ce même J. C. qui s'est immolé sur la Croix; il fait deux autres signes de croix avec l'hostie hors du calice en disant: *Tout honneur et toute gloire vous appartiennent, ô Dieu, Père tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit!* Quand on nomme Dieu le Père et le Saint-Esprit qui ne sont pas unis personnellement au corps et au sang précieux, on fait le signe de la croix hors du calice, pour montrer que le sacrifice de la Croix de J. C. est tout ce que nous pouvons offrir de plus grand à l'honneur et à la gloire des divines personnes.

A ces paroles, tout honneur et gloire vous appartiennent : *Omnis honor et gloria*, le Prêtre élève un peu le calice et l'hostie. Cette exaltation des dons sacrés accompagne les mots qui expriment l'honneur et la gloire que nous devons rendre à Dieu. Jusqu'au douzième siècle il n'y avoit point à la Messe d'autre élévation du corps et du sang de J. C. que celle-ci. Les Prêtres alors les élevoient assez haut, afin que le peuple pût voir et adorer J. C. par qui on rendoit à la sainte Trinité tout l'honneur et toute la gloire. Cette cérémonie se faisoit un moment avant la communion et étoit fort solennelle. On ou-

Digitized by Google

vroit les portes saintes; on tiroit les rideaux qui avoient caché le sanctuaire pendant tout le Canon, et le Prêtre présentoit les saints mystères à l'adoration des Fidèles; mais depuis que la coutume d'élever l'hostie et le calice après la consécration, a été introduite, cette seconde élévation n'a plus été si solennelle; le Prêtre se contente de soulever un peu le calice et l'hostie sur l'autel, pour conserver un vestige de l'ancien usage, et les Fidèles sont avertis à ce moment, par le son de la clochette, de se recueillir et d'adorer Dieu par Jésus-Christ.

Après avoir ainsi expliqué toutes les cérémonies qui accompagnent la conclusion du Canon, reprenons-en les paroles en peu de mots pour en déterminer le sens : *Per quem*, par lequel. C'est par J. C. que Dieu nous accorde tous les biens et toutes les grâces.... *hæc omnia semper bona creas*, vous créez toujours tous ces biens. C'est par J. C. que Dieu le Père a créé toutes ces choses, le pain et le vin devenus le corps et le sang de son Fils, non-seulement en les créant au commencemeut du monde, mais en les renouvelant continuellement, *semper*, et en faisant produire à la terre tous les ans de nouveaux grains et de nouveaux raisins..... *sanctificas* ; c'est en J. C. que ces dons offerts à l'autel deviennent les dons sacrés séparés de l'usage commun..... *vivificas* ; c'est par J. C. que Dieu les vivifie, en les changeant au corps et au sang précieux.... *benedicis et præstas nobis* ; c'est par J. C. que Dieu répand sur le pain de vie les bénédictions célestes, et qu'après l'avoir ainsi béni il nous le donne, pour être en nous notre véritable vie... *per ipsum et cum ipso*, *etc.*; c'est

Digitized by Google

aussi par J. C., avec J. C. et en J. C. que tout honneur et toute gloire sont rendus à Dieu Père tout-puissant; *par J. C.*, comme le vrai médiateur entre Dieu et les hommes; *avec J. C.*, comme Dieu est égal à Dieu; *en J. C.* comme consubstantiel à son Père.

Enfin le Prêtre élevant sa voix, dit : *Per omnia secula seculorum*; paroles qui n'appartiennent point au *Pater*, mais qui sont la conclusion de toutes les prières du Canon. Le Prêtre les prononce à haute voix, pour que tous les assistans y donnent leur consentement. Tout ce qui vient d'être dit l'a été au nom de toute l'assemblée; tous ceux qui la composent ont dû prier et parler dans un même esprit; ils doivent par conséquent souscrire à tout ce que contient le Canon, en répondant *amen*.

Que cet *amen* est respectable! toute l'antiquité le prescrit. Jusqu'au treizième siècle il a été le seul du Canon; et si depuis lors on en a ajouté plusieurs, c'est pour être dit par le Prêtre seul; au lieu que celui-ci doit être prononcé à haute voix par tous les assistans. Qu'il est énergique et qu'il renferme de Foi, de piété et de ferveur! C'est un acte public d'adoration, d'union à la victime sainte, en un mot, de tous les sentimens exprimés dans les prières que le Prêtre a récitées seul. Cet *amen* apprend aux Fidèles qu'ils sont tous Prêtres, et qu'ils ne font tous qu'un seul et unique Prêtre avec J. C. dans l'oblation qui se fait sur l'autel de la terre, de son corps et de son sang. Mais, M. F., que signifie-t-il, je vous le demande, si, pendant le Canon, vous n'avez eu ni attention, ni recueillement? Quelle témérité dans ce cas d'oser le prononcer! N'est-ce pas vous condamner

Digitized by Google

damner vous-mêmes? Qu'il soit donc désormais l'expression de votre Foi, de votre anéantissement, de votre adoration, de votre union avec Jésus-Christ. En le prononçant dans ces dispositions, vous mériterez d'être unis à cette grande multitude de Saints que vit S. Jean (1) devant le trône de Dieu et aux pieds de l'Agneau, vêtus de robes blanches, et tenant des palmes dans leurs mains, qui s'étant prosternés sur le visage, adorèrent Dieu, en disant *Amen*, bénédiction, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu, dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

CLVIII. DISCOURS.

DES PRIÈRES QUI SUIVENT LE CANON JUSQU'A L'AGNUS DEI.

Doce nos orare.

Apprenez-nous à prier.

LUC. 11. v. 1.

Au moyen des différentes cérémonies qui accompagnent l'auguste sacrifice de nos autels, l'Eglise nous a fait passer successivement de la préparation à l'instruction, de l'instruction à l'oblation, de l'oblation à la consécration; et maintenant, par la prière que nous allons méditer, elle nous introduit dans la partie qui doit servir de préparation à la communion. Ne pourroit-on pas demander pourquoi l'Eglise n'a

(1) Apoc. 7.

Digitized by Google

pas placé l'oraison Dominicale à la tête de toutes les autres prières qui composent la Liturgie, puisqu'elle doit être le modèle de toutes les supplications que nous adressons au Seigneur? L'usage de la primitive Eglise va servir de réponse à cette question. L'oraison Dominicale étoit la dernière des prières qu'on apprenoit aux catéchumènes, et on la leur enseignoit immédiatement avant l'administration du Baptême; elle étoit regardée comme tellement propre aux enfans de Dieu, que ceux qui n'étoient pas de ce nombre, en étoient jugés indignes; et c'est un vestige de cet esprit que la coutume que l'Eglise observe de réciter tout haut l'oraison Dominicale, dans la partie de la Messe dont les infidèles étoient bannis, et de la dire tout bas dans les autres offices auxquels ils pouvoient assister. L'Eglise fait entendre par-là qu'elle exige que les Fidèles soient déjà affermis dans la Foi, avant de leur confier une prière qu'on dira toujonrs sans fruit, tant que l'esprit de la Foi n'en dirigera pas les expressions; outre qu'elle regarde cette prière comme un précis de toutes les demandes que peut faire un chrétien, et de toutes les dispositions qui doivent le conduire aux pieds des saints autels. Ne cherchons donc pas d'autres raisons de la conduite que tient l'Eglise, en choisissant l'oraison Dominicale pour préparation à la sainte communion; et pour entrer dans ses vues, étudions les sentimens qui doivent nous animer en récitant cette prière, particulièrement dans cette circonstance: mon objet, au reste, n'est point de l'expliquer ici, devant la traiter fort au long dans la suite de ces instructions.

Digitized by Google

J'ai déjà dit que l'oraison Dominicale est une préparation à la communion. Rien, en effet, ne peut mieux disposer les Chrétiens à s'unir à Dieu et à recevoir ses grâces que cette prière, puisqu'elle renferme tout ce que nous pouvons lui demander et tous les motifs de notre amour pour lui, pour nous-mêmes et pour le prochain. L'Eglise la fait dire à la Messe après une préface, pour imprimer à tous les Fidèles les sentimens de respect avec lesquels ils doivent faire cette prière à Dieu, qu'ils n'oseroient appeler *notre Père*, si J. C. ne le leur avoit ordonné. Le Prêtre dit donc *oremus*, c'est-à-dire, prions. Ensuite, il continue les mains jointes la préface du *Pater: Præceptis salutaribus moniti*, c'est-à-dire, « instruits par des préceptes salutaires, » et suivant la forme d'institution divine qui nous » a été donnée, nous osons dire: .... » *Præceptis salutaribus;* les demandes du *Pater* sont des préceptes, parce que J. C. nous a ordonné de les faire: *C'est ainsi que vous prierez;* et ces préceptes sont appelés *salutaires*, parce qu'ils contiennent tout ce que nous devons demander pour notre salut.... *Et divinâ institutione formati*, et suivant la forme divine qui nous a été donnée. J. C. ne nous a pas seulement donné des règles pour prier, il a bien voulu nous donner la formule même de la prière..... *Audemus dicere*, nous osons dire. Cette prière nous élève à un si grand honneur, et renferme pour nous un avantage si considérable, en nous faisant appeler Dieu *notre Père*, que nous n'oserions le faire si J. C. ne nous en avoit fait un précepte et ne nous en avoit dicté les termes.

Digitized by Google

Cette préface est très-ancienne, elle est presque en propres termes dans S. Cyprien, qui remarque que J. C., parmi ses instructions salutaires et ses divins préceptes, nous a donné la forme de la prière et nous a instruits de ce qu'il falloit demander. L'Eglise ainsi animée par J. C., dit Tertullien, s'élève jusqu'à Dieu le Père; la prière qu'elle fait est courte, mais elle contient en abrégé tout l'Evangile; et S. Augustin admire que dans sept demandes elle renferme tout ce qu'on peut demander. Ce doit être une grande consolation pour les Fidèles que l'Eglise nous fasse faire cette prière dans un temps où J. C., qui en est l'auteur, est immolé sur l'autel pour nous obtenir de Dieu toutes les demandes qu'elle contient.

Aux Messes solennelles, le Clergé et le peuple, et aux basses Messes, le Ministre pour les assistans, disent : *Sed libera nos à malo*, et le Prêtre répond à voix basse : *Amen.* Le peuple récite la dernière demande du *Pater*, qu'il doit dire comme une espèce de récapitulation de toute cette prière; car c'est comme s'il disoit : Délivrez-nous du mal, Seigneur, afin que vous soyez toujours glorifié en nous; que vous y régniez seul; que nous fassions votre volonté; que nous obtenions de votre bonté les biens spirituels et temporels; que nous méritions le pardon de nos péchés par l'amour sincère de nos frères, et que notre foiblesse ne soit point exposée aux tentations.

Le Prêtre répond *amen.* Pourquoi cet usage différent? Dans toutes les autres prières, c'est le peuple qui répond *amen*, après que le Prêtre a prié au nom

Digitized by Google

de tous; ici c'est le Prêtre. Cet *amen* dans sa bouche a une signification particulière; il le répond tout bas, parce qu'il représente J. C. qui est l'*amen*, c'est-à-dire, le sceau, la vérité et l'accomplissement de toutes les promesses, le mérite, le prix et l'efficacité des prières de l'Eglise, le fondement, la base et la fermeté de notre espérance. Le Prêtre qui est à l'autel, comme médiateur entre Dieu et le peuple, parle à Dieu au nom du peuple, et il parle au peuple de la part de Dieu. C'est pourquoi pendant que le Prêtre prononce l'oraison Dominicale à haute voix, chacun en particulier doit joindre son intention à celle de J. C., qui prie pour tous en la personne du Célébrant; et élevant son cœur à Dieu, lui demander les grâces et les secours dont il a besoin. C'est pour cela que le peuple, au lieu de dire *amen*, répond ici : *mais délivrez-nous du mal;* qui sont les dernières paroles, comme voulant dire que c'est lui qui fait la prière par la bouche du Prêtre; et alors le Prêtre commence à parler de la part de Dieu, et répond *amen*, comme s'il disoit au peuple : Dieu a égard à votre foi et à la sincérité de vos prières; vos prières sont exaucées, et Dieu vous accorde ce que vous lui demandez au nom de son Fils, et par la vertu de son sacrifice.

De toutes les demandes que contient l'oraison Dominicale, l'Eglise s'arrête uniquement sur la dernière, qui en est l'abrégé et la récapitulation, et dans laquelle nous demandons d'être délivrés du mal. L'Eglise a cru devoir donner plus d'étendue à ses demandes sur cet objet, pour nous apprendre que, quoique l'oraison Dominicale renferme tout ce

Digitized by Google

qu'on peut et tout ce qu'on doit demander, Dieu ne dédaigne pas de nous entendre, lorsque, plus touchés de quelque bien, ou plus effrayés de quelque mal particulier, nous nous déterminons à lui en parler avec plus d'instance, pourvu que l'objet de notre prière soit toujours relatif à sa gloire et à notre salut éternel.

C'est dans les premiers siècles de l'Eglise que cette prière a été ajoutée au *Pater*; on la trouve dans les plus anciens sacramentaires, c'est-à-dire, dans les livres destinés à servir à l'autel. Il paroît que l'Eglise, dans toutes les paroles qui composent cette prière, avoit en vue les persécutions qu'elle éprouvoit de la part des Empereurs idolâtres; il est parlé de maux présens et à venir; on y demande la paix, l'exemption de tout péché, et la tranquillité de l'esprit, pour servir Dieu avec plus de liberté. Il paroît aussi que les Fidèles avoient une haute idée de cette prière, et que cette idée leur étoit inspirée par l'attention particulière que l'Eglise donnoit à sa récitation; elle étoit prononcée d'une voix plus élevée que toutes celles du Canon de la Messe, sans doute afin que les assistans pussent s'y unir et la suivre; et l'usage s'est encore conservé de la dire le Vendredi-Saint sur le même ton que les collectes, parce que, dans ce jour consacré à nous rappeler le mystère de notre Rédemption, l'Eglise réunit tous les objets de prières qu'elle fait séparément dans les autres temps de l'année; et que celle-ci les comprenant toutes, l'Eglise veut que dans ce jour elle soit prononcée avec plus de solennité.

Cette prière est ainsi conçue : *Libera nos, quæ-*

Digitized by Google

sumus, etc., c'est-à-dire, « délivrez-nous, Seigneur, » de tous les maux passés, présens et futurs; nous vous » en supplions, Seigneur, par l'intercession de la » bienheureuse et glorieuse Marie, Mère de Dieu, » toujours vierge, de vos bienheureux Apôtres, » Pierre, Paul et André, et de tous les Saints; » donnez-nous, par un effet de votre bonté, la paix » dans nos jours, afin qu'étant soutenus par l'effet » de votre miséricorde, nous soyons toujours déli- » vrés de tout péché, et exempts de toutes sortes de » troubles, par le même J. C., Notre-Seigneur, » votre Fils, qui étant Dieu vit et règne avec vous » dans l'unité du Saint-Esprit, par tous les siècles » des siècles. *Amen.* »

Libera nos, quæsumus Domine, ab omnibus malis præteritis, délivrez-nous, Seigneur, de tous les maux passés. Les maux passés sont nos péchés passés. Quelles inquiétudes ne doivent-ils pas nous donner? Ce sont les mauvais effets qu'ils ont causés, et dont nous sommes responsables; ce sont les impressions et les traces qu'ils ont laissées dans l'imagination et dans les sens.... *Præsentibus*, les maux présens sont les maux qui nous affligent actuellement, soit dans le corps, soit dans l'esprit, comme les tentations, les maladies, les disgrâces, et généralement tous les maux qui nous viennent du dedans et du dehors, soit que nous les sentions ou que nous ne les sentions pas.... *Et futuris*, et enfin de tous les maux à venir, c'est-à-dire, de tous ceux qui pourroient à l'avenir nous affliger au-delà de nos forces; mais surtout de ces maux que nous craignons pour l'avenir, comme des suites naturelles de nos péchés,

Digitized by Google

et qui en sont les peines temporelles, comme les afflictions, les disgrâces, et surtout des peines éternelles réservées aux méchans.

L'Eglise ne demande pas seulement la délivrance du péché qui est, à proprement parler, le seul mal, et dont tous les autres maux ne sont que des suites [redacted] peines; elle demande encore la paix, qui est [redacted] de tous les biens : *Da propitius pacem.* Par [redacted] ix, on a entendu dans l'ancienne Eglise, la [redacted] ource des persécutions qui sont la source d'une [redacted] nité de péchés, et dans ceux qui les font, et dans ceux qui les souffrent. Par cette prière, nous demandons encore d'être délivrés de tous les troubles, de tous les mouvemens extérieurs et publics, capables, par les craintes et les inqniétudes, de nous empêcher de servir Dieu avec tranquillité. Enfin nous demandons principalement la paix du cœur, qui est la disposition la plus essentielle pour la communion qui va se faire; cette paix avec Dieu, qui consiste dans une parfaite réconciliation avec lui, qui est la fin du sacrifice de J. C.; cette paix avec nous-mêmes, par la destruction de nos passions, de nos désirs déréglés, de notre cupidité, qui est l'effet du sacrifice; cette paix avec le prochain, par une charité pleine de douceur, qui est l'exemple que J. C. nous donne dans son sacrifice.

Voilà la paix que nous demandons à Dieu, en implorant les suffrages les plus puissans, l'intercession de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu, Mère du Dieu de paix, et qui est la ressource ordinaire de l'Eglise. *Intercedente beatâ et gloriosâ semper Virgine Dei genitrice Mariâ.* Celle des trois pre-

Digitized by Google

miers d'entre les Apôtres, qui l'ont annoncée de la part de J. C. à tous les peuples de la terre : *Cum beatis Apostolis tuis Petro et Paulo atque Andreâ ;* celle de tous les Saints qui, dans le sein de la béatitude même, sont pleins de zèle pour nous l'obtenir : *Et omnibus sanctis.*

Voilà la paix que le Prêtre demande en faisant un signe de croix avec la patène, à ces paroles : *Da nobis propitius pacem.* La patène est le symbole et l'instrument de la paix, parce que c'est sur elle qu'il va mettre le corps de J. C., qui doit être rompu et distribué en signe de paix : il la baise par respect, et il s'en sert pour faire le signe de la croix, pour nous faire comprendre que c'est par la Croix que J. C., qui est notre paix, a détruit, par cette chair que nous allons recevoir, tout ce qui la troubloit : *Ipse est pax nostra solvens inimicitias in carne nostrâ* (1).

C'est donc cette double paix, la paix du cœur et la paix de l'Eglise, qu'on demande à Dieu dans cette prière, qu'on attend de lui que par un secours tout de miséricorde, et une grâce parfaitement gratuite : *Ut ope misericordiæ tuæ adjuti.* Comme la paix du cœur ne peut subsister avec le péché, l'Eglise demande d'en être *toujours* délivrée : *A peccato simus semper liberi.* Et comme la persécution, les guerres, les dissentions, ne lui ôtent point toute sorte de véritable paix; que c'est ordinairement son avantage de n'avoir point de paix de la part du monde, elle ne demande pas absolument, comme à l'égard du

(1) Eph. 2. v. 14.

Digitized by Google

péché, d'être toujours délivrée de la vexation, de l'injustice, des afflictions, des calamités, mais de conserver au milieu de la persécution et des épreuves, cette tranquillité, cette confiance et cette fermeté, qui la rendent enfin victorieuse de ses ennemis : *Ab omni perturbatione securi.* Voilà tout le but de cette prière, qui est terminée comme à l'ordinaire, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est notre paix et notre libérateur, *per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum.*

Pendant la conclusion de cette prière, le Prêtre rompt l'hostie, selon l'ancienne coutume de l'Eglise qui, dans l'action du sacrifice, ne veut rien omettre de ce que J. C. a fait dans le sien, dont il est dit qu'il rompit le pain (1), *fregit ;* et quand les Apôtres parlent de la communion, ils l'appellent la fraction du pain. *Le pain que nous rompons* (2) *n'est-il pas la communion du corps du Seigneur?* Et il est dit des Apôtres, (3) *qu'ils rompoient le pain de maisons en maisons.* Dans l'Eglise latine, l'hostie se divise en trois parties : l'une est mise dans le calice; le Prêtre prenoit autrefois l'autre, tant pour communier lui-même, que pour donner la communion aux assistans; et la troisième étoit réservée pour la communion des malades. Pour éviter bien des inconvéniens qui arrivoient en rompant les hosties pour la communion du peuple, on consacre plusieurs petites hosties.

La fraction de l'hostie est accompagnée du sou-

(1) Marc. 14. v. 22.
(2) I. Cor. 10. v. 16.
(3) Act. 2. v. 46.

Digitized by Google

hait de la paix, que le Prêtre fait, en disant tout haut : Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous, *pax Domini sit semper vobiscum.* Depuis la prière que nous venons d'expliquer jusqu'à la communion, l'Eglise ne cesse point de demander à Dieu cette double paix ; la paix de l'ame avec Dieu et avec nos frères, par la charité et par la rémission des péchés, et la paix de l'Eglise à l'égard du monde, par la cessation des persécutions et des divisions. Le Prêtre souhaite donc au peuple, non la paix du monde, mais la paix du Seigneur, *pax Domini;* il fait ce souhait en tenant à la main le corps de J. C., qui est notre paix (1), *ipse est pax nostra.* Il le fait, en formant le signe de la croix sur le sang de J. C., par lequel toutes choses ont été pacifiées (2), *pacificans per sanguinem Crucis ejus.* Il fait trois signes de croix en l'honneur des trois Personnes divines, qui nous donnent la paix en vue des mérites de la Croix. Il fait ces signes de croix dans le calice, d'un bord à l'autre, de peur qu'il ne tombe quelque fragment au-dehors.

Le Prêtre ayant dit à haute voix : *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous*, pendant que les assistans répondent : *Et avec votre esprit*, il laisse tomber dans le calice la portion de l'hostie qu'il a rompue. Cette coutume est très-ancienne; elle est marquée dans toutes les Liturgies et les Conciles. Le Prêtre mêle le corps et le sang de J. C. consacrés sous les espèces du pain et du vin, par une raison mystérieuse, qui est de marquer la réunion du corps

(1) Eph. 2. v. 14. (2) Coloss. 1. v. 20.

Digitized by Google

et du sang de J. C., et sa résurrection glorieuse. En effet, jusqu'à cet endroit de la Messe, l'Eglise n'a exprimé que la Mort et la Passion de J. C., par la consécration de son corps et de son sang faite séparément. Il est certain, comme dit le concile de Trente, que, par la vertu des paroles sacramentelles prononcées sur le pain, le corps est consacré seul, et que, par la vertu des paroles sacramentelles prononcées sur le calice, le sang est aussi consacré seul. Il est pourtant de foi que cette séparation n'est que mystérieuse, et que réellement le corps n'est point sans le sang, ni le sang, sans le corps, puisque le corps de J. C. est véritablement un corps vivant et glorieux. Or, il est important qu'on représente, dans le sacrifice, la mort de J. C. et sa vie glorieuse, parce que le sacrifice de nos autels est le renouvellement de celui qu'il a offert en mourant sur la Croix, et qu'il offre vivant dans le ciel. Le corps consacré séparément, et le sang consacré séparément, sont le signe de sa mort. Le corps et le sang réunis sont le signe de la vie qu'il a prise en ressuscitant; car l'espèce du vin pénétrant l'espèce du pain, nous représente que le corps et le sang résident ensemble et sont réunis comme dans un corps vivant.

Reprenons maintenant les paroles que le Prêtre prononce en faisant ce mélange : *Hæc commixtio et consecratio corporis et sanguinis Domini nostri Jesu-Christi*, que ce mélange et cette consécration du corps et du sang de N. S. J. C. Le mot de *consécration* du corps et du sang ne signifie ici que le corps et le sang consacrés..... *Fiat accipientibus nobis in vitam æternam*, soit fait pour nous la vie

Digitized by Google

éternelle. Nous demandons que ce mélange, qui est le symbole de l'union mutuelle du corps et du sang de J. C., pour marquer sa résurrection et sa vie glorieuse, soit un signe et un gage de notre union à J. C. pour la vie éternelle, qui ne nous est promise que par le corps et le sang du Rédempteur.

Nous ne nous contentons pas de nous souhaiter la paix du Seigneur pour cette vie, nous portons nos désirs plus loin; et par cette prière, nous souhaitons cette paix pleine, parfaite, éternelle, où les Saints jouissent du fruit de leurs combats et de leurs victoires. Cette paix est l'effet du sacrifice qui est offert par la consécration et qui est consommé par la communion au corps et au sang de J. C., et dont le mélange des espèces consacrées est le signe, en nous figurant le mélange qui se fera de Dieu et de l'homme, par la communion parfaite et éternelle du ciel, dans laquelle les Saints seront parfaitement consacrés, sacrifiés à Dieu et consommés dans son unité et dans sa paix.

Ah! M. F., que les dispositions pour communier doivent être grandes, puisque, par la participation à cette sainte victime, il se fait un mélange de Dieu et de l'homme! Qu'elles doivent être saintes, puisqu'elles doivent nous procurer, par la communion passagère au corps de J. C., qui se fait ici-bas, d'être un jour unis à Dieu par la gloire. C'est ce que je vous souhaite. *Amen.*

Digitized by Google

CLIX. DISCOURS.

DE L'AGNUS DEI ET DES PRIÈRES QUI SUIVENT JUSQU'A LA COMMUNION.

Ecce Agnus Dei.

Voilà l'Agneau de Dieu.

JOAN. I. V. 29

CE témoignage rendu par Jean-Baptiste à J. C. devant tout le peuple qui venoit l'entendre et recevoir son baptême, dut paroître bien étonnant au peuple d'Israël. Ce n'est pas que les Prophètes n'eussent souvent désigné le Messie promis sous la figure d'un Agneau; mais ce peuple charnel avoit peine à concilier les idées magnifiques qu'il se formoit de son libérateur, avec la simplicité de cette figure. Pour nous; M. F., mieux instruits que les Israélites, loin d'être scandalisés de cette image, nous y reconnaissons le vrai caractère de celui qui s'est immolé pour nous; nous savons qu'il est vraiment l'Agneau choisi de Dieu, pour être la seule victime de propitiation donnée aux hommes pour leur inspirer la docilité et la douceur. Ainsi quand l'Eglise nous fait entendre ces paroles, ou plutôt quand elle invoque J. C. sous cette qualité, il ne nous est pas difficile de donner à cette prière le sens qu'elle renferme, et d'exciter en nous les sentimens qui peuvent nous la rendre utile. Mais ce qu'il importe d'étudier dans ce moment, c'est la liaison que peut avoir cette prière

Digitized by Google

avec celles qui l'ont précédée et celles qui doivent la suivre. C'est par elle que commence une partie essentielle de la Messe, *la communion*: elle y prépare le Prêtre; et les assistans, en prononçant ces paroles, donnent à J. C. des témoignages de confiance et d'humilité, bien propres, quand ils partent du cœur, à y former les dispositions qu'exige la préparation à nos saints mystères. Suivons donc cette idée, pour apprendre à réciter cette invocation avec les sentimens qu'elle prescrit.

La bonté de J. C. est telle envers nous, qu'il est venu du ciel pour nous apporter la paix: il nous a déchargés de nos iniquités; il les a prises sur lui-même; il les a expiées en les attachant à sa Croix, et par là il nous a réconciliés avec Dieu. Il est présent sur l'autel: approchons donc de lui avec confiance. Avec quelles instances, l'ayant sous nos yeux, devons-nous implorer sa miséricorde, lui demander la grace de le recevoir dignement, et avec lui le gage du salut éternel, au moment que nous allons participer à son sacrifice? Combien alors ne devons-nous pas être pénétrés de notre indignité? Frappant nos poitrines avec des sentimens de douleur et de repentir, mêlés de confiance et de reconnaissance, écrions-nous avec l'Eglise: Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de nous, *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis*. Réitérons nos cris, redoublons nos instances, jusqu'à ce qu'il nous ait, par sa miséricorde, obtenu notre réconciliation avec Dieu, et qu'il nous ait donné la paix: *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.*

Digitized by Google

Agneau de Dieu, *Agnus Dei.* C'est ainsi que J. C. est appelé. De toutes les victimes anciennes, aucune ne figuroit mieux sa douceur et son innocence, aucune ne représentoit mieux toute l'étendue et l'efficacité de son sacrifice. C'est parce que Dieu vouloit accomplir, en faveur des hommes, ces desseins de paix par la mission de son Fils, qu'il a voulu que ce fût le sang d'un Agneau plutôt que d'un autre animal, qui fût mis sur le haut des portes des Israélites, pour être le signe de leur délivrance, parce qu'il étoit plus propre à figurer le sang de J. C., qui seul peut lui plaire et nous tirer de la captivité du démon, pour nous faire entrer dans la liberté des enfans de Dieu. C'est dans cette vue que S. Jean dit dans l'Apocalypse (1), qu'il est l'Agneau qui a été immolé dès le commencement du monde, *Agnus occisus à constitutione mundi..... Qui tollis pecata mundi*, qui ôtez les péchés du monde. Nous avons appris (2) cette expression de S. Jean-Baptiste : le Messie n'est venu que pour ôter les péchés du monde. Dieu avoit annoncé la venue (3) du Sauveur à Daniel en lui disant *que l'iniquité seroit effacée, et le péché détruit.* Isaie (4) avoit représenté le Messie, comme *un Agneau* chargé de nos iniquités, destiné à être immolé; mais il ne les porte et ne s'en charge que pour les expier, *qui tollis peccata mundi.*

Cette divine victime est atuellement sur l'autel. Son amour l'y a mise pour nous. Ah ! M. F., disons-lui avec les plus vifs sentimens de notre misère et

(1) Apoc. 13. v. 8.
(2) Joan. 1. v. 29.
(3) Dan. 9. v. 24.
(4) Isai. 53. v. 6.

de

Digitized by Google

de la confiance qu'il nous donne en ses miséricordes : Ayez pitié de nous, *miserere nobis*. Si nous sentons le besoin que nous avons de sa grâce, nous ferons des instances continuelles, nous redoublerons nos cris : *Miserere nobis*. Ayez pitié de nous, donnez-nous la paix du Seigneur ; cette paix qui nous réconcilie avec Dieu par la rémission de nos péchés : *dona nobis pacem*.

Aux messes des morts, l'Eglise tout occupée de ce qu'ils souffrent dans le purgatoire, au lieu de dire : ayez pitié de nous, demande pour ces ames le repos, c'est-à-dire, la cessation de leurs peines : *Dona eis requiem*. Et à la troisième fois elle demande le comble de la félicité, ce repos éternel dont les Saints jouissent à jamais dans le ciel : *Dona eis requiem sempiternam*. Et comme la paix qu'on demande pour soi et pour l'Eglise ne leur convient pas, on ne dit point *dona nobis pacem*, ni l'oraison suivante que nous allons expliquer.

Le Prêtre incliné, tenant les mains jointes sur l'autel, et les yeux attachés au saint Sacrement, dit à voix basse : *Domine Jesu-Christe, etc.* c'est-à-dire, « Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos Apôtres : » Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, » n'ayez pas égard à mes péchés, mais à la Foi de » votre Eglise, et daignez la pacifier et la réunir » selon votre volonté, vous qui étant Dieu vivez » et régnez dans tous les siècles des siècles. *Amen.* »

Seigneur Jésus-Christ, *Domine Jesu Christe*. Christ veut dire *oint* ou *consacré*, et Jésus signifie *sauveur*. Le divin Jésus est *notre Seigneur*, parce qu'il nous a achetés par son sang, et il est *Christ et Sau-*

Digitized by Google

veur, parce qu'il a été oint et consacré de Dieu son Père pour nous mettre en liberté et nous donner la vie... *Qui dixisti Apostolis tuis: Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis;* qui avez dit à vos Apôtres: Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Le Prêtre qui vient de dire pour lui et pour tous les Fidèles à J. C.: Agneau de Dieu, ayez pitié de nous, donnez-nous la paix, se sent pressé d'exposer à ce divin Sauveur que la paix doit être regardée comme le plus grand bien des Chrétiens, puisqu'en donnant à ses Apôtres les marques les plus vives de son amour la veille de sa mort, il leur avoit dit: *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix.... Ne respicias peccata mea*, ne regardez pas mes péchés. Le Prêtre ne parle ici que de ses péchés, et nullement de ceux des assistans; il se traite à l'autel de *serviteur indigne*; il se dit chargé de péchés sans nombre et de crimes; il ne parle de sa personne qu'en disant *ma servitude*; il appelle au contraire les assistans, *les enfans de la famille*, famille qu'il nomme avec respect le *saint peuple*; et si, dans un seul endroit, le Prêtre les met au nombre des pécheurs en disant: *Nobis quoque peccatoribus*, il se frappe la poitrine comme s'il étoit le seul coupable de toute l'assemblée: son humilité le porte à ne s'occuper que de ses fautes. C'est dans cette disposition qu'il dit: Seigneur, n'ayez pas égard à mes fautes... *Sed fidem ecclesiæ tuæ*, mais regardez la Foi de votre Eglise. Il souhaiteroit que ce fût l'Eglise seule, pure et sainte, qui marquât à Dieu ses empressemens pour la paix; il craint que ses péchés ne mettent quelque obstacle à la grâce qu'il demande, et il le prie pour ce sujet

Digitized by Google

de n'avoir pas égard à ses péchés, mais à la Foi de l'Eglise dont il est le ministre, afin qu'il lui donne cette paix tant désirée... *Eamque secundùm voluntatem tuam pacificare et custodire digneris*, et daignez la pacifier et la réunir selon votre volonté. Cette paix si souvent demandée à la Messe, et qui est selon la volonté de J. C., est la paix stable dont il jouit, et qui doit réunir tous les membres de l'Eglise, comme il veut qu'ils soient réunis entr'eux et en Dieu, suivant la prière qu'il fit à son Père, après avoir dit à ses Apôtres : *Je vous donne ma paix... Qui vivis et regnas, Deus, per omnia secula seculorum. Amen*, qui étant Dieu vivez et régnez. Le Prêtre demande cette grâce à J. C., parce qu'il est Dieu tout-puissant, et qu'il fait par conséquent tout ce que fait Dieu son Père, puisqu'il vit et règne avec lui dans tous les siècles des siècles.

Cette prière étant finie, le Prêtre aux Messes solennelles où il doit donner la paix, baise l'autel. L'autel est le signe du corps de J. C. Il approche sa joue gauche de celle du Diacre, et l'embrasse en disant : La paix soit avec vous, *pax tecum*; le Diacre lui répond : *Et cum spiritu tuo*, et avec votre esprit, et donne de même la paix au Sous-Diacre qui va la donner ensuite à ceux du chœur. La paix donnée en se baisant a toujours été le signe d'une vraie amitié entre personnes égales; et c'est la manière dont se la donnoient autrefois les Chrétiens qui se regardoient tous comme frères. Toutes les personnes du même sexe se donnoient mutuellement le baiser de paix, les hommes de leur côté, les femmes du leur ; c'étoit même la principale raison pour laquelle

Digitized by Google

la place des hommes étoit séparée dans l'église de celle des femmes, afin que ces baisers de religion ne pussent être que des signes d'une charité toute pure et toute sainte. Les Apôtres avoient recommandé ce saint baiser, et l'on voit dans S. Augustin de quelle manière et pour quelle raison cela se faisoit. Après l'oraison dominicale, disoit ce Père, les Chrétiens se donnent les uns aux autres le saint baiser : ce n'est là qu'un signe de paix ; ce que les lèvres représentent doit avoir son effet dans la conscience, c'est-à-dire que, comme vos lèvres s'approchent de celles de votre frère, votre cœur doit se tenir uni à son cœur. Cet ancien usage de se donner la paix en s'embrassant, a été aboli depuis que les places des hommes et des femmes n'ont pas été assez distinguées, et de peur qu'une cérémonie toute pure et toute sainte ne dégénérât en abus, et ne blessât la bienséance et l'extrême pureté dont tous les Chrétiens doivent faire profession, surtout dans le lieu saint, en présence de J. C., le Dieu de toute pureté.

Ces raisons ont fait introduire dans plusieurs églises l'usage de donner la paix aux Fidèles avec un instrument qu'on a appelé *osculatoire*, *la paix*, *la table de la paix*, *le symbole de la paix*. Actuellement il n'y a plus que le clergé, c'est-à-dire, les Ecclésiastiques qui aient conservé, aux Messes solennelles, l'ancien usage de s'embrasser. Le Prêtre, en donnant la paix, dit: *Pax tecum*, que la paix soit avec vous; et ces paroles doivent nous rappeler à tous la nécessité d'avoir la paix, soit pour assister au saint sacrifice, soit pour recevoir la sainte communion : et en effet, comment oseroit-on participer

Digitized by Google

au Sacrement d'union, de paix et d'amour, sans renouveler l'unité d'esprit dans le lien de la paix qui nous a été si souvent recommandée ? Sans cette unité, non-seulement on ne peut pas communier, mais, comme je l'ai déjà dit, on ne peut pas même se joindre à l'oblation des fidèles, puisque J. C. nous a dit (1): *Si votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel, et allez auparavant vous réconcilier avec votre frère.*

L'ancienne Eglise n'avoit pas placé ici d'autres oraisons, parce que toutes les prières qui ont précédé peuvent être une préparation suffisante pour communier. Mais plusieurs saints Prêtres n'ont pu apercevoir le moment de la réception du précieux corps de J. C. sans se trouver saisis d'un respect et d'un saint tremblement, qui leur ont fait demander de nouveau la rémission de leurs péchés et les grâces que la sainte communion doit produire dans une ame bien préparée. Les Fidèles qui se disposent à communier, ne sauroient rien faire de mieux que d'entrer dans l'esprit des oraisons que le Prêtre dit au lieu de tant d'autres formules de prières qu'ils prennent dans des livres souvent peu autorisés. Il est à craindre que le peuple fidèle ne s'accoutume à dire des choses qui sont démenties par le cœur, en récitant diverses oraisons qui se trouvent dans ces sortes de livres pour se préparer à la communion. On fait quelquefois des protestations et des promesses qui ne conviennent guère à la foiblesse que des rechûtes fréquentes ont malheureusement fait éprou-

(1) Matth. 5. v. 24.

Digitized by Google

ver. Les prières que l'Eglise nous met ici dans la bouche, n'exposent pas à cet inconvénient, parce qu'elles sont parfaitement mesurées à notre état et à nos besoins, et elles expriment toutes les dispositions dans lesquelles nous devons entrer.

Voici la première de ces prières que le Prêtre dit, incliné devant le Saint-Sacrement : *Domine Jesu Christe, etc.* c'est-à-dire, « Seigneur Jésus-Christ, » fils du Dieu vivant, qui, par la vertu du Père et » la coopération du Saint-Esprit, avez donné par » votre mort la vie au monde, délivrez-moi par ce » saint et sacré corps et par votre sang de tous mes » péchés et de toutes sortes de maux, et faites que » je m'attache toujours inviolablement à votre loi, » et ne permettez pas que je me sépare jamais de » vous, qui étant Dieu vivez et régnez avec le Père » et le saint Esprit dans tous les siècles des siècles. » *Amen.* »..... *Domine Jesu Christe, fili Dei vivi,* Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant. Le Prêtre s'adresse à J. C., et l'appelle fils du Dieu vivant, de Dieu le Père qui est le principe de la vie, et qui la communique à son Fils avec un souverain pouvoir de la communiquer à qui il veut (1) : *Comme le Père a la vie en lui-même*, nous dit Jésus-Christ, *il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même, et le Fils donne la vie à qui il lui plaît.* Or, la vie de la grâce est nécessaire pour manger la divine Eucharistie, qui est le pain de l'ame, duquel elle ne peut se nourrir qu'en vivant de cette vie de la grâce... *Qui per mortem tuam mundum vivificâsti*, qui avez

(1) Joan. 5. v. 26.

Digitized by Google

donné la vie au monde par votre mort. J.C. a donné la vie au monde par sa mort, en expiant en son corps sur la Croix toutes les peines dues au péché qui nous avoit donné la mort... *Ex voluntate Patris*, par la volonté du Père. Le Prêtre intéresse toute la sainte Trinité pour obtenir cette vie que Dieu a promise. Il représente à J. C. que c'est par la volonté et l'autorité de son Père, qu'il donne la vie au monde: N'est-ce pas, dit S. Paul, la volonté du Père céleste que nous vivions? Etant morts par nos péchés, dit cet Apôtre (1), ne nous a-t-il pas rendu la vie en J.C., par la grâce duquel nous sommes sauvés?... *Cooperante Spiritu Sancto*, le S. Esprit a coopéré au salut que nous recevons de J. C., en formant son corps dans le chaste sein de Marie pour être une hostie sainte et agréable; il y coopère aussi tous les jours en contribuant, sur l'autel, à la transsubstantiation au corps adorable de J. C., afin qu'il soit offert pour donner la vie à notre ame... *Libera me per hoc sacro-sanctum corpus et sanguinem tuum*, délivrez-moi par ce saint et sacré corps et par votre sang. Le Prêtre, persuadé que J. C. a en main toute la puissance des divines Personnes pour nous donner la vie, lui demande avec confiance de le délivrer de tout ce qui peut s'opposer et nuire à la vie de l'ame; et il le demande par son sacré corps et son sang précieux, qui sont en sacrifice sur l'autel pour nous appliquer les mérites de sa mort... *Ab omnibus iniquitatibus meis*; ce qui s'oppose à la vie de notre ame, ce sont les péchés; c'est pourquoi le Prêtre

(1) Eph. 2. v. 5.

Digitized by Google

dit: Délivrez-moi de toutes mes iniquités, de tout ce qui vient de la malice de mon esprit et de mon cœur, de tous les péchés que je fais contre les lumières que Dieu me donne, et qui ne servent qu'à augmenter mon iniquité.... *Et universis malis*, et de tous les maux qui peuvent me porter au péché, et de tous les dangers qui m'environnent... *Et fac me tuis semper inhærere mandatis*, faites-moi donc la grâce, ô Seigneur Jésus! de me tenir entièrement attaché à vos préceptes, et de ne m'en écarter jamais. On ne peut avoir la vraie vie qu'en gardant les divins préceptes (1): *Si vous voulez avoir la vie, gardez mes commandemens... Et à te nunquàm separari permittas*, et ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous: le vrai moyen d'éviter les maux de l'ame et d'observer chrétiennement les préceptes, c'est de demeurer toujours attaché à J. C.; on lui est toujours uni en faisant sa volonté, et pour s'y unir de telle manière qu'on n'en puisse être séparé, il faut qu'il soit le principe de toutes nos pensées, de toutes nos paroles, de tous nos désirs et de toutes nos actions. Si notre amour étoit aussi vif que celui de saint Paul, nous pourrions dire (1): *Qui nous séparera de l'amour de J. C.*? Mais les dangers, les tentations, notre foiblesse, nous engagent à lui demander de ne pas permettre que nous soyons jamais séparés de lui, qui étant Dieu, vit et règne avec le Père et le S. Esprit dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

Venons à la seconde prière que le Prêtre fait avant

(1) Matth. 19. v. 17. (2) Rom. 8. v. 35.

Digitized by Google

de communier. *Perceptio corporis tui, etc.*, ô Seigneur Jésus! faites que la réception de votre corps que je me propose de prendre, tout indigne que j'en suis, ne tourne pas à mon jugement et à ma condamnation. Quelqu'épreuve qu'on ait faite de soi-même pour se rendre témoignage qu'on n'approche pas de J. C. avec une indignité marquée, il ne s'ensuit pas de là qu'on soit digne de le recevoir. De misérables pécheurs pourroient-ils ne pas appréhender d'être indignes d'une telle grâce? Et qui sommes-nous, vers de terre, pour approcher d'un Dieu d'une si haute majesté, pour être assis à sa table? Qui peut être digne de tenir en ses mains et de manger le pain des Anges, de se nourrir de la chair d'un Dieu, de posséder dans son corps la sainteté même? N'avons-nous pas toujours lieu de craindre que nous nous aveuglions sur notre état? L'évêque de Laodicée se croyoit comblé de toutes sortes de grâces et de vertus; cependant S. Jean lui écrit de la part de Dieu (1), qu'il connoissoit sa tiédeur et qu'il étoit véritablement pauvre, nu et aveugle, ne voyant ni ses fautes, ni ses foiblesses. Qui est-ce donc qui osera recevoir le corps de J. C., sans trembler?

Cette crainte porte le Prêtre à prier J. C. de le mettre en état de ne pas encourir le jugement et la condamnation que méritent ceux qui reçoivent la source de la sainteté avec une ame criminelle, *sed pro tuâ pietate prosit mihi ad tutamentum mentis et corporis*; il demande que, par sa miséricorde, sa

(1) Apoc. 3. v. 17.

Digitized by Google

chair sacrée et son sang précieux soient un préservatif dans l'esprit et dans le corps contre tous les péchés mortels et véniels, et que cette divine nourriture imprime en lui le courage et la force qui sont nécessaires pour résister à toutes les attaques de l'ennemi du salut... *Et ad medelam percipiendam*, et qu'ils me soient aussi un remède salutaire. Comme nous ne pouvons pas nous promettre d'être sans plaies et sans blessures, que nous sommes foibles et languissans, et que nous tombons souvent en bien des fautes, le Prêtre demande encore à J. C. que son précieux corps soit le remède à tous les maux que nous ne connoissons pas; qu'il répare les forces que nous perdons tous les jours; qu'il guérisse les plaies que notre ame reçoit sans cesse; que comme il remet notre corps et notre ame dans le droit de l'immortalité qu'ils ont perdu par le péché, il soit un germe, une semence et un principe de vie, pour une éternité bienheureuse.

Que ces grâces sont rares, puisque la conduite de la plupart des Chrétiens qui communient, n'est pas plus chrétienne et plus édifiante après la communion! Que votre Sacrement, ô mon Dieu! guérisse efficacement toutes mes faiblesses. Je m'adresse avec S. Augustin à votre corps précieux que je suis près de recevoir; rendez mon ame si pure, par votre souveraine pureté, qu'elle n'ait plus ni tache, ni ride: je suis malade; mais vous êtes le souverain médecin: je suis chargé de misères; mais vous êtes le Dieu de miséricorde: *medicus es, æger sum: misericors es, miser sum.*

Digitized by Google

Que cette grâce est grande ! Aussi le Prêtre la demande à J. C. qui est tout-puissant, qui vit et règne avec Dieu le Père, dans le S. Esprit, avec qui il est un même Dieu dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

CLXXIX. DISCOURS.

DE LA COMMUNION DU PRÊTRE.

Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.

Ce n'est point à nous, Seigneur, ce n'est point à nous, mais à votre saint nom qu'il faut rendre gloire.

Ps. 113. v. 9.

Plus le moment destiné à la consommation du sacrifice approche, plus un Chrétien doit être pénétré du sentiment exprimé dans ces paroles : J. C. ne s'est immolé que pour nous. Dans les prières qui ont accompagné le sacrifice, il n'a été occupé que de nos besoins ; dans un instant il va prouver à tous ceux qui environnent ses autels, que c'est pour eux qu'il a préparé ce sacré banquet, et qu'il fait de nouveau ses délices, non-seulement de converser avec eux, mais de vivre pour eux, de se donner tout entier à eux. Mais qu'est-ce que l'homme ? Nous ne pouvons le demander trop souvent avec le Prophète: qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu ! pour que vous vous souveniez de lui, et le fils de l'homme, pour que vous daigniez aller vers lui

Digitized by Google

pour le visiter par de si salutaires avances? L'homme, reprend S. Bernard, n'est que poussière et cendre. La corruption et la misère l'environnent comme un vêtement ; et plus vous lui faites entendre, par votre Eglise, que c'est pour lui que vous venez, que c'est à lui que vous vous donnez, plus il s'écriera avec le Prophète : Non, Seigneur, non, ce n'est point à nous que vous deviez cette démarche, mais à la gloire de votre nom, *non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* N'est-ce pas en effet l'esprit et le sens de la prière que nous allons expliquer et qui commence pas ces paroles : Seigneur, je ne suis pas digne, *Domine non sum dignus* ? N'est-il pas visible que l'Eglise veut que nous ne perdions pas de vue que tout est indulgence et miséricorde de la part de J. C., dans les douces avances qu'il fait pour nous ; que tout est indignité et foiblesse de la part du Chrétien qu'il admet à sa table ; et que, plus ce Chrétien sent sa misère, plus il approche des dispositions que ce Sacrement exige ?

Voici enfin le moment auquel va se faire la consommation du sacrifice, et voici par conséquent le temps de redoubler les désirs d'y participer. Si J. C. a souhaité avec ardeur, pour l'amour de nous, de manger la dernière Pâque, avec combien plus de sujet devons-nous désirer de participer à cette Pâque si précieuse, si avantageuse, si nécessaire pour la vie de notre ame? Que seroit-ce de ne point se sentir affamé de cette divine nourriture, de la manger sans goût, sans empressement? Si le dégoût est une marque de la maladie du corps, ne peut-on

Digitized by Google

pas dire que l'ame est malade, quand elle reçoit le pain vivant avec indifférence, sans sentir ni goût ni faim?

Or, qu'est-ce que cette faim? Un vide du cœur, une inanition salutaire, un besoin intérieur qui demande d'être rempli de Dieu : c'est cette faim spirituelle qui doit précéder la nourriture céleste. C'est ainsi que Dieu fit sentir la faim dans le désert, comme dit Moïse, avant que de faire tomber la manne (1) : *Afflixit te penuriâ et dedit tibi cibum manna.* Avec cette faim spirituelle, le cœur est dans une sainte impatience de voir approcher le moment où ce Dieu vivant va se donner à lui. A mesure qu'il y touche de plus près, semblable au Prophète-Roi, il en tressaille de joie (2) : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* Qui ne sent rien de tout cela porte un signe infaillible d'une mauvaise réplétion, d'une plénitude de défauts, d'imperfections, d'amour propre. Qu'il s'en éloigne jusqu'à ce qu'il ait mortifié ses passions, combattu ses mauvaises habitudes, purifié son cœur. Car, dit saint Augustin, ceux qui ont le cœur plein d'eux-mêmes, qui ne sont point affamés de ce pain céleste, n'en seront point rassasiés, *qui divites sunt, non satiantur, quia non esuriunt.*

Heureux donc celui qui, étant près de recevoir ce pain de vie, sent une faim véritable, dont le cœur s'écrie, dans le sentiment de son besoin, avec l'avidité d'un homme affamé : *Panem cœlestem accipiam*, je vais donc recevoir ce pain céleste!..... *Et*

(1) Deut. 8. v. 3. (2) Ps. 83. v. 3.

Digitized by Google

nomen Domini invocabo, et j'invoquerai le nom du Seigneur. Le *nom* de Dieu, c'est la majesté de Dieu; *l'invoquer*, c'est l'appeler dans soi-même: je l'invoquerai, je l'appellerai à moi pour être ma force mon soutien et ma vie. En disant ces paroles, le Prêtre prend entre ses doigts le corps de J. C.; plus il voit approcher le moment de s'unir à ce corps sacré, plus il tremble; il est frappé de la distance infinie qui se trouve entre un pécheur comme lui et la sainteté même. Il s'anéantit profondément; il s'étonne qu'un Dieu d'une si haute majesté daigne bien descendre du ciel pour se donner à lui en nourriture; il entre dans les sentimens de Job en s'écriant : Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, pour être élevé à une telle gloire? et qui suis-je, moi pécheur, moi ver de terre, pour approcher d'un Dieu si saint, et pour être nourri d'une chair aussi divine? Il ne peut s'empêcher d'avouer de nouveau son indignité, et de dire par trois fois en frappant sa poitrine : *Domine, non sum dignus*, Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon ame sera guérie.... *Domine, non sum dignus*, Seigneur, je ne suis pas digne. L'ame exprime les sentimens d'humilité où elle doit être à la vue de son indignité : comment ne seroit-elle pas saisie d'une sainte horreur, en se trouvant si près d'un Dieu qui est *un feu dévorant?* Quelle proportion, encore une fois, entre le Roi de gloire et de viles créatures? Le ciel et la terre ne peuvent contenir le Fils de Dieu, et comment le loger dans nos corps, dans ces maisons de boue qui ont si souvent mérité d'être réduites

Digitized by Google

en poussière? Le Prêtre joignant son humilité avec la Foi de la toute-puissance de J. C., lui représente que, sans venir à lui, une seule de ses paroles peut guérir son ame, et la remplir de ses grâces; *sed tantùm dic verbo, et sanabitur anima mea.* Mais il paroît qu'il se souvient que J. C. nous a commandé de le recevoir; et comme s'il disoit: Vous me l'avez commandé, Seigneur, et vous pouvez me purifier et me préparer dans un moment, il ajoute en même temps: *Corpus Domini nostri, etc.*, c'est-à-dire, que le corps de N. S. J. C. garde mon ame pour la vie éternelle. *Amen;* et aussitôt il reçoit ce corps sacré. Quelle merveille, M. F., quel prodige! le corps de J. C., le même qui a été immolé sur la Croix à la gloire de son Père (car c'est ce qu'exprime le signe de Croix que le Prêtre fait avec l'hostie, avant que de communier), le corps de J. C., dis-je, est l'aliment de nos ames. Quoique cette chair du Fils de Dieu, qui est la victime de notre sacrifice, ne soit qu'une substance terrestre et matérielle, elle a la vertu de vivifier nos esprits: au lieu que naturellement c'est l'esprit qui doit vivifier la chair, ici c'est la chair qui, par un prodige bien surprenant, vivifie l'esprit, le soutient, l'anime et lui sert de nourriture pour le conserver. Il n'y a certainement que la chair d'un Dieu qui puisse opérer une si grande merveille.

Ce n'est pas tout. Le corps de J. C. nous est encore donné comme un gage de la gloire du ciel, comme des arrhes de la vie bienheureuse, comme un viatique pour nous aider à passer du lieu de notre exil à notre patrie. Ce corps est un sel divin qui préserve

Digitized by Google

notre ame de la corruption du siècle et du péché; qui consume ce qu'elle a de charnel et de terrestre; qui la rend agréable à Dieu et lui donne, pour ainsi dire, le goût du ciel : *Custodiat animam meam in vitam æternam.*

Le Prêtre, après avoir reçu la sainte hostie, médite un moment sur la grandeur du mystère, jusqu'à ce qu'il l'ait avalée et qu'il soit en état de parler et de réciter les prières suivantes; car la Messe est une action qui est toujours remplie ou par ce qu'il faut faire, ou par ce qu'il faut réciter; et elle n'admet aucune prière particulière. Il dit donc, dès qu'il a avalé la sainte hostie : *Quid retribuam Domino?* et en même temps il découvre le calice, fait la génuflexion, ramasse avec la patène les fragmens qui peuvent être restés sur le corporal pour les mettre dans le calice. On a toujours eu grand soin dans l'Eglise qu'aucune parcelle de la sainte Eucharistie ne se perdît ou ne tombât à terre. S. Cyrille de Jérusalem disoit aux nouveaux baptisés, qu'ils devoient plus craindre la perte d'une de ces parcelles que la perte de l'or, des diamans et de quelqu'un de leurs membres. Les Grecs ont communément appelé les fragmens de l'Eucharistie *des perles*. Les Latins les ramassent pour les consumer dans le calice, et disent : *Quid retribuam Domino?* c'est-à-dire, « que ren-» drai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a » faits? Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai » le nom du Seigneur. J'invoquerai le nom du Sei-» gneur en chantant ses louanges, et je serai à cou-» vert de mes ennemis. »

Qu'il

Digitized by Google

Qu'il faut être pénétré de reconnoissance, d'amour et de ferveur, qu'il faut avoir le cœur attendri par la piété, pour entrer dans l'esprit de cette prière et en comprendre le sens! Une ame chrétienne ne peut, dans la communion, contenir les sentimens de sa reconnoissance pour un don si grand et si excellent. Frappée d'étonnement et d'admiration, de se voir comblée d'une gloire aussi inespérée que celle d'être unie, incorporée à son Dieu; agitée par son empressement à lui en rendre grâces, elle ne sait que dire, que faire, que devenir; et ces divers mouvemens l'empêchent presque d'apercevoir les moyens de le remercier dignement. *Quid retribuam Domino*, que rendrai-je au Seigneur, pour tout ce qu'il m'a donné? *pro omnibus quæ retribuit mihi.* Que cette expression est enflammée et qu'elle est ardente! Le Prêtre ne vient de recevoir que Jésus-Christ, et il dit néanmoins qu'il a tout reçu, *pro omnibus.* Ah! M. F., Jésus-Christ est un don universel qui renferme tous les autres dons; car que Dieu ne nous a-t-il pas donné, en nous donnant son Fils? et que ne nous donnera-t-il pas après nous avoir fait ce don ineffable? *Cum ipso* (1) *omnia nobis donavit.* Quelle ingratitude ne seroit-ce pas si, remplis de ses dons et de lui-même, nous n'en avions aucun sentiment? Et ne mériterions-nous pas d'être regardés comme des monstres d'ingratitude, si un amour aussi parfait que le sien ne trouvoit dans notre ame aucun retour? *Ah! Seigneur*, devons-nous lui dire avec le Prophète-Roi (2), *que ma main*

(1) Rom. 8. v. 32.

(2) Ps. 136. v. 6.

Digitized by Google

droite s'oublie elle-même, si je vous oublie jamais, et que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens éternellement de vous. Et puisque le sacrement de votre corps est une véritable *Eucharistie*, c'est-à-dire, un sacrement d'actions de grâces, non-seulement je veux vous marquer, par toute la suite de ma vie, combien je vous suis redevable de l'avoir reçu; mais je veux même qu'il me serve pour vous remercier de tous les autres biens que vous m'avez faits et que vous continuez à me faire. Car, que vous rendrai-je, ô mon Dieu! pour avoir usé envers moi de tant de miséricordes? Et par où puis-je reconnoître les obligations excessives que je vous ai, les grâces dont vous m'avez comblé, les marques singulières de protection par où vous m'avez distingué, sinon en participant à ce calice mystérieux? *calicem salutis accipiam.*

Le calice que le Prêtre va prendre est le calice du salut, parce qu'il renferme l'auteur de notre salut, Jésus-Christ Notre-Seigneur, avec lequel nous avons tout ce qu'il faut pour louer Dieu et le remercier. Le calice de son sang est le calice de bénédiction qui a été offert par ce divin Sauveur en actions de grâces. C'est donc dans ce calice que le Prêtre trouve de quoi rendre dignement à Dieu ses actions de grâces..... *Et nomen Domini invocabo*, et j'invoquerai le nom du Seigneur. Avec ce saint calice j'invoquerai le nom de mon Dieu, qui a promis de rassasier son peuple de biens, et de combler de ses plus grandes grâces l'ame des Prêtres (1)... *Laudans invo-*

(1) Jerem. 31. v. 14.

Digitized by Google

cabo Dominum, je l'invoquerai en le louant, en le remerciant, en le bénissant, sans demander jamais d'autres secours que Dieu même, que j'invoquerai continuellement..... *Et ab inimicis meis salvus ero*, et je serai à couvert de mes ennemis. L'ame pleine de reconnoissance et de confiance s'assure de trouver tout le secours nécessaire contre tous ses ennemis, contre le démon qui la tente par ses ruses, contre le monde qui la séduit par ses pompes, contre la chair qui la corrompt par sa mollesse et par ses désirs déréglés. Il ne lui reste qu'à demander que le sang de J. C. l'affermisse dans tous les biens que son ame reçoit, et qu'il lui serve de viatique jusqu'à la vie éternelle, *sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam, amen.* A ce moment que je vais boire votre sang précieux pour consommer le sacrifice, donnez-moi la persévérance chrétienne qui en est le fruit. Je connois ma foiblesse et ma misère; je sais que, si vous m'abandonniez un moment à moi-même, je retomberois bientôt dans l'abîme de mes désordres; mais en m'unissant à vous aussi étroitement que je vais l'être en prenant le calice du salut, j'ai droit de m'élever au-dessus de moi, et de me promettre que, tout inconstant et tout fragile que je puisse être, je persévérerai dans votre amour et dans la possession de votre grâce; que votre sang me lavera de mes péchés, me conservera au milieu des dangers, me défendra contre les ennemis de mon salut, et conduira mon ame à la vie éternelle.

Le Prêtre, prenant le précieux sang, tient de la main gauche la patène sous le calice, de peur qu'il

Digitized by Google

n'en tombe quelque goutte, et prend tout le sang avec la particule qui y est : le Prêtre prend le précieux sang, parce qu'il doit consommer le sacrifice sous les deux espèces, Jésus-Christ ayant dit à tous les Prêtres en la personne des Apôtres, *buvez-en tous;* et il prend tout ce qu'il y a dans le calice, depuis qu'on ne donne plus la communion sous les deux espèces aux ministres et aux assistans, comme on le faisoit anciennement.

Après la réception du précieux sang, le Prêtre dit secrètement : *Quod ore sumpsimus.* Il présente le calice au clerc ou au Sous-Diacre aux Messes solennelles, qui met du vin dans le calice pour le purifier. *Purifier un vase*, en style ecclésiastique, c'est en ôter ce qui n'est pas de ce vase. C'est pourquoi l'ablution du calice et de la bouche du Prêtre qui se fait après la communion, afin qu'il n'y reste rien du corps et du sang de J. C., s'appelle *purification.*

L'Eglise fournit ici au Prêtre des prières pour continuer la communion spirituelle qui doit tenir l'ame en union avec Dieu, par une vive reconnoissance de sa grâce, et par une grande attention à tout ce qui peut la conserver. Le Prêtre dit donc pour ce sujet, dès qu'il a pris le précieux sang : *Quod ore sumpsimus*, etc., c'est-à-dire, « faites, Seigneur, » que nous recevions avec un cœur pur ce que nous » avons pris par la bouche, et que ce don temporel » devienne pour nous un remède éternel. » En peu de paroles que de choses exprimées! que les grâces qu'on y demande sont grandes et précieuses! Quels sentimens ne renferment-elles pas! Entrez, M. F.,

Digitized by Google

dans l'esprit de cette prière : elle vous regarde aussi bien que le Prêtre, puisque vous avez dû communier avec lui, du moins spirituellement, comme nous l'établirons bientôt... *Quod ore sumpsimus, Domine, purâ mente capiamus*, faites, Seigneur, que nous recevions avec un cœur pur ce que nous avons pris par la bouche. On peut donc prendre le corps de J. C. par la bouche, sans le recevoir dans le cœur. Qu'il y a de différence entre ces deux sortes de communions! Communier du cœur, c'est être nourri et rassasié de J. C.; c'est en retirer un profit spirituel, une augmentation de grâces, une pureté plus parfaite, un détachement plus complet de soi-même. Ah! M. F., si la communion nous laisse toujours les mêmes, elle a donc été inutile; mais ne nous y trompons pas, elle ne peut être inutile sans être préjudiciable; si elle ne détruit pas la grâce, elle l'affoiblit; elle rend coupable du corps et du sang du Seigneur, non pour l'avoir entièrement profané, mais pour ne l'avoir pas assez honoré. En un mot, la communion inutile prépare à la communion indigne; la communion indigne conduit à l'impénitence, et l'impénitence précipite dans le feu éternel.

Nous demandons encore à Dieu, dans cette prière que, par sa miséricorde, ce pain du ciel soit pour nous un remède qui nous soutienne durant toute cette vie jusqu'à l'éternité, *et de munere temporali fiat nobis remedium sempiternum*. Le Prêtre prend ensuite du vin et de l'eau pour l'ablution du calice et des doigts qu'il essuie avec le purificatoire, en disant : *Corpus tuum, Domine, quod sumpsi*, etc.; c'est-à-dire, « que votre corps que j'ai reçu, ô Sei-

Digitized by Google

» gneur! et que votre sang que j'ai bu, demeurent
» attachés à mes entrailles, et faites, par votre
» grâce, qu'il ne reste en moi aucune tache de mes
» péchés, après avoir été nourri par des sacremens
» si purs et si saints. »

Après avoir demandé à J. C., dans l'oraison précédente, que son corps et son sang lui soient un remède pour l'éternité, il le prie, dans celle-ci, qu'ils soient pour lui une nourriture qui rétablisse toutes ses forces, et demeure attachée à ses entrailles, *adhæreat visceribus meis.* Comme les alimens naturels que nous prenons pour nourrir nos corps ne nous serviroient de rien s'ils ne faisoient que passer, qu'il faut qu'ils s'arrêtent dans notre estomac, qu'ils y soient digérés, qu'ils y produisent des sucs qui se distribuent dans toutes les autres parties du corps; il faut aussi que le corps et le sang de J. C., qui sont l'aliment de nos ames, s'attachent à ce qu'il y a de plus intérieur en nous, à nos affections qui sont nos entrailles spirituelles; que par notre amour, cette divine nourriture se répande et se communique à toutes les facultés de notre ame, pour les faire vivre de la vie de la grâce, et que nous nous comportions de telle sorte, qu'après avoir communié, nous puissions dire comme S. Paul (1) : *Je vis; mais non, ce n'est plus moi, c'est J. C. qui vit en moi.... ut in me non remaneat*, etc., afin qu'il ne reste en moi aucune tache du péché, après avoir été nourri par des sacremens si purs et si saints. La nourriture corporelle bien digérée rétablit le corps de telle sorte,

(1) Galat. 2. v. 20.

Digitized by Google

qu'après les plus grands maux il ne paroît aucune marque de maladie : le Prêtre demande de même que ses forces spirituelles soient réparées de telle manière par la vertu de la chair sacrée, qu'il ne reste plus en lui aucune marque de péchés et de crimes; mais qu'au contraire le corps de J. C. augmente en lui la charité, qui est la santé et la vie de notre ame.

C'est donc l'augmentation de l'amour que nous devons demander à J. C. après la communion : ah! M. F., dans ces momens précieux où nous possédons en nous-mêmes la source de l'amour, où les cieux se sont entr'ouverts, et que le Juste en est descendu, pourquoi les montagnes ne se fondent-elles pas devant lui? Pourquoi la glace ne devient-elle pas brûlante? Pourquoi le feu que le ciel a envoyé sur la terre, ne la consume-t-il pas? Il est tombé souvent sur les sacrifices que Dieu avoit agréables; c'étoient des figures de ce qui se fait parmi nous, et qui s'accomplissent toujours par rapport à J. C. Le S. Esprit, comme une flamme invisible, change et divise les dons; mais ces figures s'accomplissent-elles par rapport à nous? J. C. est descendu en nous par la communion, et nous demeurons froids et immobiles. Par un prodige inouï, nous portons le feu et nous le cachons dans notre cœur, sans en sentir l'impression.

Ah! Seigneur, ne permettez pas que nous n'ayons aucune part au feu que vous êtes venu répandre; et puisque vous êtes vous-même un feu dévorant, faites-nous l'éprouver par miséricorde; brillez à nos yeux, touchez le fond le plus sensible et le plus intime de notre cœur. O amour, qui brûlez toujours et ne vous

Digitized by Google

éteignez jamais! charité, qui êtes mon Dieu, embrasez-moi de vos flammes, à ce moment que je viens de vous recevoir et que je vous possède réellement, faites-moi goûter combien vous êtes doux! dites-moi que vous êtes mon salut (1) : *Dic animæ meæ : salus tua ego sum ;* mais dites-le si intelligiblement, que je l'entende. La consolation de l'avoir entendu me soutiendra dans tous les temps de ma vie, et me conduira à vous aimer encore davantage, jusqu'à ce que je parvienne à vous aimer pendant toute l'éternité. *Amen.*

CLXI. DISCOURS.

DE LA COMMUNION DU PEUPLE, SACRAMENTELLE ET SPIRITUELLE.

Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est! panis quem frangimus, nonne participatio corporis Domini est!

Le calice de bénédiction, que nous bénissons, n'est-il pas la communication du sang de Jésus-Christ? Le pain que nous rompons n'est-il pas la participation du corps du Seigneur?

I. Cor. 10. v. 16.

Voila l'idée que l'apôtre S. Paul donnoit aux premiers Chrétiens du sacrifice de J. C.; et cette idée est parfaitement conforme à celle que l'Eglise nous inspire du sacrifice de la Messe. Il ne séparoit

(1) Ps. 34. v. 3.

Digitized by Google

point la bénédiction du calice et la fraction du pain, de la communication au sang de J. C., et de la participation à son corps. Aussi l'Eglise est-elle si persuadée que la communion est de l'essence du sacrifice, qu'elle ne regarde ce sacrifice comme consommé, que lorsque *le Prêtre au moins* a reçu l'une et l'autre espèce; mais si cette communion du Prêtre est indispensable pour l'intégrité du sacrifice, que penserons-nous de la communion des assistans, puisque c'est pour eux que le Prêtre immole la victime, comme il le fait pour lui-même? Ne pourroit-on pas conclure que la participation à la victime est d'une égale nécessité et aux Fidèles qui environnent l'autel, et aux Ministres qui y consomment cette redoutable fonction? Il est vrai que l'usage actuel de l'Eglise semble déroger à cette nécessité. Le Prêtre est obligé à cette action sainte, et les Fidèles ne sont tenus communément que de s'unir en esprit à ce sacrement. Ce seroit donc outrer la matière, que de prétendre que le sacrifice est nul pour chacun des Fidèles qui auroient manqué d'y participer réellement; mais ce seroit aussi trahir la vérité, que d'enseigner qu'il ne subsiste pas, au moins dans l'intention de l'Eglise, une volonté d'engager les Fidèles, s'il étoit possible, à communier chaque fois qu'ils entendent la sainte Messe; il est donc, entre ces deux enseignemens opposés, un juste milieu que tout Chrétien doit saisir, et qu'il est important de bien développer.

Par tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, vous avez dû comprendre, M. F., que le sacrifice de la Messe n'étoit pas le sacrifice du Prêtre

Digitized by Google

seul qui le célèbre, mais encore celui du peuple qui y assiste. Toutes les prières sont communes, et à la consécration près, qui se fait au nom de J. C. par le Prêtre qui le représente, toutes les actions du sacrifice sont communes au Prêtre et aux assistans. Or, la communion, en étant la consommation, en est par conséquent une partie, laquelle ne doit pas être plus particulière que tout le reste; il faut donc qu'elle soit commune aussi au peuple. De-là vient que, dans les premiers siècles de l'Eglise, ceux qui étoient exclus de la communion l'étoient aussi du sacrifice.

Si dans la suite des temps elle a relâché, par condescendance, quelque chose de cette ancienne discipline, en permettant aux Fidèles d'assister à la Messe, quoiqu'ils ne soient pas en état de communier, elle souhaite qu'on communie au moins spirituellement, afin qu'on ne se sépare point du Prêtre dans cette action, non plus que dans les autres. C'est sur quoi elle s'explique très-nettement elle-même dans le concile de Trente. Elle proteste d'abord qu'elle désireroit qu'à chaque Messe les assistans communiassent sacramentellement; et elle s'élève ensuite contre ceux qui condamnoient, comme particulières, les Messes où il n'y a que le Prêtre seul qui communie. Et la raison qu'elle donne de cette défense est qu'il ne faut point regarder la Messe où le Prêtre seul reçoit le sacrement, comme une action particulière, mais comme un sacrifice public, non-seulemen parce qu'il est offert pour tous les Fidèles, mais encore parce que tous ceux qui y sont présens y participent au moins par

Digitized by Google

une communion spirituelle. Distinguons donc deux sortes de communions, la sacramentelle et la spirituelle : la première est celle où l'on reçoit, avec le Prêtre et comme le Prêtre, le corps de J. C.; la seconde est celle où, s'unissant en esprit au Prêtre qui communie, on participe, à proportion de ses dispositions, aux grâces et au fruit du sacrement.

Sur la communion sacramentelle, comme nous avons parlé fort au long, en expliquant le sacrement de l'Eucharistie, des dispositions que les Fidèles doivent y apporter, nous ne les répéterons pas ici; nous dirons seulement un mot du temps où elle doit se faire, et des prières particulières que l'Eglise emploie en l'administrant.

Quant au temps où doit se faire la communion sacramentelle, c'est immédiatement après la communion du Prêtre, *et l'on doit surtout éviter d'attendre après la Messe pour la demander.* Telle a toujours été la discipline de l'Eglise. Tout ce que nous avons dit du sacrifice, de la part que les Fidèles y ont, du droit d'y faire ce qu'y fait le Prêtre, et d'y participer avec lui à la victime qui leur est commune, ne les engage-t-il pas à communier à la Messe, et à se tenir honorés de se joindre au Prêtre dans cette action? Doivent-ils remettre sans nécessité une partie du sacrifice après le sacrifice même? Comment pourront-ils répondre au Prêtre qui les congédie par l'*ite*, *Missa est:* Nous en rendons grâces à Dieu, *Deo gratias*, s'ils n'ont pas communié? Ne pourroient-ils pas dire : La Messe est finie pour vous, mais elle ne l'est pas encore pour nous, puisque nous n'avons pas fait la communion

Digitized by Google

qui en est une partie essentielle ? Peuvent-ils, comme ils le doivent, s'unir au Prêtre pour réciter la post-communion, s'ils n'ont pas encore communié ? Toutes ces prières supposant la communion commune, marquent que c'est entrer dans l'esprit de l'Eglise et de la fin du sacrifice, que de communier, *autant qu'on le peut*, immédiatement après le Prêtre, et de consommer avec lui le sacrifice qu'on a offert avec lui.

J'ai dit, *autant qu'on le peut*; car on excuse ceux qui demandent la communion hors le temps de la Messe, quand ils ont des raisons légitimes de le faire : comme les femmes enceintes, et les personnes infirmes qui ne pourroient pas attendre le temps de la Messe, dans les Eglises où il ne s'en célèbre qu'une fort tard.

Avant de donner la communion au peuple, celui qui sert la Messe fait la confession au nom de ceux qui veulent communier, et dit à cette fin le *confiteor :* ensuite le Prêtre, tourné vers eux, dit : *Misereatur vestrî, etc.*, c'est-à-dire, « que le Dieu tout-» puissant, qui seul peut remettre les péchés, ait » pitié de vous, et que, vous les ayant pardonnés, » il vous conduise à la vie éternelle. » Le ministre répond *amen.* Le Prêtre ajoute : *Indulgentiam*, etc., c'est-à-dire, « que le Seigneur tout-puissant et misé-» ricordieux vous accorde l'indulgence, l'absolution » et la rémission de vos péchés. » On répond encore *amen.*

Les Fidèles font une confession générale de leurs péchés avant la communion, après quoi le Prêtre demande pour eux l'absolution, afin qu'ils renou-

Digitized by Google

vellent publiquement les sentimens de douleur avec lesquels ils ont dû confesser et expier leurs fautes, et qu'on n'ait pas lieu de dire qu'ils sont semblables à ceux que déplore S. Cyprien, qui, sans avoir expié leurs fautes, ont la témérité de s'approcher de la sainte Table.

Le Prêtre tenant en sa main gauche le ciboire, et de la main droite une des hostjes consacrées qu'il élève un peu, dit: *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*, voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. Rien ne convient mieux, en montrant le S. Sacrement, que ces paroles, *voici l'Agneau de Dieu*, dont S. Jean se servit, et que nous avons déja expliquées. Le Prêtre dit trois fois: *Domine, non sum dignus*, Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon ame sera guérie. Il a déja dit ces paroles pour lui-même, et il les répète ici au nom de tous ceux qui doivent communier. Le Prêtre fait un signe de croix avec la sainte hostie en disant: *Corpus Domini*, que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour marquer, comme à l'ordinaire, que c'est là le même corps qui a été immolé sur la Croix, et il met l'Eucharistie dans la bouche en poursuivant: *Custodiat animam tuam in vitam æternam, amen*, c'est-à-dire, que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre ame pour la vie éternelle. *Amen.*

Que cet *amen*, M. F., est expressif dans ce moment! C'est, dit S. Ambroise, l'acte d'une Foi vive de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, de l'adoration la plus respectueuse, de l'hommage

Digitized by Google

que nous lui devons comme à notre souverain et à notre Dieu. Cet *amen* est la marque de la vive impression que font sur nous les paroles du Prêtre, lorsqu'il nous présente le corps de J. C., et une protestation de nous maintenir dans l'état où nous aura mis le sacrement, ensorte qu'il soit maintenant pour nous un gage de la vie éternelle.

Mais que doivent faire pendant la communion du Prêtre ceux qui ne communient pas sacramentellement ?

Ils doivent y suppléer par la communion spirituelle.

La communion spirituelle est l'union de notre esprit et de notre cœur au corps de J. C., que nous ne sommes pas en état de recevoir, ou dont nous n'osons pas approcher par une crainte respectueuse; c'est la réception de l'esprit de J. C., par la participation aux grâces qu'il nous mérite par son sacrifice, et dont l'Eucharistie est établie le canal. La communion sacramentelle est une union réelle et substantielle de corps à corps, et la communion spirituelle est une union d'esprit, d'affection, de volonté, de désirs au corps de J. C., dans la confiance de recevoir par lui les grâces que nous demandons; car une chair de sa nature si vivifiante, n'auroit-elle la force de vivifier que ceux qui la mangent? Ne doit-elle pas encore avoir la vertu de vivifier ceux qui désirent ardemment de la manger, si leurs imperfections ne les en rendoient indignes?

La communion spirituelle ne se fait pas de la même manière par tous ceux qui assistent au sacrifice. Ceux qu'une crainte respectueuse et une humi-

Digitized by Google

lité sincère éloignent pour quelque temps de la communion sacramentelle, qui s'anéantissent en la présence de J. C., et à qui le sentiment de la grandeur du mystère fait dire avec S. Pierre : *Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis nu homme pécheur ;* en un mot, ceux qui ne sont pas coupables de crimes qui les séparent de la sainte Table, communient spirituellement d'une autre façon que les pécheurs qui en sont exclus, à cause de leur indignité.

Les premiers communient spirituellement au corps de J. C., par l'amour qu'ils ont pour J. C.; ils s'excitent, à ce moment de la communion du Prêtre, à un amour plus parfait; ils se reprochent leurs défauts, leurs imperfections, leur tiédeur, leur lâcheté, pour mériter de le recevoir dans la suite sacramentellement, avec des dispositions plus pures et plus saintes; et comme le propre de l'amour est d'unir, d'attacher, pour ainsi dire, le cœur à ce qu'il aime, l'effet de cet amour est de les unir plus intimement à J. C., et d'unir J, C. plus fortement à eux; il demeure en eux et les fait demeurer en lui. Car, selon la maxime des Pères, l'Eucharistie est un banquet d'amour où celui qui aime davantage mange davantage; c'est une table de charité; c'est la charité qui nous y convie; c'est la charité qui nous y nourrit, c'est la charité qui y est nourrie : *Hunc cibum plus manducat, qui plùs amat.*

Mais, M. F., comment ceux qui ont le malheur d'être tombés dans le péché mortel, peuvent-ils communier spirituellement, avant d'être réconciliés

Digitized by Google

à Dieu par le sacrement de pénitence ? Dès que l'Eglise a usé de condescendance pour eux, qu'elle s'est relâchée de la sévérité de sa discipline, qu'elle les a admis au sacrifice de nos autels et leur a donné droit d'y assister, elle a jugé que cette assistance leur étoit utile. Or, cette utilité ne peut se trouver que dans la part qu'ils peuvent avoir au sacrifice, dans le fruit qu'ils peuvent en tirer; et le fruit qu'ils tirent du sacrifice est pour eux une communion spirituelle bien différente de la communion spirituelle de ceux qui ont conservé la grâce. Dans ceux-ci, la participation à l'esprit de J. C., supplée, en quelque manière, à la participation de son corps; mais dans ceux-là il n'y a qu'une participation bien éloignée, imparfaite et commencée de l'esprit de J. C., qui n'habite point encore en eux, et qui ne fait que les exciter et les inviter à la pénitence. Ceux-ci ne font qu'une même victime avec J. C., avec qui ils sont offerts ; ceux-là, indignes par leurs péchés de lui être unis, ne peuvent être offerts avec lui à Dieu son Père, qui rejette toute victime impure et souillée.

Leur unique ressource est que le sacrifice de la Messe est un sacrifice de propitiation, dans lequel J. C., continuant le sacrifice de la Croix, demande grâce et miséricorde à son Père pour les pécheurs; dans lequel il lui offre sa mort et le sang qu'il a répandu comme le prix des péchés des hommes: il s'y montre à son Père tel que sur le Calvaire; il ne se rend présent sur nos autels que pour lui remettre devant les yeux toutes ses douleurs, pour consommer la réconciliation des pécheurs, par l'application

Digitized by Google

l'application qu'il leur en fait. Ah ! quelle part pour vous qui êtes en état de péché ! quelle part n'avez-vous pas à un sacrifice où J. C. paroît devant son Père, comme un coupable chargé de vos crimes, où il les expie par sa pénitence, où il plaide votre cause comme votre avocat ?

Mais quelle est cette part que vous avez au sacrifice? C'est d'y voir la colère de Dieu apaisée par les humiliations du corps de J. C.; c'est d'y recevoir des grâces et des dispositions nécessaires pour vous approcher avec fruit du Sacrement de pénitence, en vertu duquel vos péchés vous seront remis. Voilà la part que vous avez au sacrifice de la Messe, et l'espèce de communion spirituelle que vous pouvez y faire : mais cette communion spirituelle demande de grands sentimens. Et quels sont ces sentimens? Ceux d'un cœur humilié, d'un cœur frappé d'un respect sincère, solide, efficace, qui vous engage à vous rendre digne de recevoir J. C. dans son sacrement; d'un cœur brisé d'une douleur amère de s'en voir séparé; car que vous serviroit le respect qui vous éloigneroit de la communion à cause de votre indignité, s'il n'opéroit rien en vous, si vous continuiez à n'avoir que de la froideur, de l'indifférence et de l'insensibilité pour cet acte, le plus consolant de la Religion? Hélas! dans les siècles florissans du Christianisme, tandis qu'un pécheur demeuroit séparé du corps de J. C., il étoit dans les exercices d'une laborieuse pénitence; au lieu que toute la pénitence des Chrétiens de nos jours se termine à ne point communier, et à ne rien faire pour sortir d'un état si funeste.

Digitized by Google

Ah! M. F., si vous avez encore de la Foi, regardez à l'avenir comme votre souverain mal, d'être séparé d'un sacrement dont la participation est le gage de votre béatitude, ou plutôt qui est votre béatitude anticipée; que votre grande douleur, que dis-je, que votre unique douleur soit d'être privés de cette viande céleste, qui est la chair de J. C.; que si vous êtes indignes de la recevoir, soit par une communion sacramentelle, soit par une communion spirituelle, du moins, par votre contrition et votre humiliation, méritez de participer à ses grâces. Sans ces dispositions, quelle part pourriez-vous avoir au sacrifice de nos autels? Il n'y auroit pour vous ni communion sacramentelle, vos péchés vous en rendant indignes; ni communion spirituelle, votre impénitence et votre endurcissement vous en rendant incapables. Or, l'une ou l'autre étant une partie essentielle du sacrifice, et n'y ayant point de part, ne s'ensuivroit-il pas qu'il n'y a point de sacrifice pour vous? Quel état terrible et effrayant aux yeux de la Foi! Seigneur, je le confesse dans l'amertume de mon cœur, je ne suis pas digne que vous veniez en moi; mais dites seulement une parole, et mon ame sera guérie. Votre puissance peut vaincre ma résistance, et votre miséricorde, former en moi un cœur sincèrement pénitent. Je vous demande humblement de participer spirituellement au sacrifice de votre corps : que j'en reçoive des grâces dans le temps, qui me rendent digne de la communion sacramentelle, qui opèrent mon salut et me conduisent à la vie éternelle. *Amen.*

Digitized by Google

CLXII. DISCOURS.

DES PRIÈRES QUI TERMINENT LA MESSE.

Orate, gratias agentes Patri, per ipsum.

Priez, en rendant grâces à Dieu le Père, par Jésus-Christ.

COLOSS. 3. v. 17.

NOUS pouvons regarder avec assurance, M. F., la Messe toute entière, comme une action de grâces continuelle. J. C. y prend le titre de *Victime Eucharistique;* et tout chrétien qui veut s'unir au sacrifice qu'il offre à son Père, doit surtout partager avec J. C. ce sentiment de reconnoissance qui est dû à un Dieu, dont la miséricorde nous prévient sans cesse et nous suit partout. Mais quoique l'action de grâces appartienne à l'essence de ce sacrifice, comme l'immolation et la prière, il convenoit que l'Eglise consacrât une partie de sa Liturgie à témoigner à Dieu, par J. C., sa gratitude du mystère ineffable qui s'est opéré sur l'autel, et de la multitude infinie de grâces que ce mystère a répandues sur toute l'Eglise. C'est aussi de ce sentiment de reconnoissance qu'elle va s'occuper dans cette partie de la Messe; c'est à ce sentiment qu'elle nous rappelle. La nécessité où nous sommes de terminer une matière qui nous occupe depuis long-temps, nous force à réunir les vérités que peut nous offrir cette dernière partie; mais ne resserrons pas notre sentiment dans des bornes si

Digitized by Google

étroites ; ayons soin de suppléer par des réflexions plus étendues à celles que va nous suggérer cette dernière instruction ; et souvenons-nous que la reconnoissance est une disposition aussi essentielle que toutes celles qui peuvent nous rendre participans des fruits de ce sacrifice, et que l'Eglise n'exige pas moins d'attention et de ferveur de notre part pour ces dernières prières que pour toutes celles qui précédent.

Après qu'on a participé au saint sacrifice de la Messe par la communion, tout finit par l'action de grâces, dit S. Augustin. Cette partie contient l'antienne de la communion et la post-communion, qui renferment des motifs d'admirer les grâces qu'on a reçues, pour entretenir dans l'ame une vive reconnoissance et un grand désir d'en profiter ; après quoi on congédie les Fidèles, on leur donne la bénédiction et on leur lit l'Evangile.

Dès que le Prêtre a essuyé et couvert le calice, il va donc lire l'antienne, qu'on appelle *communion*, parce que ce verset, tiré ordinairement des Psaumes, doit être chanté pendant qu'on la donne. Cet usage a commencé en Orient. C'est ce que nous apprend S. Cyrille de Jérusalem, dans l'explication de la Liturgie. Pendant la distribution de l'Eucharistie, on entendoit chanter ces paroles : *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux.* Les constitutions apostoliques marquent qu'on dira le Psaume XXXIII, duquel ce verset est tiré. On l'a regardé comme une hymne d'actions de grâces, qu'on devoit dire après la communion pour continuer la communion spirituelle. Enfin, l'usage actuel de l'Eglise est de choisir un seul verset qui se rapporte en même temps, et à

Digitized by Google

la fête qu'elle célèbre, et à la grâce que J. C. accorde à ceux qui le reçoivent dignement; et l'on ne sauroit trop inviter les Fidèles à méditer attentivement ces différentes antiennes. Ils y trouveront toujours les motifs les plus propres à leur inspirer l'union à J. C. dans le sacrement de son corps et de son sang.

Après cette antienne, le Prêtre salue le peuple, et dit *Dominus vobiscum*. Au commencement de chaque action qui fait une nouvelle partie de la Messe, le Prêtre a coutume de saluer le peuple, et il salue toujours auparavant l'autel en le baisant. Ce salut que nous avons déjà expliqué, et qui est si souvent réitéré pendant la Messe, est répété ici, parce qu'il s'agit de remplir un grand devoir, de rendre à Dieu de dignes actions de grâces pour le sacrement qu'on vient de recevoir et pour le sacrifice qu'on vient d'offrir, et de demander que cet auguste sacrifice produise en nous les effets pour lesquels il a été institué. Comment s'acquitter de cette obligation, sans un nouveau secours de Dieu? C'est ce nouveau secours que le Prêtre et le peuple se souhaitent mutuellement. Vous êtes avertis de l'importance de cette prière, par l'exhortation que vous fait le Prêtre de vous unir à lui dans l'action de grâces; c'est ce qu'il vous recommande par ces paroles : *Oremus*, prions. Ah! M. F., que les demandes qu'on y fait à Dieu sont intéressantes pour nous dans ces oraisons, appelées *post-communions*, parce qu'on les dit d'abord après la communion; on remercie Dieu du bonheur ineffable d'avoir participé aux divins mystères; on y demande la grâce

Digitized by Google

de conserver les fruits de ce saint, de cet excellent sacrifice qu'on a offert, qui sont la rémission des péchés, la grâce d'une sainte vie, tout ce qui peut opérer notre sanctification, enfin le mérite de la vie éternelle. Voilà, en peu de mots, le précis de toutes les post-communions des Messes de l'année. Le Prêtre, plein d'un respect profond à la présence de J. C., qui est au milieu de son cœur et du cœur de ceux qui ont communié avec lui, et dont il est vrai de dire dans ce moment que la plénitude de sa divinité habite en eux corporellement, saisi d'admiration des choses qui viennent de s'accomplir en lui, et se considérant comme le tabernacle vivant où réside alors le Saint des Saints, ne se contente pas de lui témoigner dans le moment sa reconnoissance pour le bienfait inestimable qu'il vient de recevoir; mais il proteste qu'il veut lui marquer, par la sainteté de sa vie, combien il chérit le don précieux qu'il a reçu; il lui demande que, rempli sans cesse de son amour, il n'en perde jamais le sentiment; que toutes ses actions servent à bénir sa miséricorde, et que sa reconnoissance et son action de grâces soient continuelles, *ut in gratiarum semper actione maneamus.*

Le Prêtre voulant congédier le peuple, commence par le saluer, et il va d'abord au milieu de l'autel qu'il baise, pour en tirer en quelque manière les bénédictions et les grâces qu'il veut souhaiter au peuple: quoique le Sacrifice soit fini et achevé après la post-communion, les Canons des Conciles nous apprennent qu'il n'est pas permis de sortir sans le congé de l'Eglise, et c'est ce congé qu'elle donne

Digitized by Google

par ces paroles : *Ite, missa est :* vous pouvez vous en aller, on vous permet de sortir.

Ce renvoi est très-respectable par son antiquité. Tertulien et S. Cyprien parlent du renvoi du peuple après les solennels, c'est-à-dire, après le Sacrifice; toutes les Liturgies anciennes le marquent; dans celle des Constitutions apostoliques, le Diacre dit : *Allez en paix;* dans celles de S. Jacques, de S. Basyle, de S. Chrysostôme : *Allons en paix, sortons en paix.* L'Eglise, en congédiant les Fidèles, leur fait entendre que l'ambassadeur par excellence, qui est J. C., a été envoyé par nous à Dieu le Père, devant lequel il porte les marques de sa passion; elle nous annonce que les mystères sont achevés, que la victime a été portée jusque sur l'autel de Dien, que le Sacrifice de J. C. et de son Eglise a été reçu du Père, comme une odeur très-agréable, et que nos prières ont été portées au ciel par les mains de l'Ange du grand conseil, jusqu'à l'autel sublime.

Anciennement la Messe finissoit absolument à l'*Ite missa est;* et lorsqu'il arrivoit que l'Office ne finissoit pas après la Messe, comme aux jours de jeûne et de pénitence, et aux Messes de morts, où il y avoit encore quelques prières à faire, au lieu de renvoyer le peuple, le Prêtre disoit : (et cela s'observe encore à présent) *Benedicamus Domino*, c'est-à-dire, bénissons le Seigneur; et aux Messes des morts : *Requiescant in pace*, que les morts reposent en paix.

Le peuple répond au renvoi du prêtre : *Deo gratias* , grâces à Dieu. C'est ce que firent les Apôtres qui, après avoir été bénis de J. C. montant au ciel, s'en retournèrent comblés de joie, louant, bénissant

Digitized by Google

et remerciant Dieu sans cesse. Peut-on mieux finir le plus grand de tous les sacrifices, et l'action de Dieu la plus merveilleuse que par l'action de grâces? C'est observer ce qui est recommandé dans l'Ecriture (1) : Célébrez la magnificence de Dieu, disoit Moïse, ses ouvrages sont parfaits et achevés, *date magnificentiam Deo nostro, Dei perfecta sunt opera.* Cette prière si courte, *Deo gratias*, est si sainte, si parfaite, si digne de Dieu, qu'on ne peut terminer le plus auguste de tous les mystères, par une parole plus mystérieuse et plus divine. Elle est tellement propre à Dieu, qu'on ne peut, sans blasphème, ni l'adresser aux créatures, ni lui en associer quelqu'une au sens que l'Eglise, l'Ecriture-Sainte et la Tradition l'ont toujours prise.

On a fait, depuis le dixième siècle, quelques additions à la Messe : la première est une prière que le Prêtre fait secrètement, les mains jointes et la tête inclinée. Cette prière est très-ancienne; mais autrefois le Prêtre ne la récitoit pas à l'autel, mais en son particulier. C'est une espèce de récapitulation de toutes les prières de la Messe, conçue en ces termes: *Placeat tibi, sancta Trinitas, etc.* C'est-à-dire, « Recevez favorablement, ô Trinité Sainte ! le » devoir de ma servitude, et ayez pour agréable le » sacrifice que j'ai offert aux yeux de votre Majesté, » quoique j'en fusse indigne; faites par votre miséricorde qu'il me soit propitiatoire et à tous ceux » pour qui je l'ai offert par J. C. N. S. *Amen.* »

Par cette prière le Prêtre prie Dieu qu'il lui plaise

(1) Deut. 32. v. 3.

Digitized by Google

avoir agréables son ministère et le témoignage qu'il vient de lui donner de sa servitude et de sa dépendance; que le Sacrifice que, nonobstant son indignité, il vient d'offrir à la Majesté divine, soit reçu de lui favorablement et appliqué, par sa miséricorde, à son salut et au salut de ceux pour qui il l'a offert; enfin qu'il bénisse ses dons et ceux à qui il les a faits, sachant bien que l'homme n'est capable par lui-même que d'en abuser et de les tourner à sa perte.

Le Prêtre ayant fini cette prière, baise l'autel, élève au ciel les yeux et les mains, qu'il étend et qu'il joint, et inclinant la tête à la croix, dit : *Benedicat vos, etc.* que le Dieu tout-puissant vous bénisse, le Père, le Fils et le S. Esprit. Il termine ces paroles, tourné vers le peuple, sur qui il fait le signe de la croix, pour exprimer la Croix de J. C., qui est la source des grâces et de tout ce qui doit contribuer à la sanctification. Le peuple répond *Amen.* Les hommes ne peuvent bénir qu'en priant Dieu de bénir lui-même; c'est ainsi que le Seigneur avoit dit à Moïse de bénir le peuple : *Que le Seigneur vous bénisse* (1) *et vous conserve, et qu'il vous regarde d'un œil favorable et vous donne la paix.* Le Prêtre demande que Dieu comble les assistans de ses bienfaits et de ses grâces, comme quand S. Paul disoit aux Philippiens (2) : *Que la paix de Dieu, qui surpasse toute pensée, garde vos cœurs et vos esprits en J. C., qu'il remplisse tous vos besoins selon les richesses de sa bonté.*

Cette bénédiction a été ajoutée à la Messe depuis

(1) Deut. 24. v. 19. (2) Philip. 4. v. 7.

Digitized by Google

environ 800 ans; il y a même plusieurs Eglises qui ne l'ont pas admise : on ne la donne point à Lyon ni chez les Chartreux; et il ne faut pas croire qu'il manque à ces Messes quelque chose d'essentiel pour bénir le peuple. Presque toutes les prières du sacrifice sont autant de bénédictions pour les assistans; et il ne sera peut-être pas inutile de remarquer ici que plusieurs personnes se trompent, ne discernant pas la source des grâces, et prenant quelquefois le change sur le mot de *bénédiction*. On voit tous les jours des Chrétiens qui se déterminent à aller à une Messe à cause qu'on y donne à la fin la bénédiction du saint Sacrement, *et qui manqueroient plutôt la Messe que cette bénédiction*. Ces personnes manquent assurément d'instruction ou d'attention. Le sacrifice de la Messe est par lui-même le principal moyen de conférer les grâces; il a été institué pour cela : J. C. s'y offre pour la sanctification des Fidèles, et le Prêtre demande pour eux toutes les bénédictions célestes. Quand il offre l'hostie, c'est, dit-il, pour tous les assistans, afin qu'elle leur profite pour la vie éternelle; il prie Dieu de nous faire vivre éternellement parmi les élus et de nous faire jouir de sa paix; cette paix est la vraie source des bénédictions. Le Prêtre la demande de nouveau à la fin du *Pater* : *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous*. Voilà la bénédiction du saint Sacrement à laquelle on doit avoir le plus de dévotion, parce qu'elle fait partie du sacrifice d'où découlent toutes les grâces, et qu'il ne faut point confondre avec la bénédiction qu'on donne à un salut. Rien n'est plus louable que d'aller avec empressement dans les Eglises où le saint Sacrement

Digitized by Google

est exposé, et il est déplorable que, tandis qu'on l'expose pour être adoré, on le laisse si souvent sans adorateurs. Dieu y bénit sans doute les vrais Fidèles qui adorent en esprit et en vérité. Rien n'est de même plus pieux que la dernière bénédiction de la Messe, et quoiqu'elle ne fasse pas partie du sacrifice, on doit rechercher une bénédiction donnée par un Prêtre qui vient de consommer les saints mystères, et de s'unir si particulièrement à J. C. dans la sainte communion; mais la bénédiction qui se donne pendant le sacrifice, est d'un ordre bien supérieur, parce que c'est la bénédiction du sacrifice même, qui est efficace par lui-même et qui nous mérite, par sa propre vertu, toutes les grâces. Aux Messes des morts, on ne donne pas la bénédiction, parce qu'alors on omet les solennités, et qu'ayant principalement en vue à ces Messes de procurer du soulagement aux morts, on omet une bénédiction qui ne peut leur servir, n'étant que pour les assistans.

Le Prêtre ayant donné la bénédiction, lit l'évangile de S. Jean ou un autre, selon l'occurrence, avec les mêmes cérémonies que le premier Evangile, et que nous avons expliquées en leur lieu; il fléchit le genou en disant : *Et Verbum caro factum est*, pour adorer le Verbe de Dieu qui a voulu s'abaisser jusqu'à prendre notre chair. Le Ministre répond : *Deo gratias*, afin que la Messe finisse toujours par l'action de grâces.

L'Evangile de S. Jean est la dernière addition qu'on a faite à la Messe. On finit ordinairement les cérémonies du baptême par la récitation de l'Evangile de S. Jean sur les nouveaux baptisés, à cause de

Digitized by Google

ces paroles : *Il leur a donné le pouvoir d'être faits enfans de Dieu ;* et il ne convient pas moins de dire, à la fin du saint sacrifice, celles-ci : *Le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous*, puisque J. C. se rend réellement présent sur l'autel, et qu'il habite en nous par la sainte communion. Aussi autrefois les Prêtres avoient coutume de réciter cet Evangile après la Messe, en leur particulier. Les peuples, qui ont toujours eu une grande vénération pour ces paroles sacrées, prioient souvent les Prêtres de les réciter tout haut avant que de quitter l'autel, et c'est pour répondre à leur empressement que l'Eglise a fait une loi de réciter, à la fin de chaque Messe, l'Evangile de S. Jean.

Je ne m'arrêterai pas, M. F., à vous en expliquer les paroles; il faudroit pour cela un temps considérable, et d'ailleurs, qui est-ce qui est capable de bien entendre des paroles si sublimes, si admirables et si supérieures à toutes les foibles lumières de l'esprit humain? S. Jean nous découvre les grandeurs infinies, l'éternité et la divinité du Verbe, par qui toutes choses ont été faites; après quoi il nous rappelle ses bontés et ses miséricordes jusqu'à se faire chair et habiter parmi nous, pour éclairer nos esprits et sanctifier nos cœurs. A la fin de cet Evangile, les assistans répondent : *Deo gratias*, grâces à Dieu. Quel sujet n'avons-nous pas de répéter ces paroles après tant de bienfaits que nous venons de recevoir! Grâces au Père, qui nous a donné son Fils unique, son Fils bien-aimé; grâces au Fils, qui s'est revêtu de notre nature, qui a expié par sa mort toutes nos offenses, grâces au S. Esprit qui nous

Digitized by Google

sanctifie en J. C.; grâces au Verbe fait chair, à ce divin Agneau, qui vient de s'offrir pour nous, de s'immoler pour nous, et de se donner en nourriture; grâces à Dieu pour tous ses dons et ses infinies miséricordes; grâces dans le temps et grâces dans l'éternité.

A la fin du sacrifice de nos autels, vous devez enfin, M. F., s'il vous reste quelque sentiment de Foi, être pénétrés d'admiration des merveilles qui se sont opérées en votre faveur, et de reconnoissance des grâces que vous y avez reçues. L'Eglise, en vous renvoyant à vos occupations ordinaires, a prié le Dieu tout-puissant de vous combler de ses bénédictions. Les sentimens de piété dont vous avez dû être animés pendant la célébration des saints mystères, ne vous occuperoient-ils que pendant le court espace de temps que dure le sacrifice? Ah! qu'il seroit à craindre qu'ils n'aient pas été sincères, s'ils sont si passagers. Lorsque J. C., près de monter au ciel, donna à ses Apôtres sa dernière bénédiction, S. Luc nous apprend qu'ils étoient sans cesse louant et bénissant Dieu. Cette dernière bénédiction fit sur eux une impression de respect, et les laissa dans un esprit d'adoration qui ne les quitta point de toute leur vie.

Telles doivent être vos dispositions, après avoir assisté au saint sacrifice de la Messe. Le reste de ce jour doit être saint. Tout ce que vous y dites, tout ce que vous y faites doit être réglé, plein de religion et de piété; tout doit se sentir de la communion spirituelle que vous y avez faite, et de la part que vous avez eue à des mystères aussi ineffables.

Digitized by Google

Pour en conserver le fruit, rappelez, le plus souvent qu'il vous sera possible dans le cours de la journée, les sentimens tendres et affectueux dont vous avez été touchés; et si vous êtes tentés de vous écarter, s'il vous arrive de tomber dans la tiédeur et le relâchement, ranimez-vous par le souvenir des choses qui ont fait impression sur votre esprit. Si vous voulez sentir les avantages de l'assistance à la Messe, pensez-y encore après qu'elle est dite; continuez de vous joindre à J. C., non-seulement dans vos prières, dans vos bonnes œuvres, mais encore dans votre travail, dans les occupations ordinaires de votre état, dans les actions les plus communes de votre vie; continuez d'offrir J. C., de vous offrir avec lui, de vous nourrir de lui. Que J. C. soit l'ame de votre ame; que toutes vos pensées, tous vos mouvemens, toutes vos affections procédent de lui et de son esprit; qu'il demeure en vous après la Messe, par la présence de son esprit, s'il n'y est plus par celle de son corps. Rendez-le sans cesse à son Père, en actions de grâces des bienfaits dont il vous comble pour l'accomplissement de votre salut, et vous mériterez d'en continuer l'oblation et la communion dans le ciel, pendant toute l'éternité, en la société des Saints. *Amen.*

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

CXXIII.e Discours. De la nature du sacrement de l'Eucharistie. *pag.* 1
CXXIV. De la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. 12
CXXV. De la Transsubstantiation. 39
CXXVI. Suite de la nature du sacrement de l'Eucharistie, de la Communion sous une seule espèce. 53
CXXVII. Suite de la nature du sacrement de l'Eucharistie, de l'adoration qui lui est due. 67
CXXVIII. De la Communion. 78
CXXIX. De la fréquente Communion. 88
CXXX. De l'indigne Communion. 101
CXXXI. Des dispositions à la Communion. 113
CXXXII. Suite des dispositions à la Communion. 124
CXXXIII. De la Fête et de la Procession du Saint-Sacrement. 133
CXXXIV. Du sacrifice en général. 142
CXXXV. Des sacrifices de l'ancienne loi et de celui de Jésus-Christ. 151
CXXXVI. De la vérité du sacrifice Eucharistique, ou de la Messe. 159
CXXXVII. De la nature du sacrifice de la Messe. 179
CXXXVIII. De l'excellence et des fins pour lesquelles on offre le sacrifice de la Messe. 192
CXXXIX. De l'obligation et de la manière d'assister à la Messe. 205
CXL. De la Messe de paroisse. 214
CXLI. De l'eau bénite. 231
CXLII. Des Processions. 244

Digitized by Google

CXLIII. Des Ornemens sacerdotaux, des Cierges et de l'inconvénient de célébrer le Service divin en langue vulgaire. *pag.* 254
CXLIV. De la manière d'entendre la Messe, de la Préparation publique au bas de l'autel, et des Encensemens. 268
CXLV. De l'Introït de la Messe jusqu'à l'Evangile. 281
CXLVI. De l'Evangile et du Symbole de Nicée. 293
CXLVII. Du Pain bénit. 306
CXLVIII. Du Prône. 313
CXLIX. De l'Offrande du peuple ou Offertoire, et de l'Oblation du Pain par le Prêtre. 324
CL. Du Mélange de l'eau et du vin, et de l'Oblation du calice. 335
CLI. De l'Oraison que le Prêtre dit, incliné au milieu de l'autel, de l'*Orate*, *fratres* et de la Secrète. 345
CLII. De la Préface et du *Sanctus*. 357
CLIII. Du commencement du Canon de la Messe. 367
CLIV. Suite du Canon de la Messe jusqu'à la Consécration. 377
CLV. De la Consécration. 391
CLVI. Suite du Canon de la Messe après la Consécration. 407
CLVII. De la fin du Canon de la Messe. 421
CLVIII. Des Prières qui suivent le Canon, jusqu'à l'*Agnus Dei*, 433
CLIX. De l'*Agnus Dei* et des Prières qui suivent jusqu'à la Communion. 446
CLX. De la Communien du Prêtre. 459
CLXI. De la Communion du peuple, spirituelle et sacramentelle. 472
CLXII. Des Prières qui terminent la Messe. 483

Fin de la Table du cinquième Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google